

Lang s'en remet à Keenan

Échec des Gens de l'air

par Paul Bennett

OTTAWA (CP) — Le dialogue est définitivement rompu entre le ministre des Transports, M. Otto Lang, et l'Association des gens de l'air du Québec, qui représente la majorité des professionnels francophones de l'aviation.

Les représentants des gens de l'air, qui étaient venus hier à Ottawa afin de convaincre le ministre de repudier le commissaire nommé récemment pour étudier l'incidence de l'introduction du bilinguisme sur la sécurité aérienne, M. John Keenan, ont reçu comme seule réponse un "non" catégorique.

"C'est un échec total," a dit le président de l'Association M. Roger Demers, qui a annoncé que son organisme se retirait du programme de simulation de vol parrainé par la commission Keenan.

Au cours de cette réunion de plus de deux heures à laquelle participait également le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, ce dernier aurait appuyé totalement les revendications des gens de l'air. Il a toutefois refusé de commenter les résultats de la réunion.

Pour sa part, le ministre des Transports

a expliqué qu'il ne pouvait accéder à la demande des gens de l'air parce qu'il continuait d'avoir pleinement confiance en la compétence et l'objectivité de M. Keenan, même si ce dernier a déjà agi à titre de conseiller juridique de l'Association canadienne des pilotes de ligne (CALPA), qui s'est toujours opposée farouchement

à la politique de bilinguisme du gouvernement dans les communications aériennes.

Les Gens de l'air ont pourtant présenté au ministre, hier, un document interne de la CALPA, datant du 26 juillet dernier, et présumément approuvé par M. Keenan, dans lequel il est conseillé aux pilotes de ligne naviguant dans l'espace aérien du

Québec des "situations chaotiques" qui leur permettraient de refuser d'atterrir en invoquant le danger créé par l'utilisation de deux langues.

Pour les Gens de l'air, la "crédibilité" de M. Keenan est donc nulle et la seule nomination d'un co-commissaire francophone, solution que le ministre a d'ail-

leurs écartée, ne serait pas suffisante.

"Ce qu'on veut, a déclaré le secrétaire général de l'Association des gens de l'air, M. Jean-Pierre Beaudry, c'est le départ de M. Keenan et la nomination de deux commissaires impartiaux. A cela, le ministre a opposé un refus catégorique et nous n'avons plus d'autre choix que de rompre toute négociation."

Il a ajouté que les Gens de l'air renonceraient dès aujourd'hui M. Fernand Lalonde, qui est responsable de l'application de la Loi 22, et qu'ils aviseraient avec lui des moyens à prendre. Pour l'instant, ils ont l'intention de convoquer ce que M. Beaudry a appelé les "Etats généraux" du Québec, c'est-à-dire tous les organismes et associations responsables, syndicats, partis politiques provinciaux, etc., afin d'obtenir leur appui dans cette lutte.

Pour les représentants des Gens de l'air, la décision irrévocable du ministre de geler toute expansion du bilinguisme dans les aéroports du Québec jusqu'à la remise du rapport Keenan, ce qui pourrait prendre plus d'un an, est une nouvelle preuve de la victoire "du fanatisme anglophone sur la modération francophone". "Mais nous allons faire respecter nos droits," s'est exclamé M. Beaudry.

Air Canada promet des efforts

La société Air Canada se propose d'intensifier ses efforts pour répondre aux aspirations de son personnel francophone en matière de langue de travail mais l'anglais demeurera la langue des communications techniques dans les postes de pilotage.

A la suite d'une réunion du conseil d'administration, le président — directeur général d'Air Canada, M. Claude Taylor, a indiqué que la ligne de conduite de l'entreprise sur le bilinguisme se conformera aux futurs règlements du ministère des Transports aussitôt qu'ils auront

été définis. Cette attitude vaut également pour les communications air-sol.

La position d'Air Canada, ainsi que celle de ses pilotes, dont le professionnalisme est reconnu, déclare M. Taylor, a toujours été que les considérations relatives à la sécurité sont fondamentales et qu'il est absolument essentiel que tous se comprennent dans la cabine de pilotage sur les questions concernant les manœuvres.

Dans le communiqué de presse émis hier, M. Taylor donne l'assurance que la société reconnaît ses responsabilités vis-à-

vis de "tous les Canadiens". Une requête sera déposée auprès du gouvernement du Québec pour obtenir le certificat provisoire de francisation prévu par la loi 22, relativement à ses activités au Québec.

La politique générale de bilinguisme de la société sera revue afin d'en venir à une interprétation plus claire et plus précise de ce qu'elle entend par domaines de l'exploitation et des communications techniques, dans le but d'assurer une place égale au français langue de travail dans certains secteurs actuellement considérés de "tous les Canadiens".

Voir page 6: Air Canada



Un ouragan d'une rare violence, marqué de bourrasques de 160 kilomètres-heure, a dévasté hier matin une lisière de territoire de 200 milles sur 40, dans le sud-ouest et au centre de la Saskatchewan. La tempête a particulièrement touché les villes de Swift Current, de Davidson et de Watrous. On comptait hier un mort et 65 victimes de blessures, par suite de l'effroyable ouragan. La tempête n'a laissé que dégâts dans son sillage, et les rues de Davidson, par exemple, ne sont plus qu'amas de débris divers et de débris d'arbres arrachés. (Téléphoto CP)

"Plus vous en donnez aux producteurs laitiers, plus ils en veulent" (Trudeau)

TORONTO (CP) — "Plus vous en donnez aux producteurs laitiers, plus ils en veulent" a déclaré hier le premier ministre du Canada.

Invité à commenter la bruyante manifestation des producteurs laitiers du Québec devant le Parlement d'Ottawa, M. Trudeau a rappelé que son gouvernement a consacré un montant de \$250 millions, l'année dernière, à même les goussets des contribuables pour la seule cause des producteurs laitiers canadiens.

"On aurait pu penser qu'ils auraient dit au moins merci, mais non! Ils en veulent

simplement davantage", a lancé le chef du gouvernement.

Les producteurs laitiers, a indiqué M. Trudeau, devront suivre les exigences de la mise en marché s'ils désirent profiter d'un marché laitier plus stable dans l'avenir pour écouler leurs produits. "Nous avions du lait en poudre qui nous sortait par les oreilles. Vous ne pouvez le retourner à la vache, alors vous le lancez sur le Parlement ou vous le videz dans la rivière".

Entre-temps, à Ottawa, le gouvernement a rejeté la proposition visant à ce

que les surplus de lait industriel soient transformés en nourriture des animaux.

Ce sont les députés conservateurs et libéraux qui avaient vainement tenté hier de soulever le débat en faveur de ce genre de solution. Il s'agissait d'une motion d'urgence qui nécessitait l'assentiment unanime des députés, mais les libéraux ont décidé d'exercer leur droit de veto.

La notion, parrainée par le député créditiste de Champlain, M. René Matte, stipulait que "tous les députés, particulièrement ceux du Québec, exigent du mi-

nistre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qu'il révisé sa position et consente aux producteurs laitiers les revenus qu'ils demandent".

Déposée en vertu de l'article 43 du règlement de la Chambre et appuyée par le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, la motion invitait M. Whelan à être attentif aux représentations des producteurs québécois qui sont privés, pour l'année en cours, de revenus qui totalisent \$40 millions.

Un peu plus tard, au cours de la période

Voir page 6: Trudeau

gouvernement avait donné beaucoup d'attention aux problèmes de patrouille qu'il allait susciter la mesure, qu'il envisageait d'accroître le nombre de vaisseaux patrouilleurs à sa disposition, et qu'il publierait sous peu le compte rendu d'une étude sur les moyens de surveillance.

Pour ce qui est des conflits de territoire avec les Etats-Unis — ceux-ci, rappelons-le, étendent aussi leurs limites de pêche à 200 milles des côtes à compter du 1er mars prochain — les négociations amorcées depuis plusieurs mois offraient jus-

Voir page 6: Eaux de pêches

À 61.5% Vote de grève des infirmières

par Louis-Gilles Francoeur

Les membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, qui ne font pas partie du front commun du secteur public, se sont prononcés hier, dans une proportion de 61.5%, en faveur de la grève générale illimitée si les conditions de travail soumises par la partie patronale à ce jour ne sont pas modifiées substantiellement.

Il y a deux semaines, le cartel des organismes professionnels de la santé, qui regroupent environ 18,000 membres, en arrivait de son côté à un accord de principe sur les conditions de travail rejetées hier par les membres de la Fédération.

Le bulletin de vote soumis aux 5,489 infirmières de la fédération ne mentionnait toutefois pas de date de grève, comme c'était le cas la semaine dernière au sein du front commun.

La présidente de la Fédération, Mlle Ginette Gosselin, devait préciser hier, à l'issue du scrutin, que les différents comités de négociation et de stratégie se réuniront en fin de semaine pour décider de la marche à suivre. La fédération a déjà des mandats syndicaux qui lui permettent de décider du moment "opportun" de la grève.

En tout, quelque 3,425 membres de la

Voir page 6: Infirmières

... culture
et société



À Vancouver, jusqu'au 12 juin, sont réunis les représentants de 130 pays pour étudier et tenter de résoudre quelques-uns des problèmes qu'entraîne l'affolante croissance des milieux urbains. La conférence des Nations Unies sur les établissements humains examine, pour l'essentiel, les questions angoissantes que soulève le récent ouvrage de Mme Barbara Ward, économiste britannique de réputation internationale. On trouvera, à la page 13, les articles de Jean Basile et Michel Nadeau.



M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles de 1962 à 1968 et de 1970 à 1975, a fait, dans le "livre vert" que vient de publier M. Jean-Paul L'Allier, un article analytique sur la situation dans ce ministère, article dans lequel l'éminent historien explicite la notion de politique culturelle et propose pour le Québec quelques hypothèses dont le document de M. L'Allier s'est en partie inspiré. On trouvera ce texte intégral à la page 20.

au sommaire

■ Châteauguay s'intéresse à l'Expo-Express

— page 2

■ Montréal supporte déjà les \$200 millions, répond Garneau

■ Aucun pompier au Parc olympique à moins d'accord avec le syndicat

— page 3

■ La colère des producteurs de lait: un éditorial de Claude Ryan

■ Les leçons d'une épidémie: un commentaire de J.-C. Leclerc

■ L'échec des gens de l'air: un commentaire de Michel Roy

— page 4

Liban: confrontation syro-palestinienne imminente

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — La pénétration syrienne au Liban se poursuit inexorablement et la confrontation directe avec la Résistance palestinienne paraît hier soir imminente.

La mobilisation générale est menée fébrilement de la part des diverses organisations réunies dans le front islamopalestinien et, de source arabe, on signale que les bureaux de la Résistance palestinienne dans les pays arabes ont commencé à recruter des volontaires.

Vendredi après-midi, de longs convois de land-rovers équipés de canons sans re-

cul et de mitrailleuses lourdes, et escortés par des blindés des forces musulmanes et de l'"Armée du Liban arabe", ont sillonné les rues de Beyrouth dans le secteur sous leur contrôle.

Des miliciens armés jusqu'aux dents, représentant pratiquement toutes les organisations (nassériens, communistes, progressistes), étaient montés en grappes compactes sur ces véhicules.

Un appareil de chasse a surgi soudain dans le ciel de Beyrouth et a survolé la capitale en rasant les toits. Il s'agissait, apprend-on de source aéronautique, d'un

avion du type "Hawker Hunter" de l'aviation libanaise, parti de la base de Rayyak (centre-liban), qui est maintenant sous contrôle syrien. Le mono-réacteur a également survolé le secteur de la capitale sous contrôle des chrétiens, avant de disparaître vers l'Est, suivi par les mitrailleuses progressistes, dont les servants ont immédiatement pointé les affûts vers le ciel.

Pendant ce temps, la radio contrôlée par l'opposition annonçait la formation d'un "commandement unifié" groupant toutes les organisations palestiniennes,

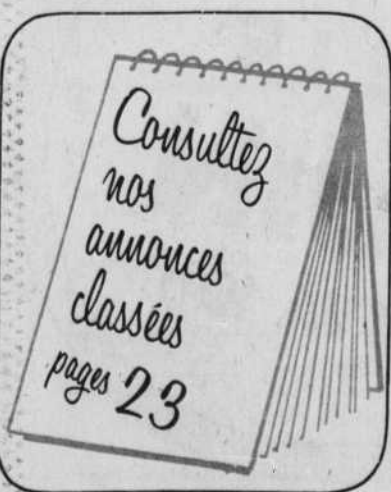
les partis progressistes libanais et l'"armée du Liban arabe", (A.L.A.), "afin de protéger la révolution palestinienne, le mouvement national et le peuple libanais". Ce "commandement unifié", a précisé la radio, groupe en outre les organisations palestiniennes Fatah, Front populaire de libération de la Palestine du Dr. Georges Habache, Front démocratique de libération de la Palestine de M. Nayef Hawatneh, FPLP-commandement général du capitaine Ahmed Gibril, et le groupuscule pro-irakien "Front de libération arabe" (FLA).

C'est la première fois depuis le début de la guerre civile libanaise que fusionnent les différents commandements musulmans libanais et palestiniens.

Les unités régulières de l'armée syrienne se dirigeaient toujours vers la région de Tarchiche (Centre-Liban), un des fronts dans la montagne libanaise, qui donne accès au pays chrétien, ainsi que vers Machgara (sud du Liban).

Les Syriens cherchent, d'après le déploiement de leurs forces, à gagner la mer, notamment la ville portuaire de

Voir page 6: Liban



Châteauguay convoite l'Expo-Express

par Gilles St-Jean

La décision de la ville de Montréal de vendre l'Expo-Express a pris par surprise un groupe d'hommes d'affaires de Montréal et Châteauguay qui prévoyait en faire l'achat.

Le groupe, encore en formation, désire établir une liaison ferroviaire entre ces deux villes.

Les hommes d'affaires disent que les propositions qu'ils feront à la Ville sont "plus avantageuses" pour elle et les populations éventuellement desservies par leur réseau, que celles déjà déposées par des concurrents.

Le député fédéral de Laprairie, M. Ian Watson, souligne que les hommes d'affaires ont proposé un projet qui, dit-il, mérite un examen sérieux: il s'agit, après entente avec les deux grandes sociétés ferroviaires du Canada, d'utiliser les voies ferrées à partir de Saint-Isidore Station, près de Châteauguay, d'emprunter ensuite le pont du Canadien Pacifique, près du pont du Mercier, pour rejoindre la ligne du Canadien National, à Ville LaSalle et de là se rendre à la gare centrale.

A ces fins, l'Expo-Express serait adapté à l'utilisation à l'année longue. Équipé de trolleys, il serait mis en

service sur une ligne électrifiée spécialement à son usage. La société Hawker-Siddeley, qui a construit l'Expo-Express, en 1966, serait techniquement en mesure de réaliser l'adaptation des 48 voitures du système.

M. Watson est entré en contact avec les hauts fonctionnaires de la ville de Montréal, leur a exposé le problème, leur demandant de considérer l'offre d'achat du groupe. Le député souhaite que la Ville réponde favorablement aux offres, et que les gouvernements fédéral et provincial interviennent dans le dossier, par la promesse de subventions.

Une intervention provinciale dans ce dossier est cependant peu probable, des études étant actuellement en cours dans le but d'établir un plan d'ensemble de transport en commun pour la région de Montréal. Le plan provincial ne sera prêt qu'à l'automne, et le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a déjà déclaré qu'aucune décision ne sera prise avant l'adoption du plan.

M. Watson a toutefois prévu qu'une rencontre entre M. Mailloux et des porte-parole du groupe d'hommes d'affaires aurait lieu lundi.

Québec débloque des crédits pour la rive-sud

La pénurie d'eau potable dont viennent d'être frappées Longueuil et quelques autres municipalités de la rive-sud semble avoir eu des effets bénéfiques malgré tout: des crédits viennent d'être débloqués pour la construction de la nouvelle usine de filtration, et le ministre des Affaires municipales a annoncé l'octroi d'une subvention de l'ordre de \$32.6 millions.

Il y a déjà quelques années, des études furent entreprises pour régler le problème d'alimentation en eau potable dont souffrent plusieurs municipalités qui dépendent toutes pour leur alimentation de l'usine de filtration de Longueuil qui suffit à peine à la tâche. Un projet complet prévoyant la construction d'une nouvelle usine et d'un nouveau réseau de distribution avait été préparé, mais sa mise en oeuvre tardait.

La subvention annoncée par le ministre, M. Victor Goldbloom, sera versée en dix versements annuels selon des proportions variant en fonction des travaux réalisés. Elle sera versée aux municipalités de Longueuil, Boucherville, Saint-Hubert, Saint-Bruno, Saint-Lambert et Brossard. Les nouvelles installations desserviront également les municipalités de Notre-Dame, Lemoyne et Greenfield Park.

Quant aux réparations à l'actuelle usine de filtration de Longueuil rendues nécessaires par une explosion survenue il y a une semaine, elles sont terminées depuis hier soir, de telle sorte que la situation est redevenue presque normale dans les villes affectées par la pénurie d'eau. Toutefois les restrictions imposées relativement au lavage des voitures, à l'arrosage des pelouses et au remplissage des piscines sont maintenues jusqu'au début de la semaine prochaine.

Toutefois les lave-autos ont été autorisés à reprendre leurs activités commerciales. Par ailleurs les résultats définitifs des

analyses effectuées par le Service de protection de l'environnement à divers endroits du réseau d'aqueduc ont confirmé l'absence totale de contamination.

Ce retour à la normale permet par ailleurs la réouverture des écoles de la Régionale de Chambly fermées à cause de la pénurie d'eau. Les écoles sont donc ouvertes et le système de transport scolaire a été rétabli.

Sur la rive nord, dans la région de Terrebonne, où la situation est dans une certaine mesure dramatique, le gouvernement a soumis une série de mesures aux autorités municipales. A Terrebonne on devra tripler la capacité de production de l'usine de filtration, installer des pompes supplémentaires dès cet été, et pour tout le territoire de Lachenaie, Mascouche, Terrebonne et Saint-Louis-de-Terrebonne édicter des règlements sévères pour économiser l'eau potable.

La Cour suprême délibère

Ottawa a-t-il outrepassé ses pouvoirs ?

OTTAWA (d'après CP) — La loi fédérale contre l'inflation est-elle constitutionnellement valide? Au terme d'une audience qui a duré quatre jours et demie, la Cour suprême du Canada a pris la question en délibéré hier, et se prononcera probablement avant la fin du mois. Certains spécialistes de la chose juridique voient dans cette affaire la cause constitutionnelle la plus importante qu'ait connue le pays depuis un demi-siècle.

Autre fait également remarquable, c'est le gouvernement fédéral lui-même, par l'entremise du ministre de la Justice, M. Ron Basford, qui a confié la question à

l'examen de la Cour suprême. Non de libre propos, cependant: des enseignants de la ville de Renfrew, en Ontario, avaient résolu de contester, devant des tribunaux de moindre juridiction, l'accord fédéral-provincial qui plaçait les traitements des fonctionnaires ontariens sous la surveillance de la Commission fédérale anti-inflation. La cause aurait sans doute peu à peu gravi les échelons de la hiérarchie jusqu'à la Cour suprême du Canada, mais M. Basford a estimé qu'il valait mieux procéder plus rapidement.

La question fondamentale sur laquelle la plupart des plaideurs entendus ont

orienté leur argumentation est de savoir si l'état d'inflation de l'économie nationale constituait l'automne dernier, à l'époque de l'adoption de la législation en cause, la situation d'urgence sous l'empire de laquelle le gouvernement fédéral pouvait s'autoriser à passer outre à la juridiction provinciale.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, en effet, n'autorise le fédéral à procéder ainsi que dans des circonstances extrêmement restreintes, où il lui faut impérieusement veiller au bon ordre et à la bonne marche de l'administration.

Le procureur fédéral s'est abstenu d'ac-

coler le mot "urgence" à sa définition des mesures de contrôle, mais il n'en a pas moins affirmé que l'inflation avait atteint les proportions d'un grave malaise national. Ses principaux antagonistes ont de leur côté fait valoir qu'il était démesuré de voir l'inflation comme une situation d'urgence. "La population canadienne serait fort étonnée d'apprendre aujourd'hui qu'elle vivait, depuis un an et demi, en état de danger imminent," a déclaré notamment l'avocat Ian Scott, qui représentait les syndicats des enseignants ontariens.

Il n'en demeure pas moins que la décision de la Cour suprême, quel qu'en puisse être le sens, définira avec plus d'acuité la puissance respective des deux niveaux gouvernementaux, dans un domaine qui revêt de plus en plus d'importance. Mais s'il advenait qu'elle donne raison aux contestataires, non seulement l'appareil anti-inflation se trouverait-il entièrement bouleversé; le gouvernement Trudeau se trouverait également placé dans un embarras incommensurable.

Le secteur public

Vingt fois sur le métier...

par Lise Bissonnette

QUEBEC — Les négociateurs du secteur public détiennent sûrement le secret de la patience infinie car leurs pourparlers ressemblent maintenant à un véritable recommencement. La hache de guerre de la grève générale étant remise pour l'instant, on siège sans trop de fébrilité à toutes les tables, et on se paie même le luxe de revoir une à une les clauses secondaires oubliées depuis quelque temps au profit des grands dossiers.

Contrairement à ce que les porte-parole syndicaux préoyaient au début de la semaine, la table centrale où se discutera la question salariale pour l'ensemble des membres du Front commun n'a pas repris ses travaux formels, suspendus depuis avril. Tout le travail de déblayage, assuré par de nombreuses réunions de comités techniques, est cependant presque terminé.

Les parties craignent surtout de divertir trop tôt des énergies vers ce dossier, alors

René Lévesque à la baie James

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, se rendra en visite à la baie James.

Le secrétariat du parti a annoncé hier que le leader indépendantiste effectuera une tournée des installations les 15 et 16 juin en compagnie des représentants de la presse écrite et parlée.

C'est la première fois que le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale se rend aux chantiers de la baie James depuis le lancement du projet par le gouvernement libéral.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, fut le premier homme politique important à faire la tournée de la baie James. C'était, il y a trois ans, le 14 juillet, à l'occasion de son anniversaire de naissance. L'an dernier, ce fut au tour du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau à satisfaire sa curiosité.

Le programme mis au point par l'organisation du Parti québécois prévoit que M. Lévesque visitera le chantier de la rivière La Grande, prendra le repas avec les travailleurs du chantier et présidera une assemblée publique.

que les diverses tables de l'enseignement et des affaires sociales cherchent encore des solutions à la quasi totalité des clauses normatives.

Selon le coordonnateur gouvernemental des négociations, M. Richard Drouin, chaque partie travaille de son côté sur les hypothèses salariales, qui n'ont guère bougé depuis le dépôt des offres initiales.

Dans cette atmosphère de répit, la table sectorielle des affaires sociales fonctionne régulièrement, en comité restreint, depuis trois jours et continuera à le faire en fin de semaine. Les plus longues discussions ont eu lieu autour des conditions de travail dans les centres de services sociaux, tandis que des sous-tables faisaient des progrès sur des dossiers très précis, tel celui des régimes de prévoyance collective.

Mais on ne touche pas aux dossiers brûlants et majeurs de la mobilité du personnel et des libertés syndicales. Il est même devenu coutume, chez les stratèges patronaux de répéter que ces très durs litiges "ne se régleront qu'au cours des dernières nuits".

Ces "dernières nuits" précèdent souvent les aubes de grève et on n'en prévoit pas l'imminence. Le comité de stratégie du front commun a fait savoir hier qu'il avait ratifié la position de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) qui a éliminé la date du 7 juin pour le déclenchement possible d'une grève générale illimitée dans le secteur hospitalier.

La FAS, qui avec ses 60,000 membres est le plus important groupe du cartel intersyndical CSN-FTQ-CEQ qui affronte le gouvernement dans ce secteur, a décidé mardi de tenter d'abord de rallier les membres des syndicats qui ont rejeté ou voté faiblement la grève générale lors du scrutin du 27 mai. On se souvient que 62,6% des votants avaient donné leur accord à cette action, mais qu'une règle édictée par la FAS exigeait 66,6% des voix pour que le mandat devienne effectif.

"La grève générale sera déclenchée au moment jugé opportun par les négociateurs au dossier," a indiqué le comité de stratégie qui ne veut évidemment pas en écarter la possibilité.

On croit désormais que la menace de grève pourrait réapparaître vers la mi-juin et peut-être même vers la fin du mois, le temps de refaire un nouveau bilan de ce que sera alors l'état des négociations.

Si la trêve favorise la tenue plus sereine

des pourparlers, elle crée cependant une situation difficile pour les établissements de santé, faisait remarquer hier Richard Drouin. Le personnel est en effet au complet, mais les institutions hésitent à reprendre les admissions de malades au rythme normal.

Le gouvernement a cependant procédé à ces relevés à travers la province, confiait ce dernier au DEVOIR, et la situation serait légèrement moins alarmante depuis quelques jours. Les taux d'occupation des lits auraient augmenté sensiblement en certains endroits, notamment à l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est passé en une semaine d'un taux de 53 à 74%.

Sur le front de l'enseignement, on ne saurait déceler de mouvements stratégiques majeurs. La table des enseignants de l'élémentaire-secondaire semble marquer le pas, chaque partie remettant à son vis-à-vis des propositions réaménagées mais à peu près identiques aux précédentes. Le gouvernement a déposé un document consolidé où la CEQ n'a trouvé "rien de neuf" et le gouvernement accuse même la Centrale de reculer "sur des points mineurs".

La partie patronale prépare une nouvelle version de sa proposition sur la tâche d'enseignement, a indiqué M. Drouin, mais il ne s'agit pas à proprement parler d'une nouvelle offre.

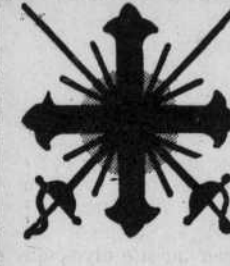
Les tables habituellement oubliées prennent un peu plus du devant de la scène. La plus "malade", pour reprendre le terme d'un négociateur, est celle des employés de soutien des commissions scolaires, un cartel CSN-FTQ représentant 15,000 personnes.

Selon plusieurs sources, tant patronales que syndicales, c'est ici la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) qui crée des problèmes. Elle défendrait avec tant de vigueur des droits de gérance locale que les pourparlers achoppent sur les clauses les plus secondaires. En exemple: elle se refuse à retenir parfois des cotisations syndicales spéciales à la source.

Les choses ont véritablement tourné au vinaigre cette semaine dans cette négociation devenue plus tripartite que bipartite, au point où les commissaires aux différends s'en sont mêlés et ont, dit-on, légèrement chapitré les représentants des commissions scolaires, partenaires difficile du gouvernement depuis le début des négociations.

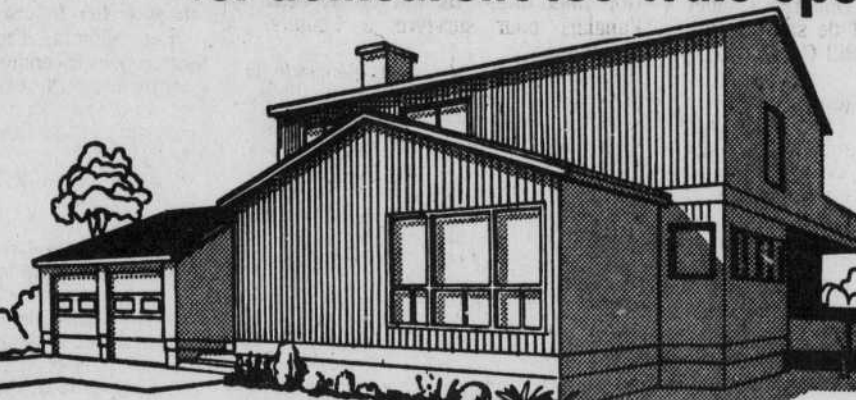
La table des professionnels non-enseignants affiliés à la CEQ (1,500 membres) a siégé dans la nuit de jeudi et vendredi et même paraphé quelques chapitres de la future convention.

Enfin dans la région de Québec quelque 3,500 membres du Syndicat des professionnels du gouvernement, qui négocient hors le Front commun, ont procédé hier matin à un nouveau débrayage d'une demi-journée, paralysant ainsi une bonne partie des services gouvernementaux par leurs lignes de piquetage. Ils protestent toujours contre la lenteur des négociations, qui abordent maintenant un quatorzième mois.



Les Jardins du Haut Richelieu Inc.

Ici demeurent les vrais sportifs




Vous trouverez ici un développement unique conçu pour encourager une vie saine... au grand air.

Il est construit autour d'un terrain de golf privé. Vous n'avez qu'à sortir de votre jardin et vous êtes en plein sur le parcours. Tout près est situé un centre récréatif privé avec piscine et tennis intérieur. Durant l'hiver, le ski de fond est excellent. Toute l'année, l'air pur et les grands espaces verts vous font profiter d'une relaxante vie à la campagne et ce, à seulement 20 minutes du centre-ville, de Montréal.

Les maisons d'une architecture innovatrice, varient entre \$30,000 et \$49,908. Toutes les maisons ont une entrée de voiture asphaltée, un terrain complètement paysagé, du tapis ou de la marqueterie et plusieurs autres caractéristiques.

MAISONS DE VILLE JARDINS:
100% d'intimité face à de magnifiques parcs aménagés. Jardin privé.
\$30,000
avec \$2,800 d'acompte.

VILLA DE MAÎTRE ALBATROS:
D'une architecture de prestige, en bordure immédiate des verts.
À partir de \$89,900.

Bureau d'information ouvert tous les jours, samedi et dimanche compris, de 11 heures à 21 heures.
Tél.: 866-8268 ou 866-9124

MAISONS DE GRAND STANDING "AIGLE" ET "AS":
En bordure de golf. Lot jusqu'à 13,000 p.c.
\$41,428
avec \$4,000 d'acompte.



DIRECTIONS: EN PARTANT DU CENTRE VILLE, PRENEZ LE PONT CHAMPLAIN, REJOIGNEZ L'AUTOROUTE DES CANIONS DE L'EST DIRECTION SHERBROOKE. PRENEZ LA SORTIE 8 LA ROUTE 35 DIRECTION ST-JEAN PENDANT 3 MILES ENVIRON ET À DROITE LA DIRECTION ST-LUC. LA PRAIRIE, TRAVERSEZ ST-LUC À LA SORTIE DU VILLAGE. NOS PANNEAUX VOUS INDICHERONT LE CHEMIN DU GOLF ET DES MAISONS MODÈLES. BUREAU D'INFORMATION OUVERT TOUTS LES JOURS, SAMEDI ET DIMANCHE COMPRIS DE 11 HEURES À 21 HEURES. Tél.: 866-0268.

SERVICE DE LIQUIDATION

• Biens personnels
• Successions
• Mobiliers

Si vous pensez liquider vos biens, appelez-nous pour:

- Estimation professionnelle
- Les clients toujours satisfaits
- Commission minime

Nous vous offrons un service qui se spécialise dans les ventes privées de biens personnels et de mobiliers, sur les lieux mêmes.

Pour renseignements, appeler

YVETTE STEPHENS
Tél.: 861-8736 — 733-2471

1^{er} PRIX \$500,000

Super Loto

TIRAGE LE 18 JUIN

RÉSEAU TVA 10h.

Montréal "supporte" déjà les \$200 millions, répond Garneau



Raymond Garneau

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le ministre des Finances du Québec se demande bien pourquoi la ville de Montréal fait tout un plat avec la part de \$200 millions du déficit olympique qu'elle doit assumer.

Et pourquoi? Tout simplement parce qu'elle les "supporte" déjà, ces fameux \$200 millions, selon l'expression utilisée hier par M. Raymond Garneau, à l'Assemblée nationale.

C'est ce que le ministre a répondu au chef du PNP, M. Jérôme Choquette, qui l'interrogeait sur l'entrevue que le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, accordait hier au DEVOIR.

Il en ressort qu'aux yeux de Montréal, les \$200 millions sont toujours entre ciel et terre, l'administration municipale refusant d'en prendre charge volontairement. Et selon M. Lamarre, la minute de vérité ne viendra qu'après les Jeux de juillet.

Il n'en est rien, répond M. Garneau. "Les \$200 millions sont déjà supportés par la ville de Montréal... C'est pourquoi je trouve un peu difficile à saisir certains propos des gens de la ville de Montréal qui disent qu'ils vont décider plus tard s'ils doivent assumer ces \$200 millions, parce qu'ils les assument présentement. Ce n'est pas mon intention d'aller les prendre à leur place. Nous avons pris \$800 millions, je crois que c'est suffisant."

Le ministre rappelle que Montréal assumait \$438 millions au moment de la prise en charge par la Régie des installations olympiques, en novembre dernier. Depuis lors, la RIO a remboursé par anticipation diverses sommes, dont \$50 millions hier encore. Il reste \$38 millions pour compléter la partie du remboursement par anticipation, ce qui signifie que la ville de Montréal aura \$200 millions à assumer seule, \$200 millions qu'elle assume déjà.

Quant à l'entrevue avec le maire et le comité exécutif, M. Garneau souligne que personne ne l'a appelé pour solliciter un entretien officiel à ce sujet. "Je surveille ma liste d'appels tous les jours et je n'ai pas eu de communication, jusqu'à ce jour, de la part de M. Drapeau et de M.

Niding. Ce qu'on m'a dit, c'est qu'ils étaient à préparer un dossier; sans doute que leur dossier n'est pas complet. C'est sans doute la raison pour laquelle ils n'ont pas communiqué avec moi."

Mais la ville a besoin de bons arguments pour faire changer Québec d'idée. "Les autorités de la ville de Montréal connaissent très bien ma position là-dessus et je pense qu'elles savent que, pour me faire changer d'idée, elles auront besoin d'avoir de bons arguments."

Il manquait plus de 40 députés hier à l'Assemblée nationale. En effet, le vote quotidien a révélé la présence de 66 parlementaires, à quoi il faut ajouter le président. Il en manquait donc 43, ou plus du tiers.

Hors de la Chambre, M. Garneau rap-

pelle que la ville de Montréal sera la première bénéficiaire des installations d'un milliard construites à l'occasion des Jeux. Il estime qu'il n'est que normal que les Montréalais assument une partie du coût, qui ne doit pas être défrayé par l'ensemble des contribuables québécois.

Bien plus, les centres sportifs qui reçoivent directement de Montréal totalisent près de \$150 millions. C'est donc dire qu'il ne lui en coûte en fait que \$50 millions pour en devenir propriétaire et en retirer les bénéfices, sans compter ceux qu'elle tirera du stade olympique et du vélodrome.

"C'est bon marché; Si la ville ne se lance pas dans d'autres projets, elle n'aura pas de difficulté à assumer cette dette", conclut le ministre des Finances.

Aucun pompier au parc olympique à moins d'accord avec le syndicat

par Bernard Morrier

"Qu'on désire la présence de 12, 40 ou 100 pompiers au parc olympique pour la durée des Jeux, nous maintiendrons notre position: il n'y aura aucun pompier à cet endroit, tant et aussi longtemps qu'une entente n'aura pas été négociée sur les conditions de travail et de sécurité de nos membres", a répété hier le vice-président de l'Association des pompiers de

Montréal, M. Yvon Bernard.

Celui-ci était invité à commenter les précisions apportées par le directeur de la Régie des installations olympiques, M. Roger Trudeau, jeudi, à l'effet que non plus 40 pompiers seraient postés au vélodrome mais que 12 suffiraient. "J'avais fait un relevé sommaire mercredi, a-t-il dit, lorsque j'ai annoncé que 40 pompiers et un camion-citerne seraient au vélodrome durant les épreuves de cyclisme

et de judo. Ce que j'ai voulu plutôt dire, c'est qu'il y aurait en moyenne 40 pompiers disponibles si un incendie éclatait. Evidemment, il n'y aurait pas 40 hommes en place tout le temps."

Au début, on avait également prévu que 110 pompiers seraient affectés au parc olympique mais ce chiffre a été ramené à 82 hommes, lesquels seront répartis au vélodrome, au stade et aux piscines.

On sait que des mesures de sécurité particulières ont été décrétées cette semaine, après que le Conseil canadien de la recherche eut annoncé que le toit du vélodrome, constitué de matières acryliques et de polyéthylène, comportait un risque d'inflammabilité deux fois plus élevé qu'une structure en bois, pourtant interdite par le code de la construction.

M. Bernard, reprenant en cela les propos du président Jean L'Abbé, a soutenu que l'entente à conclure avec le service des incendies devrait principalement porter sur les conditions de travail, la sécurité autant des pompiers que du public et sur les bénéfices sociaux, tels les assurances et le fonds de pension. "D'ailleurs, a-t-il conclu, l'article 2.05 de la convention collective signée entre les pompiers et la ville de Montréal prévoit que les conditions de travail et les salaires de toute nouvelle fonction doivent faire l'objet d'une entente avant d'être mises en vigueur. Et les postes qu'on veut nous assigner au site olympique sont pour nous de nouvelles fonctions."

Par ailleurs, l'assistant-directeur du service des incendies, M. Réginald Campeau, a fait part que plus de 500 pompiers ont offert leurs services pour aller travailler en temps supplémentaire durant les Jeux olympiques. "Je ne vois donc pas de raison pour signer une entente spéciale", a-t-il commenté.

Les autorités syndicales reconnaissent ce chiffre comme véridique mais font remarquer que ces pompiers n'iront pas sur les lieux sans qu'on leur assure la protection nécessaire, tant dans les conditions de travail et la sécurité sociale.

Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, le ministre du Travail, M. Gérard Harvey, a refusé de répondre à deux questions du député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, concernant les tests d'inflammabilité des lanternes du vélodrome et la pose de ces derniers, bien qu'aucun permis n'eût été émis par le ministère du Travail.

Pour justifier son refus de répondre, M. Harvey s'en est remis à la conférence de cette semaine du directeur général de la RIO, où, selon lui, tous les détails techniques intéressant le député ont été donnés. "En ce qui concerne ma responsabilité comme ministre du Travail, a-t-il dit, je déclare que je suis satisfait de l'engagement qu'a pris la RIO pour les mesures permanentes, conformes à la loi sur la sécurité dans les édifices publics. Pour ce qui est des mesures spéciales, l'équipement additionnel et le plan présenté par le Service des incendies de la ville de Montréal pour le vélodrome répondent adéquatement aux exigences de cette même loi. Je suis donc satisfait des prises de position et des décisions prises par les organismes impliqués."

Toujours interrogé par M. Léger, le ministre du Travail a dit être au courant de l'objection formulée par l'Association des pompiers de Montréal, quant à la présence de pompiers au Vélodrome, mais il n'a pas élaboré davantage.

M. Harvey a ensuite reconnu qu'il avait fallu près d'un an et demi au ministère du

Le golfeur cède la place au botaniste

Le golf municipal de Montréal fermera ses portes dès cet été pour devenir partie intégrante du Jardin botanique. Les golfeurs montréalais devront attendre l'été prochain avant de retrouver un nouveau parcours de dix-huit trous dont les travaux d'aménagement doivent commencer ce mois-ci en principe dans le quartier Rivière-des-Prairies.

C'est un parcours de 36 trous que les autorités municipales ont prévu aménager à Rivière-des-Prairies, mais pour l'instant on s'en tiendra à 18 trous. Cette semaine, le conseil municipal doit autoriser des crédits de l'ordre de \$900.000. Cela étant fait les travaux pourront alors commencer.

Le projet d'aménagement d'un nouveau golf municipal à Rivière-des-Prairies a été conçu il y a déjà plusieurs années. Toutefois, il a fallu attendre que l'actuel golf de la rue Sherbrooke ferme pour qu'on procède à la réalisation du nouveau parcours. Déjà on prévoit que les \$900.000 qui sont demandés ne seront pas suffisants pour l'aménagement du parcours de 36 trous, et à l'automne une nouvelle demande de crédits sera probablement soumise au conseil.

L'actuel golf de la rue Sherbrooke comptait deux parcours de 18 trous, mais la décision de construire le Village olympique sur une partie du parc Viau a amené la disparition de l'un de ces deux parcours.

Si la décision des autorités municipales de fermer définitivement le golf de la rue Sherbrooke va attrister les golfeurs, elle réjouira par contre plus les botanistes, les écologistes et les autres amateurs de la nature puisqu'il sera annexé au Jardin Botanique. On en profitera notamment pour augmenter les collections d'arbres de ce parc. On prévoit en outre que dès l'hiver prochain il sera accessible aux raquetteurs et aux fondeurs, tout comme le golf de Rivière-des-Prairies.

A Lachine aussi, les golfeurs sont menacés de perdre le parcours du golf Grovehill. Celui-ci risque d'être transformé en projet domiciliaire ou commercial, à moins que la municipalité de Lachine s'en porte acquiescent. Un projet en ce sens a été adopté par le conseil municipal, nécessitant un investissement de \$5 millions. Toutefois plus de 900 contribuables ont obtenu la tenue d'un référendum sur le projet d'achat.

En Acadie

La psychiatrie ne parle pas français

par Gérald LeBlanc

Les malades mentaux n'ont pas le droit d'être francophones au Nouveau-Brunswick, car les deux hôpitaux psychiatriques de la province dispensent leur service exclusivement en anglais.

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, représentée par son président et son secrétaire, MM. Donatien Gaudet et Denis Lauzier, vient de saisir le ministre de la Santé, M. Bill Cockburn, de cette anomalie.

Le ministre s'est dit surpris de cette situation mais a promis une réponse d'ici quinze jours, selon M. Lauzier, qui nous a fourni, hier, les détails de cette affaire, lors d'une entrevue téléphonique.

Dès 1945, le rapport Baxter recommandait la création d'une institution psychiatrique francophone dans le nord de la province après avoir constaté l'injustice faite aux 350 patients francophones de l'hôpital unilingue anglais de Saint-Jean.

Le ministère de la Santé croyait avoir réglé le problème avec l'ouverture de l'hôpital de Campbellton, classée francophone dans le livre de M. Cockburn.

MM. Gaudet et Lauzier ont cependant souligné que cette classification nominale n'avait rien changé puisque tous les postes de direction sont occupés par des anglophones à Campbellton. De plus, il n'y a qu'un psychiatre bilingue sur cinq et les deux omnipraticiens en poste sont des unilingues anglais. Tous les directeurs d'unité sont unilingues anglais et les dossiers médicaux sont rédigés uniquement

en anglais. M. Lauzier indique finalement que les films projetés aux patients ainsi que le journal interne de l'institution sont également en langue anglaise.

Et pourtant 80% des quelque 445 patients sont des francophones. Le ministre se défend en précisant que plus de 225 patients francophones sont bilingues mais M. Lauzier trouve cette argumentation aberrante. "Ils ont dû apprendre l'anglais pour survivre à l'hôpital", ajoute-t-il.

La Société des Acadiens demande la création d'un bureau de direction francophone afin de s'assurer que les changements ne soient pas à reprendre dans une dizaine d'années.

La Société suggère également une affiliation avec une université du Québec dispensant les cours de médecine psychiatrique puisque la seule université francophone du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton, n'offre pas cette spécialité.

au gré du temps

Reconnaissance

M. Soljenitsyne, le rescapé du goulag, n'a pas trouvé aux États-Unis le paradis qu'il convoite.

Après un an de séjour, il a pu observer les fautes du capitalisme américain à son meilleur, non pas au niveau des possédants mais à l'échelle de la petite bourgeoisie.

Ainsi, il a dénoncé la presse: elle s'occupe trop des commérages; les syndicats: ils troublent la vie des gens; les pacifistes: ils ne défendent pas ce en quoi ils croient; les jeunes: ils perdent leur temps; les Américains en général: ils donnent trop d'attention à leur confort matériel.

Il est heureux que Ronald Reagan ne soit pas président des États-Unis. Il ne ferait pas de doute que l'auteur de "Aout Quatorze" serait en instance d'extradition.

Le plus curieux de l'histoire, c'est que Soljenitsyne a fait cette charge à titre de récipiendaire de l'amitié américaine. "Qui aime bien châtie bien", bien sûr! Tout de même...

Albert BRIE

La Croix-Rouge a besoin de sang

La Croix-Rouge a grand besoin de fractions sanguines et invite les donneurs de sang disponibles à faire un spécial et à se rendre donner du sang lundi matin, 7 juin 1976, au centre permanent de la Croix-Rouge situé au 2180 ouest, boulevard Dorchester.

Le sang ne peut être fractionné qu'à l'état frais et, à cause de la durée de la procédure en laboratoire, il est important de commencer le plus tôt possible dans la journée.

Le centre Dorchester ouvre à 8 h 30.

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

COURS D'ÉTÉ 1976

SESSION "B" — COURS DU SOIR — début: 14 juin	
ANTHROPOLOGIE 901	PHILOSOPHIE 201
ÉCONOMIQUE 921	PHILOSOPHIE 401
FRANÇAIS 102	PSYCHOLOGIE 904
FRANÇAIS 402	SOCIOLOGIE 973

SESSION "C" — COURS DU JOUR — début: 21 juin	
ART 935	MATHÉMATIQUES 103
BIOLOGIE 301	MATHÉMATIQUES 111
FRANÇAIS 202	MATHÉMATIQUES 203
FRANÇAIS 902	MATHÉMATIQUES 307

Renseignements, prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3

Tél.: 381-4293

week-end

SAMEDI

A 13 h, au cégep Saint-Laurent, débutent les manifestations organisées dans le cadre du projet "Ouverture Tiers-Monde" par le comité "Voyages pour handicapés".

A 13 h au parc Jeanne-Mance, départ de quatre formations de cyclistes pour quatre coins de la ville, dans le cadre de la Journée mondiale de l'Environnement.

A 14 h, à l'Auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières, se tient l'assemblée générale annuelle des comptables généraux agréés du Québec.

DIMANCHE

Au camp Marcel de Sainte-Beatrix, dans le comté de Joliette, se tient une journée champêtre au titre d'amicales des Frères de Saint-Gabriel.

A 10 h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal, une messe sera célébrée à l'occasion du 10ème anniversaire de l'Association des parents catholiques du Québec. Un banquet suivra à l'hôtel Windsor.

Au centre commercial de la Place Vertu à 10 h, le "Alouette Cat Club" inaugure la première exposition féline de bienfaisance sur l'île de Montréal.

Ma fierté c'est Tricofil



et c'est aussi la vôtre

Objectif: \$400.000.00 de dons pour le 15 juillet.

Adressez vos dons à

Campagne-Tricofil

C.P. 501 St-Jérôme.

"Les souscriptions nécessaires pour compléter l'achat de l'usine peuvent aussi être versées dans les Caisses Populaires, Caisses d'Economie et les Banques à Chartre."



éditorial

La colère des producteurs de lait

La manière sauvage dont une très petite partie des quelque 5.000 producteurs de lait qui s'étaient donné rendez-vous au Parlement fédéral ont accueilli jeudi le ministre de l'Agriculture et ses collègues du cabinet venus les rencontrer, a dû faire la honte de la grande majorité des cultivateurs présents au sein de la délégation organisée par la Fédération des Producteurs du lait du Québec et l'Union des Producteurs agricoles.

Ne serait-ce que par l'image d'irresponsabilité qu'ils projettent, les actes par lesquels on lance des livres de beurre ou des sacs de poudre à la figure d'un homme politique sont indignes d'une société civilisée. De ce triste épisode, on retire en vérité un seul sujet de satisfaction toute relative: il est quand même remarquable, étant donné l'état d'esprit de certains participants à la rencontre, que l'on ait dû enregistrer somme toute des résultats plus désagréables que vraiment sérieux.

Ces gestes isolés au sein d'une délégation nombreuse dont des dirigeants avaient pris pourtant de nombreuses mesures de précaution ne sont toutefois qu'un aspect secondaire de l'impressionnante manifestation qui a réuni jeudi sur la colline parlementaire quelque 5.000 producteurs de lait du Québec. Si le gouvernement fédéral veut comprendre ce qui s'est passé, il fera bien d'oublier les écarts déplorables de quelques vulgaires trouble-fête pour s'intéresser à l'essentiel des revendications des producteurs de lait. Celles-ci ont leur source dans des politiques erratiques dont il serait injuste de faire payer le prix à ceux-là mêmes qu'elles devaient aider.

La colère des producteurs de lait remonte à la déclaration dans laquelle, le 13 avril dernier, le ministre Eugene Whelan faisait part aux Communes de la nouvelle politique laitière du gouvernement fédéral pour l'année 1976-77. Il y eut l'an dernier un excédent de production laitière au Canada et l'on assiste actuellement à une sérieuse contraction des marchés internationaux de lait en poudre. On s'attendait en conséquence à des mesures visant à ramener la production canadienne à un niveau acceptable. Mais les mesures annoncées par M. Whelan allaient au-delà des attentes des plus pessimistes.

M. Whelan a d'abord décidé de réduire la production totale. De quelque 11 milliards de livres qu'elle fut en 1975-76, il veut la ramener en 1976-77 à 9,5 milliards de livres pour l'ensemble du Canada. Le Québec, à lui seul, fournit environ la moitié de la production de lait de transformation au Canada. Il est ainsi la province la plus touchée par cette diminution. Pour mesurer la perte financière des producteurs de lait, il fallait toutefois connaître aussi

la politique de M. Whelan en matière de subsides aux producteurs. Quand M. Whelan prit la parole aux Communes à ce sujet le 13 avril, tout commençait bien. En plus de porter le prix de soutien à \$11.45 les 100 livres, le ministre de l'Agriculture déclarait en effet, au début de son discours, qu'Ottawa, en vue de "minimiser le plus possible l'augmentation du prix des produits laitiers, dans l'intérêt du producteur comme du consommateur", avait décidé de maintenir à \$2.66 les 100 livres la subvention directe accordée aux producteurs de lait. Plus loin, M. Whelan laissait cependant tomber une précision apparemment anodine, mais qui changeait tout: le taux des retenues à l'exportation prélevées sur les livraisons faites par les producteurs dans les limites du contingent de mise en marché, était porté de 0.60 la livre à \$1.35 la livre, soit une augmentation de plus de 125%.

Les plus sombres craintes des producteurs de lait se réalisaient ainsi. Astreints à réduire leur production, ils se voyaient en outre réduits à toucher un prix net inférieur pour leur lait. Dans le mémoire qu'elle avait préparé à l'intention du gouvernement fédéral, l'Union des Producteurs agricoles a dressé à ce sujet des calculs qui embrassent l'ensemble des producteurs. Pour l'année 1976-77, elle estime qu'à eux seuls, les producteurs de lait québécois encaisseront une chute consolidée de revenu brut de plus de \$101 millions, soit une diminution de 18.2% par rapport à 1975-76.

Qu'il faille enregistrer un excédent de réserves de lait en poudre dans le monde tandis que des millions d'être humains crèvent toujours de faim, c'est hélas une brutale réalité. L'an dernier, le Canada a produit beaucoup plus de lait de transformation qu'il n'a pu en vendre sur des marchés internationaux saturés de lait en poudre. Aussi longtemps que nous ne pourrions trouver des débouchés pour notre production laitière, il serait stupide de la maintenir artificiellement à un niveau trop élevé. A cet égard, les réductions de production envisagées pour 1976-77 paraissent se justifier. Personne, en tout cas, n'a osé soutenir qu'il faudrait produire des quantités de lait que l'on devrait ensuite détruire, faute d'acheteurs.

Mais il y a le principe et la manière de le réaliser. Or, la méthode empruntée par Ottawa est éminemment discutable si on la situe dans le contexte de la politique suivie depuis quelques années. Elle est même de nature à décourager des milliers de producteurs dont le Canada a besoin.

En 1970, on introduisait pour la première fois au Canada un système de contingentement global de la production laitière. Ce sys-

tème devait permettre une croissance ordonnée de la production en accord avec l'évolution des besoins; il devait aussi permettre d'assurer un revenu plus stable aux producteurs.

En 1974, aux prises avec une production déficitaire, le gouvernement décidait de stimuler la production en ouvrant les quotas de production et en augmentant le subside de base et le prix du lait. En 1975, à la suite d'une très légère augmentation de la production, le gouvernement décrétait une nouvelle hausse du prix du lait; il décidait du même coup d'ouvrir de nouveau les quotas s'en remettant aux cultivateurs de limiter eux-mêmes l'augmentation de la production à 5%. On eut au contraire une augmentation de 13%.

L'accroissement excessif de la production de lait de transformation depuis deux ans découle ainsi en droite ligne du relâchement des contingentements institués en 1970. Et les restrictions que l'on veut imposer cette année frappent particulièrement les producteurs québécois (qui bénéficiaient, assure l'UPA, d'un meilleur partage suivant le système de contingentement). Il y a là une double injustice qu'on ne saurait passer sous silence et qui explique largement la colère des producteurs québécois. Ayant lui-même introduit en 1970 le principe d'une production réglementée et d'un revenu relativement stable pour les producteurs, le gouvernement fédéral est mal venu aujourd'hui, après deux années de bonne production au cours desquelles des centaines de producteurs ont amélioré leur capacité productive, de les forcer brutalement à couper leur production et à encaisser des chutes de revenus qui mettront plusieurs d'entre eux au bord de la banqueroute.

Les investissements d'un producteur de lait industriel ne sont pas une petite affaire. Ils sont facilement de l'ordre de \$200,000, \$300,000, \$500,000, voire davantage. Pour faire face aux obligations que créent de tels investissements, le producteur a besoin de progresser d'année en année.

Or, les perspectives que lui ouvre le plan Whelan sont tout simplement ruineuses. Le ministre de l'Agriculture l'invite à subir une chute de revenu importante, alors qu'autour de lui, tout augmente. C'est l'envers du bon sens. Dans une industrie dont le pays a absolument besoin, des milliers de producteurs se voient punir pour avoir produit davantage. On fait d'eux les boucs-émissaires d'une politique à courte vue qui oublie trop vite les principes sains dont elle avait commencé à s'inspirer en 1970.

Claude RYAN

L'ancien et le nouveau

Le parler en langues

par JEAN MARTUCCI

"Charisme" et "charismatique" étaient des mots peu employés chez nous jusqu'à l'avènement des groupes de renouveau spirituel par la prière spontanée. On parle couramment de charismes dans ces groupes pour désigner des dons exceptionnels de l'Esprit. On aurait tort de ne voir dans le mouvement charismatique qu'une recherche du spectaculaire. Ces groupes se caractérisent souvent par une simple prière fervente pouvant durer des heures. Ils suscitent aussi parfois des changements de vie aussi réels que profonds. Certains groupes charismatiques mettent cependant un accent beaucoup trop exclusif sur les "miracles" (un mot qu'il ne faut employer que prudemment et une réalité qui doit être vérifiée avec la plus rigoureuse objectivité) et le "parler en langues". On est alors en droit de se demander s'ils ne prennent pas trop facilement et même trop systématiquement pour des manifestations de l'Esprit certains phénomènes marginaux qu'on trouve à la périphérie de presque toutes les religions. Les tout premiers "prophètes" d'Israël entraînaient eux aussi dans des délires sacrés et, encore aujourd'hui, les dévotions, dans le monde musulman, parlent "en langues".

Les chrétiens de Corinthe se vantaient beaucoup de pouvoir "parler en langues". Dans les assemblées, certains d'entre eux, pris d'une sorte d'exaltation spirituelle, se mettaient à émettre des sons inintelligibles prenant l'allure d'une prière incontrôlable. Écrivant aux Corinthiens, saint Paul ne condamne pas le "parler en langues" et il affirme pouvoir s'y livrer lui-même mieux que quiconque. Mais il tient à le mettre à sa place qui, pour lui, est la dernière dans l'ensemble des charismes. Pour saint Paul, c'est le souci des autres par la charité fraternelle qui est le plus grand des charismes et c'est même dans la mesure où ils rendent vraiment service aux autres que les charismes sont authentiques.

Du point de vue du service des autres, le "parler en langues" ne vise pas assez l'utilité commune, aux yeux de Paul. Il préfère de beaucoup que les chrétiens "prophétisent",

c'est-à-dire que, sous l'impulsion de l'Esprit, ils trouvent et fassent connaître les voies pratiques de l'Évangile dans les circonstances concrètes de la vie. Si le "parler en langues" sert d'évasion au milieu d'une société dont on a peur, il ne peut être que suspect.

Paul n'aime pas beaucoup les exagérations souvent stériles ou dangereuses du "parler en langues": "Supposez, frères, que je vienne vous voir et vous parlie en langues: en quoi vous serais-je utile? si ma parole ne vous apporte ni révélation, ni connaissance, ni prophétie, ni enseignement... Je parle en langues plus que vous tous, mais dans une assemblée, je préfère dire cinq paroles avec mon intelligence pour instruire aussi les autres, plutôt que dix mille en langues... Et si, par exemple, l'Eglise (la communauté locale) est tout entière rassemblée et que tous parlent en langues, les simples auditeurs ou les non-croyants qui entreront ne vous croiront-ils pas fous?"

Le "parler en langues" peut avoir le mérite, de nos jours, de contester le manque de spontanéité de nos liturgies occidentales et les excès de l'intellectualisme religieux, mais il ne peut être la pierre de touche d'une foi authentique et, de lui-même, il ne situe pas à un niveau spirituel supérieur celui qui s'y livre.

La Pentecôte n'est pas la fête du "parler en langues". Les Actes disent des apôtres qu'ils "se mirent à parler en d'autres langues", ce qui est tout autre chose. L'auteur du récit de la Pentecôte veut surtout montrer l'universalité du message chrétien, sa possibilité d'être exprimé dans les cultures les plus diverses et son orientation vers l'unité du genre humain qui constituera l'envers de la tour de Babel. Il est bien plus nécessaire et utile de rejoindre chaque homme dans sa langue et son langage que de "parler en langues" pour jouer soi-même d'une musique étrange. Saint Paul place bien avant le "parler en langue", la "sagesse", qui est le don d'exposer les plus hautes vérités chrétiennes, et la "science", qui est le don de savoir faire saisir aux autres, dans un langage adapté, les éléments de base de la foi chrétienne.

lettres au DEVOIR

Des grèves qui grugent le Québec

Je suis heureux de terminer cette inoubliable session de C.E.G.E.P. puisqu'elle m'a permis de consolider mes positions sur certains principes et idéologies politiques.

Je sais maintenant ce que sont vraiment le Front Commun et l'Association Nationale des Étudiants du Québec. Provenant du C.E.G.E.P. où les débrayages ont été les plus fréquents (Bois de Boulogne), je ne peux m'empêcher de réfléchir sur la situation.

Je rage en nous voyant, nous les Québécois, faire des grèves, pas contre les compagnies dirigées par des "Canadiens" ou contre les multinationales américaines mais contre nous-mêmes contre notre gouvernement, notre système d'éducation.

Essayons donc de balayer la maison des intrus avant d'essayer de la rebâtir. Certaines personnes avec un idéal marxiste-léniniste détrui-

sent le Québec économiquement et socialement. Ils nous enlèvent sûrement la dernière chance que nous avons de réaliser un état québécois libre et indépendant.

Tant que nous laisserons à des inconscients le droit de faire la grève comme nous l'avons laissée faire à cette oligarchie de gauche qu'est l'A.N.E.Q. nous ne pourrions penser à l'indépendance politique et économique du Québec.

Tant que nous laisserons à des cartels syndicaux (Front Commun) le droit de faire la pluie et le beau temps, en défiant les lois, des journées sombres s'annonceront pour l'avenir du Québec.

Tant que nous laisserons aux syndicats le choix de défier la loi pour paralyser des services destinés aux Québécois, un Québec fort ne sera qu'un rêve. Les compagnies comme I.T.T., ou il n'y a pas de grèves, profitent de la situation et par le seul

fait de leur existence grugent le Québec en ressources et en richesses.

Que dit le Parti Québécois lui?

Pas grand chose. Pourquoi? Parce que quand il accèdera au pouvoir il sera devant une nation divisée, une nation ruinée économiquement, une nation où l'élite politique sera faible à cause de l'enseignement. C'est cette nation qui se sera suicidée parce qu'elle a commis l'erreur fatale, celle de se comparer à l'Ontario.

Mais que font les Anglais pendant ce temps?

Ils étudient la finance, les affaires, l'économie, le marché, la bourse, le droit, le marketing... et ils dorment sur leurs deux oreilles, pendant que nous, nous faisons la grève.

Michel BELLEAU

St-Laurent, le 2 juin 1976.

Une nouvelle association étudiante à l'UQAM

Lors de la période de conflits qui a eu lieu durant la dernière session, l'AGEUQAM (association générale des étudiants de l'Université du Québec à Montréal) a pris certaines positions radicales face à ce litige.

Les étudiants en administration ont été lésés par les décisions de cette association. En effet, il existe des différences fondamentales au niveau idéologique et des priorités entre chacun des deux groupes. Un exemple de cette situation est l'acceptation du prolongement de la session d'Hiver 1976 jusqu'au 4 juin tandis que l'AGEUQAM recommandait à tous les étudiants de boycotter la prolongation des cours après le 8 mai. Ces positions radicales ont été désapprouvées par la grande majorité des étudiants en administration.

En contestant le pouvoir de déci-

sions de cette association et en niant le bien-fondé de celle-ci pour les étudiants en administration, nous jugeons qu'il est essentiel que les étudiants s'en dissocient.

Dorénavant, les décisions de l'AGEUQAM ne concerneront en aucun cas les étudiants en administration. De plus, un comité d'étudiants s'est formé afin d'entreprendre les procédures nécessaires à la formation d'une association d'étudiants en administration.

Le comité a décidé d'effectuer un sondage pour mesurer l'attitude des étudiants en administration face à cette position. Ce sondage a été effectué entre le 29 avril 1976 et le 19 mai 1976 dans 75% des groupes-cours. Sur 1.085 étudiants inscrits au baccalauréat et au certificat, à temps plein ou à temps partiel, 657 étudiants ont répondu au sondage

soit un taux de participation de 60.5% de la population. De ces 657 étudiants, 605 étudiants ont approuvé les propositions qui leur étaient soumises alors que seulement 52 étudiants les ont rejetées. Donc, 92.1% des étudiants ont accueilli favorablement ce sondage.

Globalement, les étudiants en administration jugent qu'il est nettement favorable qu'ils soient régis par une organisation autonome permettant de réaliser plus adéquatement leurs besoins et leurs attentes.

Yves CORNUT
Porte-parole du comité de travail, et
Gilles SANSOUCI
Michel VAUDRY
Jean-Marc VEZEAU
Membres du comité de travail
Montréal, le 31 mai 1976.

La société doit réhabiliter et non châtier

Depuis quelque temps, les journaux et la télévision présentent des analyses concernant la peine capitale au Canada. Dernièrement, le ministre de la Justice a fait connaître un premier projet de loi visant à abolir la peine de mort. Ce projet me semble très logique sur tout quand aux procédés de prévention du crime tel le contrôle de la vente des armes à feu. Cependant cette loi devra être votée et j'espère que les députés ne chercheront pas à défendre ce vestige déshérité que notre société veut protéger.

L'opinion publique, même si elle se veut protectrice de la société, est en fait une réaction de peur. Elle se rallie aux arguments de M. Caouette, à la fois en la maintenance de la crainte et de la vengeance envers le délinquant. L'opinion publique est souvent basée sur des réactions émotives et sentimentales et ne devrait pas être l'exécutrice d'un meurtrier. Le fait de maintenir ou d'abolir la peine capitale devrait reposer sur une base rationnelle, solide tenant compte de la dignité humaine. Pourquoi l'opinion publique influencerait-elle les décisions du Gouvernement sur ce sujet, alors qu'elle n'a eu aucun poids sur les décisions concernant les mesures anti-inflationnistes? Or, ces mesures anti-inflationnistes ont pu à une grande majorité de la population tandis que le rapport de M. Basford serait d'une grande utilité pour les détenus.

Il serait important comme le dit Guy Bourgeault de "sortir de la morale des meurtriers" et de voir en la personne de l'accusé un être humain à part entière. Nous devrions apporter des moyens de prévention du crime, ce qui demeure avant tout une responsabilité sociale et collective. En effet, les facteurs socio-économiques sont responsables du taux de criminalité. Notre société oublie qu'elle a façonné elle-même le prisonnier par une éducation dé-

ficiente reçue dès l'enfance, et trop souvent par les médias (T.V., cinéma, hockey...) et par la mauvaise influence du milieu. Trop de gens considèrent le meurtrier comme une menace à la collectivité et refusent d'entrevoir les causes premières qui ont motivé cette personne à commettre un délit. Il suffit seulement de regarder le mode de vie du Canadien actuel demeurant dans une région dominée par le chômage, les grèves ou règnent des disparités économiques, sociales ou culturelles pour comprendre le taux de criminalité actuelle. Ainsi le crime sera plutôt perçu comme étant le fruit de notre système actuel. Le public serait moins exigeant envers l'accusé et s'opposerait au maintien de la peine capitale s'il était mieux informé. Ainsi il comprendrait que le but des sanctions pénales devrait s'orienter vers la réhabilitation et non vers la punition.

Si le meurtrier n'a pas le droit à la vie alors comme le dit Guy Bourgeault "il faudrait voler le droit de possession à tous les délinquants et le droit à la vie conjugale à tous les adultères". La peine capitale serait une contradiction flagrante qui dévaloriserait un acte paradoxal de notre société vouée à l'effort médical dans le but de préserver la vie humaine! Comme la société moderne semble évoluer et lucide, elle devrait revoir ses opinions fonda-

mentales et présenter une image digne d'elle-même face à la peine capitale. Le sort infligé aux détenus pourrait refléter le visage d'une collectivité qui se doit d'être plus ouverte, plus consciente et plus responsable plutôt que d'être, rétrograde, voir même primitive. Le Gouvernement pourrait à l'aide de cette loi investir dans les Affaires sociales et dans les moyens de prévention de la criminalité. Il contribuerait ainsi à la promotion de la dignité humaine.

Linda POMERLEAU
Collège de Thetford Mines,
Thetford Mines, mai 1976.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

bloc-notes

Les leçons d'une épidémie

Dans un rapport bref, franc et vigoureux, d'un style qu'on aimerait davantage trouver dans les études gouvernementales, l'ingénieur Pierre Brisebois, de la Direction du contrôle des eaux potables et des eaux usées, en vient à la conclusion qu'aucune preuve certaine n'a pu être trouvée de la cause de l'épidémie de typhoïde à Saint-Fabriel-de-Brandon, mais que de fortes présomptions avaient été recueillies contre la mauvaise qualité des eaux du lac Maskinongé.

Dans l'enquête, les fonctionnaires provinciaux ont découvert un certain nombre d'irrégularités techniques qu'ils ont fait corriger et dont on peut supposer, le patronage étant égal à lui-même dans l'ensemble de la province, qu'elles se reproduisent dans bon nombre de municipalités. Même si dans aucune d'entre elles, on ne découvrait, au hasard d'une enquête après épidémie, comme à Saint-Gabriel, "une conduite d'aqueduc de petit diamètre en plastique qui avait été glissée à l'intérieur d'une conduite d'égout sanitaire", il y aurait encore lieu d'entretenir les plus vives inquiétudes.

Un premier motif se trouve dans le rapport Brisebois: sans plan d'aménagement, les municipalités en expansion urbaine ou estivale vont, avec le "progrès", décharger de plus de plus de polluants dans leurs sources d'approvisionnement en eau potable. Or, ni la plupart d'entre elles ne sont en mesure de contrôler ce développement, ni le ministère n'est doté des moyens et surtout de la volonté politique d'en finir avec la prolifération anarchique des "développements".

Le deuxième motif d'inquiétude n'est pas moins sérieux. En date de 1971, ainsi que le rappelle notre collègue Gilles Provost, l'on pouvait établir que dans la moitié des municipalités pour lesquelles l'Association québécoise des techniques de l'eau avait fait un examen de la situation, l'eau "brute" était à ce point polluée qu'il était impossible, du moins avec les normes et le traitement acceptés au pays, de la rendre potable.

Certes, on oublie que les villes ne se

donnent pas spontanément des services d'eau, d'égout, d'enlèvement des ordures ménagères, de protection contre les incendies et qu'il faut bien des désastres et des épidémies pour qu'on en vienne à implanter ces commodités qui nous semblent aujourd'hui aller de soi. Il est paradoxal cependant qu'on laisse aller à la catastrophe autant d'"établissements humains", alors que l'expérience acquise devrait amener les pouvoirs publics à imposer des normes minimales dans toutes les agglomérations.

À l'heure actuelle, c'est l'anarchie. Même si une municipalité veut se donner une eau propre, la municipalité voisine peut se permettre de polluer le lac ou la rivière où pousse la première. Pendant que le ministère perd son temps avec des fusions et des annexions, volontaires ou pas, dont le territoire final ne sera pas nécessairement plus rationnel que les divisions antérieures, il ne semble venir à l'idée de personne que des conseils "politiques" de lac et de rivière en matière d'eau, de pêche, de loisir, de sécurité, de mise en valeur, seraient aussi valables que les anciennes "municipalités de paroisse et de village".

Des mesures politiques sont d'autant plus pressantes qu'il en coûte de plus en plus cher de réparer les dégâts causés à l'environnement et à ses ressources par les promoteurs et par les utilisateurs abusifs des ressources "gratuites" comme l'eau. On ne peut, il est vrai, enrégimenter banlieusards et estiviéristes et réglementer tous et chacun de leurs projets ou initiatives; le respect des règles, du reste, est inversement proportionnel à leur nombre et à leur sévérité. Les zones d'expansions devraient être désignées et confiées à des conseils d'aménagements.

Quand un navire déverse ses huiles usées dans le fleuve, le scandale fait aujourd'hui l'unanimité; quand n'importe qui "développe" n'importe où chalets, chantiers ou autres installations, il faut encore attendre les épidémies pour s'intéresser aux questions d'hygiène publique.

La bataille a repris de plus belle entre les partisans du progrès économique et les défenseurs de l'environ-

nement. Dans un premier temps, ceux-ci avaient réussi à imposer leurs vues et à obliger les pollueurs à réduire leurs dommages et à en supporter les coûts. Avec la crise de l'énergie, le chômage, l'inflation des coûts, on voudrait, maintenant, réduire les frais de la protection de l'environnement. C'est, je le crains, une nouvelle manière de reporter les coûts et les conséquences sur les prochaines générations.

Il faut souhaiter que l'expérience de Saint-Gabriel serve aux autres municipalités et qu'elles n'attendent pas d'autres épidémies pour vérifier non seulement la qualité de leur eau, mais également le "progrès" des agents qui peuvent la contaminer.

La encore, ce ne sont pas d'abord les connaissances et les moyens scientifiques qui font défaut, mais la culture: l'homme est un animal déraisonnable qui doit apprendre à ne pas perturber son milieu. Les résidents de Saint-Gabriel n'ont pas à cet égard à être montrés du doigt; la ville olympique n'est pas plus intelligente qui laisse ses policiers patrouiller le parc Lafontaine en automobiles.

Jean-Claude LECLERC

L'échec des gens de l'air

Preuves en main, l'Association des gens de l'air du Québec démontre que Me John Keenan ne peut pas conduire une enquête impartiale et digne de confiance sur le bilinguisme et la sécurité aérienne. Le jeune avocat, non seulement a conseillé l'Association des pilotes de lignes dans ses campagnes systématiques contre l'usage du français au Québec, mais a aussi suggéré en juillet dernier aux pilotes de la CALPA naviguant dans l'espace aérien du Québec d'invoquer au besoin le danger créé par l'utilisation des deux langues pour refuser d'atterrir.

M. Otto Lang, qui recevait hier la délégation des gens de l'air, réitéra néanmoins la confiance qu'il porte à l'avocat et refuse de le désavouer. Même la nomination d'un commissaire francophone, solution qu'avait envisagée l'Association québécoise et que le ministre a écartée, ne suffirait plus maintenant à rassurer les gens de l'air. Ceux-ci ont hier réclamé le départ de M. Keenan et la désignation de deux autres commissaires impartiaux.

La rencontre d'hier se solde par un échec. Le dialogue est rompu. L'Association se propose de recourir à tous les moyens dont elle dispose, en commençant par une campagne d'opinion auprès des organismes publics, des partis politiques, des syndicats et

autres institutions québécoises.

Au surplus, M. Lang ne revient pas sur sa décision de suspendre l'application des mesures de bilinguisme pendant la durée de l'enquête Keenan dont la durée sera d'environ un an.

Si les choses en restaient là, la situation serait d'une extrême gravité. Car le ministre des Transports aura tout cédé à l'Association anglophone des contrôleurs aériens (CATCA) dont les positions extrémistes constituent un affront pour le Parlement et le gouvernement. En revanche, il ne fait aucune concession aux francophones de l'aviation dont le tort aura été d'ajouter foi aux engagements publics des autorités fédérales.

Mais, aujourd'hui même, le groupe parlementaire des libéraux fédéraux est réuni à Mont-Gabriel. La question du bilinguisme sera examinée. M. Trudeau lui-même prendra part aux débats. MM. de Bané, Joly et Duceau, qui ont appuyé constamment les gens de l'air du Québec dans leur lutte, feront valoir une fois de plus l'urgence de rétablir l'équilibre avant que le gouvernement ne soit amené ou contraint de renoncer à sa politique, ou du moins à l'application de sa politique de bilinguisme. L'échec que vient de subir les gens de l'air risque de marquer le début d'une retraite générale.

Toutefois, il n'est pas encore dit que la décision de M. Otto Lang exprime la position finale du Cabinet dans cette affaire. Il appartiendra à M. Trudeau et à ses collègues de reprendre le dossier en conseil des ministres. S'ils devaient entériner le refus que vient d'opposer M. Lang aux gens de l'air, s'ils ne chercheraient pas à proposer une formule de compromis, acceptable à l'Association québécoise, ils auraient du même coup confirmé les craintes qui se répandaient depuis plusieurs mois à Ottawa: le gouvernement libéral cède aux pressions des anglophones de la majorité ministérielle qui, tout en adhérant officiellement aux principes du bilinguisme, mettent tout en oeuvre pour retarder ou en entraver l'application. Ils ont tout bonnement peur de courir à la défaite électorale. Plusieurs d'entre eux ne souhaitent que le départ de Pierre Trudeau et l'abandon d'une politique qui leur paraît irréaliste et électoralement suicidaire à l'extérieur du Québec.

Il est vrai, disait récemment le premier ministre dans une entrevue au Vancouver Sun, que le bilinguisme porte un certain nombre de députés à appréhender le pire, c'est-à-dire la défaite électorale. Mais il ajoutait qu'il faut parfois choisir entre perdre un comté et perdre le pays.

C'est un choix de cette nature que M. Trudeau et ses collègues du Québec devront faire, d'abord dans leur "caucus" du week-end, puis au Cabinet quand viendra l'heure d'examiner la décision rendue hier par M. Otto Lang.

Michel ROY

des idées

des événements

des hommes

Des chiffres "inquiétants"

Le coût relatif des services hospitaliers en Ontario et au Québec

Le problème des coûts de la santé dépasse de loin en signification dans sa portée, dans ses conséquences, pour le Québec, les difficultés passagères d'une année financière donnée.

La façon la plus sommaire de traiter du problème est de regarder le pourcentage du produit provincial brut du Québec qui est consacré aux dépenses de santé. On constate que le Québec consacre 5,5% de son produit provincial brut et que l'Ontario y consacre 4,25%. Pourquoi l'Ontario? Parce que c'est une province d'une population à peu près comparable sur le plan du nombre, sur le plan de l'urbanisation et dont les standards de service ne sont certainement pas inférieurs aux nôtres, et qui, par conséquent, offre un bon point de comparaison. On ne peut pas se comparer aussi facilement avec l'État du Massachusetts, par exemple, qui a aussi une population identique à celle du Québec, environ 6 millions, parce que, là, le système des services de santé est trop différent pour pouvoir faire une comparaison. Je pense qu'il est assez normal de le comparer avec l'Ontario, et c'est seulement pour cette raison de convenance — l'Ontario consacre 4,25% — et je le rappelle encore une fois: 5,5% pour le Québec, donc il y a là un écart de 1,25% du produit provincial brut. C'est au niveau le plus agrégatif.

On peut dire, bien sûr, qu'il est normal que, dans une province plus pauvre, il y ait une part plus importante du produit provincial brut qui soit consacrée aux dépenses de santé.

Effectivement, lorsqu'on se compare à Terre-Neuve, on est dans une position privilégiée, si on veut. Le raisonnement est

bien simple. Il faut payer les médecins à peu près le même prix partout, parce qu'en principe, ils sont mobiles. Ce prix est relativement plus élevé, par rapport au revenu à Terre-Neuve, qu'il ne l'est par rapport au revenu en Ontario. C'est normal, mais cela ne peut pas tout expliquer, puisque les niveaux de salaire dans les hôpitaux reflètent également les différences de richesse relative des provinces.

Des coûts plus élevés sur toute la ligne

Maintenant, si on regarde plus en détail, on voit que le coût par habitant des services aux malades hospitalisés, (laissons de côté les services externes; là, il y a tout un problème de choix entre la pratique en cabinet privé et la pratique en milieu hospitalier, et cela diffère d'une période à l'autre, d'une province à l'autre), on se rend compte qu'il y a un écart toujours défavorable au Québec. Il s'agit là d'une chose beaucoup moins compréhensible. On a un coût par capita, non pas par jour d'hospitalisation, mais par habitant, pour l'ensemble des dépenses hospitalières au Québec, qui est en 1975 de \$157 et en Ontario de \$148. Tout cela, avec des niveaux de salaire, dans nos hôpitaux, en 1975, qui étaient très nettement inférieurs aux niveaux de salaire dans les hôpitaux de l'Ontario; puis on a fait un rattrapage dans nos offres du mois de novembre, c'est donc qu'il y avait un important rattrapage à faire. Or, ces niveaux de dépenses estimés pour 1975 reflètent les salaires payés avant les offres déposées en novembre.

par
CLAUDE FORGET

■ Au cours des dernières semaines, la Commission permanente des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a consacré pas moins de six séances à l'examen des crédits budgétaires du ministère que dirige M. Claude Forget. A l'occasion de cet examen, le ministre des Affaires sociales a saisi la balle que lui tendait une intervention du député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, pour fournir des précisions qu'il a qualifiées d'inquiétantes sur les coûts relatifs des services hospitaliers en Ontario et au Québec. D'une intervention faite le 4 mai devant la Commission permanente des Affaires sociales par M. Forget, nous extrayons les passages suivants.

Non seulement cela nous coûte-t-il plus cher au Québec qu'en Ontario pour faire fonctionner nos hôpitaux, mais on fait moins de choses avec nos hôpitaux, on s'occupe de moins de gens, et, encore là, de façon très sommaire. Il n'y a pas d'hypothèse, ce sont seulement les faits qui parlent par eux-mêmes. Bien sûr, si on veut l'expliquer, ce sera beaucoup plus compliqué, sans aucun doute, et on n'a pas d'explication absolument à l'épreuve de toute critique, mais, quand même, les faits ne prêtent pas à beaucoup de contestation. Si on regarde le nombre d'admissions, de personnes qu'on admet dans un lit en moyenne, dans une année, en 1974, au Québec et en Ontario, on se rend compte, pour ce qui est des hôpitaux généraux d'enseignement public, c'est-à-dire des grands hôpitaux d'enseignement, qui correspondent à peu près à la moitié du total des lits pour des soins de courte

durée, qu'on aisait un peu moins de 25 admissions au Québec par lit, dans une année, alors qu'en Ontario on en faisait un peu plus de 30; cinq admissions de plus par lit, c'est 20% d'admissions de plus qu'on fait. On utilise pour 20% plus de gens les hôpitaux en Ontario. Pourtant, au Québec, ce même lit coûte déjà plus cher. Il coûte plus cher et on réussit à lui faire rendre moins de services et à un moins grand nombre de personnes. C'est préoccupant.

Non seulement admet-on moins de monde, mais on admet moins de monde parce que, dans une certaine mesure, on ne réussit pas à occuper aussi complètement nos hôpitaux ici que l'on réussit à le faire en Ontario. Pour 1974, on a un taux d'occupation de 76% et de 82% pour l'Ontario, la même année. Il y a là 5% de différence dans le taux d'occupation. Il y a donc un investissement de centaines de

millions de dollars consenti par les Québécois, à même les revenus des impôts, qui dort, en quelque sorte, qui n'est pas utilisé. Et non pas parce qu'on n'y met pas l'argent pour le faire fonctionner.

Encore une fois, dans les budgets de fonctionnement, on a des dépenses plus considérables. On a le début d'une espèce de mystère dans le fonctionnement de nos services hospitaliers. Si on se penche plus à fond, on se rend compte que ces hôpitaux qui sont moins remplis, qui admettent moins de gens, toutes proportions gardées, sont, malgré tout, utilisés pour garder les gens un peu plus longtemps.

Les examens de laboratoire et de radiologie

Le député de Saint-Jacques dit: c'est parce qu'on fait moins de prévention ici qu'ailleurs, parce qu'on a moins de services à domicile ici qu'en Ontario. Je me demande bien où il a pu prendre ce renseignement. Dans le contexte hospitalier, on a eu l'occasion de discuter des services à domicile lors de l'étude d'autres éléments des crédits. Ils sont plus développés au Québec, malgré leur état relatif de sous-développement par rapport à un idéal, qu'ils ne le sont dans les autres provinces. Cette année, nous consacrons quelque \$20 millions pour les services infirmiers à domicile. J'aimerais bien savoir si on a des montants équivalents pour les hôpitaux ontariens. C'est un programme qui a une faveur particulière au Québec et pas depuis un ou deux ans, parce que cela prend plus de temps pour avoir un impact, mais depuis 1966;

cela fait dix ans qu'il y a des services à domicile, en relation avec les services hospitaliers au Québec, et pourtant le taux d'hospitalisation, relativement au chiffre total de la population, est constant, à 1,2%, depuis dix ans. Il n'y a eu aucune modification, ni à la hausse, ni à la baisse.

Si on regarde l'évolution des coûts, dans tous les secteurs d'activité hospitalière, on a des écarts. On a des écarts dans le secteur de l'administration. Il y a des dépassements quant à l'impact proprement médical de l'activité hospitalière; c'est-à-dire l'utilisation des médicaments, l'utilisation des procédures diagnostiques de laboratoire, de radiologie, qui est imensément plus grande par admission au Québec que ce n'est le cas en Ontario.

L'autome dernier, dans mon discours à l'Association des hôpitaux, j'ai dit qu'effectivement on pouvait estimer à \$56 par admission la différence entre le coût total de tous les examens de laboratoire et de radiologie qu'on exécute au Québec et l'équivalent en Ontario, par admission. Tenant compte du nombre différent d'admissions, du chiffre différent de la population, tenant compte d'une personne qui se présente à l'hôpital pour une hospitalisation, on dépense, en moyenne, \$56 par rapport à \$116. C'est donc 50% de plus au Québec qu'en Ontario pour ces activités. Ce n'est pas rien! C'est une somme considérable! Comme on fait à peu près 700.000 admissions, c'est \$35 millions que l'on consacre à des activités d'investigation diagnostique de plus qu'on ne le fait en Ontario.

Un personnel plus nombreux que partout ailleurs

Enfin, il y a le problème du personnel. Dans nos centres hospitaliers, le personnel a toujours été plus élevé que ce n'était le cas en Ontario. Il y a eu une évolution à la hausse dans l'ensemble. Je cite les chiffres, parce que, dans le contexte actuel, on parle beaucoup de charge de travail, de mobilité, de toutes sortes de choses dans le secteur des hôpitaux. Je crois que cela aide à préciser les idées là-dessus. Ce sont des chiffres qui ne sont même pas les chiffres du ministère des Affaires sociales. Remarque que ce sont des chiffres qui sont tirés de publications de Statistique Canada, qui obtient ses rapports directement des hôpitaux. Ce sont donc les chiffres des hôpitaux eux-mêmes, transmis à une agence fédérale, totalisés et publiés, que tout le monde peut connaître. Donc, il ne s'agit pas de biaiser la présentation. C'est le total des heures rémunérées par journée d'hospitalisation. C'est une façon comme une autre d'établir une comparaison qui est très défendable, je pense. En 1969 déjà, on avait 4,7 heures au Québec par opposition à 4,6 en Ontario. Un écart, si on veut, en terme de ratio: le Québec, par rapport à l'Ontario, était à 102% quant au nombre d'heures rémunérées dans les hôpitaux.

En 1974, après quelque six ans d'évolution, le Québec se situait à 12,5% de plus quant au total d'heures rémunérées, par rapport à l'Ontario. On me dira: les heures rémunérées, ce ne sont pas les heures travaillées. Il y a les congés, les vacances, les congés de maladie. Je veux bien, il y a tout cela. Mais je n'ai jamais entendu dire que, dans les hôpitaux d'Ontario, les gens ne prenaient pas de vacances, n'étaient

Voir page 6: Services

A propos de droits linguistiques

Ces menaces qui viennent parfois de nous-mêmes

Moins de deux ans après l'adoption de la loi 22 faisant du français la langue officielle du Québec, donc la langue prioritaire de travail; quelques semaines après que M. Keith Spicer ait avisé le gouvernement fédéral du demi-échec de sa politique de bilinguisme; au moment même où M. Jean-Paul L'Allier nous propose un "nationalisme culturel" plus consistant que la "souveraineté culturelle" de son chef, Ottawa effectue un bond en arrière. La décision fédérale de surseoir à l'implantation graduelle du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec aura été ressentie par la plupart des Québécois comme une gifle cinglante. Faut-il pour autant sauter à pieds joints dans un fanatisme que l'on reproche avec raison à une poignée de Canadiens anglais? Car il s'agit bien d'une poignée.

La tentation serait grande de prendre la partie pour le tout et de croire à une vaste conspiration anglo-canadienne pour réaliser le vœu de Lord Durham, l'assimilation des francophones. D'autant plus forte serait la tentation que cette poignée de Canadiens anglais a fait retraiter un gouvernement responsable sur une politique vitale pour l'unité du pays. Le geste d'Ottawa risque d'exacerber les passions et de relancer un débat sans issue. Toutefois, il faudrait éluder la tentation du fanatisme et, la première émotion passée, chercher des solutions concrètes.

A court terme, Ottawa devait-il laisser les contrôleurs paralyser le trafic aérien et les compagnies enregistrer de lourdes pertes? Logiquement, non. Ça peut déplorable, cependant, que la seule solution envisagée par Ottawa ait été de céder au chantage de quelques Canadiens. On peut déplorable que la bonne foi des Québécois

n'ait pas servi à grand-chose. Dans une situation semblable, une loi spéciale comportant des dispositions assez claires pour être efficacement appliquées aurait pu rendre justice au Québec. Ottawa a choisi la solution électoraliste. Les arguments de M. Chrétien ne résistent pas à la plus élémentaire analyse.

Le président du Conseil du Trésor constate que le spectre de la sécurité aérienne est un prétexte fragile. Du même souffle, il affirme que la prudence est de rigueur. "On joue avec l'émotion des gens", déclare-t-il. Il faut des lois "bien faites", que "les gens soient satisfaits et qu'il n'y ait pas de danger". Les Québécois, eux, ne sont pas satisfaits de la chiquenaude qu'on leur inflige. On joue aussi avec leur émotion en leur laissant croire, comme à M. Pierre De Bané, que "ces provocateurs de la CATCA sont en train de démontrer que les indépendantistes ont peut-être raison". Pourquoi ce qui n'est pas dangereux au Portugal, en Grèce, en Italie, en Espagne et en Israël le serait-il donc ici, et plus spécifiquement au Québec?

Les contrôleurs ne craignent pas pour la sécurité aérienne lorsqu'ils devront diriger des atterrissages "bilingues" au Québec. Ils craignent plutôt pour la quiétude de l'unilinguisme anglais. Ils n'en ont pas vraiment contre l'expansion du français dans les communications. Ce qu'ils redoutent, ce sont les conséquences présumées de cette expansion, à savoir l'hypothétique alternative de devoir apprendre le français ou d'être supplantes par les contrôleurs bilingues, majoritairement francophones. Pourtant, et plusieurs d'entre eux ont pu apprendre l'italien et l'espagnol, il ne devrait pas s'avé-

rer plus difficile d'apprendre le français.

A l'automne 1974, M. Pierre E. Trudeau déclarait aux Communes: "Il existe donc pour nous tous une obligation, une sorte de contrat politique avec les Canadiens de langue française, en vertu duquel ces derniers rejettent la séparation et, le gouvernement fédéral, pour sa part, garantirait aux Canadiens français le droit de communiquer dans leur langue avec l'administration fédérale et d'y travailler aussi dans leur langue. Je crois absolument que si nous ne voulons ou ne pouvons faire de ce droit une réalité vivante pendant cette législature, engagée dans le bilinguisme par les paroles tout à fait solennelles du chef de l'opposition dans son discours d'il y a une heure, et par la très forte représentation francophone qui existe au gouvernement, alors ce ne sera jamais fait, le séparatisme sera dans le vrai, l'unité du Canada cessera d'avoir un sens pour la majorité des Québécois" (DEBATS DES COMMUNES, 2 octobre 1974, p. 47, cité par J.-P. L'Allier dans "Pour l'évolution de la politique culturelle", LE DEVOIR, 29 mai 1976, p. 11). Il peut sembler cynique de rappeler les propos du premier ministre dans de telles circonstances, alors qu'il vient tout juste de célébrer les funérailles du séparatisme. Néanmoins, le boycottage du français dans les communications aériennes constitue aussi une "réalité vivante" qu'on ne peut faire mine d'ignorer. Comment M. Trudeau peut-il faire accepter le bilinguisme dans la vaste fonction publique

par
MICHELLE CARRIER

quand il failait à la tâche dans le secteur restreint des communications aériennes au Québec?

Comment tenir rigueur de sa violence verbale à M. De Bané, ému de la flèche décochée aux Québécois? Toutefois, le choc passé, il faudra bien reprendre nos esprits et chercher des solutions concrètes. On ne peut présager un quelconque encouragement de l'enquête Keenan. Il reste l'action entreprise par le député Serge Joyal en Cour Supérieure, bien que ses résultats soient aléatoires. Entre-temps, il nous est toujours possible de laisser savoir à nos représentants fédéraux ce que nous pensons de leur "repli stratégique". Il y aura encore des élections fédérales et cette voie démocratique nous permettra de nous exprimer. Dans l'immédiat, une fois notre juste colère tombée, il faudrait nous aussi effectuer un "repli stratégique" et nous demander dans quelle mesure nous sommes prêts à revigorer par nos propres moyens notre culture et notre langue. Nous ne pouvons

tout de même pas dépenser toutes nos énergies à crier au fanatisme et au racisme! Nous sommes enclins à considérer que les menaces à notre langue ne proviennent que des Anglo-Québécois ou des Canadiens d'outre-frontières. Ces menaces proviennent parfois de nous-mêmes.

Comment expliquer qu'on revendique si ardemment le droit de parler français dans le ciel québécois et qu'on exerce si mal ce droit au sol? Promenez-vous dans le secteur de la rue du Trésor, à Québec, vous comprendrez ce que je veux dire. On ne croit pas nécessaire d'affirmer ses connaissances linguistiques, dans ce coin de Québec, de sorte que l'étranger est justifié de se demander si la langue parlée au Québec est le français ou l'anglais. Ce ne sont pas des Anglophones qui vous proposent leurs toiles en anglais et qui se montrent tout confus que vous leur répondiez dans la langue officielle du Québec. Comment exiger que les Canadiens anglais parlent le français chez-nous quand nous semblons craindre de le parler nous-mêmes et de le leur apprendre? Nous pratiquons un bel illogisme. Nous serions disposés à partir en croisade contre le Canada tout entier pour quelques contrôleurs aériens, mais nous,

Voir page 6: Menaces

Université du Québec à Montréal

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN RECHERCHE CULTURELLE (90 crédits)

Étudiants à temps partiel - Session d'automne 1976

Ce programme prépare des agents de changement culturel et s'adresse aux candidats désireux de se donner une formation théorique et pratique en matière culturelle.

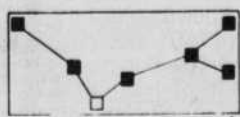
Il a pour buts de décloisonner l'étude des diverses pratiques culturelles, d'articuler l'étude du niveau culturel aux niveaux économique et politique de la réalité sociale, de développer au maximum la conscience critique des étudiants, de mettre la recherche culturelle en rapport avec les besoins réels de la société, et enfin, de préparer les étudiants, par une formation théorique et technique, à une pratique d'intervention culturelle dans les divers organismes publics de production et de diffusion ou dans les secteurs parallèles de l'éducation populaire.

Pour plus de renseignements s'adresser au module de Recherche Culturelle: 282-7316.

Les demandes d'admission devront être envoyées avant le 1er juillet 1976 au:

Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, bureau 2930
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q., H3C 3P8

LE RESEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constitutives du réseau de l'Université du Québec



Université du Québec à Montréal

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ D'ENSEIGNEMENT (SEXOLOGIE) À TEMPS PARTIEL, B. SP. ENS. (SEXOLOGIE)

Objectifs:

Offrir une formation permettant d'œuvrer dans le domaine de l'éducation et de l'information en matière de sexualité, soit dans le domaine scolaire ou le domaine social.

Caractéristiques:

Le programme est axé sur une approche interdisciplinaire (aspects biologique, psychologique et socio-culturel) à partir de laquelle les multiples facettes de comportement sexuel sont abordées et analysées. Ces connaissances sont complétées par la formation au plan des méthodes et techniques d'ordre pédagogiques nécessaires à l'intervention dans le domaine de la sexualité.

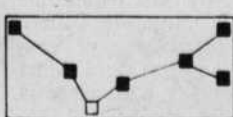
Conditions d'admission:

Pour la session d'automne 1976, seuls seront admis les candidats déjà détenteurs d'un permis d'enseignement ou possédant un statut professionnel dans le domaine des sciences de la santé et exerçant leur profession.

Les demandes d'admission devront être adressées avant le 1er juillet 1976 au:

Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, bureau 2930
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q., H3C 3P8

LE RESEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constitutives du réseau de l'Université du Québec



ACCESSIBLE À TOUS

TEL

LES GRANDS COURANTS DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE

UNE NOUVELLE COLLECTION GALLIMARD
... TELS QU'ILS ONT ÉTÉ PUBLIÉS DANS L'ÉDITION ORIGINALE, LES OUVRAGES ESSENTIELS QUI PARTICIPENT À L'HISTOIRE DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE.

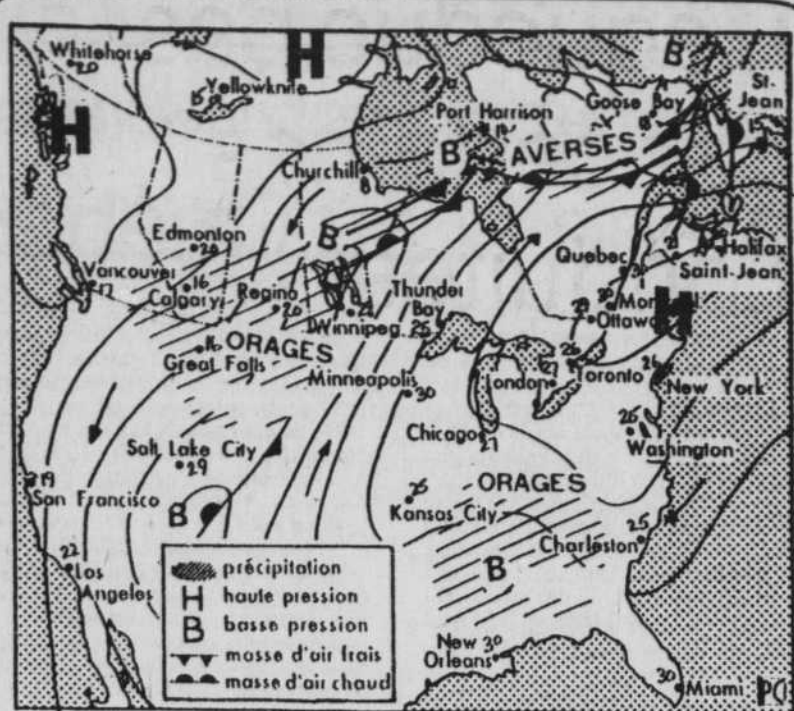
Georges Mounin
les problèmes théoriques de la traduction

Volumes parus
J.P. Sartre
L'être et le néant \$8.75
F. Jacob
La logique du vivant \$5.50
G. Groddeck
Le livre du ça \$5.50
M. Merleau-Ponty
Phénoménologie de la perception \$8.75
G. Mounin
Les problèmes théoriques de la traduction \$5.50
E. Benveniste
Problèmes de linguistique générale

Bientôt
J. Starobinski
Rousseau, la transparence et l'obstacle
R. Aron
Les étapes de la pensée sociologique

TEL gallimard

la météo



La crête de haute pression qui nous a donné le beau temps ces derniers jours continuera à nous favoriser pour la fin de semaine. Mais les choses sont bien différentes sur les régions du grand nord québécois où le temps sera plutôt nuageux avec quelques averses dispersées.

• Régions Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière 12. Maximum de 27 à 30. Aperçu pour demain: passages nuageux et ventuels par moments.

• Régions Outaouais, Montréal, Lau-

rentides, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière 12. Maximum de 27 à 30. Aperçu pour demain: peu de changement.

• Régions Chibougamau, Haute-Mauricie, Lac St-Jean: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière 10. Maximum de 26 à 28. Aperçu pour demain: peu de changement.

• Régions Sept-Îles, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière 10. Maximum de 23 à 26. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

5 juin

par la PC et l'AP

Il y a neuf ans aujourd'hui, le 5 juin 1967, la Ligue nationale de hockey doublait le nombre de ses équipes en accueillant dans ses cadres Philadelphie, St. Louis, Los Angeles, Pittsburgh, la Californie et le Minnesota.

1968 — Le sénateur Robert Kennedy, âgé de 42 ans, est assassiné dans un hôtel de Los Angeles.

1967 — Début de la Guerre des six jours entre Israël et les pays arabes.

1915 — Les femmes votent pour la première fois, au Danemark.

1905 — Naissance de l'écrivain français Jean-Paul Sartre, père de l'existentialisme moderne.

1881 — Naissance du compositeur russe Igor Stravinsky.

tion, la GRC a utilisé trois caméras en circuit fermé et possédait maintenant un enregistrement sur ruban magnétoscopique l'identification des producteurs laitiers les plus bagarreurs. Un porte-parole de la police a toutefois indiqué hier qu'il n'était pas question de conserver ces pellicules ou de les utiliser pour exécuter des arrestations. Le service de la police d'Ottawa entend pour sa part visionner les meilleures scènes filmées par les caméras de télévision et de les utiliser à l'occasion d'un camp d'entraînement spécial contre les manifestations.

EAUX DE PÊCHE

qu'ici peu d'espoir de règlement rapide.

Ce n'est d'ailleurs pas là le seul élément de différend qu'il a à résoudre le pays. En plus des différends accords à refaire, a souligné le ministre, avec les 18 États membres de la Commission internationale pour les pêcheries dans le nord-ouest de l'Atlantique, dont le congrès annuel débute à Montréal mardi, il reste plusieurs autres traités particuliers à renégocier, dans une difficile perspective de restrictions unilatérales.

L'élargissement des limites, a encore déclaré M. MacEachen, ne modifiera en rien la détermination canadienne "à trouver des solutions multilatérales aux questions relevant du Droit de la mer".

TRUDEAU

des questions, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, alors qu'il répondait à M. Matte, a confirmé que quelques membres du cabinet rencontreront mardi, 8 juin, les représentants de la Fédération des producteurs de lait industriel et de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Lors de ces entretiens, un seul sujet doit figurer à l'ordre du jour, soit l'étude des problèmes financiers qu'éprouvent les producteurs québécois de lait industriel qui estiment perdre plus de \$40 millions à la suite de l'annonce d'un programme qui limite leur quota de production.

Le représentant conservateur de Vagreville, M. Don Mazenkowski, a tenté de démontrer que les énormes surplus de lait des producteurs de l'Est du pays devraient être transportés dans l'Ouest pour nourrir les bêtes des éleveurs. Il a demandé au gouvernement d'exiger de la Commission canadienne du lait qu'elle s'occupe de trouver de nouvelles fonctions aux produits laitiers des provinces de l'Est.

D'autre part, le député néo-démocrate de Timiskaming, M. Arnold Peters, a émis l'opinion que le gouvernement devrait reconnaître que la situation est dramatique et nécessite des mesures d'urgence. "Il est évident que quelque chose ne va pas lorsque des fermiers normalement paisibles expriment tant de colère."

A l'instar des représentants du gouvernement, les députés de l'opposition ont félicité le travail de la brigade anti-émeute de la Gendarmerie royale du Canada, au cours de la manifestation de jeudi devant le Parlement. Pour la première fois dans ce genre de manifesta-

société entend faire son possible pour encourager l'usage du français comme langue de travail, cela tout en offrant un nombre important de postes bilingues aux niveaux national et international.

Air Canada promet d'augmenter la gamme des programmes de formation en français, soulignant cependant que l'industrie de l'aviation est un domaine hautement technique et qu'il faudra un certain temps pour faire du chemin dans ce sens.

Afin de rendre plus accessibles ces programmes de formation en français, Air Canada s'efforcera de traduire un plus grand nombre de manuels et, de façon générale, de multiplier les instruments de travail en langue française. Le PDG de la société allègue à cet égard que la documentation technique de l'industrie de l'aviation est énorme et publiée essentiellement en langue anglaise. "La tâche est donc immense."

INFIRMIÈRES

fédération, soit 62,3% des effectifs, se sont prévalus de leur droit de vote.

Dans le contexte actuel de la négociation, les représentants syndicaux ont jugé que le résultat obtenu constituait un "succès certain", compte tenu du fait que le gouvernement a déjà offert à ce groupe des augmentations de salaires de 44%.

Les conditions de travail constituent donc le cœur du problème que les négociateurs des deux camps devront régler pour éviter une épreuve de force dans ce secteur névralgique des hôpitaux.

A peu près tout le dossier normatif mécontente actuellement les infirmières, comme cela semble aussi le cas du côté du front commun. Les principaux points en litige sont la mobilité, la liberté d'action syndicale, les congés de maternité, la semaine de travail, les transferts, les promotions et la formation en cours d'emploi.

Aucune rencontre n'est prévue prochainement entre les deux parties mais "peut-être que le vote d'aujourd'hui fera-t-il réfléchir nos vis-à-vis patronaux", devait conclure la présidente de la fédération, qui regroupe 28 hôpitaux, dont plusieurs parmi les plus importants de la métropole.

LIBAN

Saïda, pour remonter ensuite la côte vers Beyrouth, afin de couper les lignes de communications des Palestiniens et de leurs alliés.

Le port de Saïda, à trente kms au sud de Beyrouth, est le seul débouché des forces palestino-musulmanes, dont le gros des troupes est concentré dans la région s'étendant entre Beyrouth et Saïda. C'est dans ce secteur que se trouve aussi l'artillerie de l'Armée du Liban arabe.

La progression militaire syrienne s'est accompagnée, ces derniers jours, d'un "grignotage" politique de leurs adversaires déclarés. Un notable druze, l'émir Majid Arslane, rival politique sur le plan communautaire, de M. Kamal Joumblatt, et le président de la Chambre des députés, M. Kamel Assaad (Musulman chite), ont approuvé l'intervention syrienne alors que deux officiers supérieurs de l'Armée du Liban arabe, le commandant de la région du Liban-Nord, le commandant Maamary, et le commandant du Centre-Liban, le commandant Ibrahim Chahine, faisaient défection.

A Bruxelles, on rapporte de source proche de l'OTAN que la marine soviétique a renforcé sa flotte de Méditerranée au cours de ces derniers jours. Nombre de ses unités croisent au large des côtes libanaises. La flotte compte actuellement soixante-dix navires — y compris les sous-marins — quinze de plus que son nombre habituel. Le renforcement de la flotte a coïncidé avec l'intervention militaire syrienne au Liban.

De même source, on précise que la Si- xième flotte américaine, forte de quarante-cinq bâtiments, a fait mouvement en direction du secteur oriental et a fait appel à la flotte française pour "couvrir" les mouvements des unités soviétiques.

L'escadre française, qui comprend notamment le "Clémenceau", a également fait mouvement vers le secteur oriental après ses manœuvres au large de l'Égypte. Par ailleurs, le porte-hélicoptères "Jeanne d'Arc" a quitté son port d'attache de Toulon en direction de l'Est.

Sur le plan politique, la rencontre, prévue pour hier, entre le président élu, M. Elias Sarkis, et M. Kamal Joumblatt n'a pas eu lieu.

M. Joumblatt a déclaré qu'il demeurerait favorable à l'organisation de la "table ronde" à Beyrouth, au siège de la Ligue arabe ou à Paris", et il a annoncé des "surprises", sur le plan politique, dans les prochains jours. M. Joumblatt a estimé, toutefois, que l'intervention syrienne au Liban avait été décidée "pour créer de nouveaux problèmes et empêcher les belligérants de s'entendre sans tierce partie".

Le point de vue des chrétiens ne concorde pas avec celui de H. Joumblatt et l'opportunité de l'intervention syrienne risque de devenir la pierre d'achoppement des négociations.

M. Pierre Gemayel, chef des Kataëb, a estimé que "la Syrie était contrainte d'intervenir au Liban après l'échec de tous les accords conclus entre les belligérants et en vue d'imposer une nouvelle solution politique à la crise".

M. Gemayel a ajouté que la Syrie ne voulait "que sauvegarder la sécurité du Liban ainsi que la sienne propre, et celle de la résistance palestinienne, et éviter à toute la région une guerre généralisée". Il a rappelé, à cette occasion, l'appui unanime de toutes les parties en conflit aux précédentes initiatives syriennes.

De son côté, le père Charbel Kassir, supérieur de l'Ordre des moines maronites, a estimé que l'intervention syrienne allait "mettre un terme aux violences et aux destructions".

Pendant ce temps, les Beyrouthins s'apprêtaient à passer leur troisième nuit dans le noir, les lignes à haute tension qui desservent la capitale et les localités voisines ayant été sectionnées l'une après l'autre au cours des combats et les centrales thermiques de secours étant à court de carburant.

Cela implique la paralysie totale de la plupart des boulangeries (qui disposent de fours électriques), des entrepôts frigorifiques, dans lesquels pourrissent, en raison de la chaleur, d'énormes quantités de produits alimentaires et médicaux, de la totalité de l'équipement électrique et électronique des rares entreprises qui fonctionnent encore (banques, bureaux, services publics) ainsi que l'interruption progressive des communications téléphoniques dont les centraux sont branchés sur le secteur.

Mais la difficulté la plus éprouvante pour les Beyrouthins, en ce début d'été, reste le manque d'eau: la presque totalité de la capitale libanaise est, en effet, alimentée en eau par des pompes électriques qui ont cessé de fonctionner.

SERVICES

Suite de la page 5

pas malades, etc. Donc, ces 12%, il ne faut pas les expliquer par les bénéfices, il faut les expliquer par la différence des bénéfices sociaux. Comme on sait que les bénéfices sociaux peuvent représenter quelque 25%, on ne peut pas attribuer tout l'écart aux différences dans les bénéfices sociaux. On sait, par ailleurs, que les différences ne sont pas si considérables que cela. Il faut bien admettre qu'il y a plus de gens dans nos hôpitaux pour faire les mêmes tâches et peut-être des tâches un peu inférieures, parce que, les séjours étant plus longs, en moyenne, au Québec et que, l'intensité des soins étant moindre dans les dernières journées d'un séjour plus long, répartie sur l'ensemble, la tâche est peut-être un peu moindre dans nos hôpitaux. Il y a, malgré tout, 12,5% de plus de personnel qu'en 1974, était payé, ou 12,5% de plus d'heures rémunérées. Pour ce qui est du personnel à plein temps, par 100 lits, en prenant les

Le cardinal Léger

Le tiers-monde exige que les pays riches changent de mode de vie

TORONTO (PC) — Les nations riches de l'univers devront apporter des transformations fondamentales à leur mode de vie, si l'on tient vraiment à sauver les populations des pays sous-développés, a déclaré hier le cardinal Paul-Émile Léger.

Le passage à Toronto pour recevoir le Prix international d'humanisme de Variety Clubs International, organisme de bienfaisance du monde du spectacle, le cardinal Léger a souligné que la conférence Habitat, actuellement en cours à Vancouver, ne peut faire plus que d'indiquer la voie à suivre.

"La conférence des Nations unies sur l'habitat et les établissements humains peut nous dire ce que nous pouvons faire, mais elle ne le fera pas elle-même, a déclaré le cardinal à l'occasion d'une conférence de presse. Pour solutionner les problèmes des pays du Tiers-Monde, de l'Afrique et de l'Asie, il nous faudra adopter un autre style de vie."

Il a signalé que selon l'économiste britannique Barbara Ward, l'objectif visant à fournir à chacun de l'eau claire et potable dans les années 80 est primordial. "Vous croyez vraiment que chacun aura de l'eau pure dans les années 1980? Nous dépensons plutôt l'argent à acheter des armes, des milliards de dollars d'armes".

Le cardinal Léger, maintenant âgé de 72 ans, avait renoncé à l'archevêché de Montréal en 1967, pour se faire mission-

naires en Afrique. Après avoir passé huit années en territoire africain, il est rentré à Montréal, d'où il fait campagne sur une échelle internationale afin de recueillir des fonds pour les œuvres missionnaires. Avec le trophée qu'il vient d'accepter, il a reçu des Variety Clubs \$50,000 pour ses œuvres de charité.

Le cardinal a affirmé que les problèmes des pays pauvres de l'Afrique et de l'Asie ne peuvent être compris dans un pays aussi riche que le Canada qui, à son avis, vit dans une abondance encore plus grande que celles des États-Unis ou de l'Australie. "Nous vivons dans une société d'abondance, a-t-il ajouté il y a de pauvres gens ici, mais en Afrique, toute la société est pauvre, et n'a aucun moyen d'en sortir."

Il a souligné que la manifestation de jeudi, sur la Colline parlementaire, là où des cultivateurs exaspérés ont lancé du lait en poudre, du lait liquide et du beurre comme signe de protestation contre la politique laitière du gouvernement, montrait bien que notre pays ne réussit pas à solutionner la surproduction.

"Le problème est de distribuer les biens que nous produisons. Nous ne produisons pas de vivres pour nourrir les gens, mais pour gagner de l'argent. Il faut vivre en ces pays du Tiers-Monde, en pleine pauvreté, pour comprendre ce qu'est vraiment la situation."

MENACES

Suite de la page 5

sommes-nous convaincus de la nécessité de pratiquer et d'améliorer notre langue? Combien de Québécois lisent un livre par mois, un ouvrage de leurs auteurs par an, et un de leurs quotidiens d'expression française régulièrement? Combien écoutent 50% de leurs émissions de radio et de télévision en français? Combien de cadres supérieurs, même s'ils en ont le choix, prennent le parti de parler français dans leur milieu de travail? Combien de Québécois sont profondément convaincus de la nécessité d'épurer leur langue parlée et écrite, et d'abandonner le langage jousant? Combien de Québécois, enfin, manifestent assez d'égard envers leur culture et leur langue pour prendre les moyens de les garder intactes? À l'occasion de quelques flambées de fanatisme émanant d'une poignée d'Anglophones, c'est facile de réclamer le respect de notre langue. Encore faudrait-il que nous la respections nous-mêmes et à long terme d'année. C'est dans cette logique que je voudrais comprendre la phrase de M. De Bané: "A force de ne pas agir comme on pense, on finit par penser comme on agit".

Si nos représentants fédéraux se voient contraints de surseoir à la reconnaissance de nos droits dans les communications aériennes ou ailleurs, on a le droit de porter

sur eux un regard critique. Est-ce que ça veut dire qu'il faille sombrer ou dans un fanatisme affolé, ou dans une démission graduelle là où nous pouvons, à l'instar de M. L'Allier, "corriger l'action par l'action"? Certes, les contrôleurs aériens n'en seront pas davantage convaincus que leur sécurité d'emploi est sauve. Ils sauront, du moins, que nous tenons à notre langue et à notre culture autant qu'eux à leur sécurité. On ne saurait se contenter de s'asseoir, les yeux au ciel, et de crier: "Québec! Sus aux fanatismes anglophones!", pour affirmer à la face du pays un attachement réel à des droits fondamentaux. Il s'agit plutôt de les exercer, ces droits, là où personne ne nous en empêche. On pourra ensuite reprocher au Canada anglais de ne point nous y aider. On ne pourra certainement pas porter à son compte notre abdication quotidienne et individuelle dans des domaines où il n'exerce guère d'influence. A chacun ses responsabilités. Notre langue est menacée, certes. Mais il ne se cache pas un Anglais derrière chaque arbre et chaque poteau de téléphone du Québec pour nous interdire de parler français le plus souvent et le mieux possible.

DÉCÈS

BERNARDIN, Maurice. — A Montréal, le 4 juin 1976 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Maurice Bernardin, courtier d'Ass. Agréé et Président de Bernardin & Frères Inc. époux de Marie Trudelle. Outre son épouse il laisse ses enfants Pierre, Claude et Mariette ainsi que plusieurs petits-enfants, sa sœur Margot, Mme Roland Lepage et son frère Jean-Louis. Les funérailles auront lieu mardi le 8 juin 1976. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 5650 Côte-des-Neiges pour se rendre à l'Eglise St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR, Melle Faldora. — A l'hôpital Lake Shore General, Pointe-Claire à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Wilfrid (Faldora) Jolicoeur. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, Wilfrid Jolicoeur, ses enfants Normand, époux de Lucille Gervais et Gloria, épouse de Gilles Morin. Ses petits-enfants, Christiane et Pierre Jolicoeur, Robert et Paul Morin. Les funérailles auront lieu lundi le 7 juin. Le convoi funéraire partira des Salons D.A. Collins, No 222 boul. Métropolitain route 20 angle Cartier à Pointe-Claire pour se rendre à l'Eglise St-Johachim de Pointe Claire où le service sera célébré à 2 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte sera exposée dimanche seulement à compter de 1 h. Le salon sera fermé de 5 à 7 h p.m.



Maurice Bernardin CURRICULUM VITAE

Maurice Bernardin, C.D.A.A. Décédé le 4 juin à l'âge de 72 ans.

M. Maurice Bernardin est né à Terrebonne, le 3 août 1904. Il a complété son instruction primaire et commerciale à l'Académie St-Jean-Baptiste de Montréal. En 1921, il débute dans l'assurance avec la compagnie North British & Mercantile où il occupa la fonction d'inspecteur durant plusieurs années. En novembre 1929, on le nomme agent général de Railway Passengers Assurance Co. et devait remplir cette fonction jusqu'en juillet 1932, époque où il fait l'acquisition, en société avec son frère Jean-Louis, du bureau d'assurances Courtis Frères, fondé en 1890. Depuis, la raison sociale a été échangée à celle de Bernardin Frères Inc., dont il est le président.

Il fut président du Club Kwanis St-Laurent, de l'Association Athlétique Nationale de la Jeunesse, des Amis des Disciples de Massenet, de l'Association Chorale St-Louis de France et ancien vice-commandeur de l'Ordre de l'Alhambra. Il est gouverneur à vie de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc. Il est membre du Club St-Denis, de la Chambre de Commerce de Montréal, de l'Ordre du Purple Duck, de l'Honorable Order of the Blue Goose International et Commissaire d'Assèment du district de Montréal. Il fut professeur en charge du cours d'assurances, lors de la fondation, de l'Ecole d'Administration Institutionnelle affiliée aux Hautes Etudes Commerciales.

Membre de l'Association des Courtiers d'Assurances de la province de Québec depuis 1932, M. Bernardin a été élu sur le Conseil d'Administration en 1945. Depuis 1949, il a siégé sur le Comité Exécutif comme vice-président et trésorier. En 1960, on l'élitait Président et il occupa le poste de président du Conseil d'Administration 1960-61, et la présidence du Comité de Liaison de l'Association.

Enfin, lors de l'assemblée annuelle de juin 1964, pour le 50ème anniversaire et l'An I du statut professionnel, l'Association lui a confié à nouveau la présidence. En juin 1965, il occupa le poste de président du Conseil d'Administration, et pendant deux années, il a représenté les anciens présidents auprès du Conseil d'Administration et de l'Exécutif. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Marie Trudelle ses enfants Pierre, Claude et Mariette ainsi que plusieurs petits-enfants sa sœur Margot Mme Roland Lepage, son frère Jean-Louis. M. Maurice Bernardin sera exposé au salon J. R. Deslauriers Ltée & Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte-des-Neiges samedi le 5 juin à 7 h p.m. Les funérailles auront lieu mardi le 8 juin 1976 à l'Eglise St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière Côte-des-Neiges.

REMERCIEMENTS

Feu Sœur Marie Roseline, S.N.J.M. Sœur Marie Céline, les familles de Madame Sylvio Bertrand, de feu Armand Laporte et Arthur Lefebvre remercient sincèrement les Religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie et toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Sœur Marie Roseline, née Angèle Laporte, survenu le 17 mai 1976, soit par offrande de messe, sympathie, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

les atomisés de l'An O



au fil des mots De l'écriture

par Louis-Paul Béguin

J'ai une très mauvaise écriture. Illisible, ridicule, une vraie honte. Il faut un oeil de devin pour savoir ce que mes jambages minuscules, mes fioritures mesquines peuvent bien signifier.

Etiemble, dans l'Écriture dit de celle-ci, qu'elle est l'art humain par excellence. Transposer sur la "toile du peintre" les sons de la parole, doter ainsi le langage d'une texture solide et fixe, et ce faisant le rendre éternel, n'est-ce point un miracle? On a dit jadis que l'écriture allait empêcher les hommes d'avoir de la mémoire. Avant que la lecture ne fût si universelle, les gens se fiaient à leur mémoire pour se rappeler les contes, les chansons, les souvenirs, tout ce que nous enregistrons aujourd'hui sur cassettes, bandes magnétiques et autres moyens modernes. Certains en concluent que l'écriture va disparaître sous les coups de l'audiovisuel. Mais la mémoire des hommes n'est pas disparue sous les coups de l'écriture. L'écriture ne disparaîtra pas plus, quoi qu'en disent les prophètes de la civilisation "pop". Car il y eut un temps où la femme, avant le règne de la parole écrite, contait de mémoire à ses enfants les épopées du passé, s'en souvenant grâce à ux rimes mises en musique par des baladins. Dès qu'il fut fixé par des signes sur le parchemin et le papier, le message oral du passé n'eut plus l'importance qu'il avait au temps où il était chanté par les voix des femmes, autour des feux. Toutefois, la chanson persista ainsi que la littérature parlée, mystique, des légendes primitives.

L'écriture a son mystère. On ne sait guère pourquoi l'homme écrivit. On sait que l'écriture fut un besoin des sociétés primitives en voie d'organisation. Les Chinois disent: "Les saints hommes nouèrent les cordelettes pour gouverner". — Nouer les cordelettes signifie dans ce contexte: écrire. Les premiers écrits furent considérés comme des moyens de communication avec les dieux. C'est en Chine par l'idéogramme et, en Égypte, par l'héroglyphe, que commença, disait-on encore hier, le règne éternel de l'écriture. Mais Sumer fut pour certains le berceau de l'histoire, parce que c'est là, et non en Égypte, que furent inventés les premiers signes de l'écriture. L'histoire commence en effet dès que l'homme sait écrire, dès qu'il peut consigner les événements de son époque.

Bambin asphyxié

BEAUPORT (PC) — Un bambin de 14 mois, Richard Saint-Pierre, est mort asphyxié, hier, dans un incendie qui a ravagé le logement de ses parents, dans une maison multifamiliale de Beaufort, en banlieue de Québec.

La police rapporte que le père de la petite victime, M. Roland Saint-Pierre, a subi de graves brûlures et repose dans un état critique à l'hôpital.

Les pompiers ont mis un peu moins d'une heure pour maîtriser l'incendie, dont la cause est inconnue.

Vote de grève au Droit d'Ottawa

OTTAWA 5P — Les journalistes du quotidien Le Droit se sont prononcés, jeudi après-midi, en faveur d'une grève dans une proportion de 80 pour cent.

Affiliés au Syndicat des journalistes d'Ottawa, les syndiqués de la salle des nouvelles du Droit — qui comprend les jour-

nalistes, les secrétaires, les commis et les éditorialistes — pourront légalement déclencher une grève aux alentours du 21 juin puisque la conciliation a été rompue par le syndicat, il y a deux jours. Par conséquent, vers la même date, la direction du journal pourra décréter un lock-out.

Les employés à la rédaction du quotidien sont sans contrat depuis le 31 décembre dernier et jusqu'ici, la négociation et la conciliation n'avaient pas apporté de résultats concluants. Selon le négociateur syndical en chef, M. Yvan Sinotte, "les patrons n'ont pas bougé depuis la dernière séance de négocia-

tion et les hausses salariales proposées, de l'ordre de huit pour cent, ne sont pas acceptables". Toujours aux dires de M. Sinotte, les demandes syndicales ont baissé de \$10. Selon le directeur-général du Droit, M. Jean-Robert Bélanger, le vote de jeudi est une "tactique syndicale" et les chances sont minces d'en arriver à un accord si l'on tient compte de l'écart qui divise les deux parties.

"Somme toute, selon M. Bélanger, ce sont les journalistes qui ont quitté la table des négociations. Interrogé sur ses intentions, face aux négociations, le directeur du Droit a déclaré: "Nous pouvons négocier en autant que les journalistes sont prêts à le faire".

Au cours de la réunion de jeudi, les journalistes ont voté en grande majorité pour que l'aide financière aux grévistes de la station radiophonique CKVL-Verdun soit portée de \$50 à \$100 par semaine.

Simenon lègue ses manuscrits

LIEGE (AFP) — L'écrivain Georges Simenon a cédé tous ses manuscrits à la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. Celle-ci va créer un "Institut Georges Simenon, centre universitaire chargé d'étudier la littérature policière et d'assurer la conservation de ces manuscrits.

Il existe déjà à Liège une bibliothèque Georges Simenon. L'écrivain est originaire de Liège où il a été journaliste au quotidien la Gazette de Liège. Il a également reçu le diplôme de docteur honoris causa de l'Université en 1973.

Faites les cent pas
cent fois par jour.

Marchez Dès aujourd'hui.



Le pistolet pulvérisateur qu'une technicienne spécialisée met à l'épreuve dans une clinique de Los Angeles n'est pas destiné à l'industrie mécanique, mais à la vaccination des humains, en l'occurrence contre la grippe porcine. Le fonctionnement en est fort simple, et Julie Kalnas s'emploie à l'enseigner à un groupe d'hygiénistes du sud de la Californie. L'inoculation, faite sous très forte pression, s'accomplit sans que l'épiderme soit perforé. D'autre part, l'automatisme du fonctionnement permet de vacciner jusqu'à 1.000 personnes par jour.

L'affaire de la Brink's

Réjean Duff restera en prison

Deux des trois accusés du vol de la Brink's, Roger Provençal et Michel Pilon, ont obtenu hier un cautionnement tandis que le juge Claude Lamoureux optait pour laisser en cellule le jeune Réjean Duff.

Le vol eut lieu le 30 mars, dans une ruelle à proximité de la Banque Royale du Canada, rue Saint-Jacques. Les trois sont accusés de vol qualifié et de séquestration d'un préposé de la Brink's. Quelque \$2,8 millions ont été dérobés ce jour-là mais la police n'a retrouvé qu'environ \$100.000.

Un sergent détective, Jean-Pierre Roy, a confié au juge Lamoureux, hier, que Duff lui avait dit, au moment de son arrestation, que son rôle dans l'aventure de la Brink's avait consisté à voler une camionnette et à la dissimuler quelque temps à Laval avant de la livrer à deux autres personnes. Pour cette part, Duff aurait touché \$70.000 du butin.

Provençal et Pilon ont dû signer un engagement de \$25.000 par tierce personne et devront se rapporter au commissariat de police tous les quinze jours, ne pas changer d'adresse et s'abstenir de com-

muniquer avec le co-accusé Duff.

Me Claude Provost occupe pour le ministère public dans cette affaire où le détective Roy estime que six ou sept personnes ont trempé. Trois véhicules auraient été utilisés dans la manœuvre. Le policier ne croit pas que Duff constitue un danger pour la société mais il insiste pour qu'on ne relâche pas Duff "pour sa propre protection".

L'enquête préliminaire des trois accusés doit s'ouvrir vendredi prochain (11 juin).

A Saint-Gabriel

L'aqueduc passait par certaines conduites d'égout

par Gilles Provost

Au moment de l'épidémie de typhoïde qui a frappé Saint-Gabriel-de-Brandon au début de mars dernier, certains tuyaux d'aqueduc passaient à l'intérieur des conduites d'égout et ces mêmes égouts communiquaient librement avec des ruisseaux de surface qui se déversent à proximité de la prise d'eau de la municipalité, révèle le rapport d'enquête de l'ingénieur Pierre Brisebois, des services de protection de l'environnement.

Les essais sur le terrain ont aussi montré que ces ruisseaux sérieusement contaminés, se diluent mal dans le lac et qu'ils peuvent facilement contaminer la prise d'eau: il suffisait de jeter du sel dans les ruisseaux pour recueillir de l'eau salée dans l'aqueduc.

Peu avant l'épidémie de typhoïde, Saint-Gabriel-de-Brandon avait été frappée par deux épidémies de gastro-entérites aussi causées par l'eau contaminée. Ces épidémies correspondaient à des bris du réseau d'aqueduc qui avaient obligé la municipalité à puiser dans le lac beaucoup plus d'eau qu'à l'ordinaire.

A ce moment, à la mi-février, le lac était particulièrement bas et recouvert de glace, si bien que les ruisseaux contaminés aboutissaient dans le voisinage immédiat de la prise d'eau. A la fin de cette période, la chloration a été interrompue pendant trois ou quatre jours, ce qui a rendu possible la contamination généralisée de l'aqueduc. (Le préposé à la chloration avait une... gastro-entérite!)

De plus, l'enquête a révélé qu'en plein cœur de l'épidémie, la municipalité de Saint-Gabriel a été obligée de déverser la moitié de ses égouts non traités directement dans le lac où elle prend son eau "potable" à cause d'un bris dans son système. D'ailleurs, les égouts sont ainsi conçus que tout égout bloqué se déverse nécessairement dans le lac.

La municipalité est dotée d'une usine de traitement de ses eaux d'égouts mais elle est tellement mal conçue que son tuyau de sortie d'eau "épurée" est trop petit. Le surplus d'eau "épurée" est donc continuellement déversé dans le même lac où la municipalité prend son eau potable.

Comme il ne se fait pas au Québec d'analyse régulière de l'eau de consommation à l'endroit où on la prélève, la municipalité n'avait aucun moyen de connaître la qualité de l'eau avant traitement.

Les normes canadiennes prévoient, au point d'approvisionnement, des tests périodiques pour détecter les microbes, des tests hebdomadaires des caractéristiques physiques de l'eau et des tests trimestriels pour détecter les pesticides. Rien de tout cela ne se fait au Québec (faute d'argent, paraît-il).

De toutes façons, le système de chloration de Saint-Gabriel était mal conçu et l'enquête des Services de protection de l'environnement a révélé que les échantillons d'eau "brute" qu'on pouvait y prélever pour analyse semblaient toujours "parfaits" parce qu'ils étaient chlorés à l'insu des inspecteurs.

Ce système a été corrigé et la municipalité aura bientôt un nouveau système de chloration pour prendre la relève quand le premier tombe en panne.

Au bout du compte, les Services de protection de l'environnement ont recommandé l'épuration des ruisseaux qui se déversent à proximité de la prise d'eau, l'élimination des puisards voisins de la prise d'eau (au moins 100 pieds, recommande-t-on) ainsi qu'un examen complet de tout le réseau d'aqueduc et d'égouts.

De façon générale, on recommande au village et à la paroisse de Saint-Gabriel de se préoccuper plus sérieusement de l'état du lac Maskinongé et on demande même un plan d'aménagement des berges pour éviter qu'on se retrouve dans la même situation dans dix ans.

En lisant ces recommandations, on doit se rappeler qu'au Québec, en 1971, la moitié des villes de plus de 5.000 habitants utilisaient une eau brute trop gravement contaminée, selon les normes canadiennes, pour qu'il soit possible de l'épurer convenablement. Pourtant, ces municipalités n'ont encore qu'un système d'épuration archaïque souvent en panne et personne ne semble s'en soucier.

Montréal, zone touristique?

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement fera connaître d'ici deux semaines sa position sur les heures d'ouverture des commerces pendant la tenue des Jeux olympiques.

C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, en réponse à une question du député Fabien Roy (PNP-Beauce-sud).

Le ministre a néanmoins révélé que la solution étudiée était la suivante: décaler la région de Montréal "zone touristique" du 12 juillet au 6 août 1976.

Cette solution a l'avantage de permettre des mécanismes d'exception pour les heures d'ouverture des commerces de la région de Montréal, sans modifier la Loi des heures d'affaires, comme le réclament les grandes chaînes d'alimentation, selon M. Saint-Pierre.

LES PARCS DU QUÉBEC ONT LEUR AIR DES BEAUX JOURS...

c'est là que l'été passe ses vacances



De plus en plus de Québécois renouent avec la grande nature au cours de la saison estivale. Ils fuient l'encombrement des villes et partent à la recherche d'un havre de paix.

Cette paix de l'été, vous pouvez la retrouver dans les parcs du Québec.

Aménagés au sein même de la nature, ces parcs en respectent l'esprit. Lacs et rivières, cascades et rapides, lieux de séjour enchanteurs, air frais du petit matin, sentiers sauvages des sous-bois, la nature vous offre tout cela dans nos parcs.

D'autre part, la Direction des parcs a prévu chalets et pavillons, auberges, relais et terrains de camping qui rendront encore plus agréables excursions et séjours.

Retrouvez la nature et la paix, venez vivre l'été de l'été dans les parcs et réserves du Québec.

Pour plus de renseignements, procurez-vous nos brochures *Les parcs du Québec* et *Activités et Tarifs/Parcs du Québec 1976*, en écrivant à Tourisme Québec, Québec G1R 4Y3.

le Québec, c'est tout un voyage... informez-vous!

 **Tourisme
Québec**

Université du Québec à Montréal

SESSION D'AUTOMNE 1976 PROGRAMMES DESTINÉS AUX ENSEIGNANTS

L'Université du Québec à Montréal offre aux enseignants un ensemble de programmes qui peuvent être suivis à temps partiel.

PROGRAMMES CONDUISANT À UN BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (90 CRÉDITS)

- Enseignement élémentaire
- Profil A: préscolaire et élémentaire
- Profil B: élémentaire
- Enseignement préscolaire et élémentaire (chantier)
- Enseignement (enfance inadaptée)
- Enseignement professionnel
- Enseignement (musique)
- Éducation culturelle
- Enseignement secondaire (chimie)
- Enseignement secondaire (mathématiques)
- Enseignement secondaire (physique)
- Enseignement professionnel
- (technique de la mécanique)
- (électrotechnique)
- Enseignement secondaire (géographie)
- Enseignement secondaire (histoire)
- Enseignement secondaire (sciences religieuses)
- Enseignement (sexologie)
- Enseignement secondaire (administration)

PROGRAMMES CONDUISANT À UN CERTIFICAT (30 CRÉDITS)

- Certificat en sciences de l'éducation
- Profil A: général
- Profil B: professionnel
- Certificats d'enseignement du français
- classe d'accueil et d'immersion
- langue seconde

Date limite de présentation des demandes d'admission: 1er juillet 1976.

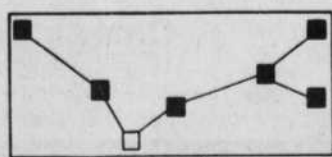
Renseignements supplémentaires: (514) 282-7161

Adresse pour demander un formulaire:

Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, local 2930
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

LE RÉSEAU DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constitutives du réseau de l'Université du Québec



Les policiers de Montréal à la recherche d'un leader fort

par Bernard Morrier

"Se donner un leader fort et un exécutif aguerri pour sortir du pétrin", tel semble être le thème principal des élections actuellement en cours à la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal et dont les résultats seront connus le 8 juin prochain.

Selon les estimations actuelles, déjà plus de 60% des policiers se seraient prévalu de leur droit de vote et il n'est pas impossible que ce chiffre passe à 80% d'ici la fin du scrutin, lequel se déroule par la poste.

Pour la première fois depuis plusieurs années, tous les postes de l'exécutif (président, vice-président, secrétaire, trésorier et quatre directeurs) sont en jeu.

Deux groupes, l'un dirigé par le lieutenant Serge Flibotte et l'autre par le sergent-détective Yvon Prigent, présentent des

candidats à tous les postes. Toutefois, de l'avis de plusieurs observateurs, ni l'un ni l'autre ne pourront réussir à faire élire leur équipe au complet.

A la présidence, outre MM. Flibotte et Prigent, on note également les candidatures des sergents-détectives Jean-Marc Demers, Alphonse Gélneau, Yvon Houle, Raymond Major et Gilles Masse. Un sondage rapide mettait ce dernier nettement en avance sur tous les autres candidats.

A la vice-présidence, on parle d'une victoire presque certaine de M. Charles Brunet, sergent-détective, tandis que la lutte semble assez serrée aux autres postes, le choix pouvant porter autant sur des candidats des deux équipes que sur des indépendants.

Selon certains, il semble que les chances de réélection pour des membres de l'ancien exécutif, à l'exception du vice-président, seront plutôt minces, bien qu'il soit difficile de faire certaines prédictions de ce côté, à cause de certains facteurs

dont il faut tenir compte, tels l'amorce de nouvelles initiatives entreprises par des candidats élus lors de la dernière élection l'an dernier.

De toute façon, les policiers sont d'accord sur un point: s'élire un exécutif fort afin de régler une bonne fois les problèmes du fonds de pension et des horaires de travail et tenir tête au Conseil de sécurité publique qui s'apprete à vouloir couper le syndicat en deux, en excluant de cette unité de négociation tous les gradés, depuis les sergents jusqu'aux capitaines.

Outre ces problèmes, la Fraternité des policiers de la CUM devra également faire les pressions nécessaires auprès du Conseil de sécurité afin d'obtenir pour le service policier tout l'équipement dont il a besoin pour remplir convenablement sa mission, en commençant par le domaine des communications qui, à ce qu'on entend, laisserait à désirer, surtout depuis l'intégration en 1972.

Enfin, plusieurs candidats ont promis, s'ils étaient élus, d'étudier les dossiers sur les membres de l'état-major, afin d'étudier leur compétence à gérer le service. On ne se gêne pas pour dire chez les policiers que leur insatisfaction découlerait avant tout du malaise noté dans la haute direction du service.

Outre les luttes intestines qui ont passablement miné le moral de la base, plusieurs candidats s'interrogent sur le rôle réel que joue le Conseil de sécurité auprès de leur état-major. D'après certains, si les membres de l'état-major sont plutôt amorphes, la seule explication valable de cette situation est la suivante: ou ils ont les mains liées par le Conseil de sécurité ou ils sont incompétents.

Il sera donc intéressant de voir les résultats de mardi prochain pour l'impact qu'ils pourraient avoir autant sur les membres de l'état-major que dans les négociations avec le Conseil de sécurité publique.

Deux syndicats de la CSN sont condamnés à l'amende

QUEBEC (PC) — Deux candidats affiliés à la CSN et 12 employés d'hôpitaux ont été condamnés à de fortes amendes, hier, à Québec, après avoir été reconnus coupables d'outrages au tribunal.

Le juge Gabrielle Vallée, de la Cour supérieure, a imposé une amende de \$20,000 au Syndicat des employés de l'hôpital Saint-Michel-Archange tandis que cinq employés de cette institution ont reçu une amende de \$1,000 chacun.

Le juge Vallée a également condamné le Syndicat des employés de l'hôpital Saint-Augustin, de Beaufort, à \$4,000 d'amende. Sept membres de ce syndicat se sont vus imposer des amendes variant de \$300 à \$1,000.

Les procureurs syndicaux, Mes Clément Richard et Marcel Dumas, ont immédiatement annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement.

Ces poursuites pour outrage au tribunal ont été intentées à la suite d'un débrayage survenu le 30 avril dernier.

Le ministère public reprochait aux intimés d'avoir violé une injonction émise la veille par le juge Paul-Etienne Bernier.

Cette injonction, accordée à la demande du procureur général, suspendait le droit de grève pour une période de 80 jours dans les deux hôpitaux concernés, de même qu'à l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, l'hôpital Saint-Charles-Borromée et le Centre Berthelet, de Montréal.

Garneau dépose un 1er budget supplémentaire : \$232 millions

QUEBEC (PC) — A peine trois semaines après la présentation, par le gouvernement du budget pour l'exercice fiscal 1976-77, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a présenté hier, à l'Assemblée nationale, un premier budget supplémentaire de l'ordre de \$232.5 millions.

Ajoutée au déficit de \$630 millions prévus dans le budget 11 mai dernier, le nouveau montant de dépenses fixe donc à \$880 millions la différence des dépenses et revenus du gouvernement pour la présente année financière.

De plus, il faut s'attendre à au moins deux autres réclamations supplémentaires de crédits, une pour payer les indemnités aux victimes des inondations du printemps et une deuxième en faveur des agriculteurs à la fin de l'été.

Le premier ministre Bourassa a lui-même indiqué, jeudi de

vant la commission parlementaire étudiant les crédits du Conseil exécutif, qu'il faudra un budget supplémentaire pour régler les dommages subis par les citoyens pendant la crue des eaux.

Les nouveaux montants dont a besoin le gouvernement se répartissent comme suit: \$160 millions pour le ministère de l'Éducation, \$30 millions aux Finances et \$10 millions aux Affaires sociales en plus des \$32.5 millions comme crédits statutaires alloués au ministère du Revenu.

Le ministère des Finances requiert des fonds de suppléance de \$30 millions en vue de payer les augmentations de traitement, salaires et allocations des employés du gouvernement et du secteur para-public.

Quant au ministère du Revenu, il utilisera les \$32.5 millions sous forme de redistribution aux municipalités d'une partie du produit de la taxe de vente en détail.

Dans son discours du 11 mai, le ministre des Finances avait bien indiqué l'intention du gouvernement de ne pas présenter de budgets supplémentaires supérieurs à la part des crédits vo-

tés mais non utilisés.

Ainsi, dans le cadre des négociations collectives en cours toute addition importante aux offres actuelles du gouvernement nécessitera le recours à de nouvelles sources de financement, avait ajouté M. Garneau.

Faites marcher vos pieds, pas seulement vos doigts.

MARCHEZ. Dès aujourd'hui.

A Thetford Mines L'accident aurait pu être évité

THETFORD MINES (PC) — L'accident de travail qui a coûté la vie à un ouvrier et occasionné des blessures à six autres mineurs à la mine d'amiante Bell Asbestos Ltd., à Thetford Mines, le 3 avril dernier, aurait pu être évité si les mineurs avaient porté leur ceinture de sécurité comme ils devaient le faire.

C'est ce qui se dégage de l'enquête du coroner qui s'est déroulée, jeudi, au Palais de justice de Thetford Mines, sous la prési-

dence du notaire Hermann Mathieu. Celui-ci a également critiqué l'attitude du contremaître adjoint qui avait eu recours à des ouvriers pour alourdir une cage défectueuse.

Trois ou quatre employés, dont la victime, Clément Morin, 43 ans, de Pontbriand, utilisèrent la cage à minerai pour aller chercher des compagnons qui avaient achevé leur travail au niveau de 700 pieds. Le groupe a fait le trajet sur la toiture de la cage, agrippée aux câbles d'acier, mais aucun n'était attaché.

Après, sur l'ordre du contremaître adjoint, tout le monde se donna la main pour dégager la cage de service.

On remit la cage en mouvement. Elle ne bougea guère. Soudainement, elle fit une chute libre d'une dizaine de pieds jusqu'à ce que les parachutes freinent la descente. Deux ouvriers eurent la vie sauve parce qu'ils étaient agrippés aux câbles tandis que Morin qui était en train d'arroser d'huile les cordons d'acier, plongea dans le vide, faisant une chute de 1,000 à 1,400 pieds. Les autres ouvriers subirent des fractures ou diverses blessures.

Il est à prévoir que les métallos réclameront une enquête publique, demande qu'ils ont déjà formulée le 7 avril dernier, si le verdict du coroner de la Beauce ne les satisfait pas.

Le verdict doit être rendu à la fin de juillet.

Fabien Roy accuse l'Hydro de partisannerie

QUEBEC (PC) — Le député de Beauce-sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, accuse l'Hydro-Québec de partisannerie politique en offrant à ses abonnés une copie du discours sur le budget prononcé récemment par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Dans un communiqué de presse, il se demande si cette entreprise n'est tout simple-

ment pas devenue une officine de propagande gouvernementale.

Selon lui, il s'agit là d'une information à sens unique et les dirigeants de l'Hydro devraient également offrir à sa clientèle les copies des discours prononcés par les représentants de l'Opposition, unanimes à condamner ce budget.

M. Roy se demande aussi, si, à l'avenir, les citoyens du Québec ne recevront pas par le biais de leurs chèques d'allocations familiales les discours du ministre des Affaires sociales et ainsi de suite.

Le député de Beauce-sud estime que cette façon d'agir du Parti libéral et du gouvernement cache une nouvelle stratégie pour des élections à court terme.

André Fortin ne sera pas candidat au leadership

OTTAWA (PC) — Le député créditiste de Lotbinière aux Communes, M. André Fortin, qui était considéré par plusieurs comme un sérieux candidat à la succession de M. Réal Caouette, a décidé de ne pas être candidat et de s'en tenir à la réorganisation du parti.

En effet, lors d'une entrevue qu'il accordait à La Presse Canadienne, M. Fortin a déclaré: "pour des raisons personnelles et familiales, j'ai décidé de ne pas être candidat à la direction du Parti du crédit social du Canada".

Celui que les observateurs de la scène fédérale considéraient comme l'un des candidats les plus sérieux reconnaît que cette décision n'a pas été des plus faciles.

Agé de 32 ans, M. Fortin estime que tout en étant plus disponible à sa famille, il peut être fort utile à la réorganisation du parti et ce, non seulement au Québec, mais également sur le plan national.

D'autre part, le député créditiste de Shefford, M. Gilbert Rondeau, préfère attendre au 1er juillet prochain avant de se prononcer.

Rencontré à son Bureau d'Ottawa, M. Rondeau n'a pas rejeté complètement la possibilité qu'il se présente lors du congrès à la direction du Parti du crédit social du Canada, mais pour l'instant, "c'est trop tôt, je préfère prendre encore quelque temps, jusqu'au 1er juillet, avant d'annoncer officiellement ma décision".

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE

ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...

Reservations billets - Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN

DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200

"Touring Club de France"

Université du Québec à Montréal

FAMILLE DES SCIENCES

Baccalauréats spécialement offerts aux étudiants à temps partiel (le soir) par les modules de la Famille des sciences:

- Baccalauréat spécialisé en sciences (chimie)
- Baccalauréat spécialisé en sciences (mathématiques)
- Baccalauréat spécialisé en sciences (Informatique de gestion)
- Baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire (chimie)
- Baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire (mathématiques)
- Baccalauréat spécialisé d'enseignement professionnel (technique de la mécanique)
- Baccalauréat spécialisé d'enseignement professionnel (électro-technique)

Les autres programmes de la Famille acceptent également des étudiants à temps partiel.

Les demandes d'admission devront être envoyées, avant le 1er juillet 1976, au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, bureau 2930
Case postale 8888
Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3P8

LE RESEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constitutives du réseau de l'Université du Québec

Solidarité au tiers monde

OXFAM

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT DE L'EXPRESSION DRAMATIQUE

Programme de trente (30) crédits destiné aux enseignants qui enseignent déjà ou se préparent à enseigner l'expression dramatique au secondaire.

Conditions d'admission:

- Oeuvrer dans le milieu scolaire.
- Détenir un brevet ou un permis d'enseigner.

Régime pédagogique:

- Études à temps partiel: été, automne, hiver.

Séance d'été - 2 au 31 juillet 1976:

- Cours DID 2001 - "L'expression dramatique et le programme cadre".
- Cours DID 2002 - "Atelier de conditionnement à l'expression dramatique".

Les demandes d'admission devront parvenir au Bureau du Registraire avant le 18 juin 1976.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

Madame Renée Thivierge
Bureau de l'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal - Téléphone: No 343-7622

C'est le temps de faire installer les

GOUTTIÈRES (HO-DO)

Résidences - Industries - institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits

MTL: 322-4160
Québec: 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ:

UNE EAU DE SANTÉ ALCAÛNE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

lithines 33

A VENDRE

Sur les rives du lac des Deux-Montagnes.

- Entourés d'arbres et de verdure.
- À 30 minutes du centre-ville.
- De superbes appartements de 1 à 3 chambres à coucher.
- Spacieux, luxueux et magnifiquement construits.
- Insonorisés et climatisés.
- Avec foyer et chauffage électrique.
- Balcon et porte-patio.
- Piscine chauffée et sauna.
- Salles de gymnastique et de récréation.
- Stationnement intérieur.
- Et de nombreux autres avantages...

Combien vous coûterait une maison sur le bord du lac des Deux-Montagnes, avec terrain boisé et aménagé de 100,000 Pif, piscine chauffée, sauna, salles de lavage, de travail, de gymnastique et de jeux entièrement équipées, bar, foyer intérieur et extérieur, et terrain de jeux pour les enfants dans le sous-bois? Une fortune, n'est-ce pas? Non! Pour seulement \$45,000 vous pouvez devenir propriétaire d'un appartement au condominium Châtour, à Deux-Montagnes. Le condominium c'est la formule d'habitation de l'avenir. Vous bénéficiez de tous les avantages d'un appartement de grand standing. Vous profitez de tous les privilèges que procure la propriété. Sans souffrir des inconvénients propres aux maisons individuelles. Venez visiter le condominium Châtour. Sur les rives du lac des Deux-Montagnes.

- Situation idéale.
- Compacteur à déchets.
- Chambre de bain en céramique.
- Salon et salle à manger séparés.
- Contrôle individuel du chauffage et de la climatisation.
- Entrée de câble TV.
- Grands espaces de rangement.
- Téléphone intérieur.
- 39 unités seulement.
- Possibilités de financement.

condominium châtour

Un nouvel art de vivre.

Angle 18e avenue et Lakebreeze, Deux-Montagnes, Québec
Pour prendre rendez-vous, téléphonez à: 472-3415/472-3960

Chatour Construction Ltée
140 St-Eustache
St-Eustache (Québec)

Natation

Graham et Becky Smith volent la vedette à Toronto

TORONTO (D'après CP) — Becky Smith, de Thunder Bay, Ontario, a établi des records canadiens et du Commonwealth, hier, au 400m individuel quatre nages, et son frère, Graham, de même que l'Australo-canadien Steve Badger établissaient leur deuxième record de la semaine des compétitions de sélection pour l'équipe canadienne olympique de natation.

Mlle Smith a établi le record en 4:52.70 minutes, abaissant la marque de plus de quatre secondes, et établissant le deuxième meilleur temps mondial cette année. C'est l'Est-Allemande Ulrike Tauber qui détient le meilleur, avec un record mondial, établi plus tôt cette semaine, en 4:48.79.

Badger a abaissé le record canadien aux 400m style libre et Graham Smith a battu son propre record aux 200m brasse.

Mlle Smith, 16 ans, a battu sa concurrente Cheryl Gibson, de Vancouver, durant presque toute la course. Cette première a pris un avantage dès le début des épreuves au papillon et à la nage sur le dos, avantage qu'elle a conservé. Le record de Mlle Gibson aux quatre nages était de 4:57.20 minutes. Elle a terminé hier en 4:53. Au cours des préliminaires, hier après-midi, Mlle Smith avait déjà fait descendre le record à 4:56.35.

Au 400m masculin libre, Badger a franchi la ligne d'arrivée après 4:01.32 minutes. L'ancien record, détenu par Michael Ker, était de 4:04.37. Badger a ensuite gagné la finale, mais a raté de peu le record aux préliminaires, en 4:01.62. Bill Sawchuk, de Thunder Bay, a talonné Badger tout au long de la course, terminant second, en 4:02.35, et Tom Alexander, du même endroit, troisième à la ligne.

Badger, qui a reçu récemment l'autorisation du CIO de nager pour le Canada, a établi,

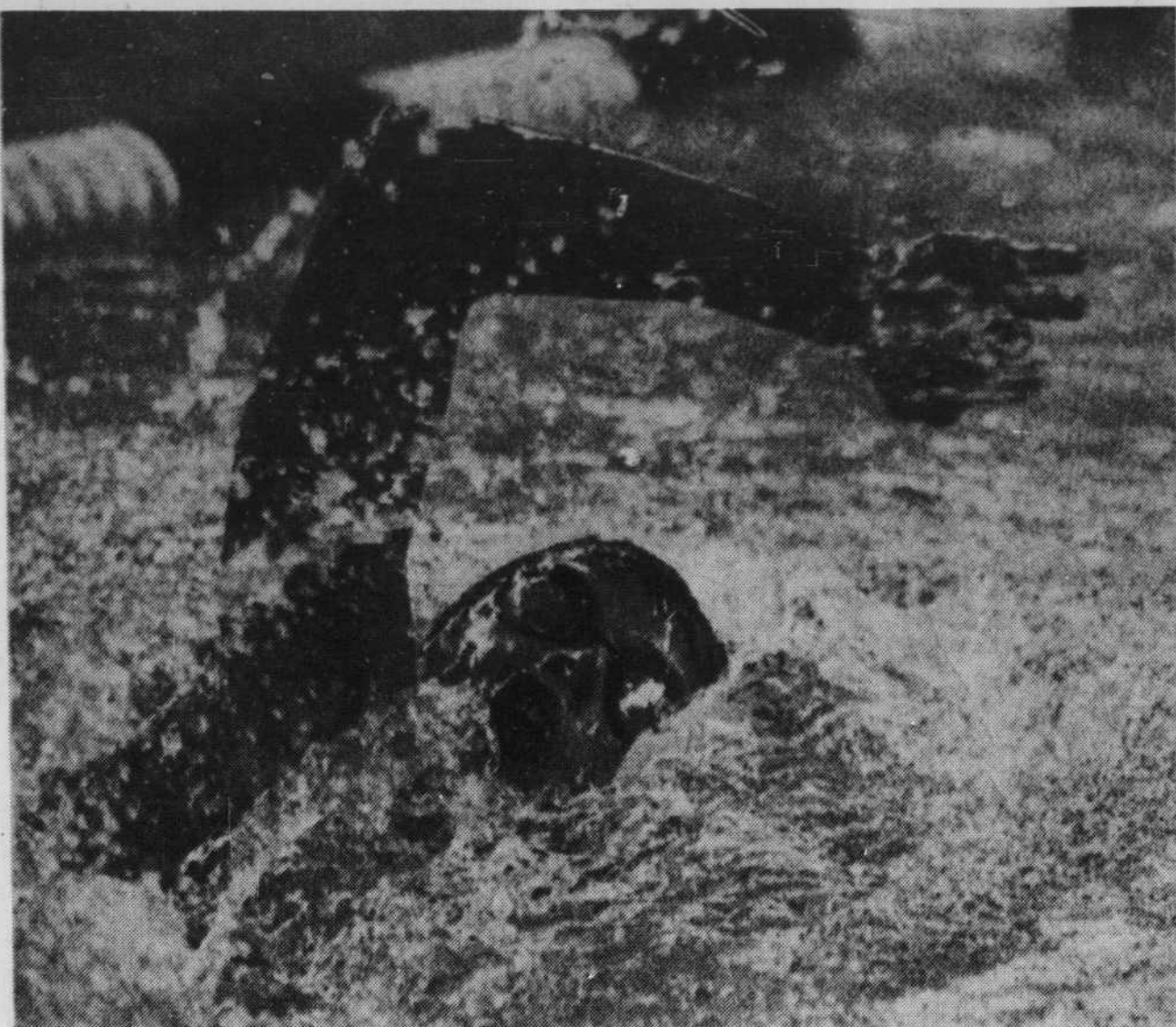
en emportant le 200m libre, un nouveau record canadien.

Graham Smith a abaissé son record canadien au 200m brasse à 2:21.13, après avoir fait 2:21.49 aux préliminaires. Son ancien record canadien était 2:24.13. Il l'avait établi l'an dernier. Le jeune Smith, 17 ans, a aussi abaissé la marque canadienne en emportant le 100m brasse plus tôt cette semaine.

Les trois premiers aux 400m masculin libre et 400m féminin quatre nages ont satisfait aux standards olympiques.

Shannon Smith, de New Westminster, Colombie-Britannique, a mené les qualifications hier matin, dans les préliminaires du 800m libre féminin, avec un temps de 8:56.08. Son temps de 8:46.38, accompli plus tôt cette année, est le record canadien, de même que le meilleur temps sur cette distance cette année, au monde.

La finale du 800m libre est le dernier événement des championnats pré-olympiques. Cette épreuve sera présentée ce soir.



Michael Ker de Vancouver a établi un nouveau record canadien du 1500m en 15:51.73, en finale des essais de sélection de natation, disputés à Toronto.

Les ondines est-allemandes détiennent tous les records du monde de natation

BERLIN-EST (AFP-AP-Reuters) — Avec leurs trois nouveaux records du monde établis hier au 100m papillon, 200m dos et 800m nage libre, les ondines est-allemandes détiennent désormais tous les records du monde féminins.

Petra Thumer, 15 ans, a battu le seul record qui leur échappait encore, celui du 800m en 8:40.68. Le meilleur temps mondial sur cette distance clas-

sique était jusqu'alors la propriété de l'Australienne Jenny Turrall (8:43.48) et depuis jeudi, où Barbara Krause avait détrôné en 4:11.69 sur 400m nage libre l'Américaine Shirley Babashoff, le seul record qui n'était pas encore en possession des nageuses est-allemandes. C'est désormais chose faite. A l'issue de l'épreuve, courue au cours de la quatrième journée des championnats de RDA, la nouvelle championne a déclaré que depuis l'épreuve du 400m nage libre, où elle avait réalisé jeudi derrière Barbara Krause 4:12.71, elle savait que le record du monde du 800m était à sa portée.

Kornelia Ender, le prodige de la natation mondiale, a pour sa part battu hier son record du monde quotidien, son quatrième, sur 100m papillon, elle a amélioré en 1:00.03 son record de l'an dernier de 1.11 seconde. Andrea Pollack, 15 ans, a également fait mieux (1:01.02) et Rosemarie Gabriel-Kothera a réussi un très bon 1:01.39. Kornelia Ender, 17 ans, s'avère donc la meilleure sur

toutes les distances courtes puisqu'elle a successivement battu les records des 100 et 200 mètres nage libre, et celui du 100m dos.

Enfin, Brigit Treiber, 16 ans, a repris hier à sa compatriote Antje Stille, d'un an et demi sa cadette, le record du monde du 200m dos en nageant la distance en 2:12.47.

Ainsi les ondines est-allemandes ont battu 10 records mondiaux, tandis que Roger Pytte s'attribuait jeudi celui du 200m papillon masculin.

Cette avalanche de records du monde ont été accueillis comme une douche froide à six semaines des Jeux olympiques de Montréal dans les milieux de la natation américaine.

La plupart des spécialistes et entraîneurs, mis au courant des dernières performances des "wunderfrauen", ont, soit poussés des cris d'exclamation incrédules, soit observé, le souffle coupé, quelques secondes de silence avant de réagir. "C'est incroyable, les Est-Allemandes font histoire, s'exclame hier Doc Counsilman,

le "Pape" de la natation, entraîneur en chef de l'équipe olympique américaine. Les Allemandes de l'est sont capables de remporter toutes les médailles d'or à Montréal, a-t-il ajouté. Seule Shirley Babashoff sera peut-être capable de leur tenir tête, a enchaîné l'entraîneur de l'Université d'Indiana, un homme pourtant pondéré dans ses propos.

Et Counsilman a ajouté: "Heureusement que je ne suis pas l'entraîneur de l'équipe féminine".

Ce dernier, Jack Nelson, du Fort Lauderdale Swim Club, a fait contre mauvaise fortune bon cœur: "Je suis très impressionné, a-t-il dit. Chaque fois qu'un record du monde est battu, je suis impressionné, et voilà qu'ils sont battus en série et par plusieurs filles à la fois. Mais il ne faut pas oublier, a poursuivi l'entraîneur, que les Jeux olympiques ont lieu à Montréal. Je sais que sur papier nos temps semblent maintenant ridicules par rapport à ceux des Allemandes de l'est, mais nous allons aussi progresser et faire

mieux aux sélections olympiques américaines à Long Beach, du 16 au 21 juin.

Mark Schubert, l'entraîneur de Shirley Babashoff, a dit de son côté: "Nous nous attendions à d'excellents chronos des Est-allemandes. Je sais maintenant ce qu'il nous reste à faire: travailler plus dur encore. Je ne souffre évidemment pas d'excès de confiance, mais je crois toujours que Shirley Babashoff peut gagner à Montréal, aussi bien sur 200 que sur 400 mètres libre".

Un seul homme ne s'est pas montré outre-mesure surpris: Mark Spitz, le nageur aux sept médailles. "Il leur a fallu quatre ans pour battre mes records, a-t-il dit, après avoir appris que Roger Pytte avait battu l'avant-dernier de ses sept records du monde (200m papillon) établis aux Jeux olympiques de Munich de 1972. Mais Spitz, âgé aujourd'hui de 26 ans, n'est plus directement concerné par la natation, qu'il a abandonnée après Munich pour signer un contrat de \$5 millions avec une agence américaine.

La Ligue nationale de hockey pourrait perdre Kansas City lors de ses assises

Les gouverneurs de la Ligue nationale de hockey tiendront à compter le lundi à Montréal, leur réunion annuelle qui pourrait se terminer jeudi prochain par l'abandon de l'une des 18 concessions. Les dirigeants du circuit sont ainsi confrontés pour la deuxième année consécutive à la perspective de voir l'un de leur partenaire déclarer forfait.

La LNH a pu éviter au dernier moment, l'an dernier, le démantèlement des Penguins de Pittsburgh, lorsque l'équipe a changé de propriétaire et que de nouveaux investissements ont pu être insufflés.

Toutefois, si la LNH parvenait à conserver ses 18 clubs, il semble fort probable qu'un nouveau membre se joindra aux présents propriétaires. En fait il est même possible que deux nouveaux partenaires se greffent au groupe actuel d'ici la fin de la semaine prochaine.

Le directeur exécutif de la LNH, Brian O'Neill, a la responsabilité d'élaborer le calendrier des parties, que doit ratifier l'assemblée des propriétaires. L'an dernier, O'Neill n'a pas eu la tâche facile puisqu'il a dû préparer plus d'un calendrier afin de palier à toute décision relative à la concession de Pittsburgh. Fort de cette expérience, O'Neill devra travailler dans le

même sens cette année puisqu'il semble évident que les Scouts de Kansas City devront cesser leurs opérations après deux saisons dans la LNH. O'Neill devra également tenir compte du transfert éventuel des Seals de la Californie.

Les Scouts ont fait leur entrée dans la LNH en 1974-75 en compagnie des Capitals de Washington. Mais des assistances très décevantes ont plongé l'équipe dans une situation financière extrêmement précaire, si bien qu'aujourd'hui le déficit d'opération en deux ans s'élève à \$5 millions. Les Scouts ont déjà contracté des emprunts à la LNH, qui a donné à ses propriétaires jusqu'à lundi pour trouver les fonds nécessaires, à défaut de quoi la concession serait abandonnée.

Outre les Scouts, il y a bien sûr les Seals, dont les problèmes remontent presque à la création de l'équipe en 1967. Selon certaines dépêches, un groupe du Colorado, ayant à sa tête le commentateur sportif Bud Palmer, aurait fait une offre d'achat au propriétaire de l'équipe, Mel Swig, avec l'intention de transférer la formation de San Francisco à Denver. Swig s'est porté acquéreur des Seals le printemps dernier en déboursant \$4.5 millions à la LNH. Swig exigerait cependant

la somme de \$7 millions. Selon une entente avec la LNH, il pourrait à la rigueur transférer lui-même sa concession sans la vendre pour autant.

Mais un élément nouveau vient ajouter à la présente confusion. En effet, des rumeurs de plus en plus persistantes veulent que les Scouts ou les Seals déménagent à Cleveland, qui compte toutefois une équipe dans l'Association mondiale. Mais le propriétaire des Crusaders de l'AMH attend présentement l'accord de Nick Mileti, actionnaire minoritaire, pour vendre le club à un groupe de la Floride. Il semble que Mileti signifiera son accord puisqu'il a déjà manifesté par le passé son

intention de se porter acquéreur d'une équipe de la LNH.

Par ailleurs, aucun repêchage n'est à l'ordre du jour. Les propriétaires se pencheront plutôt sur le problème de la succession du président Clarence Campbell, et engageront des discussions relativement aux 79 joueurs qui sont devenus agents libres mardi dernier, parmi lesquels on retrouve le défenseur Bobby Orr.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Les joueurs bannissent la violence

CASTLE HARBOR, Bermudes (CP) — L'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey a adopté une motion visant à bannir les combats à coups de bâton ainsi qu'aux poings.

"Plus de 75% des représentants des joueurs soutiennent que les combats de boxe n'ont pas leur place au hockey, a dit le directeur exécutif de l'association, M. Alan Eagleson.

"Nos représentants participent lundi à la réunion du comité des règlements, lundi, à Montréal, afin de présenter la résolution".

L'association a également rejeté l'idée de présenter des matchs pré-saison entre des clubs de la LNH et de l'AMH. L'AMH a déjà annoncé que les clubs de Calgary, Edmonton et Winnipeg joueront des matchs hors-concours cet automne contre St-Louis et Pittsburgh de la LNH.

Messersmith limite Montréal à un "cs"

Andy Messersmith des Braves d'Atlanta, a lancé une belle partie contre les Expos de Montréal, hier soir, pour les vaincre 2-0. Les Braves ont maîtrisé du début à la fin les joueurs de Karl Kuehl, qui semblent revenus à leurs mauvaises habitudes. Il faut dire que Messersmith ne leur a accordé qu'un coup sûr. Le bénéficiaire en a été Pepe Mangual, qui a ainsi privé Messersmith d'un match sans point ni coup sûr, qui aurait été son premier dans les majeures.

C'est après huit manches et un tiers que Mangual s'est élancé sur une offrande qu'il a expédiée au champ gauche. Les partisans des Expos, qui commencent à prendre le match sans point ni coup sûr de Messersmith au sérieux, ont quand même chaudement applaudi, et le perdant du double zéro et celui qui l'en a privé.

Signalons qu'avant de se laisser prendre par Mangual, Messersmith a quand même retiré vingt-quatre frappeurs en ligne, alors qu'il n'avait auparavant, en première manche, donné aux Expos qu'un but sur balles et commis une erreur. Le brillant lanceur, qui a récemment fait parler de lui par son insistance à demeurer agent libre, a retiré sept Expos sur trois prises. Sa fiche, chancelante depuis le début de la saison, est passée à 3-5.

Si Messersmith est arrivé à cette performance, c'est quand même un peu grâce à l'incompréhensible léthargie des Expos et à Rowland Office, qui en cinquième manche, a réalisé un attrapé superbe aux dépens de Jim Cox: ce dernier a catapulté une balle au champ centre. Le joueur d'arrêt court Darrell Chaney est venu sous la balle mais s'est inexplicablement ôté. Office a glissé sur le ventre, attrapant la balle avec une seule main.

A Pittsburgh, Jerry Reuss a affiché une tenue de quatre coups sûrs et Richie Hebner a secouru sa léthargie avec deux points produits hier soir en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 7-2 sur les Padres de San Diego.

Les Pirates ont pris les devants 4-0 dès la 2e manche avec un simple et un but sur balles, suivis d'un double par Ronnie Stennett. Hebner, qui affichait une moyenne de .204 avant le match, a suivi avec un simple de deux points, puis Al Oliver a ajouté un double d'un point en

envoyant Dave Freisleben aux douches.

A Houston, Mike Cosgrove a espacé six coups sûrs hier soir alors que les Astros de Houston, limités à deux coups sûrs par Rich Reuschel, ont blanchi les Cubs de Chicago 1-0.

Jose Cruz a frappé un simple à l'intérieur dans la 2e reprise, puis a atteint le 3e coussin lorsque Reuschel a lancé dans le champ droit sur le jeu. Cruz a ensuite croisé le marbre sur un roulant d'Enos Cabell.

Tandis que Cosgrove se tirait d'embaras dans les 1ère et 5e manches, Reuschel accordait un seul autre simple à Cedenno dès la première manche.

Bold Forbes favori du Belmont

New York, (AFP) — Bold Forbes, le cheval porto-ricain vainqueur du derby du Kentucky le mois dernier, sera le grand favori (7 pour 5) du prix Belmont, troisième et dernière épreuve de la triple couronne, réservée aux trois ans, qui se déroulera aujourd'hui sur l'hippodrome newyorkais de Belmont.

Le cheval de Esteban Rodriguez Tizol, entraîné par le cubain Laz Barrera et monté par le jockey porto-ricain Angel Cordero affrontera dix autres trois ans, la plupart de réputation modeste dans cette épreuve disputée sur 2,400 mètres. Richement doté (197,000 dollars), le vainqueur du prix Belmont recevra 117,600 dollars.

Il y aura deux absents de marque dans cette course: Honest Pleasure, deuxième du derby du Kentucky et surtout Elocutionist, vainqueur du prix Preakness, il y a quinze jours, devant Play the Red et Bold Forbes.

Sur papier, Play the Red, dont le propriétaire est Max Gluck et qui sera monté par le jockey français Jean Crugnot, semble être le seul cheval capable d'inquiéter Bold Forbes. Dans le prix Preakness, disputé sur 2,000 m, Play the Red a terminé très fort, venant ravir la deuxième place au cheval porto-ricain.

baseball

Ligue Nationale	
Jeudi	
Montréal 7, Pittsburgh 1	
St-Louis 7, Philadelphie 1	
Chicago 2, Cincinnati 3	
Los Angeles 3, San Francisco 2	
Hier soir	
Atlanta 2, Montréal 0	
Pittsburgh 7, San Diego 2	
Houston 1, Chicago 0	
Cincinnati à St-Louis	
New York à Los Angeles	
Philadelphie à San Francisco	
Aujourd'hui	
Philadelphie, Carlton (5-2) à San Francisco, Hallicki (3-8), 16 h 05	
Chicago, Renko (1-2) à Houston, Richard (5-5), 19 h	
San Diego, Jones (10-2) à Pittsburgh, Medich (4-4), 19 h 05	
Cincinnati, Gullett (3-2) à St-Louis, Denny (2-3), 20 h	
Atlanta, Ruthven (5-5) à Montréal, Kirby (0-3), 20 h 05	
New York, Matlack (5-1) à Los Angeles, Rau (5-2), 22 h	

Ligue Américaine	
Jeudi	
Milwaukee 6, Detroit 2	
Boston 8, New York 2	
Hier soir	
Californie 5, Boston 4	
Minnesota 8, Baltimore 6	
Kansas City 4, Milwaukee 3	
Oakland à New York	
Cleveland à Chicago	
Detroit à Texas	
Aujourd'hui	
Californie, Tanana (7-3) à Boston, Jenkins (4-6), 14h	
Oakland, Torrez (6-5) à New York, May (4-2), 14h	
Minnesota, Singer (4-1) à Baltimore, Holtzman (4-3), 14h15	
Cleveland, Dobson (5-5) à Chicago, Forster (1-2), 14h15	
Milwaukee, Broberg (1-4) et Champion (0-0) à Kansas City, Splitter (3-6) et Fitzmorris (5-2), 2, 18h	
Detroit, Fidyrych (2-1) à Texas, Blyleven (4-5), 21h05	

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	32	12	.727	—
PITTSBURGH	28	20	.583	6
NEW YORK	24	27	.471	11½
CHICAGO	22	26	.458	12
ST-LOUIS	22	26	.458	12
MONTREAL	17	26	.395	14½
Section Ouest				
	g	p	moy.	diff.
CINCINNATI	29	19	.604	—
LOS ANGELES	30	20	.600	—
SAN DIEGO	24	23	.511	4½
HOUSTON	24	28	.462	7
ATLANTA	18	30	.375	11
SAN FRANCISCO	19	32	.373	11½
LIGUE AMERICAINE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	27	16	.628	—
BALTIMORE	24	21	.533	4
CLEVELAND	21	22	.488	6
BOSTON	20	24	.455	7½
DETROIT	20	24	.455	7½
MILWAUKEE	17	24	.415	9
Section Ouest				
	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	28	17	.622	—
TEXAS	25	19	.568	2½
CHICAGO	22	20	.524	4½
MINNESOTA	22	23	.489	8
OAKLAND	21	27	.438	8½
CALIFORNIE	21	31	.404	10½

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL STAGE D'ÉTUDES EN GRÈCE

(6 crédits)

DU 3 AU 31 AOÛT 1976 — \$780

Les étudiants libres sont acceptés

RENSEIGNEMENTS: s'adresser à

Jacques BOUCHARD — 343-7791 ou 6222

meneurs

Ligue Nationale				Ligue Américaine			
(parties d'hier soir non comprises)				(parties d'hier soir non comprises)			
	pb	cs	moy.		pb	cs	moy.
Robinson, Pgh	104	39	.375	LeFlore, Det	160	57	.356
McBride, SL	126	46	.365	Lynn, Bos	130	46	.354
Rose, Cin	194	67	.345	Brett, KC	182	64	.352
Crawford, SL	128	44	.344	Bostock, Min	131	45	.344
Torre, NY	114	39	.342	Carty, Cle	147	48	.327
Griffey, Cin	165	56	.339	McRae, KC	167	54	.323
Foster, Cin	170	55	.329	Staub, Det	156	50	.321
Cey, LA	175	57	.326	Randolph, NY	148	47	.318
Boone, Phi	117	38	.325	Munson, NY	182	57	.313
Johnstone, Pha	111	36	.324	Patek, KC	138	43	.312
Circuits				Circuits			
Kingman, New York, 17; Schmitt, Philadelphie, 15.				Otis, Kansas City, Bando, Oakland, 9 chacun; Yastrzemski, Boston; Hendrick, Cleveland; Ford, Minnesota, Burroughs, Texas, 8 chacun.			
Points produits							
Foster, 43; Kingman, 38.							

COURS DE TRADUCTION

FRANÇAIS-ANGLAIS

Un cours du soir de quatre ans menant à un Certificat et à un Diplôme.

EXAMEN D'ADMISSION

Les 14 et 16 juin à 19 heures
Date limite des inscriptions, le 9 juin, le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Pour plus de renseignements et une formule d'inscription à l'examen d'admission, poster cette annonce à: Centre d'éducation permanente, Université McGill, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 1G1 ou composer 392-4901.

McGILL Education permanente

Le nouveau président des banquiers

Les quasi-banques mettent en péril l'efficacité de la politique monétaire de la Banque du Canada

par Joseph Dupuis

OTTAWA (PC) — Le président nouvellement élu de l'Association canadienne des banquiers ACB, M. Rowland C. Frazee, voit dans la montée des institutions para-bancaires, à l'intérieur du système financier du Canada, une menace sé-

rieuse pour l'organisme fédéral qui régit les banques.

Selon M. Frazee, premier vice-président et directeur général de la Banque royale du Canada à Toronto, le secteur bancaire doit être défini avec précision dans les amendements à la loi des banques qui doivent être complétés l'an prochain.

Il était interrogé hier peu avant l'élection lui confiant la succession, à la tête de l'ACB, de M. J. Allan Boyle, premier vice-président et directeur général de la banque Toronto Dominion. Le scrutin a eu lieu durant la dernière journée de l'assemblée annuelle de l'ACB, à laquelle les citoyens n'avaient pas

accès. Selon M. Frazee, l'organisme fédéral, la Banque du Canada, est responsable de la politique monétaire du Canada. "S'ils le désirent, ils peuvent appliquer leur politique au système bancaire."

Mais de plus en plus, le système financier est accaparé par

d'autres institutions "qui ne sont pas des banques", a-t-il poursuivi en faisant allusion aux sociétés de gestion de portefeuille, aux caisses populaires, celles qu'on appelle para-bancaires.

"Nous entrevoyons une époque où la banque centrale ne pourra plus mettre en oeuvre efficacement la politique monétaire, a-t-il déclaré. Cela n'est pas sur le point de se produire, mais c'est possible avant 10 ans."

Les 10 banques à charte du Canada souhaitent que toutes les institutions financières soient soumises aux mêmes lois et règlements qu'elles. Par exemple, les institutions para-bancaires n'ont pas à maintenir des réserves auprès de la Banque du Canada, cette loi aidant l'institution centrale à avoir la main haute sur la politique monétaire.

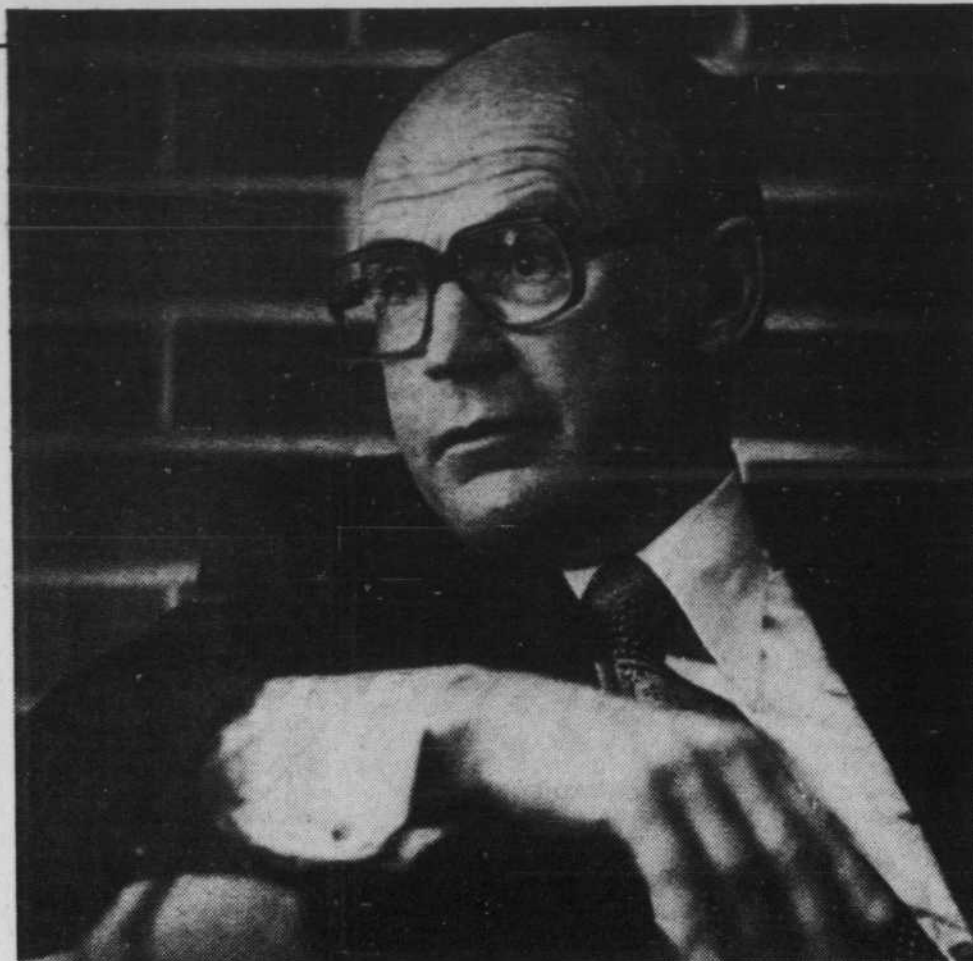
"La révision actuellement en cours est plus une question de principe touchant, croyons-nous, non seulement les banques mais tout l'édifice financier, affirme M. Frazee, parce que l'industrie n'a jamais été définie dans la loi des banques."

En la définissant, Ottawa pourrait esquiver un débat constitutionnel parce que la plupart des institutions bancaires obtiennent leur charte des provinces.

Dans un mémoire remis à Ottawa, les banques à charte ont défini une banque comme étant une institution financière pourvue des attributs essentiels pour accepter "les obligations de dépôt en vertu desquelles des chèques ou des certificats de versement à un tiers peuvent être émis".

Autrement dit, des institutions recevant des dépôts et émettant des chèques. Comme nouveau président, pour un mandat de deux ans, de l'ACB, M. Frazee, originaire des Mairimies et diplômé de l'université Dalhousie, sera responsable de révisions statutaires importantes.

"Cela revêt une importance capitale pour notre industrie, a-t-il dit. Mais je crois que nous avons de bonnes chances d'obtenir ce que nous désirons."



M. Roland C. Frazee, vice-président exécutif et directeur général de la Banque Royale du Canada, élu hier président de l'Association des banquiers canadiens.

Les fluctuations monétaires menacent gravement les économies occidentales

par Clément Braise

PARIS (AFP) — La tempête qui a soufflé cette semaine sur la livre sterling, et sur le franc suisse en sens inverse, a marqué un temps d'arrêt jeudi et vendredi, sans que l'on puisse préjuger de la suite des événements. L'intervention massive de la Banque Nationale suisse a stoppé au moins provisoirement la ruée sur la monnaie — refuge helvétique, tandis que le sterling remontait légèrement hier sur le marché de Londres, mais baissait encore sur celui de Francfort. Ce n'est donc pas un renversement de tendance: tout juste un contre-temps marqué, comme dans une valse hésitation.

Cette nouvelle crise a encore aggravé la dépréciation de la monnaie britannique, qui avoi-

sine 42% en quatre ans et demi — pourcentage analogue à celui de sa dévaluation "sauvage" de 1932. Elle a porté d'autre part le franc suisse à ses plus hauts niveaux "historiques", soit à la parité de plus de deux francs français.

Ce sera un sujet de méditation, à la fin du mois à Porto-Rico, pour les participants au "sommet" des sept grands pays industrialisés, qui avaient convenu lors de leur précédente réunion de Rambouillet en novembre dernier (sans le Canada) de conjuguer leurs efforts pour éliminer les "fluctuations erratiques" des monnaies.

Or depuis cet accord de principe, et surtout depuis la conférence de la Jamaïque qui avait entériné, au début de cette année, le flottement généralisé des monnaies, quatre tempêtes se sont abattues sur les marchés des changes. Elles ont provoqué notamment la sortie du franc français du "serpent" européen, et des effondrements successifs de la livre sterling et de la lire italienne.

Mais le système de flottement plus ou moins contrôlé par les banques centrales ne fait qu'amplifier les fluctuations monétaires qui sont déclenchées par les évolutions divergentes des économies, et particulièrement des taux d'inflation. C'est pourquoi les monnaies "fondantes" de l'Europe sont celles des deux pays où l'inflation est la plus forte: l'Italie et la Grande-Bretagne — malgré le redressement réalisé

dans ce dernier pays depuis l'accord avec les syndicats pour limiter les hausses de salaires, accord que le gouvernement s'efforce de renouveler pour un an, à partir du 16 juin prochain.

Ce qui paraît le plus grave, c'est que la chute d'une monnaie, provoquée comme on l'a vu par une trop forte inflation, entraîne une hausse des prix des produits importés qui alimente à son tour l'inflation, laquelle tend à renforcer les revendications de salaires ou à remettre en cause les contrats passés dans ce domaine. C'est, selon les observateurs, un "cycle infernal" d'où le gouvernement de Londres aura sans doute du mal à sortir.

L'effondrement de la monnaie anglaise n'a pas seulement des effets inflationnistes dits "pervers" en Grande-Bretagne. Il en a aussi dans les autres

pays, comme la France dont la monnaie résiste aux dernières tempêtes, depuis la sortie du "serpent". Car les prix des principales matières premières, libellés en sterling, montent d'autant plus que cette devise baisse, le marché — où les spéculateurs — ayant tendance à compenser très largement, voire à anticiper, les mouvements de la livre anglaise. Avec la reprise économique dans le monde occidental qui a relancé la demande des matières premières, c'est une cause essentielle d'une hausse des cours qui se poursuit à un rythme soutenu depuis la fin de l'an dernier.

Aussi les participants au "sommet" de Porto-Rico vont-ils examiner à nouveau le problème des fluctuations monétaires, et étudier les moyens d'assurer la poursuite de la reprise économique sans relâcher l'inflation.

Hausse du prime rate

NEW YORK (AFP) — La Citibank de New York a relevé hier d'un quart de point son taux d'intérêt privilégié. La banque appliquera désormais un taux de 7 1/4 pour cent.

Cette décision reflète la récente montée des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, due elle-même à une politique de resserrement du crédit de la part de la Réserve fédérale.

La hausse du "prime rate" a également été provoquée par un soudain accroissement des emprunts de la part des entreprises industrielles et commerciales.

La Citibank avait déjà relevé son prime rate de 6 3/4 à 7 pour cent, vendredi dernier, et avait été immédiatement imitée par le reste des grandes banques américaines.

INVESTISSEMENTS CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

A une assemblée du Conseil d'administration d'Investissements Canadien Pacifique Limitée tenue à Montréal (Qué.), le 5ème jour de juin 1976, il a été résolu qu'un dividende de trente-et-un cents (31¢) par action — le maximum permis en vertu des directives anti-inflation — soit payable le 28 juillet 1976 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 14 juin 1976.

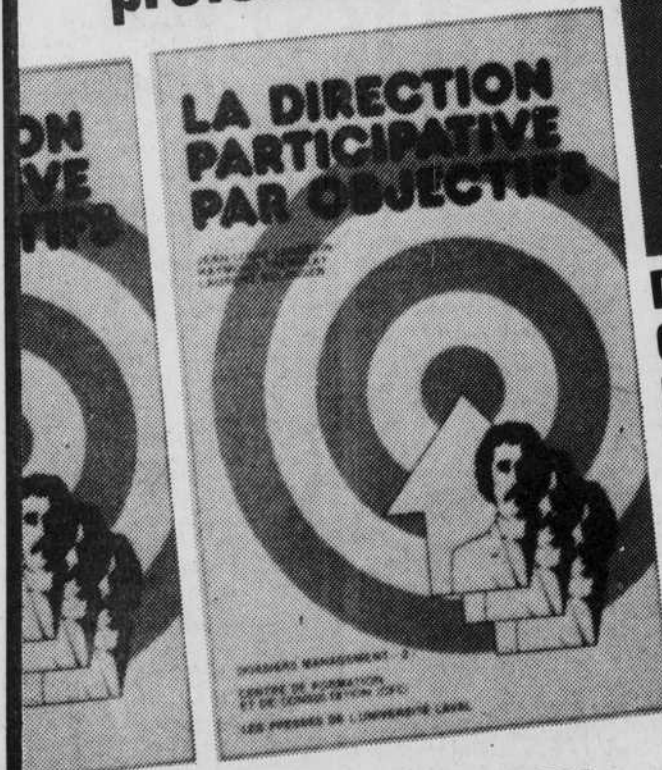
Par ordre du Conseil,

G. S. MacLean,
Secrétaire.

Montréal, Québec,
le 3 juin 1976.

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Deux ouvrages indispensables aux relations professionnelles

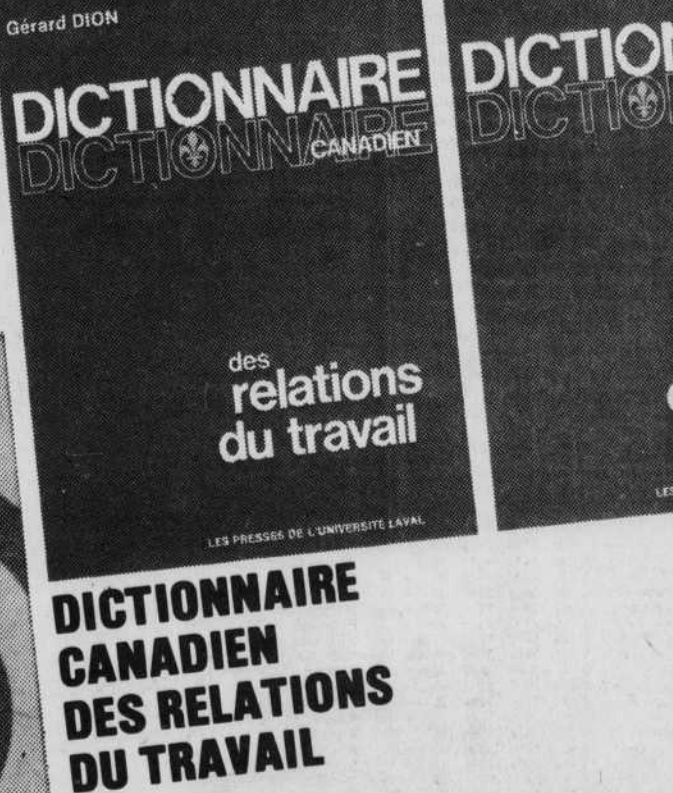


LA DIRECTION PARTICIPATIVE PAR OBJECTIFS

Jean-Louis LANGEVIN
Raymond TREMBLAY et Laurent DELANGER

En des termes simples, clairs et précis, un traité complet de la DIRECTION PARTICIPATIVE PAR OBJECTIFS (DPO), système global de direction qui fait l'objet d'un intérêt sans cesse accru dans le monde du management moderne. Chaque section de l'ouvrage comporte un objectif d'apprentissage bien défini, un exposé des concepts à l'étude et un exercice pratique. Un manuel de base pour les managers et tous ceux qui désirent développer les habiletés nécessaires à l'application concrète de la DPO. 240 pages, \$15.

EN VENTE
CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR



par Gérard DION

L'ouvrage de référence le plus complet dans le domaine des relations professionnelles: définition de 4000 termes propres aux relations du travail; notices sur les groupements et les institutions du monde du travail; index alphabétique anglais-français; liste, avec leurs sigles, des institutions patronales, syndicales et gouvernementales au niveau canadien et international; chronologie de la législation du travail du Canada et du Québec; chronologie des principaux événements nationaux et internationaux dans le monde des relations du travail; tableaux indiquant le mouvement des effectifs syndicaux au Canada; bibliographie. Un fort volume de 680 pages, \$30.

BON DE COMMANDE

Veillez m'envoyer le(s) volume(s) suivant(s):

☐ DICTIONNAIRE CANADIEN DES RELATIONS DU TRAVAIL. L'exemplaire, \$30. ☐ LA DIRECTION PARTICIPATIVE PAR OBJECTIFS. L'exemplaire, \$15.

Paiement ci-joint ☐ ou à percevoir sur mon crédit
CHARGE ☐ MASTER CHARGE ☐

Signature

Nom

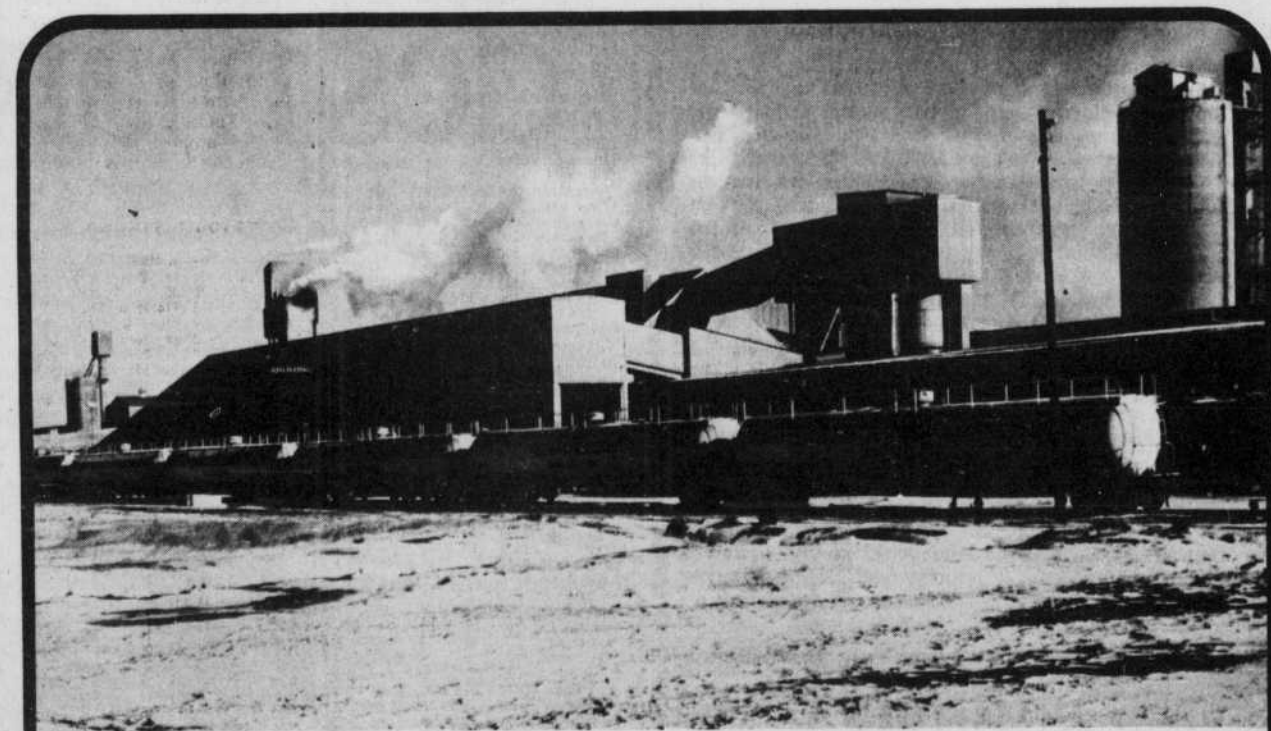
Adresse

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7M4

Diversification-II

Terra Chemicals International, Inc. est notre pénétration sur le marché considérable des

engrais agricoles des Etats-Unis



Terra, une compagnie publique des Etats-Unis dont Hudson Bay Mining possède un avoir de 51%, fabrique des engrais à base d'azote et des ingrédients d'alimentation à l'azote, en plus de distribuer des engrais chimiques et des produits chimiques pour protéger les récoltes. Avec quartiers généraux à Sioux City, Iowa, Terra offre ses produits sur le

marché, aux fermiers de l'Ouest des Etats-Unis par l'entremise de magasins au détail que la compagnie possède. Une division en gros vend aux distributeurs, marchands et fabricants dans presque tous les Etats-Unis. Le complexe de fabrication de la compagnie, comprenant cinq usines entièrement intégrées, est situé à Port Neal.



Hudson Bay
Decastings Limited



Francana
Oil & Gas Ltd.



Terra Chemicals
International, Inc.



Division
Sylvite of Canada



Trend Exploration
Limited



Zochem
Limited



Francana
Minerals Ltd.

Cuivre, zinc, or, argent, cadmium • Exploration en développement • Moulages à base de zinc • Pétrole brut et gaz naturel • Potasse et engrais • Oxyde de zinc • Sulfate de sodium • Métaux et produits chimiques de qualité, par un grand producteur minier.



HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED
C.P. 28, Toronto-Dominion Centre, Toronto / Téléphone: (416) 362-2192

5753-BF

EMPLOI

La Conférence n'est pas un "tribunal"

GENEVE (Reuter) — Réunissant les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 131 pays, la Conférence mondiale sur l'emploi s'est ouverte hier à Genève. Pendant deux semaines, les trois groupes vont rechercher comment ils pourraient collaborer à la résorption du chômage et du sous-emploi.

Elu président de la conférence par acclamations au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Mohammed Ennaceur, ministre tunisien des Affaires sociales, a souligné l'importance spéciale de la réunion pour les pays en développement où des millions de gens sont sans travail et des millions d'autres cherchent un emploi au cours du prochain quart de siècle.

Référence indirecte aux différences de régimes entre pays

participants, le ministre tunisien a souligné que la conférence n'était pas "un tribunal chargé de juger les politiques d'emploi ou les systèmes sociaux nationaux". C'est plutôt, a-t-il dit, un effort collectif pour créer un environnement international qui garantirait que tous les demandeurs d'emploi pourraient en trouver dans tous les pays.

La conférence est organisée par l'Organisation internationale du travail, dont s'est ouverte, mercredi, à Genève également, la conférence annuelle. Celle-ci a été dominée jusqu'à présent par un différend entre les pays arabes et les Etats-Unis sur la demande des premiers que l'Organisation de libération de la Palestine soit admise comme observateur à la Conférence sur l'emploi. Le conseil

d'administration de l'OIT a repoussé cette demande. Mais il devait se réunir à nouveau hier pour prendre une décision définitive.

Les pays arabes ont brandi la menace de représailles, dont ils n'ont pas précisé la forme qu'ils pourraient prendre, s'il n'est pas donné satisfaction à l'OLP. Les délégués arabes ont déclaré qu'ils voulaient que l'affaire soit débattue en assemblée plénière, où ils sont sûrs du soutien de la plupart des nations africaines et des autres pays en voie de développement. L'Organisation de l'unité africaine a également demandé, jeudi, l'admission, également avec statut d'observateur, à la Conférence sur l'emploi, de mouvements africains de libération comme l'Organisation populaire du sud-ouest africain (SWAPO).

L'Angola, qui n'a pas encore été admis aux Nations unies, n'en est pas moins devenu hier le 132e membre de l'OIT et a pris la parole à la conférence. Chef de la délégation angolaise, M. David Aires Machado, ministre du Travail, a exprimé sa désapprobation de la politique chinoise à l'égard de son pays et réaffirmé que les troupes cubaines étaient intervenues en Angola à la demande du gouvernement.

"Nous ne comprenons pas la raison qui pousse les autorités de la République populaire de Chine à continuer à fournir des armes et un appui moral aux fantoches de l'UPA-FNLA-UNITA-FLEC, comme l'ont fait les puissances impérialistes. Le peuple travailleur angolais ne comprend pas non plus la

compagnie de la Chine dans les banquets de cannibale de l'UPA-FNLA. Comment s'explique cela dans la théorie dite révolutionnaire chinoise?"

"Les camarades cubains ont répondu à la demande du gouvernement de la République populaire de l'Angola. Pour cela l'Afrique et le monde leur sont reconnaissants. Nous ne permettons pas, ni n'acceptons que leur retrait par notre gouvernement donne lieu à des spéculations. Ils ne sont pas des mercenaires ni des interventionnistes vendus à l'exploitation. Cela dépend du gouvernement de la République populaire de l'Angola de remédier et de mettre fin à l'aide que le peuple révolutionnaire cubain a donnée à l'Angola et à l'Afrique", a-t-il dit.

Kissinger rencontrera en RFA John Vorster

WASHINGTON (Reuter) — M. Henry Kissinger s'entretiendra les 23 et 24 juin en Allemagne fédérale avec le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, de l'évolution de la situation en Afrique australe.

Le département d'Etat, qui confirme la nouvelle, ne précise cependant pas dans quelle localité se dérouleront ces entretiens. Ceux-ci sont la conséquence logique de la tournée que M. Kissinger a effectuée en Afrique noire le mois dernier, tournée au cours de laquelle il a proclamé son hostilité au régime rhodésien de M. Ian Smith.

La Rhodésie sera donc au centre des conversations. Le secrétaire d'Etat tentera de se faire une idée précise des intentions de Pretoria en ce qui concerne l'avenir de la colonie rebelle.

Les Etats-Unis souhaitent à la fois éviter une guerre raciale et une intervention étrangère du côté des nationalistes africains. Ils estiment que l'Afrique du sud a un rôle important à jouer dans le règlement du problème. M. Kissinger a d'ailleurs fait savoir à la commission sénatoriale des Affaires étrangères le 14 mai dernier qu'il avait l'intention de multiplier les contacts avec Pretoria.

Son entourage affirme que les pays africains ont été informés du projet de rencontre avec M. Vorster et que tous ceux qui ont répondu ont manifesté leur approbation.

Interrogé sur la possibilité pour le secrétaire d'Etat de demander à M. Vorster de couper les liaisons ferroviaires entre son pays et la Rhodésie, un membre de son entourage s'est borné à répondre qu'aucun ordre du jour n'a été préparé et que ce premier entre-

tien ne sera qu'une prise de contact.

Il a d'autre part exclu toute idée de rencontre entre le secrétaire d'Etat et M. Smith en rappelant la position des Etats-Unis pour lesquels la Rhodésie fait officiellement partie de la Grande-Bretagne.

L'entourage du secrétaire d'Etat indique encore que M. Kissinger réaffirmera l'hostilité des Etats-Unis à la politique d'apartheid de l'Afrique du sud et demandera à M. Vorster d'accélérer le processus d'indépendance de la Namibie.

Par ailleurs, à Oxford où il prononçait hier un discours consacré à la "crise politique en Afrique australe", le président du Botswana, Sir Seretse Khama, a estimé qu'il s'agissait, compte tenu de son caractère de lutte raciale entre blancs et noirs, d'une "crise mondiale".

Sir Seretse, qui pense, à regret, que désormais seule la "révolution violente" permettra d'obtenir l'évolution souhaitée, regrette que les puissances occidentales paraissent davantage intéressées par l'acquisition de sphères d'influence en Afrique que par la justice.

On précise que M. John Vorster présidera, les 21 et 22 juin à Bonn, la conférence des ambassadeurs d'Afrique du sud dans les capitales européennes.

Ses entretiens avec le secrétaire d'Etat américain se dérouleront vraisemblablement à Brême ou à Hambourg.

Toujours de source sud-africaine, on indique qu'il n'est pas exclu que le premier ministre sud-africain rencontre pendant son séjour en Allemagne le chancelier Helmut Schmidt.

Crise de la livre et bataille parlementaire

Callaghan rentre d'urgence à Londres

LONDRES (AFP) — Interrompant ses vacances, M. James Callaghan a repris directement en main hier la barre du gouvernement, en pleine crise de la livre et au plus fort d'une difficile bataille parlementaire.

Les démentis des porte-parole du premier ministre n'ont en effet convaincu personne. Pour l'opinion toujours inquiète, c'est bien l'inévitable dégringolade de la livre qui a contraint "oncle Jim" Cal-

laghan à troquer sa ferme du Sussex pour les austères bureaux du Dix Downing Street.

M. Callaghan va mobiliser son gouvernement pour tenter de confirmer le "mieux" enregistré hier sur le marché des changes.

La majorité des commentateurs s'attendent toujours, malgré les démentis rabâchés par les porte-parole officiels, à une série de mesures d'urgence

destinées à arracher durablement la livre au tourbillon qui l'entraîne. Le bruit court même qu'un mini-plan pourrait être annoncé au cours du week-end.

Les députés conservateurs, qui somment le gouvernement d'agir vigoureusement ou de démissionner, sont sans doute indirectement responsables de ces rumeurs.

Les Tories attendent du chancelier de l'Echiquier, lui-même

revenu de vacances jeudi, qu'il s'explique dès lundi, à la reprise de la session parlementaire, sur la "semaine noire" du sterling.

Cette atmosphère de branle-bas de combat s'est accentuée par la décision des responsables travaillistes de ne tolérer aucune absence dans leurs rangs

lundi à la Chambre des communes. Chaque député travailliste a ainsi reçu un télégramme de "mobilisation". Cette initiative a inévitablement conduit cer-

tains chroniqueurs à se demander si le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier l'ordre du jour des Communes pour leur présenter un paquet de mesures d'urgence.

Quoi qu'il en soit, la présence de tous les députés du Labour sera indispensable dès mardi: les conservateurs tenteront en effet de retarder encore une fois l'adoption du projet de loi sur la nationalisation des chantiers navals et de la construction aéronautique, notamment par des artifices de procédure.

Jusqu'à nouvel ordre, les relations "diplomatiques" normales entre gouvernement et opposition sont coupées, les Tories ayant accusé leurs adversaires d'avoir triché lors du vote précédent. Michael Foot, le leader travailliste des Communes, a tendu un rameau d'olivier aux conservateurs par le truchement d'une lettre au "Times".

Il est douteux que Mme Margaret Thatcher, le leader tory, veuille vraiment provoquer la chute du gouvernement et des élections anticipées, mais sa mauvaise humeur risque néanmoins de gêner considérablement M. Callaghan.

La journée de lundi sera doublement importante pour la livre et le gouvernement: c'est en effet le jour fixé pour l'annonce du résultat du vote des 280.000 mineurs de charbon sur le plafond d'augmentation salariale de 4,5% l'an.

Une victoire des "non", voire une faible victoire des "oui", comme certains le prédisent maintenant, créerait un nouveau souci pour le gouvernement.

Il a toutefois estimé que M.

Climat de crise politique à Paris

PARIS (AFP) — C'est dans un climat de crise politique, — le terme est maintenant fréquemment employé — que les députés ont regagné hier leurs circonscriptions.

C'est dans le même climat qu'ils se retrouveront, mardi, au Palais Bourbon, si entre-temps aucune solution de compromis sur la taxation des plus-values n'a été trouvée entre l'Exécutif et les membres de la majorité (UDR notamment) les plus réfractaires à ce projet de loi.

"On y verra plus clair mardi", indique-t-on dans l'entourage du premier ministre. C'est vrai, car de toute façon il y aura du nouveau. Mais quoi? La clarté peut venir de diverses manières et prendre des formes différentes, par exemple:

— réalisation d'un accord sur un texte acceptable aussi bien par le ministre des Finances (ce qui suppose l'aval du président de la République par l'UDR);

— renvoi en commission du projet, ce qui mettrait fin provisoirement au débat si mal engagé. On en reparlerait à l'automne;

— série de votes visant la réforme de sa substance...

Dans tous les cas, on y verra effectivement plus clair, mais les suites ne seront pas les mêmes. Dans le premier cas, ce sera l'apaisement. Dans les deux autres, ce sera l'échec du gouvernement avec toutes les conséquences qui pourraient en découler. La crise deviendrait alors sérieuse. Et il semble bien que certains UDR soient décidés à en prendre le risque. Le problème en définitive est de savoir quel sera leur nombre.

C'est la raison pour laquelle on pense généralement que MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, demain à Bregançon, ne pourront pas ne pas évoquer la conjoncture politique pour parer à toute éventualité, même si la rencontre,

comme on se plaît à le dire dans "les entourages", était prévue depuis plusieurs jours.

La tension reste vive en effet chez les gaullistes et la journée de mardi sera capitale puisque l'Assemblée nationale aura à se prononcer en premier lieu sur l'amendement de renvoi en commission présenté par deux députés UDR et deux républicains indépendants. A moins que cet amendement ne soit retiré au dernier moment, ce qui signifierait alors que des assurances ont été données à ses auteurs quant à l'amélioration du projet, souhaitée par l'UDR. Nous n'en sommes pas encore là...

Et peut-être serait-il déjà tard, car la fronde des parlementaires gaullistes, qui pour plusieurs raisons couvait depuis plusieurs semaines, a comme le feu pris subitement des proportions inquiétantes. Ce qui place M. Jacques Chirac en position

délicate puisqu'il se trouve entre son parti et sa loyauté à l'égard du président.

Certains commentateurs notent à ce propos que la mission qui lui a été confiée par le chef de l'Etat le 24 mars de "coordonner et d'animer l'action" de la majorité, n'a pas été conclue.

Quant à la menace de priver les récalcitrants de l'investiture de la majorité, elle n'a fait que hérisser davantage, semble-t-il, les députés UDR, au point que l'un d'eux devait déclarer, jeudi, à la tribune de l'Assemblée, qu'il préférerait "la paix de sa conscience et la confiance de ses électeurs" à un patronage "si éminent soit-il". Quand on en arrive là, le malaise tend à tourner à l'épreuve de force. D'autant plus que les "giscardiens" irrités des réticences de leurs partenaires, s'attaquent à ceux-ci de plus en plus vivement et publiquement.

L'OEA à Santiago : une assemblée insolite

SANTIAGO (par l'AFP) — C'est une assemblée insolite de l'Organisation des Etats américains qui s'est ouverte hier à Santiago du Chili, un pays qui a fait l'objet des plus sévères attaques à ce sujet, que l'assemblée va discuter du problème des droits de l'homme, un des principaux thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Le rapport de la commission des droits de l'homme de l'OEA sur le Chili va être étudié dans les locaux mêmes du gouvernement militaire du général Pinochet. Bien que le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, M. Escovar Salom, ait affirmé qu'il n'est pas question de porter un jugement sur un pays en particulier, le Chili se trouvera sur la sellette.

L'autre aspect insolite vient de l'absence, au moment de l'ouverture, des grands tenors. Le Mexique, tout d'abord, qui depuis plusieurs années, sous l'influence du président Echeverría, s'est imposé comme l'un des leaders politiques de l'Amérique latine, a refusé de venir siéger à Santiago du Chili, dans la capitale d'un gouvernement qu'il n'a pas reconnu.

Les Etats-Unis ensuite, car, en dépit de la venue du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, lundi, on ne cache pas, dans beaucoup de délégations, que l'on attend pas de grande décision venant de lui sur le thème qui les intéressent le plus, celui du commerce avec les Etats-Unis.

Les rapports Etats-Unis-Pays latino-américains se traiteront plutôt au cours de rencontres informelles, indique-t-on de source informée et pourraient déboucher sur des accords bilatéraux que sur des décisions de caractère général.

Face à cette dispersion, un nouveau leader peut apparaître, le Venezuela, qui semble prêt à occuper la place laissée vacante par le Mexique. C'est dans ce sens qu'a été interprétée par le nombreux délégués l'initiative spectaculaire de M. Escovar Salom demandant au général Pinochet la libération du leader communiste Luis Corvalan et de plusieurs prisonniers politiques.

L'amiral de Azevedo renoncerait à la course présidentielle

LISBONNE (Reuter) — L'amiral José Pinheiro de Azevedo, premier ministre portugais, qui se présente sans l'appui d'aucun parti, a laissé entendre qu'il pourrait retirer sa candidature aux élections présidentielles du 27 juin.

Avant de quitter la capitale pour une tournée dans le nord, le premier ministre a déclaré qu'il est dur de continuer dans ces conditions "sans aucune sorte de soutien". "Si je continue à n'avoir aucune chance, je devrai revoir ma position", a-t-il dit.

L'amiral a ajouté qu'il pourrait ouvrir des discussions avec le Parti socialiste qui compte former le gouvernement si le général Antonio Ramalho Eanes, chef d'état-major de l'armée, est comme on le prévoit généralement, élu président.

"Il existe d'autres postes, en dehors de la présidence", a ajouté le premier ministre.

Un décor mouvant au gré des marées de l'Atlantique



Cet été, venez connaître la douceur de vivre près de la mer. Elle est près de chez vous.

Ecrivez, en français, à: Tourisme Nouveau-Brunswick, C.P.12345, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 5C3

Nouveau-Brunswick



habitat

L'avenir est-il possible?

Il n'y a pas dix ans, l'écologie n'était encore qu'une science vague, réservée à quelques naturalistes dont on riait. On ne parlait à peu près pas, publiquement du moins, des ressources qui s'épuisaient. L'engagement du citoyen dans une lutte directe pour une amélioration de sa qualité de vie n'était le fait que de quelques radicaux suspects. L'Amérique du nord toute entière, le monde donc, vivait l'illusion d'une richesse inépuisable. Les tonnerres de Fuller ne trouvaient d'échos que chez les radicaux.

Ce qui me frappe le plus dans l'ouvrage que Barbara Ward vient de consacrer à l'habitat de l'Homme (1) — entendons par habitat la terre — c'est que le fond de la matière est du déjà vu. On le retrouve, pour l'esprit, dans un grand nombre de livres publiés presque clandestinement aux États-Unis dans les années 68-70. Ce qu'elle apporte, en somme, n'est que l'acquiescement final de l'établissement scientifique et universitaire. Son apport, en ce sens, est des plus précieux. En effet, rien ne peut se faire dans une civilisation de statistiques et d'administration sans le secours des chiffres et de courbes.

Et des chiffres et des courbes, il y en a dans ce livre, par centaines, sinon par milliers. Des témoignages irréfutables de la fragilité de notre civilisation, au moment même où il nous faut

faire face à un processus d'universalisation de la planète, alors que rien ne nous y a préparé logiquement, ni politiquement ni socialement. C'est, du moins, ce qu'affirme Enrique Penalosa, secrétaire général d'Habitat pour la Conférence des Nations unies sur les établissements humains.

Cette démarche est logique. D'abord les intuitions, puis les preuves. Est-il assez tôt? Serait-il trop tard? Le livre tout entier de Barbara Ward pose cette question, sans cacher la complexité des problèmes puisqu'il ne s'agit plus de résoudre une petite crise économique nationale mais bien l'équilibre de la Planète, aussi bien dans ses capacités de production des ressources que dans leur difficile répartition. Car enfin, on se doute bien que la technologie, aussi brillante soit-elle, ne suffit plus dé-

par
JEAN BASILE

■ La conférence des Nations unies sur les établissements humains, qui se tient à Vancouver jusqu'au 11 juin, se penche sur l'habitat de l'homme et tous les problèmes que pose le développement des grandes villes: en l'an 2000, une marée d'un milliard et demi de personnes aura envahi les centres urbains de la terre. Comment les hommes vivront-ils alors? Les interventions faites depuis le début de la conférence en cours, qui réunissent les délégués de 130 pays, démontrent en tout cas que la question préoccupe vivement les spécialistes, en particulier Madame Barbara Ward, économiste britannique, qui propose une analyse et certaines solutions dans son tout récent livre, L'HABITAT DE L'HOMME. Michel Nadeau, dans une perspective québécoise, et Jean Basile, sur un plan plus large, ont réfléchi à ce problème.

sormais pour régler les disparités nationales ou raciales. Il en va aussi du pouvoir politique. "Nous connaissons ces technologies, semble dire tout au long de son ouvrage, Barbara Ward, nous savons les utiliser et pourtant nous ne les utilisons que fragmentairement encore; que manque-t-il pour que la qualité de vie sur la terre augmente? Il manque l'engagement du pouvoir politique."

En bref, le livre terminé, on reste sur ce sentiment frustrant

d'impuissance. Tout ce qui y est dit n'est pas nouveau et il est impossible que le pouvoir ne le connaisse pas; dès lors quelles sont les raisons qui en ont empêché l'application? Implicitement, L'Habitat de l'homme est un procès virulent aux Gouvernements du monde et à leur administration.

Cela vaut aussi bien pour les pays capitalistes que pour les pays communistes. Barbara Ward, en effet, ne fait pas le procès d'un style ou d'une idéo-

logie. Elle s'inquiète d'abord de la détérioration de l'habitat de l'homme et enquête sur les raisons. En ce qui concerne les villes, par exemple, et leur gigantisme, Moscou même, ni Leningrad n'ont pu échapper à ce phénomène que l'on pourrait croire typique des mégapoles américaines. Le marxisme n'y fait rien, ni toutes les directives administratives possibles. Le phénomène semble mondial, organique, incontrôlable et incontrôlé.

L'avenir est-il possible? Telle est sans doute la question fondamentale que se pose Barbara Ward. Nous nous la posons avec elle. Sans doute, est-il possible de l'aborder "scientifiquement", en économiste ou en politicien. Il ne faut pas oublier toutefois que chaque citoyen se la pose à sa façon, augmentant ainsi l'angoisse collective. Certains seront donc intéressés par l'application des principes Keynesiens de la gestion en fonction d'une demande continue. La plupart ne le seront pas. Pour tant le livre de Barbara Ward les intéressera quand même.

Le livre est technique, cela a déjà été souligné. Il est aussi

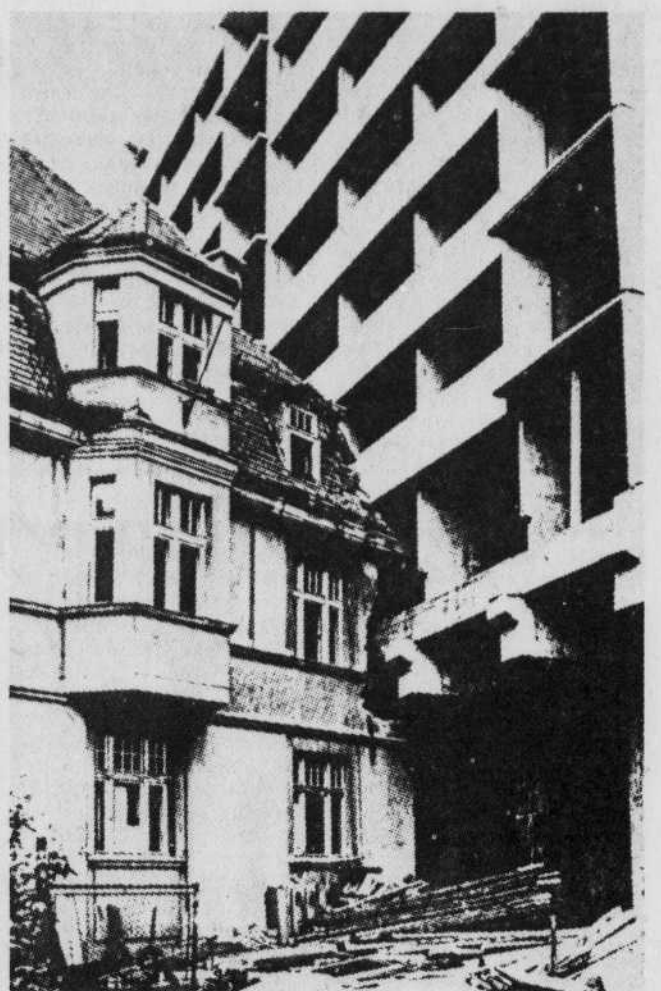
amusant et nuancé. Il fait la part de "la petite science", celle à laquelle tout le monde a accès. Car, parmi les habitats de l'homme, il y a aussi les connaissances, trop souvent elles sont rendues inaccessibles à cause d'un vocabulaire trop spécialisé. Pensons au jargon légal; qui y reconnaîtrait les siens sans le secours d'un juriste? J'insiste sur cet aspect, sans doute marginal, du livre car un des points que soulève fortement Barbara Ward est celui de l'action du citoyen, de l'individu comme membre d'une collectivité qu'il doit apprendre à nourrir de son expérience.

Au fond, si l'on peut dire avec l'auteur que le pouvoir politique de ces dernières années n'a pas été à la hauteur de la situation, l'individu a lui aussi été responsable des maux graves qui risquent de l'accabler si un coup de barre n'est pas donné. Trop souvent, il a accepté les solutions rapides, plus rapides. Il s'est laissé séduire par de la publicité.

Dans ce domaine, par exemple, le phénomène des banlieues périphériques est fascinant parce qu'il montre bien comment les citoyens abandonnent littéralement une ville pour "oublier", dans un endroit supposément reposant, les responsabilités que toutes grandes agglomérations présupposent, de sa bonne tenue physique à son charme spirituel. Barbara Ward analyse fort adroitement ce problème, comme elle parle des HLM avec pudeur et sagesse. On sait aujourd'hui que les HLM, comme les habitations Jeanne-Mance, sont des ghettos qui confinent leurs habitants dans une sorte de détresse psychologique de "pauvres", de personnes "à la charge" des autres, etc... Surtout, elle montre d'une façon claire que tous les problèmes se suivent. Ainsi, la banlieue a accentué l'utilisation de la voiture individuelle et a accéléré la construction de grandes routes. Mais cela est-il un bien, si l'on excepte les avantages des vendeurs de voitures? La voiture crée la pollution, la surconsommation d'essence, etc... N'y avait-il pas de solutions plus raisonnables?

Oui, de dire l'auteur, si la bonne volonté avait régné. Et les applications se suivent. Par exemple, puisque nous venons de vivre ce problème, doit-on ou ne doit-on pas continuer le métro? Faut-il renoncer à une amélioration des transports en commun? Ou encore doit-on ou ne doit-on pas continuer ce mouvement d'exode vers les banlieues? Une émission récente du "60" montrait clairement que ce mouvement vers la périphérie profite doublement aux spéculateurs qui récupèrent le centre-ville pour la construction de bureaux ou de logements de luxe, tout en faisant des bénéfices énormes sur les terrains périphériques achetés par eux, et, souvent, construits par eux!

Mais, bien sûr, il faudrait citer tous les chapitres de ce livre qui traite de toutes les grandes questions qui nous préoccupent aujourd'hui, ou presque. Ce livre tient dans le fait que Barbara Ward semble n'attacher guère d'importance à l'âge des générations. On peut dire, par exemple, que les phé-



nomènes sociaux actuels (disons la vitesse, le bruit outrancier, le transport individuel, le gaspillage de la matière première, etc...) sont corollaires du boom des naissances de l'après-guerre. Dans 20 ans, les jeunes consommateurs seront devenus vieux et, les jeunes ne les remplaçant plus au même rythme, ils privilégieront un système social qui leur sera encore profitable: transport en commun, bruit réduit, économie, etc... toutes ces qualités étant l'appanage de l'âge mur.

N'importe, il y a là bien des éclaircissements et tout honnête homme devrait s'atteler à lire ce livre. Il ne sera pas choqué d'ailleurs car, outre sa rigueur scientifique, Barbara Ward est d'évidence, et avant tout, une libérale. Citer Lao-Tseu est d'ailleurs significatif; elle pourrait aussi bien nommer Rousseau et Socrate, tous orateurs pour les solutions équilibrées et nuancées. Ainsi, Barbara Ward nous place, nous la civilisation, aux prises avec deux extrêmes qu'elle qualifie, pour une part, de Techno-bricoleurs d'autre part, de Cataclysmiques ou d'Apocalyptiques. Les premiers ont une foi aveugle dans la science, la technologie, et affirment que l'homme saura toujours trouver la réponse aux problèmes qu'il crée. Ce sont les positifs, les optimistes. Les seconds, au contraire, les pessimistes, les négatifs, s'ingénient à prouver que notre civilisation est morte, complètement dégénérée. En fait, comme Lao-Tseu, comme Socrate, comme Rousseau, Barbara Ward n'a plus de religion, elle n'a qu'une morale. Contre

Faust, elle a choisi la Sagesse mais, personnellement, je ne jurerais pas qu'elle a bien fait.

Néanmoins, ce livre est généreux et les sentiments humains qui y éclatent sont de ceux qui nous font espérer avec elle que la terre entière, individu par individu, prendra conscience que nous en sommes, vraiment, au point de non retour vers la vie possible ou la mort certaine. Cela dépend de l'abandon, dit-elle, des nationalismes arrogants qui s'appuient un peu trop facilement sur la sacro-sainte trinité de l'Etat-nation, de l'économie industrielle et de la science moderne. Cela dépend de notre prise de conscience vis-à-vis de la limitation réelle de nos ressources. Il faut nous attaquer à comprendre une fois de plus ce que nous sommes et à en tirer la leçon qui se situe, assure Barbara Ward, entre le principe unitaire du monde scientifique tel que le perçurent les Grecs et le principe général de fraternité et d'obligation morale que proclameront passionnément les prophètes bibliques, Marx compris.

Amour et Paix... tels sont en effet les deux mots qui terminent ce long et brillant exposé scientifique. Peace and Love. C'était tout à fait ridicule quand quelques milliers de jeunes à cheveux longs le proclamaient. Cela n'est-il pas tout à fait respectueux maintenant que ce sont les universitaires qui le disent sous l'Egide des Nations Unies?

(1) L'Habitat de l'Homme par Barbara Ward, 280 pages, les Éditions la Presse, Montréal 1976.

Pour rendre la cité habitable

MM. Allen Diamond, James Soden et Robert Campeau ne participent pas à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains. Pourtant, les firmes immobilières qu'ils dirigent, Cadillac-Fairview, Trizec et Campeau Corp. ont, plus que quiconque, au cours des dix dernières années, modifié le paysage du centre-ville de presque toutes les grandes concentrations urbaines au Canada.

Et c'est précisément cette forme de développement de la "cité fortuite" érigée au hasard et au gré des "developers" qui sera remise en question au cours du symposium de Vancouver. Pour Mme Barbara Ward, l'une des signataires de la "Déclaration des 24", ces établissements humains apparaissent souvent amorphes, renferment d'importants clivages sociaux et, quant à la qualité de leur environnement, elle est plus que sceptique.

Pour faire respirer les cités, l'auteur de "L'habitat de l'homme" (1) demande de repenser le développement urbain. Si, dans le cas des villes du tiers-monde, les systèmes d'eau et d'égout répondent aux besoins les plus urgents, pour les métropoles des pays développés, il s'agit de changer complètement de cap dans la route vers l'expansion. Dans la partie centrale de son livre, l'économiste britannique fait une dizaine de propositions pour rendre la cité habitable:

● Mettre fin à l'anonymat des villes en stoppant la lourde croissance des banlieues par un contre-développement de "villages urbains". En procédant à l'addition successive de "grilles" au tissu de la cité, on s'assure que les services et les réseaux de transport suivent le même rythme que l'avance des maisons.

● Reconstituer des quartiers diversifiés par le respect du "continuum humain", d'une communauté où des ghettos ne doivent pas isoler les

groupes sociaux les uns des autres.

● Créer des centres-villes de taille moyenne offrant les services conçus pour un grand nombre d'utilisateurs. Ces noyaux urbains doivent vivre: au pied des tours à bureaux, seront construits des salles de spectacles, des passages commerciaux et des promenades.

● L'aménagement d'une courbanation préservera le cadre naturel. La nature doit rester accessible au public, que ce soient les rives d'un fleuve, une montagne, etc.

● En favorisant la formule de la propriété et de la copropriété, les occupants se sentent plus responsables et voient à l'entretien des immeubles. La construction horizontale répond mieux au besoin de "voisinage" que les silos humains où il faut compter cinq bonnes minutes pour atteindre le trottoir.

● L'utilisation de l'énergie doit être orientée vers la conservation des richesses naturelles. Mme Ward appréhende les conséquences du nucléaire et déplore la sous-utilisation du soleil et du vent, des éléments largement disponibles dans les pays pauvres. Sur chaque maison neuve, le constructeur devrait afficher, à côté du prix de vente, le coût d'exploitation en termes d'énergie.

● Les trois-quarts des ordures des villes se composent de matières organiques qui pourraient être récupérées et recyclées.

● L'invasion de l'automobile,

"cette vache sacrée moderne", contribue au sous-développement des transports publics. L'addition de taxis collectifs, de minibus, de trains rapides, etc., pourrait augmenter la fréquence et l'efficacité de ces moyens de transport tout en atteignant mieux le public visé.

● Une politique de planification urbaine ne peut être établie que par un organisme central qui regrouperait les représentants des différents paliers de gouvernement.

● La spéculation foncière restreint l'accessibilité du public à la propriété privée. La terre doit devenir un bien communautaire et les villes se doivent de faire profiter la collectivité de cette plus-value en constituant des banques de terrains. Par exemple, la ville de Stockholm possède les trois-quarts de son territoire.

Sans altérer les structures de base de notre société, ce programme se situe néanmoins dans une nouvelle culture économique où la rentabilité financière à court terme fait place à l'amélioration et la conservation de l'environnement.

Aux yeux des nouveaux sages de notre époque, les bio-écologistes, les défis que pose l'industrialisation supplantent en importance le dualisme traditionnel capitalisme-socialisme.

"Si la prise totale de poissons diminue, c'est que les capitalistes japonais, tout comme les communistes soviétiques, sont équipés de navires-usines ca-

pables de réduire en gras une carcasse de baleine en moins d'une demi-heure."

Le grand problème est alors de savoir où doit commencer cette réforme libérale que tout le monde (ou presque) qualifie d'importante et d'urgente?

Comment redéfinir le rôle et la participation des partenaires impliqués: la population, les gouvernements (surtout municipaux) et les entreprises immobilières?

Jusqu'à maintenant, ces dernières ont été les maîtres d'oeuvre de l'aménagement des villes. En solo ou avec l'appui conciliant (et parfois la complicité) des édiles municipaux et des technocrates, les sociétés immobilières ont modelé le cadre de vie de millions d'habitants. Si le futur TRAMM arrive à la station McGill, c'est parce qu'un jour la firme First Quebec Corp. a décidé d'établir à cet endroit la Place du Centre et les tours 2001, 2075, 2020.

Dans le domaine de l'habitation, on a réduit considérablement la superficie des maisons et des appartements. La construction d'unifamiliales de moins de 1,000 pieds carrés touche le secteur démographique qui tout autant qu'une politique d'allocation familiale. Et que dire de cette ascension spectaculaire des coûts (et des profits de certaines entreprises) qui a forcé un groupe de citoyens à se retrancher dans des parcs de maisons mobiles. On enferme ainsi la vie dans un couloir de 50 pieds de long sur douze de large.

La spéculation foncière a pro-

pulsé le prix des terrains à un niveau inaccessible au commun des citadins. Dans un rayon de 25 milles de Place Ville-Marie, le prix du pied carré varie entre \$100 et \$0.10, un rapport de 1000 à 1. Et Montréal n'aurait pratiquement pas été touchée par les spéculateurs professionnels (cf. Weekend, 22-29 mai 1976).

Il est vrai que le rôle des entreprises n'est pas d'amorcer des transformations sociales mais leur action a des conséquences inévitables sur les valeurs de notre société.

Les projets des sociétés privées ont également des répercussions sur l'ensemble des coûts collectifs. On peut fort bien construire "des appartements-jardins, sous les bois, dans l'environnement de votre vie" mais reste à déterminer l'impact de ce développement sur le coût collectif des transports dans l'agglomération métropolitaine. Comme le signalait le maire de Toronto, au moment de l'arrêt des travaux de Spadina, "tout le monde a le droit de venir au centre-ville sans avoir nécessairement le droit d'amener avec soi une ou deux tonnes de ferraille".

Les entreprises auront aussi avantage à engager un dialogue permanent avec le public et les autorités municipales. La création d'un milieu de vie doit être l'occasion d'un débat public. En raison de la discrétion habituelle entourant un projet immobilier, la population apprend souvent la mise en marche des travaux par la photo du ministre, du maire et des notables posant autour d'une maquette ou la main sur la pelle.

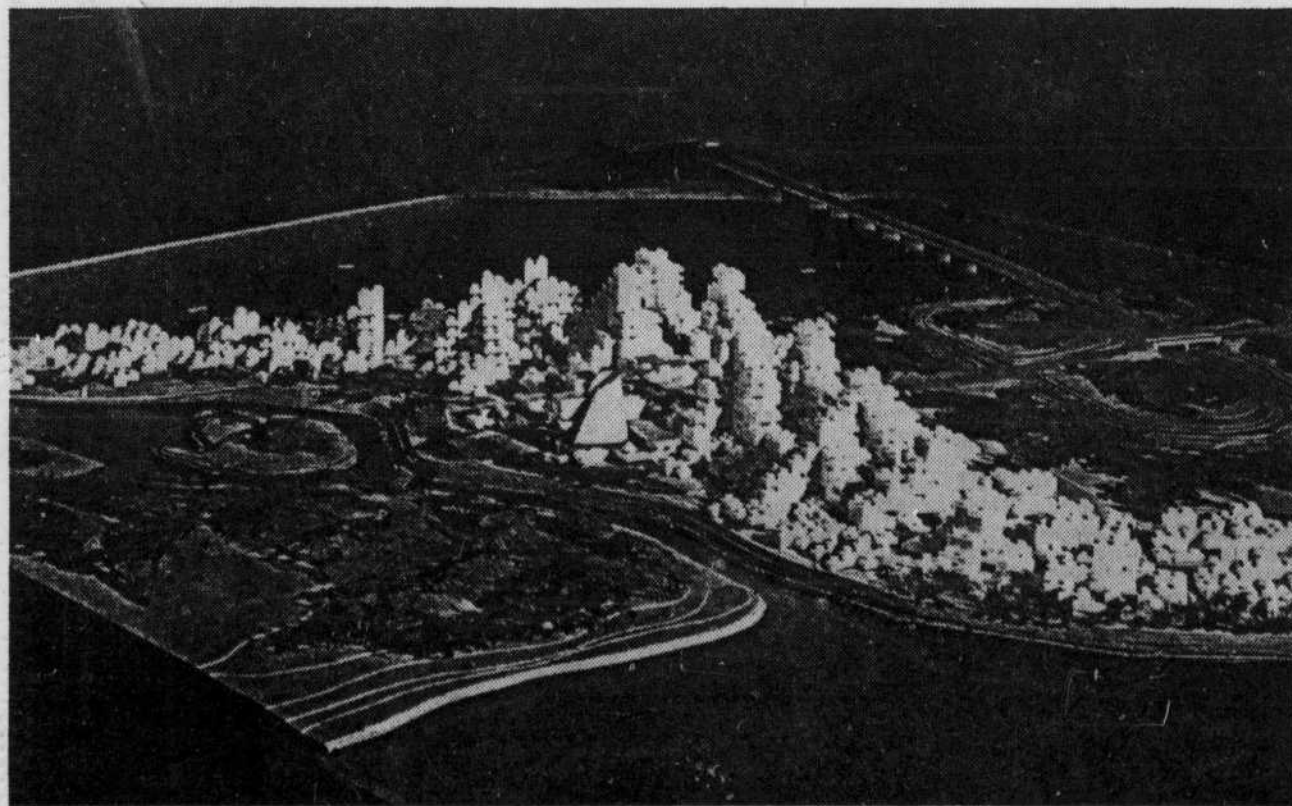
Futur agglomération de 50,000 habitants, l'île-des-Sœurs est entièrement planifiée et développée à partir de Chicago. Seul le financement est québécois à près de 100%.

Les entreprises ont surtout été jugées au moyen de l'étalon financier. Il est vrai que la hausse des prix a été moins forte au Québec qu'ailleurs au Canada, surtout parce que les grandes firmes de construction préfèrent les marchés de l'Ouest et de l'Ontario. Cette croissance modérée s'explique également par l'arrivée tardive des courtiers en immeubles et par les événements politiques de 1970.

La montée probable du Parti québécois aux prochaines élections garantit pour quelques années encore la stabilité des prix dans un grand nombre de quartiers. Mais cette hypothèse ne vaut que si les succès du PQ assagi contribuent encore à l'exode de propriétaires inquiets.

Contrairement à ce qui se passe ailleurs au Canada, les constructeurs d'habitations sont souvent des petits entrepreneurs autochtones qui, bon an mal an, ajoutent quelques dizaines de maisons et "une couple de blocs" à leurs réalisations.

Sans être mauvaise en soi, (Suite au verso)



Martin Heidegger

le plus grand philosophe de notre temps

par
JEAN LACROIX

PARIS (Le Monde) — Heidegger est sans conteste le plus grand philosophe de notre temps. Sa pensée est difficile, souvent obscure; aussi a-t-elle été mal entendue. Sa vie, qui comprend une période critique parce qu'il accepta d'être recteur d'université au temps du nazisme avant de démissionner, a constitué, pour les Français du moins, une sorte d'écran supplémentaire. Il ne saurait être question de résumer en quelques lignes une philosophie aussi dense et profonde que, comme toutes les grandes philosophies, ne se contente pas de donner de nouvelles réponses à d'anciennes questions, mais pose de nouvelles questions. Questions en même temps éternelles, puisque Heidegger sait retrouver l'étonnement des premiers philosophes et reprendre à sa source l'interrogation philosophique.

L'oubli de l'Être

Tout provient de la découverte, ou redécouverte, initiale: la vérité est dévoilement. C'est le présupposé, non seulement de la philosophie, mais de toute connaissance, même scientifique, de toute pensée. Dire que la vérité est dévoilement, c'est dire que quelque chose se dévoile, dont le caractère essentiel est précisément de se manifester. Le phénomène, au sens d'apparaître, au sens de manifestation, c'est l'être. Il y a des étants, des existants. Evidences,

dira-t-on, mais ce sont généralement les évidences, devenues familières, qui empêchent de voir. Le sens commun est une sorte de systématisation des évidences aveuglantes, c'est-à-dire qui aveuglent. Le philosophe s'étonne de ce qui ne suscite pas l'étonnement commun: qu'est-ce que ce monde qui pour nous est depuis toujours déjà là? Comment se fait-il qu'il y ait quelque chose plutôt que rien? Ce qui apparaît dans les phénomènes, ce qui se dévoile dans ce dévoilement originel, c'est l'être. L'être est l'essence de la

manifestation. C'est l'être même que les pré-socratiques voulaient interroger — aussi bien Héraclite que Parménide. La philosophie l'a oublié: elle a cessé d'être ontologie, science de l'être, pour devenir métaphysique, science des étants. Dans une large mesure le monde moderne, le monde de la science et de la technique, est issu de la métaphysique occidentale, de cet oubli de l'être. C'est la science de l'être que Heidegger veut restaurer. Mais cette ontologie a un caractère bien spécial, et l'expression même de science de l'être est ambiguë. Si l'être est le présupposé de tout étant, il n'est pas lui-même un étant. Heidegger va jusqu'à écrire qu'il n'est rien, mais qu'il est au-delà de l'étant, source de l'étant, ce qui donne existence et sens à toutes choses. L'être, inaccessible en lui-même, si tant est que lui-même ait une signification, est l'horizon de tous les étants. C'est l'être qui fait donc que notre connaissance est transcendance, au sens de perpétuel dépassement.

Parmi les étants, l'homme est

privilegié. Parce qu'il parle, c'est-à-dire parce qu'il est libre, il est le plus proche de l'être. Familier des poètes, inspiré par Holderlin, Heidegger a toujours médité sur le langage. S'il s'est tant intéressé à la poésie, c'est que la question de l'essence poétique n'est pas séparable de celle de l'être. La langue fonde toutes les manières pour la vérité d'advenir, parce qu'elle est poésie en son fond. Le langage est la maison de l'être, dont les penseurs et les poètes sont les gardiens fraternels. Nous sommes dans le langage avant qu'il soit en nous.

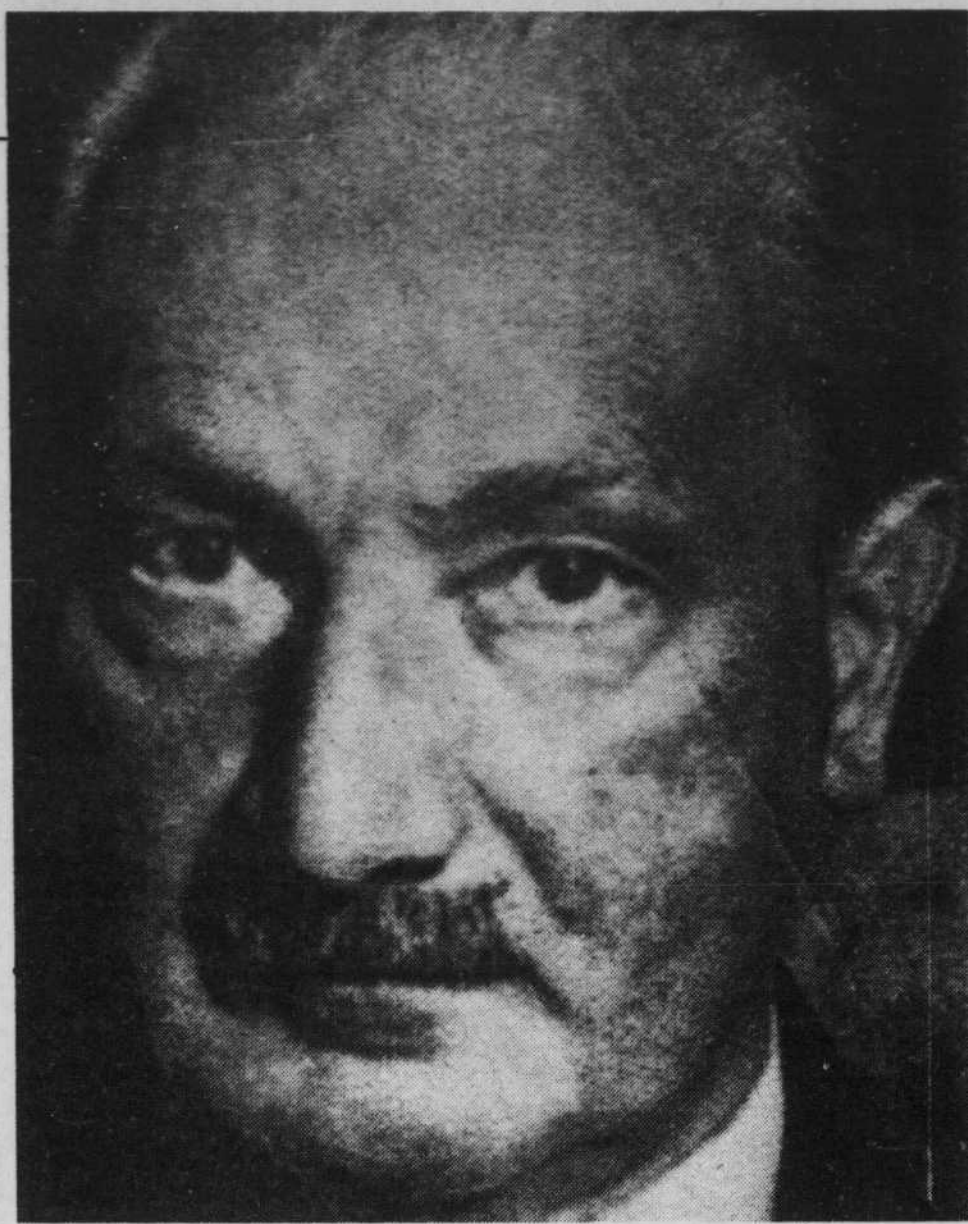
Nous ne parlons même que parce que nous sommes interpellés par le langage. Il y a comme une réciprocité de l'être et de l'homme. Interpellé par le langage, l'homme est aussi interrogé de l'être. Toute la pensée de Heidegger existe, respire et interroge dans l'Aporie de l'être. Si l'homme est interpellé par l'être, c'est que d'une certaine manière il lui appartient. Définir la question ontologique comme tension vers l'être, c'est évoquer le prochain et le lointain, c'est-à-dire une structure d'expropriation. Déterminer l'essence de l'homme comme "être dans le monde", suivant la formule aussi répétée qu'incompréhensible, ce n'est pas nier que l'homme puisse appartenir à un royaume qui n'est pas de ce monde, c'est affirmer que des ici-bas il habite une demeure dont il n'obtiendra jamais aucune image.

Cette situation de l'homme explique son angoisse. Thème rebattu et le plus souvent faussé. La philosophie de Heidegger n'est pas un "existentialisme" et l'angoisse n'est pas pour lui un sentiment "existentiel" ou psychologique. Elle est identique à notre situation ontologique. C'est que l'être, en dé-

finitive, est un dévoilant non parfaitement dévoilé.

Il y a manifestation mais on ne découvre pas l'essence de celle-ci. Dire que l'être est néant, c'est dire qu'il est dévoilement et retrait, sérénité et courroux, combat originel. Certes, c'est grâce à cette dissimulation de l'être qu'il y a temps, histoire et discours. La vérité est toujours en route et l'horizon toujours ouvert à la vérité. Ainsi, comme le montre Guélaud, peut-on parler d'un certain échec de l'être, qui serait aussi un échec de l'homme. Pensée double et complexe, anti-humaniste en un sens, humaniste en un autre, comme le suggère la Lettre sur l'humanisme. L'homme, interpellé par l'être, ne peut à son tour que le questionner sans l'appréhender.

Le souci angoissé, source et structure du temps, est donc le caractère essentiel de la condition humaine: avenir, passé et présent sont les formes solidaires du souci. Il ne faut pas confondre la peur, qu'on éprouve devant un étant déterminé, et l'angoisse qui concerne le possible et l'indéterminé. La philosophie heideggerienne est une invitation au courage et à l'authenticité. Ce que révèle l'angoisse ontologique, c'est que la liberté est le fondement même du fondement. Trop souvent, pour la fuir, l'homme refuse sa situation, s'en détourne et se réfugie dans l'anonymat. En errant parmi les étants, il cherche à oublier l'interpellation de l'être. Retrouvant comme une nouveauté étonnante cette proximité de l'être qui était celle des pré-socratiques, restant comme eux à l'écoute de l'être, Heidegger retrouve aussi leur commun enseignement: la grande tentation humaine est celle du sommeil et de l'oubli.



Rendre la cité habitable

suite de la page précédente

cette forme de développement doit être élargie car elle obéit trop simplement aux caprices d'un marché. "L'absence à lui seul, le marché n'aide pas les pauvres. Le marché est un mécanisme qui satisfait les exigences de ceux qui détiennent les ressources et peuvent se présenter comme acheteurs."

On ne peut imputer aux seuls constructeurs la multiplication des bungalows d'inspiration "floridienne". Les entreprises se sont contentées de répondre à la demande de leurs clients. De même, la popularité des livres sur l'habitat du Québec de jadis a stimulé la demande pour les maisons dites "canadiennes".

Dans ce sens, l'amélioration de l'esthétique de l'environnement devient une responsabilité collective qui doit être soutenue par diverses formes d'éducation du public.

En s'engageant dans ce secteur, le ministère des Affaires culturelles ne pourrait pas faire pire que la Société centrale d'hypothèques et de logement. En dépit de sa position exceptionnelle de bailleurs de fonds pour au moins 20% des mises en chantier au Canada, cet organisme offre un bilan bien mince quant à l'amélioration de la qualité et de l'esthétique de l'habitat.

Il est probable que l'entreprise privée accepterait de travailler à l'intérieur d'un cadre bien défini où elle trouverait la rentabilité nécessaire pour sa survie.

Restent aux autorités municipales d'en tracer assez précisément les contours de concert avec les groupes intéressés et les représentants des industries de la promotion et de la construction immobilières. Ce plan doit déborder les limites du centre-ville pour embrasser la conurbation au risque d'avoir à solutionner des graves problèmes d'ajustements entre les morceaux de l'agglomération. Comme le souligne Barbara Ward, les municipalités ont be-

soin de pouvoirs et de ressources accrus pour jouer un rôle plus dynamique. Egalement, elles peuvent se donner deux outils de tailles par la municipalisation des sols et la publication d'une comptabilité régionale.

Le secrétaire général d'Habitat, M. Enriqué Penalosa affirmait au moment de l'ouverture de la Conférence que la terre doit redevenir un service public à la disposition de la communauté. Compte tenu du fait qu'une bonne partie de la spéculation foncière est maintenant réalisée par des firmes étrangères du Luxembourg, de la Suisse, des Bahamas et des États-Unis, le Québec et la métropole auraient tout intérêt à mettre la main sur ce bien avant que les prix ne montent. La création de banques de terrains par les municipalités donne des résultats très moyens comme le montrent les expériences de Toronto et d'Ottawa. Pour influencer sur les prix du marché, les villes doivent détenir de très vastes superficies de terrains. La municipalisation du sol limite ainsi l'ascension du coût d'une partie d'un projet immobilier au rythme de la hausse courante et normale des prix.

L'établissement d'une comptabilité régionale permettrait de mieux peser les coûts des différents projets. Par exemple, l'aménagement de l'île Bizard entraînera des dépenses importantes au niveau des infrastructures: routes, ponts... Il serait intéressant de comparer le coût par utilisateur de ce développement par rapport à d'autres travaux retardés ou en voie de réalisation dans la région.

Beaucoup reste à faire pour changer ce mouvement de formation désordonnée et cahotique de mégapoles qui dépassent les dimensions de l'Homme. Le stress urbain devient de plus en plus difficile à supporter. Certains peuvent fuir Versailles pour trouver refuge dans un petit Trianon à la campagne. Loin d'être condamnable

dans la situation actuelle, cette migration ne fait cependant qu'amplifier les problèmes liés au yoyo quotidien des transports urbains et à l'utilisation de l'espace agricole.

Il faut maîtriser ces forces sous-jacentes. L'expérience montre que, passé le cap du million, survient une série de déséconomies d'échelle auxquels s'ajoutent de nombreux coûts sociaux: hausse de la criminalité, dégradation du milieu...

On ne peut vraiment s'opposer aux idées libérales de Barbara Ward. Qui peut rejeter l'affirmation: "Le grand espoir de l'humanité, c'est qu'à la dialectique de l'injure succède une tâche et la coopération." Ou encore: "Il faut hisser au premier rang des priorités l'établissement bâti à dessin plutôt qu'au hasard, l'établissement conçu pour l'homme, l'établissement créé en fonction de la conservation et de l'amélioration du milieu."

Reste à savoir si ces visions peuvent être véhiculées en dehors des partis politiques? Compte tenu de l'orientation du système économique orienté vers la maximisation des profits, est-il possible de nettoyer la planète sans secouer un peu le système social?

Chose certaine, dans les circonstances actuelles, il est peu réaliste de songer à intégrer, de façon volontaire, ces idées dans la dynamique des entreprises privées.

Il faudra sans doute attendre que soit franchi le seuil de tolérance au sein de la population pour qu'apparaisse l'urgence d'un plan directeur. Pourvu que celui-ci soit l'émanation d'une volonté collective car Barbara Ward a raison de souligner que "la participation réelle des citoyens est une condition sine qua non du succès d'une cité plus juste".

(1) L'habitat de l'homme, par Barbara Ward, Editions La Presse, 1976.

Dans la poche

Les oiseaux d'Amérique

Mary Mc Carthy
Traduit de l'Américain par A. Levi
(Titre original: Birds of America)

Avec Les oiseaux d'Amérique, la grande romancière Mary Mc Carthy (l'auteur de Le Groupe) aborde un thème cher à la haute tradition littéraire américaine: celui de "l'Américain à Paris", face à ce Vieux Monde des origines qu'il rêve d'aimer

et qui lui répond si souvent par tant de malentendus.

Mary Mc Carthy a choisi ici les aventures héroïco-comiques d'un jeune étudiant, Peter Levi, débarqué vers le milieu des années 60 à Paris pour y suivre des cours de "civilisation française", mi-italien, mi-juif, mais américain authentique, ridicule mais attachant, notre héros, fait, de la vie et de l'Europe, un apprentissage difficile.

L'auteur: Née en 1912 à

Seattle (Etats-Unis) orpheline en 1918, Mary Mc Carthy fait ses études dans un couvent de Seattle, puis à Tacoma et à l'Université de Vassar. Critique littéraire et satirique, auteur de nouvelles et romans.

Du même auteur, dans le

Livre de Poche:

La vie d'artiste; Le Groupe 11 x 16,5 cm; couverture flexible, pelliculée couleurs; 416 pages; \$3,50



Les Éditions du Jour NOUVELLES PARUTIONS

Ronald Biggs



l'homme du train postal

Colin MacKenzie

Stock/éditions du jour

RONALD BIGGS, L'HOMME DU TRAIN POSTAL de Collin MacKenzie

Voici donc, racontée en toute franchise et liberté, la vie de Ronald Biggs, l'un des principaux auteurs du hold-up qui, en 1963, a frappé l'imagination du monde entier par son audace. Un "coup" minutieusement monté, qui consista à arrêter un rapide en rase campagne et à s'assurer un butin de trois milliards anciens, sans prise d'otage, sans un seul coup de feu. Quelques mois plus tard, Ronald Biggs, aujourd'hui réfugié au Brésil, s'évadait spectaculairement de sa prison londonienne. Il est le seul de la bande à n'avoir jamais été repris. Un récit presque policier, un témoignage surprenant sur un aventurier hors du commun.

\$7.95

En vente chez tous les libraires et dépositaires

AJG-133

SALADES SANTÉ de Suzanne Binet

Suzanne Binet est une spécialiste des recettes calculées. Elle a déjà publié "Soupes pour diabétiques", "Brevages pour diabétiques" et "Desserts pour diabétiques". Elle nous présente maintenant des salades délicieuses, appétissantes et saines. Les recettes sont simples mais différentes. Vous aimerez ce que vous suggère Suzanne Binet et votre santé n'en sera que meilleure.

\$5.95



La belle rivière

Jean-Pierre Charland



LA BELLE RIVIÈRE de Jean-Pierre Charland

Les Colons français étaient hommes de courage. Jean-Pierre Charland en fait un récit palpitant en racontant les exploits du Sieur Cavalier de LaSalle. Vous vivrez, par ce livre, la vie dure, parfois tragique, parfois emballante, des premiers coureurs des bois du pays. C'est l'histoire de la naissance d'une ville, d'un pays, et celle d'un homme exceptionnel, d'un héros de nos temps.

\$4.95

LES MAMMIFÈRES CANADIENS Jean Pierre Marie et Lucien Bourassa



Cet ouvrage nous aide à mieux connaître Les Mammifères Canadiens, à apprendre leur façon de vivre. Il nous amène aussi à nous familiariser avec la végétation qui les entoure, qui les nourrit ou qui les abrite. Abondamment illustré, ce livre est une source de renseignements précieux pour les parents soucieux d'écologie et de l'éducation de leurs enfants. Très descriptif, cet ouvrage fait partie de la Collection Tout Age.

\$4.95



LES ÉDITIONS DU JOUR

5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7

Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

☐ RONALD BIGGS, L'HOMME DU TRAIN POSTAL ☐ SALADES SANTÉ ☐ LA BELLE RIVIÈRE ☐ LES MAMMIFÈRES CANADIENS	\$7.95 \$5.95 \$4.95 \$4.95
Nom _____ Adresse _____ Ville _____	Total \$ _____

☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint

l'hexagone

PAUL-MARIE LAPOINTE

LAURÉAT DU

INTERNATIONAL POETRY FORUM

LE RÉEL ABSOLU

POÈMES 1948-1965

TABLEAUX DE L'AMOUREUSE

POÈMES, 1975

DIFFUSION: LIBRAIRIE DEOM - 845-2320

Des fleurs de bonne volonté

par
PHILIPPE HAECK



Les Editions Seghers viennent de rééditer l'anthologie de Bernard Delvaile consacrée à La Poésie symboliste; cette génération de poètes dont les oeuvres furent publiées entre 1875 et 1905 (Mallarmé, Verlaine, Rimbaud, Remy de Gourmont, Laforgue, Valéry, etc.), qui reconnaissent en Baudelaire leur maître, aura été déterminante pour plusieurs à cause de l'importance que lui a accordé l'enseignement de la littérature. Mais cet enseignement n'a généralement retenu qu'un pôle de cette poésie: son penchant à la rêverie, à l'absolu, faisant du poète symboliste un poète solitaire et maudit, et masquant ainsi son autre pôle: son goût pour l'ironie, la sensualité (qu'on lise pas exemple les deux recueils suivants de Jules Laforgue: Des Fleurs de bonne

volonté et Derniers vers). C'est donc à un refoulement de ce dernier pôle qu'aboutissent encore beaucoup de recueils d'aujourd'hui (ils n'ont d'aujourd'hui que leur date!), demeurant en cela fidèles à un enseignement traditionnel de la poésie: les auteurs de ces recueils ne sont peut-être alors pas autre chose que de bons élèves qui ont fait leur quelques lieux communs propagés par les enseignants qui n'ont souvent aucune pratique de l'écriture, qui ne se doutent pas de ses exigences.

Claude Alexandre Des Marais dans son sixième recueil *Au matin d'un rêve* (1) donne dans son mot de présentation un doux portrait du poète maudit:

Il fait froid dans mon cœur et les idées frisson-

nent dans ma tête. L'hiver m'attaque de front. Mais j'ai la force du rêve et je me réveillerai au matin du printemps.

La poésie dans de telles conditions n'a pas fini d'être lue par un petit nombre: il n'y a rien dans de tels propos qui aident à comprendre le monde en en donnant une image forte, capable de rendre d'une façon intense la réalité; au lieu de cela les frissons d'un moi qui frissonne à des mots comme rêve, enfance, lune, soleil, givre, pluie, etc. N'importe quel étudiant du secondaire pourrait arriver à une petite chose comme celle-ci:

*tu es
une fleur
que je sème
de lune*

*et
que je fleuris
de soleil.*

Reine Malouin dans *Amour-feu* (2), son sixième recueil, écrit des choses aussi faciles que Des Marais mais en versant dans un style rococo où elle parle volontiers de son "état de grâce poétique" et de son "île d'amour du Soleil-Dieu". Voici son art poétique: "La poésie est, pour moi, la merveille essentielle qui m'harmonise, qui me rend vaste, innombrable, triomphante de l'ombre. Je ne regarde plus le monde dans ses actions concrètes et ses gestes cruels, mais dans sa beauté et sa gloire universelle." La poésie reste cette rêverie qui permet de fuir le monde ou encore de retrouver son enfance en écrivant de petits vers comme ceux-

ci qui plaisaient tant à la maîtresse d'école par leur pittoresque: "L'hiver a secoué sa robe d'ouragan", ou "L'automne créateur a sorti ses pinces", ou "Je suis dans ce pays froid où craque le silence où grelottent les branches". Donc un mysticisme lié à une rhétorique éculée, naïve parfois.

Poèmes de la mer pays (3), deuxième recueil de Paul Chanel Malenfant montre qu'il a bien lu Anne Hébert et Rina Lasnier:

*J'ai à dire ce que l'arbre
crie quand il vente
Oublier
mon enfance d'aube froide
dans*

*la chambre de bois
mon enfance petite nuit de
souvenance et d'amertume
repue*

*le vent dans les arbres tor-
dus
mes colères vagabondes
et mes désirs sombres
comme
les marais d'eau trouble*

Les titres des quatre parties du livre ("Fenêtres sur le paysage", "Fenêtres sur un jardin d'enfance", "Fenêtres sur la mer", "L'oeil à la fenêtre") indiquent bien l'attitude du poète: le rêveur accoudé à sa fenêtre non pour voir le monde mais pour le faire disparaître; le vers "Désormais c'est du dehors que je regarde par les fenêtres" opère un faux renversement puisque ce qui est regardé demeure l'âme intérieure et que le monde extérieur continue à n'être pas vu.

Dans *Pourtant le sud* (4) Marie-José Thériault qui en est

à son troisième recueil donne un bon pastiche de St-John Perse:

*Si le poète suit les migrants
jusqu'au pays des
arbres à aiguilles, y
perdra-t-il le goût de l'ad-
monestation?*

(...) *et celui-là est ignoré
qui parle en un langage
juste...*

*Entre la flemme et le sa-
bir, tout un état de fatigue.
Par quoi veux-tu te faire, ô
peuple indocte et glorieux?
N'est-ce la fin qui prend
assises lorsque le verbe se
délabre?*

Le ton de l'éloge, l'énumération du monde et de ses habitants, la nostalgie des dieux, les noms exotiques, tout cela concourt à donner à ce livre le re-

gard lointain de Perse. L'auteur a raison d'écrire "celui-là se méprend qui me nomme l'Américain" car si l'Amérique est à quelques reprises nommée, ce n'est pas elle qui intéresse car elle ne saurait être que du nord et de l'hiver: c'est l'Asiatique qu'il faut la nommer car elle rêve du sud et de l'est, d'Anabase. La citation de Félix-Antoine Savard qui ferme le recueil indique bien son sens: "(Car) il faut souffrir son pays et lui résister." Encore une fois il s'agit d'inventer un autre monde, un ailleurs, et d'y vivre: c'est la rêverie du poète symboliste (le Français Jules Laforgue rêvait vers 1885 au Far-West et aux Prairies!).

Avec *L'Altra Riva* (5) Jean-Marc Fréchette réaffirme son côté apollinien déjà présent dans son premier recueil *Le Retour*; son goût pour l'antiquité, sa maîtrise et sa sensualité (lire le texte "D'après Nicolas Poussin"), et pour le mysticisme, sa "piqure d'éternité": nuit et bleu de l'âme, en font un bon continuateur de cette lignée de poètes courtois ouverte ici par Fernand Ouellette. Voici un art poétique que ce dernier ne désavouerait pas:

*l'économie du poème
n'admet que la tranche de
ciel qui soumet la mort aux
intempéries de la mort les
étoiles sommeillent dans le
duvet de l'ange mais si tôt
les fêtes de la mort ac-
complies le ciel nocturne
retourne à ses cahiers de
musique la jote de l'ange
termine le sol d'étoile
claire boisson du refus
encre de la métamorphose*

N'admettre que la tranche du ciel c'est refuser la tranche de la terre, c'est préférer aux fêtes de la vie celles de la mort, c'est être un ange quand il est difficile de devenir un homme vivant au milieu de femmes et d'hommes aliénés par toutes sortes d'abrutissements et d'ignorances entretenues.

Ces textes qui ont choisi la rêverie fuyante ou la nostalgie retournante même s'il leur arrive d'être beaux ne le sont que d'une beauté passée: ils sont incapables d'une beauté à venir; c'est pourtant d'une telle beauté que vient la nécessité de la poésie, et cette beauté ne saurait être que critique.

(1) *Au matin d'un rêve*, par Claude Alexandre Des Marais, 53 pages, Éditions du Coin, Montréal 1976.

(2) *Amour-Feu*, par Reine Malouin, 99 pages, Éditions Garneau, Québec 1976.

(3) *Poèmes de la mer pays*, par Paul Chanel Malenfant, 76 pages, Hurtubise HMH, Montréal 1976.

(4) *Pourtant le sud...*, par Marie-José Thériault, 75 pages, Hurtubise HMH, Montréal 1976.

(5) *L'Altra Riva*, par Jean-Marc Fréchette, 57 pages, Écrits des Forges, Trois-Rivières 1976.

Quand poésie et théorie essaient de rimer

par
YVON BOUCHER

Quand poésie et théorie essaient de rimer, cela peut donner Poésioïdes (1) comme nous le laisse supposer Gilles des Marchais. Tout le style et tout l'homme se trouvent dans ce titre savamment prétentieux qui accuse un goût équivoque pour le néologisme. Et, si le style c'est l'homme même, selon l'ancestrale formule, il faut ici, devant cette plaquette de moins d'une centaine de pages, s'affronter à l'homme (des la pochette de la page couverture) avant de goûter l'oeuvre.

Je me suis toujours demandé dans quel esprit tourmenté un auteur (ou un éditeur?) pouvait faire paraître de ces détails anthropométriques relevant d'un curriculum vitae sur une pochette de livre. Visiblement, Gilles des Marchais, avec la par-

ticule qui lui sied à merveille, est un homme qui a été cautionné et qui, partant, doit être à la hauteur de ses diplômes: études classiques au collège Sainte-Marie, Maîtrise ès arts en linguistique de l'université de Montréal, stage au Summer School of Linguistics à l'université d'Alberta, Ph. D. en phonétique (durant trois ans!) à l'université d'Edinburgh en Écosse, professeur invité de linguistique à l'université de Québec à Chicoutimi, détaché au Collège Mani-

tou... et en plus de tout cela, Monsieur des Marchais est né à Saint-Henri! Cela ressemblerait à une fable dont on se doit de tirer une leçon que ça ne m'étonnerait pas le moins du monde. On voudrait nous faire comprendre que Gilles des

Marchais est autorisé à nous parler du poème, du poète et de la critique qu'on ne procéderait pas autrement. Cette "notice biographique", oubliée en passant sur la pochette, n'est donc pas aussi innocente qu'elle voudrait le paraître.

Déjà en 1965, dans un ouvrage intitulé *La Grammacritique*, l'auteur "énonçait les postulats préliminaires pour une théorie de la critique des textes de littérature". Poésioïdes, toujours selon la pochette, "fournissent un approfondissement de ses conceptions (celles de l'auteur, évidemment) et une illustration de sa méthode". Assommés par ce laïus publicitaire, voilà une bonne majorité d'acheteurs qui sont déjà conquis par le sujet ou par l'autorité d'un homme qui a

fait ses preuves. Enfin un théoricien québécois pour nous parler, en plein cœur de la modernité, de la poésie! Et pourtant...

Dès le premier chapitre, qui s'intitule *Prologomènes à une poétique des temps présents*, l'auteur nous installe dans un déroulement discursif incertain, où les sujets s'entrechoquent à vau-l'eau: de l'éloge du douzain à des constatations sur l'art pictural, de la considération que le "pur talent" est toujours en situation à l'admiration mitigée de quelques classiques (Ducasse, Cros, Corbières, Eluard, etc.) l'auteur, donc, semble se réchauffer. Il y a même dans ce texte d'ouverture, un mimétisme agaçant qui n'est pas sans rappeler la syntaxe "artistement" saugrenue de Mallarmé. Ce maniérisme stylistique (qui

fait dans le genre Portrait-de-l'essayiste-en-jeune-pédant) est, étrangement, vite abandonné lorsque l'auteur sent qu'il a quelque chose à dire sur le plan du signifié. Mais la culture aussi a ses lieux communs et des Marchais n'en est pas exempt; citons ces deux perles: "Suffise de souligner que le vers libre est malencontreusement ainsi nommé, car pas plus que le vers reçu en poétique traditionnelle, il n'est libre vis-à-vis de l'élément constitutif primordial de tout vers: le rythme." et: "A tort ou à raison, nous croyons qu'au moins depuis quelque temps, les arts littéraires accusent un certain retard sur les recherches qui s'accomplissent dans le domaine des arts dits plastiques."

Dans le deuxième chapitre, *Le poétique de la poésie*, Gilles des Marchais s'emploie à cerner et à expliciter ces deux vers de Verlaine: "De la musique avant toute chose. De la musique encore et toujours!" Après nous avoir souligné que la musique, au sens strict, est insignifiante (entendons: qu'elle n'est pas attachée au boulet de la sémantique), l'auteur montre que la poésie pourrait s'apparenter à de la musique... mais, la double face du signe linguistique détruit cette possibilité théorique... donc, Verlaine a voulu dire que "le sens d'un poème, c'est sa forme même". L'affirmation du poète était donc métaphorique.

Avec *Structurafacts ludiques*, l'auteur nous propose une méditation sur le style et la critique. Étrangement, pour des Marchais, un texte possède un sens ou une vérité: la justification du rôle du critique est dans la découverte de cette vérité ou de ce vecteur sémantique qui préside à la structuration d'un texte. L'auteur semble oublier que si le texte, pour celui qui le produit, possède une détermination interne et une intention sémantique (et ça n'est souvent pas le cas, surtout en littérature), il n'en va pas ainsi pour le lecteur qui décède ou croit décoder. L'adéquation parfaite entre ce qu'un auteur a voulu dire et la parfaite compréhension de ce vouloir dire, chez le lecteur, pourrait bien être la mort de la littérature, dont la substance même est fondée sur l'ambiguïté fondamentale du flottement sémantique. On pourrait même dire que cette connaissance "réaliste" du texte relève plutôt du discours philosophique.

Au quatrième chapitre, l'auteur étudie, selon les principes théoriques de la Grammacritique, le sonnet de Rimbaud, *Voyelles*. Cette étude, partant de la pure description syntaxique, s'enlise vite dans un formalisme tapageur qui n'est pas plus pertinent que l'analyse, trop connue, du poème où on établit une relation entre les voyelles et les parties extérieures du corps féminin. Les amateurs pourront comparer l'approche "scientifique" de des Marchais avec une approche plus esthétique dans les nos 21 et 22 de la revue *Bizarre* consacrée à Rimbaud. On s'étonne d'ailleurs de la "résistance" qu'offre des Marchais à cette in-

terprétation quelque peu sur-réaliste.

Poésioïdes se termine avec les aphorismes des Miettes philosophiques qui n'ont de philosophiques que leur titre. Des Marchais énonce ici encore quelques lieux communs qu'il truffe à outrance de sa manie du néologisme. Qu'on en juge par ces quelques spécimens: "lexilificateur, timoridité, verbi-mystère, poésiennergétique, avenir, esthéplastiques, jouxter, etc. Cette manie du néologisme est donc la contrepartie prétentieuse du mallarmisme du début du livre.

A tout considérer, l'approche des Marchais est typique de ce que nous produisons actuellement dans le domaine de la réflexion théorique: des textes qui ne sont pas assez développés et qui, en guise d'unité de déploiement, cultivent la manie de la juxtaposition. Une anthologie de textes (écrits à des moments divers, dans des conditions dissemblables) collés bout-à-bout ne suffit pas à faire un bon essai. Tout se passe au Québec comme si la pensée théorique était privée de son foyer, défocalisée de ses racines profondes ou, pire encore, comme si, formellement, elle s'articulait selon une structure poétique. Des Marchais, comme trop de Québécois, à une pratique du logos qui confine à la discontinuité sinon au pointillisme.

(1) des Marchais, Gilles: *Poésioïdes*, essais, notes et réflexions sur le poème, le poète et la critique, éditions de l'Hexagone, Montréal, 1976, 99 p.

les lettres étrangères

Deux écrivains allemands: Peter Handke et Martin Walser

par
NAÏM KATTAN

Peter Handke, l'un des écrivains les plus marquants de sa génération, est surtout connu en dehors de l'Allemagne par ses pièces. On a joué de lui au Centre National des Arts à Ottawa, Gaspard (En français) et "La chevauchée sur le lac de

Constance" (en anglais).

Dans ses pièces, le dialogue ne sert pas comme un moyen de communication mais comme repoussoir. Ses personnages vivent dans le silence, mais ne parviennent pas à vivre le silence. Ils se parlent pour ne rien dire, pour affirmer leur présence. Ils savent que toute tentative d'échange avec d'autres est vouée à l'échec. Ils s'entendent parler et leur interlocuteur n'est qu'un miroir où se reflète leur image, et un mur contre lequel les mots se heurtent et qui les renvoie en écho. Ils se meuvent dans un espace artificiel, inventé. L'on cherche des cloisons qui tracent des limites, mais on ne les trouve pas. Les frontières sont partout et nulle part.

Handke est aussi un romancier et on a déjà traduit en français cinq de ses romans. La courte lettre pour un long adieu (1) est le sixième à paraître en traduction française. Le narrateur est un autrichien. Sa vie

avec sa femme est devenue un enfer. Il la quitte et se rend aux États-Unis. A son arrivée, il reçoit un billet, elle se trouve elle aussi aux États-Unis. Dès lors, l'Amérique se transforme en reflet d'une angoisse intérieure. Le narrateur traverse l'espace américain. A peine a-t-il quitté New York, espérant trouver sa femme Judith à Philadelphie, qu'il s'approprie à partir à Phoenixville, puis à Dora, Columbus, Indianapolis, Denver jusqu'en Californie. Partout, il manque de quelques heures le rendez-vous que sa femme ne lui a jamais donné.

Pour lui l'espace est un passage. L'Amérique est une vaste salle d'attente. De gares en aéroports, d'hôtels en auberges, il se retrouve toujours avec le même rendez-vous manqué. Il rejoint une ancienne maîtresse américaine, Claire, et fait avec elle un bout de voyage. Ils ne peuvent même pas échanger leurs angoisses, les adoucir. A peine réussissent-ils à les comparer. "Moi, je n'ai pas l'Amérique où je puisse aller, comme toi, dit Claire. Tu es venu ici comme une machine à remonter le temps, non pour changer d'endroit, mais pour faire un voyage dans l'avenir. Nous, ici, nous ne savons pas ce que nous allons devenir. Quand nous faisons des comparaisons, c'est avec le passé. Nous ne désirons d'ailleurs rien, si ce n'est redevenir enfants, souvent nous parlons des premières années, de nos premières années comme d'ailleurs des premières années de notre histoire, non pour les désavouer, mais poussés par un désir de nous recroqueviller."

Et le narrateur de répondre "Quand je suis venu ici pour la première fois, je voulais seulement voir des objets, dis-je; des stations d'essence, des taxis jaunes, des cinémas drive-in, des panneaux publicitaires des highways, l'autobus Greyhound, un panneau stop au bord d'une nationale, le chemin de fer de Santa Fé, le désert. Ma conscience était vide de toute pré-

sence humaine et je m'en trouvais très bien. Maintenant j'en ai assez de toutes ces images et je veux voir autre chose, mais il m'arrive plus rarement de me sentir bien parce que je trouve encore les gens trop neufs."

A la fin de son périple, le narrateur se trouve en Californie et là, en présence du cinéaste John Ford, il retrouve sa femme. Le vieux cinéaste leur distille sa sagesse. Les époux sont d'accord: ils se résignent à l'impossibilité de vivre ensemble. Ils acceptent de se quitter.

Dans son roman *l'Amérique* est une immense, énorme scène, mais comme le théâtre de Handke, ici aussi le dialogue est impossible. Et quand il s'établit c'est pour conclure à l'impossibilité de sa poursuite. Pour l'écrivain allemand, c'est l'Amérique qui sert de repoussoir et d'écho. Nous sommes ici dans un univers où la convention d'échange et de dialogue ne fonctionne plus. L'individu est seul dans un paysage forcément muet. Ses réflexions se transforment en action, sans autre finalité que le silence qui n'est en fait que l'un des visages de la mort.

Martin Walser est un peu plus âgé que Handke. Son dernier roman *Je ne sens pas bon* (2) est le septième qui paraît en traduction française. Ici le narrateur est un écrivain. Comment un intellectuel non-conformiste peut-il vivre dans un monde capitaliste sans tomber dans la mauvaise conscience ou la schizophrénie.

Walser a choisi d'écrire ce qu'il décrit comme une anamnèse (l'anamnèse est la somme des renseignements fournis par le sujet interrogé sur son passé et l'histoire de sa maladie). La condamnation du monde bourgeois n'offre pas forcément une alternative. Dans la deuxième partie du roman, des amis du narrateur communistes lui proposent l'idéologie comme un choix possible. Mais la aussi sa lucidité le situe à la marge. Enfant, Walser a connu le nazisme

et dans ses premiers écrits, il évoquait la dureté des enfants envers les parents impliqués dans les massacres hitlériens. Les deux sociétés nées dans les deux parties de l'Allemagne d'après-guerre, la capitaliste et la socialiste ne comblent pas l'attente et ne répondent pas aux espoirs. Aussi, le romancier jette-t-il sur ces sociétés un regard ironique sur lequel pèse l'angoisse.

(1) *La courte lettre pour un long adieu*, roman de Peter Handke, traduit de l'allemand par Georges-Arthur Goldschmidt.

(2) *Je ne sens pas bon*, roman de Martin Walser, traduit de l'allemand par Marie-Louise Audibert.

Pour les cégeps, les collèges et...

Guy Marion
Robert Prévost

Comportement
organisationnel

Une démarche expérientielle

(Kolb, Rubin, McIntyre)

395 pages, 20x27 cm, illustré. \$12.80



Guérin, éditeur limitée

4574 St-Denis, Montréal, Qué.
849-2303
849-9201

GRAND PRIX
DE MONTREAL



J.P. LEMIEUX

Si vous ne pouvez le trouver chez votre librairie, commandez-le directement chez l'éditeur.

alain stanké

En librairie

Essai sur la
pensée morale
de Salluste

à la lumière
de ses prologues

Étienne Tiffou

LES PRESSES DE
L'UNIVERSITÉ DE
MONTREAL
Tel. 343-6321

Nouvelle librairie

LIBRAIRIE DES ÉDITIONS PAULINES
FILLES DE SAINT-PAUL

4362, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal / Montréal 849-3585

(La Librairie des Filles de Saint-Paul quitte le 33 ouest
Notre-Dame pour s'établir à 4362 Saint-Denis).

Livres, disques, posters,
audio-visuel, salle de consultation.

Ouvert de 9 h 15 à 17 h 15,
jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.

Stationnement gratuit à l'arrière.

cinéma

The Sailor who Fell from Grace with the Sea Une simpliste allégorie métaphysique

Porter à l'écran la courte nouvelle du romancier japonais Yukio Mishima, qui s'est fait harakiri il y a quatre ans, constituait une gageure importante. Transposer l'intrigue sur la côte de Devon en Angleterre relevait de l'audace. Le scénariste et réalisateur Lewis John Carlino n'a pas gagné sur tous les plans mais son adaptation de la nouvelle de Mishima est empreinte d'une élégance visuelle et de riches tonalités picturales qui ne laissent pas indifférent. Carlino s'est un peu trop attardé sur l'exotisme des paysages du Devon mais *The Sailor Who Fell from Grace with the Sea* est imbriqué d'une étrange et magnétique luminosité particulièrement bien appropriée aux reflets inquiétants de cette allégorie sur les forces du Mal qui ravagent tout ce qui s'y oppose. Le film se déroule à la façon d'un lent rituel initiatique, d'une somptueuse cérémonie où l'amour et la mort, l'innocence et la perversité, la raison et l'instinct s'épient, se reconnaissent, s'attirent et se repoussent.

On est peu attiré, fasciné et hypnotisé par tous les courants souterrains, toutes les zones d'ambiguïté, qui sur-

gissent de l'énigmatique relation amoureuse entre un officier de marine et une jeune veuve qui vit retirée avec son jeune fils dans une grande demeure au bord d'une falaise. Anne Osborne (merveilleuse Sarah Miles) est la belle propriétaire d'une petite boutique d'antiquités. Hantée par la mort de son mari, elle trouve refuge dans les plaisirs solitaires mais toute sa vie quotidienne est tendue vers une attente dont elle n'est même pas consciente. Anne, c'est la femme de feu enracinée dans son coin de terre et peu ouverte aux appels de la mer. Tout son petit univers parle de paix, d'harmonie et de sérénité. Jim Cameron (Kris Kristofferson), le bel officier qui a vécu pendant seize ans sur les mers et qui abandonne, progressivement ses besoins d'aventure et d'errance, comblera les vides de la jeune femme et succombera aux attraits de la vie familiale, faite de certitudes, de stabilité et de repos. Carlino nous fait pénétrer au cœur même de leur intimité, nous fait ressentir la force impétueuse de leur passion, nous immerse au sein de leur plénitude retrouvée, nous approche délicatement de tout

ce que leur amour recèle d'unique et d'irremplaçable. Les plus beaux moments sont d'ailleurs ceux où Anne et Jim se regardent discrètement, se touchent, se découvrent, s'apprécient et se livrent l'un à l'autre. La caméra les resserre alors dans l'espace, les caresse et les cerne chaleureusement comme si leur union ne devait être qu'éphémère, sans lendemain.

Il est clair que pour Mishima, cette relation amoureuse, perçue comme une force positive en butte aux aspérités du Mal, est vouée à l'échec, plus particulièrement à la mort, parce qu'elle ne sait pas dépasser et identifier les réalités latentes qui la menacent. À travers le personnage du jeune chef de bande (Earl Rhodes) qui exerce un contrôle total sur quatre jeunes étudiants dont Jonathan (Jonathan Kahn) le fils d'Anne, se dessinent les traits du fascisme. Fascisme d'autant plus inquiétant qu'il est incarné par un adolescent froidement

par
ANDRÉ LEROUX

rationnel qui rêve d'une harmonie parfaite que rien ne viendrait troubler, d'un monde où chacun aurait un rôle fondamental auquel il ne pourrait échapper. En quittant la mer pour s'installer sur la terre, Jim trahit, selon le chef et Jonathan, évidemment jaloux de cette intrusion dans sa vie reclus avec sa mère, sa vocation, brise l'ordre naturel des choses. *The Sailor Who Fell from Grace with the Sea* devient alors une espèce de méditation désespérée sur les racines mêmes du fascisme qui magnifie la notion de pureté intrinsèque par frustration, qui célèbre la grandeur d'une prétendue innocence innée par peur de la différence et qui valorise l'exaltation romantique de soi par crainte et par ignorance de l'inconnu.

Si l'aspect métaphorique du film ne convainc pas toujours et ne dépasse guère un certain simplisme visuel et métaphysique, c'est parce que le cinéma, art fondamentalement réaliste,

se prête mal au discours trop indirect, à la narration oblique. Avant d'être des monstres qui ne reculent pas devant le meurtre pour protéger leur vision idéaliste de l'univers; avant d'être des emblèmes vivants des manifestations du fascisme, les enfants sont, avant tout, des êtres qui vivent les contradictions, les réalités et les déchirements de l'enfance. En ne s'intéressant qu'aux dimensions allégoriques de la réalité enfantine, Carlino nous empêche de croire complètement à ce que font les enfants. On voit immédiatement l'allégorie mais on cherche, sans le trouver, le premier niveau, la réalité essentielle: l'enfance. Le même problème se posait d'ailleurs dans *Lord of the Flies* de Peter Brook qui entretient plus d'une affinité avec le film de Carlino. En imposant trop lourdement les symboles, le cinéaste réduit la densité initiale de ce qu'il nous montre. Il dénature et déforme les pouvoirs ontologiques du cinéma. En se voulant trop ouvertement abstrait, le propos de Carlino perd tout coefficient de réalisme et de réalité cinématographiques. De plus, je m'explique mal pourquoi le



Kris Kristofferson et Sarah Miles dans *The Sailor who Fell from Grace with the Sea*.

spectateur devrait accepter que les enfants ne soient qu'une somme incalculable de pouvoirs destructeurs, néfastes et mortels. Autrefois, bon nombre de films proclamaient la grandeur et la beauté de l'innocence enfantine. Entre les monstres de *The Sailor who Fell from Grace with the Sea* et les anges de *Chiens perdus sans colliers*, il y a tout de même un juste équilibre. Remplacer les vieux clichés par de nouveaux tout aussi insatisfaisants, n'explique pas et ne définit pas la réalité du monde de l'enfance.

En dépit de ces lacunes capitales, d'un certain maniérisme de la mise en scène, d'une froideur de ton, et d'une rigidité gênante, le film de Carlino parvient à intéresser du début à la fin. Nul doute que l'envoûtante photographie de Douglas Slocombe et l'interprétation radieuse de Sarah Miles, fleur fragile et capiteuse, contribuent directement à la semi-réussite du film. Slocombe dont le travail de directeur de photographie fut particulièrement remarquable dans *The Music Lovers* et *The Blue Max*, film par ailleurs fort insignifiant, sait faire surgir un élément insolite dans un paysage apparemment sans surprise, créer un climat de tension sous-jacente dans un décor peu évocateur, soutenir une riche texture visuelle. Certes, il cède souvent à la tentation de la joliesse gratuite mais il faut dire que les superbes paysages du Devon l'y invitaient. Grâce au sens visuel très raffiné de Slocombe, *The Sailor who Fell from Grace with the Sea* jouit d'une atmosphère presque magique, à mi-chemin entre la fée-

rie et le cauchemar éveillé. Dans le rôle de l'officier qui choisit la femme plutôt que la mer, Kris Kristofferson se contente d'être une présence à laquelle on ne peut résister. Kristofferson n'a jamais été un véritable acteur mais sa présence absorbante suffit à conférer un aura particulier au personnage. On ne pouvait lui en demander plus. *The Sailor who Fell from Grace with the Sea* n'est pas une grande et originale adaptation de l'œuvre de Mishima. C'est une illustration soignée qui peut séduire si le spectateur en accepte les limites. (York)

Won Ton Ton, une ridicule comédie à la gloire du meilleur ami de l'homme

(A. L.) — Le générique de *Won Ton Ton the Dog who Saved Hollywood* indique qu'une soixantaine d'anciennes vedettes dont Victor Mature, Ruby Keeler, Zsa Zsa Gabor pour ne citer que quelques noms) ont participé au nouveau film de Michael Deen (Death Wish). Comme elles ne font que des apparitions éclaircies et que le rythme du film est incroyablement frénétique, le spectateur n'a pas la possibilité de toutes les reconnaître. Certaines ont très mal vieilli et auraient vraiment dû s'abstenir de participer à une telle mascarade. Il semble évident qu'elles ont toutes servi d'appât commercial et que Michael Winner n'a pas cherché, un seul instant, à mettre en valeur leur talent particulier. À cet égard, *Won Ton Ton* ressemble à *Paris brûle-t-il* et à *The Longest Day* qui

étaient également des entreprises catastrophiques où le spectateur n'avait qu'un seul rôle: identifier les vedettes. On dépensait tellement d'énergies à essayer de repérer tel ou tel comédien sous son déguisement qu'on oubliait le fil de l'intrigue et qu'on se désintéressait totalement du reste. Cet épuisant exercice de reconnaissance s'ajoutait d'ailleurs le seul intérêt de ces films où la bêtise n'avait d'égal que les prodigieuses sommes financières qui y étaient investies. Il fallait faire preuve d'une attention de tout instant pour reconnaître dans *Paris brûle-t-il* de René Clément Simone Signoret dans le rôle d'une tenancière de café. Pour identifier toutes les vedettes qui sillonnent *Won Ton Ton*, le spectateur doit accepter de retourner voir le film. Ce qui serait un supplice que je ne recommande à personne.

Michael Winner nous avait amplement prouvé dans *Death Wish* et *The Stone Killer* qu'il n'avait aucune sensibilité et que seul le préoccupe l'exploitation de deux précieux filons: la mode: Charles Bronson et la violence démagogique. En faisant parader soixante vedettes sans jamais leur offrir la possibilité de faire quelque chose d'intelligent, il a poussé l'insensibilité jusqu'au grotesque. Pourquoi Hollywood se plait-il ainsi à démolir vilement les vedettes que hier il adulait? Pour toutes ces vedettes se sont-elles prêtées à un tel jeu de masquerade? *Won Ton Ton* ne redore absolument pas leur blason et semble plutôt nous dire qu'elles ont plus d'autres choix que l'auto-parodie. C'est-à-dire l'auto-destruction. J'ai rarement vu un film aussi horriblement masochiste.

Les premières séquences nous font espérer une désopilante satire d'un certain type de films des années '30 dans lesquels les animaux (particulière-

ment les chiens) sauvaient, en extrêmes, leurs maîtres des pires situations. La télévision a repris cette glorification bête de l'animal dans les séries *Rin Tin Tin* et *Lassie*. Au cinéma, nous avons eu droit, il y a quelques années, à l'inénarrable *The Day of the Dolphin* de Mike Nichols: les dauphins parvenaient à mettre en échec un complot politique visant à éliminer le président des États-Unis. Peut-on imaginer rien de plus glorieux? *Won Ton Ton*, lui, ne poursuit pas de telles ambitions. Il veut seulement qu'une comédienne sans envergure (Madeline Kahn) s'occupe de lui. Malheureusement, la jeune femme est plus intéressée à devenir une grande vedette de l'écran qu'à dorloter un chien perdu. Mais un producteur (Art Carney) réalisera que le chien a plus de potentiel comique et dramatique que l'ambitieuse esculée. Or

Won Ton Ton, ce fidèle ami de l'homme, s'accroche désespérément à celle dont il voudrait se faire aimer. Il faudra qu'un scénariste minable (Bruce Dearn), percevant tous les avantages que peuvent lui procurer une astucieuse utilisation du chien, convainque la pauvre démunie de tirer parti de la situation. Comme *Won Ton Ton* n'obéit qu'à sa maîtresse, le scénariste devra se plier aux exigences de cette dernière. Évidemment, tout finira par s'arranger après de multiples complications, de nombreuses poursuites et d'inévitables catastrophes. Le chien demeurera éternellement le meilleur compagnon de l'homme. Ce qui débute sur un ton résolument et fièrement anarchique s'enlise, petit à petit, dans un sentimentalisme dégoutant et dans une mièvrerie d'où toute trace d'humour a disparu. Le film se termine à la

gloire de l'animal. Peut-il y avoir quelque chose de plus indispensable sur terre qu'un chien aimant, prêt à tout pour servir ses maîtres?

Michael Winner voulait faire rire les spectateurs coûte que coûte. Il n'a donc pas lésiné sur l'abondance des gags, l'absurdité des situations et la multiplicité des anecdotes loufoques. Ne voulant absolument pas perdre en coeurs de route, l'effervescence comique, il a remplacé le rythme par une agitation hybride, le mouvement logique par un désordre chaotique, la précision indispensable à une comédie, par une multiplication des sous-intrigues. De telle sorte que le film totalement inintelligible, ne suit aucune trajectoire comique, s'éparpille dans toutes les directions et s'étouffe dans son manque d'air et de déconcentration. Winner s'est imaginé qu'une comédie ne comportait aucune exigence et que le genre lui permettait de faire n'importe quoi n'importe comment. L'Histoire du cinéma nous a bien démontré que les plus belles comédies sont les plus rigoureuses, les plus précises et les plus articulées. Songez seulement à *City Lights* de Chaplin, à *The General* de Keaton ou à *Three on a Couch* de Lewis. Dans *Won Ton Ton*, tout se déroule tellement rapidement que les gags n'ont jamais la chance de se développer, les comédiens (Madeline Kahn et Bruce Dern n'ont jamais été aussi mal utilisés) piétinent sur place sans rien ajouter à leur personnage respectif, et les situations s'additionnent sans enchaînement. Le film de Winner est un gâchis total et d'autant plus désolant qu'on y voit le talent se gaspiller et se perdre absurdement. (Van HORNE)

à l'affiche

■ **Taxi Driver**: Le nouveau brillant film du jeune Martin Scorsese. Travis Bickle (extraordinaire Robert De Niro) devient chauffeur de taxi parce qu'il ne peut dormir la nuit. Le film est le puissant récit de la lutte ouverte qui se livre entre Travis et New York. Scorsese nous convie à une descente vertigineuse aux enfers, à un voyage hallucinant au bout de la violence, à l'exploration crispée d'un milieu en décomposition. Ce qui débute comme une chronique douloureuse sur les frustrations quotidiennes d'un citoyen passif débouche sur le cauchemar d'un homme qui croit pouvoir exorciser ses fantasmes dans et par la violence. Admirable du début à la fin. Palme d'or au festival de Cannes cette année. (Atwater II)

■ **Fox et ses amis**: Le 23^e film du jeune cinéaste allemand Rainer Werner Fassbinder dis- séque lucidement les rapports affectifs, sociaux, politiques et économiques entre Fox, un prolétaire sans défense, et Eugen, un bourgeois repu et égoïste. Même si Fassbinder considère Fox comme une innocente victime de l'ordre bourgeois, le film n'en demeure pas moins une imputoyable radiographie d'une société hypocrite, raciste et terrifiée par la marginalité. (Cinéma du complexe Desjardins)

■ **Hedda**: La somptueuse et sombre tragédie d'Henrik Ibsen Hedda Gabler portée à l'écran sans grande imagination visuelle par Trevor Nunn. Du bal théâtre filmé qui, sans dénaturer l'intensité poétique de la pièce, permet à Glenda Jackson et à Jennie Linden de donner des interprétations inoubliables. (Petit cinéma de la Place Ville Marie)

■ **Une femme sous influence**: La version française du très beau film de John Cassavettes: *A Woman Under the Influence*, superbement et fiévreusement interprété par Gena Rowlands, l'épouse du réalisateur. Une mère de famille, Mabel Longhetti, ne peut vivre en harmonie avec ses besoins réels dans une société qui n'accepte pas l'intensité de ses élans émotionnels et qui a perdu son pouvoir d'accueil. Un film admirable sur les mécanismes de la répression familiale et sur l'effondrement d'une femme qui souffre de vouloir trop aimer. (Elysée).

■ **The Bad News Bears**: Une charmante et hilarante comédie du jeune cinéaste américain Michael (Smile; *The Candidate*; *The Downhill Racer*) Ritchie. Un entraîneur alcoolique et débauché (excellent Walter Matthau) revigore une équipe de baseball de la ligue junior, les Bears. Une originale réflexion sur la compétition dans la société américaine et sur le dépassement de soi devant des obstacles apparemment insurmontables. Une comédie supérieure et intelligente comme on en voit très rarement. (Claremont)

Une fois pas les femmes, il les sent...
Un film de DINO RISI
14 ANS
Le DAUPHIN
REAGBUDEN PRES D'IVERVILLE 721-6000

"PALME D'OR"
GRAND PRIX FESTIVAL DE CANNES 1976
ROBERT DENIRO
TAXI DRIVER
ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIHON
Étage modes 931-3313

À L'AFFICHE
"L'ENFANT PRODIGE" de Debussy
et
"LE SECRET DE SUZANNE" de Wolf-Ferrari
avec Bruno Laplante, Cécile Dussault, Paule Verschelden, Paul Trépanier.
Au piano: Colombe Pelletier
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Décors: Guy Beaugard
Présenté dans les cadres des mini-opéras du Maurier.
Abonnez-vous dès maintenant à notre 19^e saison, 12 billets pour le prix de 9. Vous pourriez aussi gagner un circuit spectacle de deux semaines à Londres avec British Airways.
Renseignements: 526-0821
Billets en vente au Sheraton Mt. Royal Hotel, G-20
Guichet ouvert de 12 h à 18 h du lundi au samedi incl. (Montréal Trust, P.V.M.)

A St-Marc-sur-Richelieu
Dites-le avec des Fleurs
Une comédie de Jean Barbeau et Marcel Dubé
Billets Montréal: Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine, Sauvé Frères, 275-5773
St-Marc-sur-Richelieu, 584-2226

tnm Tél. 861-0563
courez voir
le marathon
Du 6 au 11 juin
ACHETEZ UN BILLET, LE TNN VOUS DONNERA L'AUTRE
de Claude Confortès et Albert Millaire
Billets en vente maintenant

Encore quelques places disponibles !!!
VOYAGES EN GRÈCE ET EN FRANCE
pour étudiants, professeurs et toutes personnes, quels que soient leur âge ou leur profession, que la culture humaniste intéresse.
Chaque voyage est l'équivalent d'un cours universitaire de 6 crédits.
1. GRÈCE durée: 1er-23 juillet
prix: \$1,440.00 (tout compris) *
2. FRANCE durée: 23 juillet - 15 août
prix: \$1,500.00 (tout compris) *
* Transport, logement, repas, visites avec professeurs universitaires, guides, entrées, scolarité, pourboires, etc.
POUR RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION, s'adresser à
Monsieur D. Fasciano, professeur, Département d'études anciennes et modernes, Université de Montréal, Montréal. Tél.: 343-7063 ou 738-0717 (soir et fin de semaine). Permis # 75-01-50043

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM
ENRG.
5110 AVENUE DU PARC (COIN LAURIER)
DANSE CONTEMPORAIN
STAGE INTENSIF du 28 juin au 9 juillet
SESSION RÉGULIÈRE ÉTÉ 76
EXPRESSION CORPORELLE
DANSE CONTEMPORAIN
TECHNIQUE
RENSEIGNEMENTS: 1-514-273-2213
Ministère de l'Éducation
Permis no 749870
Enseignement de Culture Personnelle

PRO MUSICA le dimanche, 16 h 30
MUSIQUE DE TOUS LES TEMPS
POUR TOUS LES AGES
POUR TOUS LES GOÛTS
3 oct. **QUATUOR TASHI**
P. Serkin, piano - I. Kavafian, violon - F. Sherry, violoncelle - R. Stoltzman, clarinette
Billets: \$5.50-4.40 - Étudiants: \$2.20
24 oct. **QUATUOR JULLIARD**
(\$6.50-5.50-4.40-2.75)
7 nov. **HENRYK SZERYNG**, violoniste
(\$7.70-6.80-5.50-3.30)
22 nov. **MAURICE ANDRÉ**, orgue et trompette
(\$6.00-3.30)
23 janv. **QUATUOR ORFORD** avec GISELA DEPKAT
violoncelle (\$5.50-4.40-2.20)
6 fév. **LYRIC ARTS TRIO** - M. Morrison, soprano - M. Ross, piano - R. Aitken, flûte
(\$5.50-4.40-2.20)
6 mars **BOUCHARD ET MORISSET** - pianistes - Musique originale pour piano quatre-mains
(\$5.50-4.40-2.20)
20 mars **QUINTETTE DE VIENNE**, avec piano
(\$5.50-4.40-2.20)
17 avril **OCUOR PHILHARMONIQUE DE BERLIN**
(\$5.50-4.40-2.20)
collaboration de l'Institut Goethe Montréal.
S.V.P. INCLURE UNE ENVELOPPE ADRESSÉE ET AFFRANCHIE
Partenat et Corbeille: \$3.90
Corbeille 3 durs, rangées: \$4.10
Balcon: \$4.00
Étudiants 7 à 25 ans: \$2.25 (preuve d'âge)
Pro Musica - 1270 ouest, Sherbrooke - 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Le droit de l'amour ne peut rien contre le droit du plus fort.
FOX et ses amis
V.O. STY un film de JACQUES DESJARDINS
TEL. 288-3341

l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
FABIO TESTI
TEL. 288-3341

un film réalisé par JACQUES ROUFFIO
MICHEL PICCOLI
GERARD DEPARDEU - JANE BIRKIN
MARINA VLADY - CHARLES VANEL
TEL. 288-3341

Le roman si longtemps interdit est enfin devenu un film...
d'Eric LIPMANN
TEL. 288-3341

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN
IL PLEUT SUR SANTIAGO
un film de HELVIO SOTO
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
ANNIE GIRAROT
OMEGA 2
CHEVALIER
TEL. 288-3341

ISABELLE ADJANI dans
L'HISTOIRE D'ADELE H.
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
PIERROT
TEL. 288-3341

"Théâtre Action de Grenoble"

L'harmonie entre le spectacle théâtral et l'intervention sociale

Ils sont neuf, âgés de 25 à 38 ans; ils se gardent bien de parler du théâtre comme d'un outil: ils refusent l'épithète de mouvement d'agitation-propagande et tentent de rétablir la dialectique entre les gens, leur culture et leur langage. Le Théâtre Action accompli, selon les termes mêmes de ses membres, une action culturelle incarnée. Troupe de gauche oeuvrant dans une ville de gauche (le maire de Grenoble est socialiste), l'équipe maintient en équilibre un travail d'action sociale et la poursuite d'une recherche théâtrale.

Conscients du problème d'identité culturelle du Québec, vivant eux-mêmes une situation comportant certaines similitudes dues au fait que leur ville fourmille d'immigrants, ils sont venus dans le but de confronter des pratiques, des réalités. Leur visite devait s'effectuer dans le cadre des échanges franco-québécois. Ils venaient trois semaines et une troupe d'ici "Le Parminot" leur rendait la pareille. Pour des raisons financières, cette dernière n'a pu mener le projet à terme. De leur côté, les Grenoblois ont tenu à faire le voyage.

Leur expérience apparaît unique tant en France qu'au Québec. Ici, les troupes de jeune théâtre travaillent le plus souvent en marge des circuits officiels, presque toujours les refusent et parfois s'affirment comme groupements d'agitation-propagande. Le Théâtre Action, lui, collabore de façon étonnante — pour nous — avec une légion d'organismes variés tout en essayant de rétablir l'union entre la vie et la culture.

J'ai rencontré Renata Scant qui assume la direction de l'équipe en plus de signer la plupart des mises en scène, et Fer-

nan Gr nier, ancien professeur de lettres devenu dramaturge, chargé de l'administration et des relations publiques du groupe.

Regroupés en 1971, formés officiellement en janvier 1972 à Grenoble, une ville de 300.000 habitants, Théâtre Action cherchait à créer un outil de travail nouveau. Renata Scant avait travaillé à la Maison de la culture dans le cadre d'un groupe d'animation littéraire. On lui avait dit alors: "D'accord pour les animations en milieu scolaire, mais pas de création; c'est impossible à l'intérieur de la Maison de la culture." De là, l'équipe a cherché une structure qui lui permette de faire de la création.

L'association s'est fixée comme objectifs de faire un travail théâtral en relation intime avec la population, de mettre sur pied en parallèle une démarche de création avec les enfants, les adolescents et les adultes et une expérience d'animation-expression. "Il fallait permettre aux gens de prendre la parole au plan du jeu dramatique", précise Renata Scant. Dans cette optique, l'animation s'adresse tant aux éducateurs qu'à n'importe quel groupe selon les demandes de la cité.

Théâtre Action s'est structuré suivant une loi de 1901. Il suffit que quatre personnes se groupent et forment une association à but non lucratif. Toutes les charges des entreprises ordinaires lui incombent sauf qu'elle échappe à une série d'impôts, n'étant pas une organisation à but lucratif. Les membres sont salariés de l'Association, dotée d'un budget global composé de subventions et de ses propres

recettes. Les traitements restent fonction du budget. Au début, chacun gagnait 600 francs (soit un peu plus de 120 dollars) par mois. Aujourd'hui, les salaires varient de 2.000 à 2.700 francs (425 à 570 dollars) par mois. De tels émoluments demeurent encore bien inférieurs à ceux qui sont généralement obtenus dans le métier en France.

L'équipe souhaiterait arriver à un système de subventions indexées. Actuellement la ville accorde un montant équivalent à 30% du budget de Théâtre Action. Par comparaison, les institutions officielles obtiennent 50% de la ville et le reste de l'Etat. C'est le cas des Maisons de la culture. Pour les Centres dramatiques, l'Etat fournit près de 70% et la ville le reste.

Les participants au groupe grenoblois ont presque tous une formation universitaire. Renata Scant était comédienne et animatrice. Fernan Gr nier travaillait comme professeur de lettres. Parmi les autres, on trouve un psychologue, un second professeur de lettres, un en beaux-arts et même un informaticien. Des neuf, deux seulement sont Grenoblois; les autres viennent des environs, ce qui reflète bien la composition même de la ville à forte immigration.

Tous ont acquis une expérience de théâtre dans différents stages tant en théâtre qu'en danse. En France, il n'existe que deux grandes écoles théâtrales de sorte que la plupart des comédiens doivent se

former autrement, soit dans des stages et surtout par la pratique. Au Théâtre Action, il existe une règle de formation interne. Chaque personne travaille avec une autre plus formée qu'elle afin de progresser. Le procédé permet au groupe de s'homogénéiser tout en respectant la diversité de formation individuelle. Certains effectuent également des études à l'extérieur. Renata Scant, par exemple, a suivi des cours de scénographie à Paris.

Parti d'un projet pédagogique culturel et théâtral qu'il a eu à négocier auprès des interlocuteurs publics, Théâtre Action bénéficie d'un local fourni par la cité qui lui apporte une aide technique pour les décors et les costumes. La troupe a monté tant des spectacles pour enfants que pour adultes en plus de poursuivre son travail d'intervention sociale. Son rayon d'action s'étend de la vallée du Rhône jusqu'à Marseille puis au nord jusqu'à Montbéliard. Son travail grenoblois importe par-dessus tout mais en sa qualité d'équipe de création théâtrale, elle veut débordier, vendre ses spectacles afin de mieux payer ses membres. Dans cette perspective, elle se présente au Festival d'Avignon depuis trois ans.

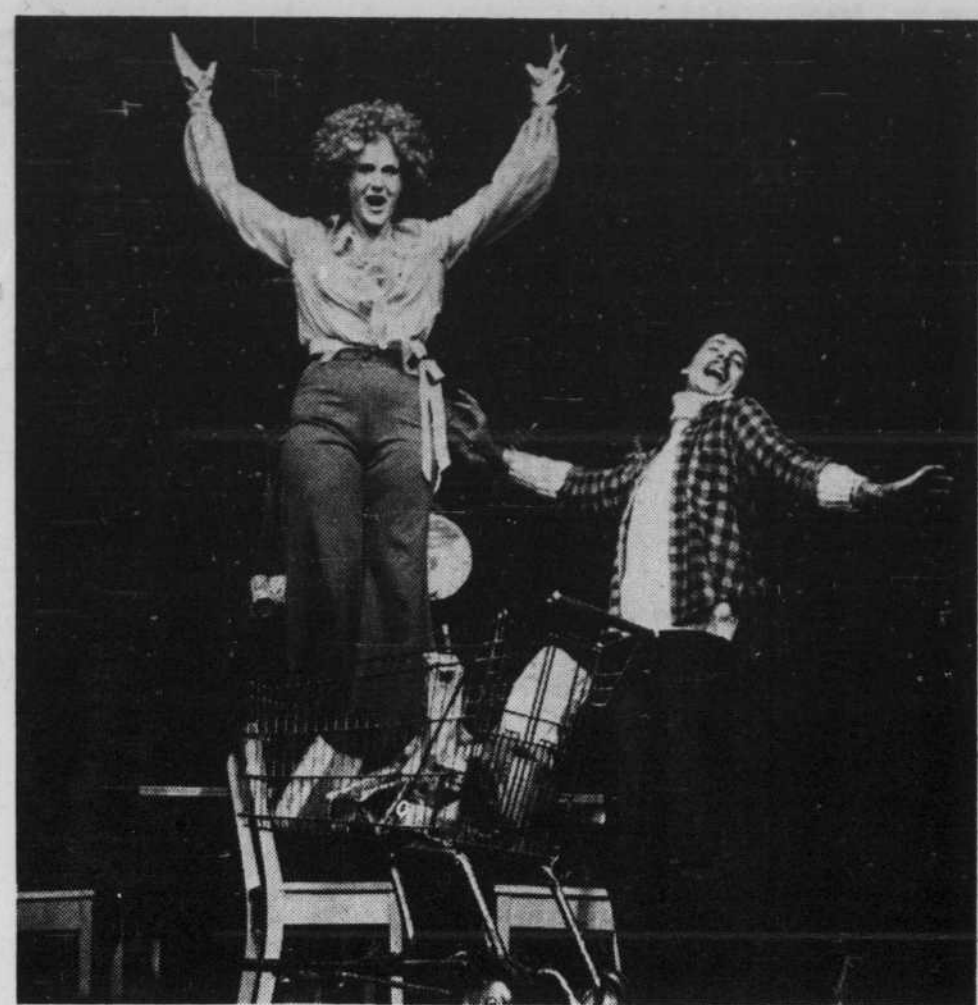
Le groupe fait alterner les spectacles de durée conventionnelle avec d'autres, plus courts, 20 à 40 minutes, dits d'intervention. Ces derniers permettent de bâtir des groupes d'expression. Ce fut le cas de *La Course d'Obstacles*, sketch d'intervention sur les problèmes de la sélection dans l'enseignement, milieu où oeuvre

beaucoup Théâtre Action. Pour Fernan Gr nier: "Depuis 68, on assiste à des convulsions régulières. C'est ce que relate *Le Grand Tintouin* en parlant de la grève printanière annuelle des Lycéens."

Dans la poursuite de sa vocation théâtrale, il faut situer certains spectacles musicaux pour enfants, montés en relation avec le Centre musical de Grenoble. Comme langage et moyen d'expression, le théâtre fait l'objet d'une recherche multidisciplinaire: musique et sculpture dans *La Femme aux ciseaux*. *L'Exode* fut construit et théâtralisé à partir d'une sculpture, d'un poème et d'une musique.

Spectacles lourds et légers se jouent dans des circuits différents. Renata Scant enchaîne: "Nous avons pris le parti de ne dédaigner aucun espace. On joue aussi bien dans les quartiers que dans les lycées et les centres culturels. On veut que les gens soient concernés par ce qui se passe sur la scène. Par exemple *La Femme aux ciseaux* traite de l'avortement et elle fut beaucoup promue dans le milieu médical. Même chose pour *Désir à Crédit* (le spectacle présenté plus tôt cette semaine au dixième festival de l'AQJT — Association québécoise du Jeune théâtre — tenu à Rimouski) traitant de la publicité, il fut joué dans les Associations de consommateurs. On rencontre des tas de gens qui ne vont jamais au théâtre."

Théâtre Action se manifeste par une volonté de créer un langage contemporain, de faire du théâtre incarné, allant à l'encontre du divorce consommé entre le théâtre et la vie, séparation qui existe en France et également ici dans plusieurs circuits officiels véhiculant la culture avec un "c" majuscule. Au Théâtre Action, on s'adonne peu à la création collec-



Lorenzaccio, Oedipe-Roi et Les Revenants d'Ibsen. Nous, au Théâtre Action, avons créé *Désir à Crédit*, *L'Arabe des neiges* et *Exode*.

France, il leur apparaît comme une réalité contradictoire et diversifiée. Aucun équivalent à notre AQJT ne vient regrouper les troupes de créations. De plus, certaines font uniquement du répertoire, tels les Théâtres nationaux populaires et les Centres dramatiques. On dénombre au-delà de 250 troupes, travaillant aussi bien sur l'acteur dans le sens grotowski que dans le répertoire que dans la création de ses propres spectacles et du travail d'animation. A noter que cette dernière catégorie demeure très minoritaire.

"Chez nous, dit Fernan Gr nier, les conflits culturels sont très forts. Au cœur même de la gauche, on rencontre des positions heurtées dont certaines demeurent toutes traditionnelles. L'option favorable à la création reste minoritaire. A Grenoble, ville de gauche, la contradiction au niveau du culturel est flagrante. Cette année, le Centre dramatique a monté

Abolir la sempiternelle dichotomie entre l'art et la vie par un théâtre incarné dans la réalité mais aussi dans l'imaginaire... Si le théâtre (dont on pourrait difficilement nier une relative sclérose actuellement) arrive à s'en réchapper, c'est sans doute par ce genre de démarche que la chose sera possible.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Yogi et popotame
- 9.30 Bunty et ses amis
- 10.00 Poly à Venise
- 10.30 Lassie
- 11.00 Woodbina
- 11.30 Le prince Saphir
- 12.00 Les héros du samedi: "Tennis"
- 1.00 Sportbèque
- 2.00 Du Moyen Age à la Renaissance
- 2.15 Baseball du samedi
- 4.30 Echos du sport
- 5.00 Bagatelle
- 6.00 Une fenêtre sur le monde
- 6.30 Téléjournal
- 6.35 Univers-inconnus: "Dites adieu"
- 7.30 Dédé: "Solutions toujours possibles"
- 8.00 Cinéma canadien: "L'oncle du Canada ou le père Chopin" (comédie)
- 10.00 Ce coin de terre
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Nouvelles du sport
- 11.00 Politique fédérale: "le parti libéral"
- 11.10 Cinéma: "Une belle fille comme moi" (comédie policière, François 1972)
- 12.30 Ciné-nuit: "Cocagne" (comédie de mœurs avec Fernandel — François 1960)
- 2.00 Fin des émissions

CFTM 10

- 8.55 Horaire-bienvenue
- 9.00 Fanfan déd
- 9.30 Super car
- 10.00 Michel Vaillant
- 10.30 Capitaine Scarlet
- 11.00 Joe 90
- 11.30 La famille Stone
- 12.00 Bon week-end
- 1.00 Papa à raison
- 2.30 Sur le matelas
- 3.30 Horizon sports
- 4.00 La seule volante
- 4.30 C'est arrivé cette semaine
- 5.00 A l'heure olympique
- 6.00 Disco tourne
- 7.00 Les grands spectacles: "Operation Crossbow" (drame de guerre — American 1965)
- 9.30 Sam Cade
- 10.30 Les nouvelles TVA
- 11.00 La couleur du temps
- 11.25 Sans poutoules: "Droïde de couple" (comédie-Américain 1968)
- 1.00 Sans poutoules: "Salut voleur" (drame-Franco-Italien 1971)
- 2.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 12

- 18.00 Les aventuriers de la mer
- 19.30 Ciné... Plus

CBMT 6

- 11.00 The Flaxton Boys
- 11.30 Kahanine
- 12.00 Parade
- 1.00 Seaside Street
- 2.00 C.B.C. Saturday sports special: Soccer "Toronto vs Vancouver"

CFCF 12

- 6.00 University of the Air
- 7.00 The Community
- 7.25 Take Kerr
- 7.30 Sports Best 75
- 8.00 Circle Square
- 8.30 Rocket Robin Hood
- 9.00 Melodies
- 9.30 Finis
- 10.00 Kidstuff
- 11.00 Waterville Gang
- 11.30 Spiderman
- 12.00 Star Trek
- 1.00 Saturday at the movies: "River of mystery" (drame 1969)
- 3.00 Superstars of the Mat
- 4.00 Sports Best 75
- 4.30 Wide World of Sports
- 6.00 Lawrence Welk
- 6.30 "Cocagne" (comédie de mœurs avec Fernandel — François 1960)
- 8.00 Academy Performance: "The Nelson affair" (drame 1973)
- 10.30 McGowan and Co.
- 11.00 CTV National News
- 11.15 Pulse
- 12.00 The Twelve midnight movie: "The longest day" (drame 1962)
- 2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Yogi et compagnie
- 9.30 Le Roi Léa
- 10.00 Le jour du Seigneur
- 10.30 Rencontre
- 11.30 Vers l'an 2000
- 12.00 La semaine verte
- 1.00 D'hier à demain: "Glenn Gould" (documentaire-It. — German 1972)
- 2.00 L'Univers des sports
- 3.30 L'heure des quilles
- 4.00 Le Francophonisme
- 5.00 Second regard
- 6.00 La question
- 6.30 Téléjournal
- 6.35 La vie qui nous entoure: "Les constructeurs de barrages"
- 7.00 La petite patrie
- 7.30 Les beaux dimanches: "Monsieur B. Tels que nous étions."
- 8.30 Les beaux dimanches: "Les jeux olympiques, reflets de l'histoire."
- 9.30 Les beaux dimanches: "Vivre heureux"
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Sports-dimanche
- 11.00 Ciné-club: "Boudou sauté des eaux" (Comédie de Jean Renoir avec Michel Simon — François 1952)

CFTM 10

- 7.50 Horaire Bienvenue
- 8.00 Ministère mondial Rex Humbard
- 9.00 Fanfan déd
- 9.30 Le cirque à son meilleur
- 10.00 C'était l'bon temps
- 12.00 Bon dimanche
- 2.00 Jugement rendu
- 2.30 La famille Stone
- 3.00 Sports spec
- 4.00 Télé-quilles
- 5.00 Les Monroes
- 6.00 Informations-voyages: "La Bulgarie"
- 6.30 Showbiz
- 7.30 Ciné-Choix: "Commando" (film de guerre-Américain 1970)
- 9.00 Mammix
- 10.00 Regard sur le monde
- 10.30 Les nouvelles TVA
- 11.00 La onzième heure
- 12.00 Sans poutoules: "Ma petite folie" (comédie musicale-François 1953)
- 1.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 12

- 18.00 Le drame de la survie: "Une robe blanche"
- 18.30 Entre deux comas
- 19.00 En se souvenant l'histoire d'ici: "Les années 1960-1970"
- 20.00 Omar Pacha
- 20.30 Le sens de la vie: "l'engagement"
- 21.30 Les jazeurs: Garry Bartz

CBMT 6

- 10.30 This is the Life
- 11.00 Meeting Place
- 11.30 Living Tomorrow
- 12.30 Concerning Women

cinéma

ATWATER 1: Niveau métro Alexis Nihon 935-4266 "Butch Cassidy and the Sundance Kid" 1.20, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Taxi Driver" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
AVENUE 1224 Avenue Greenest Westmount 897-2747 "All the president's men" 1.00, 3.35, 6.10, 8.55
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Touch of genius" 12.00, 2.50, 5.45, 8.40, et "All American girl" 1.00, 4.10, 7.05, 10.00
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "La filière française" 2.20, 6.00, 9.45 et "Fric Prac rue des diam" 12.35, 1.55, 5.00
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "Hot potato" 1.00, 4.15, 7.35 et "Enter the dragon" 2.25, 5.45, 9.10 (Salle II) "Hot act love" 10.00, 1.08, 4.21, 7.30 et "Wide open marriage" 11.40, 2.48, 6.08, 9.24
CINÉMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7932 "Docteur Françoise Gailland" 2.45, 6.15, 9.45 et "7 heures de panique" Sam: 4.30, 8.00, dim: 1.44, 4.30, 8.00
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O 248-7395 "Bad news bears" 12.40, 2.50, 5.45, 7.00, 9.05
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 723-0002 "L'agression" sam: 5.20, 9.30, dim: 1.15, 5.20, 9.30 et "L'héritier" sam: 7.30, dim: 3.05, 7.30
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Les onze mille verges" 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25, (Salle II) "Sept morts sur ordonnance" 1.15, 3.20, 5.30, 7.35, 9.45 (Salle III) "Fox et ses amis" 12.15, 2.25, 4.40, 6.50, 9.05 "L'important c'est d'aimer" 1.30, 3.35, 5.35, 7.35, 9.40
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Hot potato" 2.40, 6.05, 9.30 et "Enter the dragon" 1.00, 4.17, 7.43 (Salle II) "House on Chestatee street" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CREMAZIE: 6610 rue St-Denis 388-4210 "Un après-midi de chien" 12.00, 3.55, 7.50 et "Le verdict" 2.15, 6.05, 10.00
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6000 (Salle Renoir) "Parfum de femme" 1.00, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30 (Salle McLaren) "Le chat et la souris" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
EGLISE DU MESSE: Simpson et Sherbrooke 831-3752 "Ella's Horoscope" 9.00
Elysée: 35 Milton 842-6633 (Salle Eliseinstein) "Cousin, cousin" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 et (Salle Resnais) "Femme sous influence" 1.30, 4.15, 7.00, 9.40
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 725-7900 "Le téléphone pleure" 3.00, 6.15, 9.30 et "Les bidasses en guerre" 1.30, 4.40, 7.55
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0707 "One flew over the cuckoo's nest" 1.30, 4.40, 7.50, 9.00
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-4264 "La course contre l'envie" 2.45, 6.20, 9.50 et "Capone" 12.50, 4.25, 8.00
MONKLAND: 505 Monkland 489-3579 "I will, I will for now" 1.20, 3.15, 5.25 et "Romantic

Englishwoman" 3.10, 7.20
OUTREMONT: 1949 Bernard O. 277-4145 sam: "Jonah Livingstone le Goéland" 7.00 et "Inseris" 9.30 et "La nuit des morts vivants" 12.00 p.m. dim: "Harold et Maude" o. anglaise 1.1, française 1.00, 4.00 et "Jonathan Livingstone le Goéland" 7.00 et "Dupont Lajoie" 9.30
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-8991 "Mistère" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10
PARISIEN: 1.40, 2.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle II): "Grizzly" 1.40, 2.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle I): "Vigilante force" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 (Salle III): "Thénos" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle IV): "Don't open the window" 1.40, 3.45, 5.40, 7.35, 9.35 (Salle V): "Exhibition" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-6595 "Embryo" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
PIERROT: 1590 St-Denis "L'histoire d'Adèle H" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
PLACE VICTORIA: 878-1451 "Gable and Lombardi" 2.57, 7.23 et "W.C. Fields and me" 1.00, 5.13, 9.20
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma) "Hedda" 1.05, 2.55, 4.55, 6.50, 8.55
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "One flew over the Cuckoo's Nest" 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.20
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Love games" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Turned on girl" 1.30, 4.30, 7.15, 10.00
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 935-1139 "Won Ton Ton, the dog who saved Hollywood" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
SNOWDON: 5225 Decarie 843-1322 "Grizzly" 1.15, 3.20, 5.25, 7.25, 9.05
ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "Billy Jack" 1.55, 5.50, 9.40 et "Operation dragon" 12.20, 4.10, 8.00
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-4243 "Won Ton Ton, the dog who saved Hollywood" 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25
VERDUN: 3841 rue Wellington — 788-2092 "La filière française" 2.20, 4.40, 8.30 et "Fric Prac rue des diam" 12.45, 4.20, 8.00
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "La course contre l'envie" 3.00, 6.30, 10.00 et "Capone" 1.15, 4.20, 8.00
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "End of the game" 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
YORK: Ste-Catherine O. 927-0978 "The sailor who fell from Grace with the sea" 1.15, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00

sur scène

CENTRAIR: 453 St-François-Xavier — 288-1229 (Centaur I): Relâche — (Centaur II): Sam: les grands ballets canadiens: Atelier chorégraphique Dim: Relâche
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1280 rue Bleury 866-1964, Relâche
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine 521-6666, Relâche
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine 523-1131, Relâche
POUDRIÈRE: (Ille Ste-Hélène) 525-0821 "L'enfant prodige" de Debussy et "le secret de Suzanne" de Wolf Ferrari — du mardi au vendredi 20 h 30, Samedi 18 h 30 et 21 h 30, Relâche: dimanche et lundi
SALLE WILFRID-PELLETIER: Michel Fagan et le Big Bear, Samedi: 18 h 30 et 22 h 40, Dim: 20 h 30
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 527-1111, Relâche jusqu'en septembre
THÉÂTRE DE LA PÉNIÈRE: (Ancienne La-

rette) "Le noir te va bien" (de Jean Marsan — tous les soirs: 21 h 00, Relâche: lundi, Relâche: mardi)
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Beau Dimanche — 20 h 30
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Le marionnettiste" de Claude Confortis — semaine 20 h 00, Samedi: 17 h 00 et 21 h 00, Dimanche: 19 h 00, Relâche: lundi
THÉÂTRE PORT-ROAULT: "La tour Eiffel qui tue" de G. Hanoiseau — samedi 22 h 00, dimanche et lundi: relâche
THÉÂTRE QUATROUS: 100 E. Avenue des Pins 465-7277 "Pieds nus dans le parc" de Neil Simon, Samedi: 20 h 00, Samedi: 19 h 00 — 22 h 30, Relâche: lundi
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 Saint-Denis 844-1793 "Evangéline Deusse" d'Antoine Maillet, Samedi: 20 h 00 — dimanche: 19 h 00

Galleries d'Art

"Le Monde Innocent" de Ludo Pollak
Jusqu'au 13 juin

1430 rue Sherbrooke, ouest
Tel.: 933-9877 - 845-4361
Lun. au Sam. de 9:30 à 17:30 h.
Ouvert le dimanche de midi à 16h

Importants tableaux et sculptures CANADIENS ET EUROPÉENS

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

galerie robert rouillier présente

LOTY BLANCHARD - GRAVURES
FERNAND SÉGUIN - SCULPTURES
Jusqu'au 12 juin

1370 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL H3C 1K8 TEL. (514) 935-7565

PARMI NOTRE CHOIX DE GRAVURES ORIGINALES

CINQ GRAVURES DIFFÉRENTES ET PLUS DE CHAQUE ARTISTE SUIVANT:

BASKIN CARZOU LEMIEUX
MAGNELL PICHET SAVOIE
SAXE SOULAGES TÊTEAULT

DIX ET PLUS:
BRIANS DELAUNAY ESLE
GÉCIN GIGUÈRE HASEGAWA
LALIBERTÉ PELLAN PETIT ZAO-WOU-KI
VINGT ET PLUS:
ALVAR CLAVÉ FINI FRIEDLAENDER
MARKGRAF RIOPELLE TREMBLAY
ET AUTRES!

1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188

NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE

SOUVIENS-TOI

Ouvert tous les Dimanches seulement

Une GALERIE pas comme les autres, présentant les peintres émailleurs avec 5 techniques contemporaines

C. BÉRUBÉ - 1417 rue DU FORT

De 12h. à 17h. Tél: 935-3220

Ouvert le dimanche de midi à 16h

la galerie de la SALAMANDRE

peintures - sculptures - bijoux d'exclusivité

2118 rue BLEURY (coin Sherbrooke)

11 h - 18 h (sauf lundi et mardi)

288-9475

Yves Rajotte

Oeuvres récentes

du 3 au 15 juin

Ouvert le dimanche de 13 à 17 h

galerie bernard desroches

1194 ouest, rue sherbrooke, montréal

842-8848

1194 ouest, rue sherbrooke, montréal

842-8848

1194 ouest, rue sherbrooke, montréal

842-8848

Enfin le temps du lecteur

Si la littérature est possible, c'est qu'il y a une nature humaine. (Armand Hoog)

En dépit des critiques "réducteurs de têtes", doctrinaires, théoriciens, idéologues, scientifiques in spe, sémiologues, analystes marxistes, linguistiques égarés dans l'étude de la parole alors qu'ils devraient s'en tenir à la langue (qu'ils relisent Sausure), l'année 1975 a vu paraître un certain nombre d'essais qui convergent tous vers une intention commune: la naissance d'un courant anti-théorique qui, souhaitons-le, remettra à leur vraie place ceux dont l'entreprise totalitaire se résume à massacrer la littérature sous l'abondance des gloses qu'on veut nous faire prendre pour des vérités définitives. Le Sacré Collège n'est pas là où on le croit. Sachons-le une fois pour toutes: il n'y a de science que de l'universel, or la littérature relève de l'individuel, donc celle-ci est toujours, qu'on le veuille ou non, liée à une personne, ambiguïté, mystère, éphémère, égaré, obscurité offerte au lecteur et jamais, dans sa profondeur, un objet, un système à déconstruire à moins qu'on ne la réduise à l'insignifiance par des opérations purement mécaniques dont le caractère illusoire saute aux yeux des esprits libres, de ceux qui savent faire la différence entre des recettes et des expériences intérieures.

Tout ceci pour signifier que le structuralisme, le formalisme et la sémiologie commencent à provoquer la nausée. Qui ne sait aujourd'hui, après vingt ans de funambulisme critique, que les penseurs de la révolution culturelle — en fait les utopistes chimériques — rejoignent en fait, par d'autres chemins, un dogmatisme digne des scolastes, des théologiens du XVe siècle et du géant scientifique qu'était Lanson. On s'est beaucoup gaussé de Lanson et de sa méthode historique. Imprudemment! Sans songer au lendemain! On revient, sans l'avouer, à son rêve d'objectivité en succombant, grâce à tous les jargons et à toutes les algèbres littéraires, aux pires excès subjectivistes tant abhorrés. Marx et Freud, clefs de la poésie! Barthes le savait mieux que quiconque. Aujourd'hui, il se repent et jouit devant le texte.

Celui qui, dans le bataillon des anti-théoriciens, lance la flèche dans la cible avec le plus de brio, c'est Armand HOOG dont le dernier livre *Le temps du lecteur* (1), réjouira ceux qui croient encore que la "création littéraire est le fait d'un individu" et qu'un écrivain s'adresse à un lecteur, aux lecteurs du présent et surtout de l'avenir et donc qu'une oeuvre valable est une bouteille à la mer dont la richesse se révélera à travers la durée historique. Une oeuvre qui se tient résiste au décorticage.

D'aucuns grinceront des dents car Armand Hoog, d'une plume alerte et incisive, évite de se perdre dans l'abstraction dénoncée et fonde son entreprise démythificatrice sur de nombreux exemples. Lucien Goldmann et Tsvetan Todorov, spécialistes du simplisme, reçoivent une bonne raclée, le pre-

mier pour avoir passé à côté de l'essentiel en voyant dans Pascal la conscience malheureuse d'un groupe (pourquoi pas Arnaud?) alors que l'auteur des *Pensées* est sans doute d'abord un homme qui, mieux qu'un autre, traduit dans une langue fulgurante l'angoisse métaphysique inséparable de la conscience humaine; le second pour avoir réduit les *Liaisons dangereuses* à une pure mécanique narrative, à un "simulacre" qui ne parvient d'aucune façon à nous éclairer sur le sens très riche de ce roman d'analyse. Les narratologues inventent une règle de fonctionnement et le tour est joué. "Nous nous retrouvons en pleine subjectivité. Le modèle scientifique est retombé au niveau impressionniste". Lacos disparaît complètement, l'oeuvre elle-même s'envole au vent laissant la place aux mécanismes, au plan de l'entreprise.

Armand Hoog, avec une ironie cruelle, rappelle qu'il n'y a que dans les dissertations françaises que le "plan vient avant l'écriture". Chez certains néo-critiques, les grilles explicatives existent avant l'oeuvre qui n'est qu'objet d'expérience d'un postulat. Nous savons bien cependant qu'un grand écrivain dans la brume et cherche la route, songeons à Dostoïevski, à Proust, mais les critiques, eux, ils savent, ils ont la science infuse, ils découvrent ce qu'ils doivent découvrir, ils trouvent toujours la solution de la quadrature du cercle: "Ceux qui ne font pas mais savent comment il faut faire parlent de ceux qui faisaient sans savoir, les "créateurs", avec une nuance bien remarquable de dérision. C'est que, dans l'esprit des premiers, savoir vaut pouvoir et même un peu plus. Mais s'ils confondaient le pouvoir avec la puissance? "Voilà une flèche qui tombe dans le mille. La liste serait longue des noms qui nous viennent à l'esprit et qui incarnent merveilleusement la fatuité de ceux qui ne font pas mais qui savent, confondant la communion avec une oeuvre avec son démontage structurel, sa critique avec sa cryptographie, sa beauté avec sa structure, refusant d'être des intercesseurs et des donateurs pour se choisir comme mécaniciens dignes d'orienter notre avenir. Ils oublient le mot de Pirandello: Toute forme est une mort.

Quand donc comprendra-t-on que la littérature comme révélation de l'homme, comme projection de phantasmes, de désirs, d'expériences, de rêves, de souffrances et de joies le peut, en aucun cas, être séparée d'une intentionnalité, du mystère de la personne et que, par conséquent, la critique n'est justifiable que si elle traduit "l'impossibilité de comprendre". Or, que voyons-nous? La critique universitaire de ce temps veut être intelligente, elle ne réussit qu'à rejoindre le paraître. Elle n'arrive qu'à construire des machines critiques malgré la virtuosité de ses meilleurs représentants. Elle ne reconnaît plus l'auteur, ni l'oeuvre, elle ne connaît qu'un texte. Ceux qui la prennent vraiment au sérieux, c'est très curieusement pour d'autres raisons que littéraires:

ils sont à plat ventre devant les sciences humaines qui sont sciences de dissolution, et de plus sciences conjecturales.

Cette critique respire l'ennui, veut rivaliser avec la science, ce qui provoque l'hilarité de n'importe quel scientifique authentique (voyez Lévi-Strauss), s'adjoignant le bataillon des linguistes, des anthropologues, des psychanalystes, des ethnologues, des épistémologues, voire des cybernéticiens sans se douter le moins du monde que, dès qu'il s'agit d'art, fût-il du langage, il s'agit d'esthétique, de

structures d'aujourd'hui? Cartographes, ils sont des morts vivants alors que Rabelais, Montaigne, Pascal, Balzac, Dostoïevski et Proust sont plus actuels que jamais parce qu'à travers une vérité individuelle ils ont transmis une vérité universelle, n'en déplaise aux meurtriers du sujet, carabiniers du matérialisme contemporain et prophètes du bonheur pour demain. C'est donc l'histoire qui classe l'oeuvre et la lecture qui fait vivre, en dépit des critiques chiens de garde et des distributeurs d'appellation

par

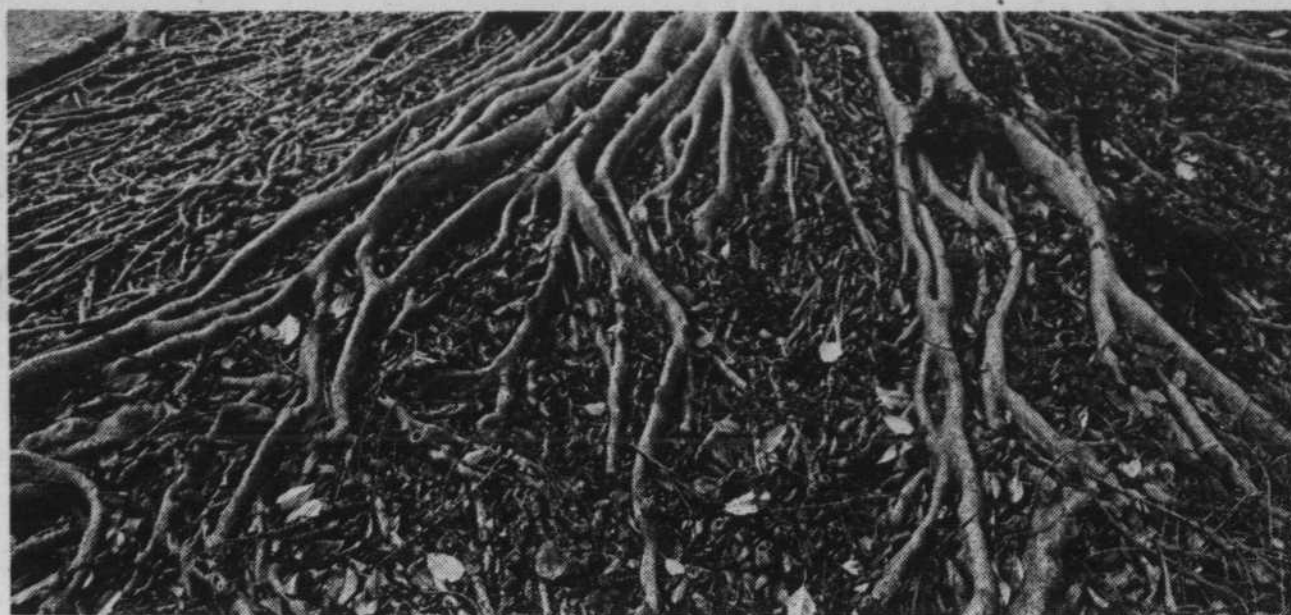
ALBERT LÉONARD

goût, de culture, de plaisir du texte et non seulement de science du discours, science qui ne tient aucun compte de l'auteur étudié, ni même de l'oeuvre qui n'est envisagée que comme objet d'une théorie préalable. Tout se passe comme si l'écrivain n'écrivait que pour ceux qui ont mission d'appliquer à son oeuvre une grille préfabriquée et de la réduire à des formules, à des graphes parfaitement arbitraires et fondamentalement fantaisistes dans la plupart des cas. Armand Hoog met bien en lumière le subjectivisme des critiques méthodomaniaques plus occupés à vérifier leurs postulats qu'à respecter le principe d'immanence du texte. Le Racine de Barthes, c'est Barthes comme le Laclot de Todorov, c'est Todorov et le Pascal de Goldmann, c'est Goldmann. Quand on néantise l'auteur et l'oeuvre, il ne reste que des recettes qui, selon Valéry, sont le propre de la science mais, dans la science au moins elles sont infaillibles. De toute façon, ces recettes n'aboutissent jamais à pénétrer dans l'oeuvre en profondeur, à en reconnaître le mystère et l'irréductibilité.

Il est normal que l'oeuvre littéraire soit étudiée sous l'angle du langage puisqu'elle est langage. Les linguistes peuvent donc s'en emparer et faire jouer avec les mots. Mais ils doivent s'en tenir à leur domaine qui est celui du système collectif et impersonnel. Dès que l'oeuvre vaut, elle dépasse la norme et atteint la fameuse littérarité jakobsonienne. Alors, elle se construit "contre la langue, du côté de la parole". D'où le paradoxe que souligne fort bien Armand Hoog: "Dans quelle difficulté se trouve alors une science (la linguistique) dont l'objet est la langue, pour comprendre une activité (l'art) dont le moyen est la parole". Justement, il ne peut y avoir de science de l'individuel parce que tout écrivain digne de ce nom brise le système saussurien parce qu'il dit plus que ce qu'il dit, à son insu peut-être, parfois ce qu'il ne dit pas et que, à la limite, une oeuvre est l'expérience de l'impossible. A ce moment, les sciences du langage sont impuissantes à expliquer quoi que ce soit, elles doivent laisser la place au dévoilement d'une activité ambiguë et laisser la critique, mieux encore le lecteur, entrer dans une "officine de faux passeports". C'est l'entrée en action de l'agent secret. Ce qui revient à dire que l'art est mensonge, que la réalité se cache sous les apparences, que la "littérature commence au moment où sur la rhétorique de tout le monde se détache la rhétorique nouvelle d'un seul".

Tout le reste est fabrication sans avenir, exercice dérisoire, plagiat éternel. Les écrivains authentiques sont moins nombreux qu'on le pense dès qu'on feuillette une histoire de la littérature, nécropole triste à mourir. Seuls survivent ceux qui ont brisé le système commun par une intervention innovatrice, par la puissance d'un style qui recouvre un univers. Le purgatoire où se retrouvent bien des écrivains adultes de leur vivant devient plus souvent qu'on le pense un enfer qu'un paradis et pour un Chrétien de Troyes que d'Anatole France, l'extrême fleur du génie latin selon Faguet, pour une Louise Labbé ou un Maurice Scève que de François Coppée et de Paul Géraud.

Que penser des constructeurs d'énigmes et des remplisseurs



dans le patrimoine culturel et des oeuvres d'un présent vite oublié qui rejoignent les bibliothèques où la mort rode. Le lecteur est toujours le maître, non un lecteur ergoteur et épris de savoir inutile, mais un lecteur voluptueux qui vit une expérience de lecture devant un grand texte, un découvreur, un esprit capable de déborder l'ordre du temps et de déclencher des plissements hercyniens dans les massifs établis par ceux qui savent. Lui ne sait pas mais son jugement est celui de l'avenir parce qu'il a reconnu dans l'oeuvre la puissance mystérieuse d'une création originale destinée à vaincre le conformisme, à dépasser la mode, à contenir le dynamisme de la vie et à aider un individu à se trou-

ver. L'oeuvre dérangera ou ne sera pas. Il faut qu'elle soit assez riche pour rejoindre la vraie littérature et pour dévaloriser la mauvaise, qu'elle résiste à l'assaut du formalisme. "Toute signification", écrit Armand Hoog, vient d'une confrontation. L'oeuvre marche vers le lecteur à venir. Elle ne peut être considérée qu'à travers une perspective qu'il faut bien appeler le temps du lecteur."

Il y a longtemps que nous n'avons lu des pages aussi brillantes sur l'activité critique et l'essence de la littérature. Il y a dans le temps du lecteur une

certaine de pages irremplaçables. Armand Hoog joint à une grande érudition et à un goût sûr une culture vécue et une perspicacité jamais en défaut. Son style pétillait d'intelligence et de puissance démythificatrice. Il sait de quoi il parle et n'a nullement besoin du jargon pour convaincre. La seule réserve que nous pourrions formuler, c'est qu'il a une prédilection pour la part du mystère dans la littérature, pour l'exaltation de ce qu'il appelle la création artistique fondée sur le déguisement, le travestissement et le hasard. Enfin, et c'est très important, l'anti-théoricien fait place au critique dans des études bien enlevées consacrées à Madame de la Fayette, au Cardinal de Retz, à la Rochefoucauld, à Laclot, à Fromentin, aux romantiques mineurs, à Proust. Quelques pages brillantes s'intitulent de Chateaubriand au Québec libre.

Chacun y trouvera de quoi nourrir sa vision et la démonstration que les oeuvres se métamorphosent. L'écrivain triomphe dans l'application de ses idées sans recourir aux distorsions qui fourmillent dans toutes les revues prétentieuses. Avec Armand Hoog nous apprenons que la profondeur peut exclure le commentaire oiseux et la fausse science. Ce livre inquiétera, bouleversera les pontifes assis sur le trône dérisoire de la jactance et du savoir d'autant plus hypothétique qu'il est un savoir oppressif.

(1) Armand HOOG, *Le temps du lecteur*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, 289 p.

POURQUOI ENCORE DES DÉBRAYAGES

dans le secteur des affaires sociales?

Les travailleurs de la santé ont reçu des offres équitables. Pourquoi le Front Commun continuerait-il à priver la population des services auxquels elle a droit?

Pourquoi les syndiqués du Front Commun continueraient-ils à perdre des sommes d'argent considérables en croyant que les débrayages vont accélérer la négociation ou en se laissant dire que la partie patronale fait preuve d'intransigeance et refuse de négocier sérieusement?

LES PROPOSITIONS DÉPOSÉES À CE JOUR SONT ÉQUITABLES.

DES EXEMPLES

Pour une semaine de travail de 38h3/4, une **PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN MÉNAGER** reçoit actuellement un salaire de \$110.83 (ou \$2.86 l'heure).

LE SALAIRE OFFERT AU:
-1-7-75 (retroactivement) \$143.76 ou \$3.71 l'heure
-1-7-76 \$155.39 ou \$4.01 l'heure
-1-7-77 \$164.69 ou \$4.28 l'heure

Pour une semaine de travail de 36h1/4, une **PRÉPOSÉE AUX MALADES** (Hôpital psychiatrique) reçoit présentement selon son expérience un salaire variant entre \$108.03 et \$127.00 (soit \$2.98 à \$3.52 l'heure).

LE SALAIRE OFFERT AU:
-1-7-75 (retroactivement) \$139.93 à \$165.66 (soit \$3.86 à \$4.57 l'heure)
-1-7-76 \$151.16 à \$179.08 (soit \$4.17 à \$4.94 l'heure)
-1-7-77 \$160.23 à \$189.95 (soit \$4.42 à \$5.24 l'heure)

Pour une semaine de travail de 35 heures, une **SECRÉTAIRE MÉDICALE** reçoit présentement, compte tenu de son expérience, un salaire variant entre \$109.55 et \$133.00 (soit de \$3.13 à \$3.80 l'heure).

LE SALAIRE OFFERT AU:
-1-7-75 (retroactivement) \$150.85 à \$181.65 (soit \$4.31 à \$5.19 l'heure)
-1-7-76 \$162.75 à \$196.35 (soit \$4.65 à \$5.61 l'heure)
-1-7-77 \$172.55 à \$208.25 (soit \$4.93 à \$5.95 l'heure)

Pour une semaine de travail de 35 heures, une **TECHNICIENNE EN RADIOLOGIE** reçoit présentement, compte tenu de son expérience, un salaire variant entre \$134.05 et \$217.00 par semaine (soit \$3.83 à \$6.20 l'heure).

LE SALAIRE OFFERT AU:
-1-7-75 (retroactivement) \$187.25 à \$270.55 (soit \$5.35 à \$7.73 l'heure)
-1-7-76 \$202.30 à \$292.25 (soit \$5.78 à \$8.35 l'heure)
-1-7-77 \$214.20 à \$309.75 (soit \$6.13 à \$8.85 l'heure)

Sur une base annuelle, un **TRAVAILLEUR SOCIAL** reçoit présentement, compte tenu de son expérience, un salaire variant entre \$8.696, et \$18,189.

LE SALAIRE OFFERT AU:
-1-7-75 (retroactivement) \$11,000. à \$23,009.
-1-7-76 \$11,880. à \$24,850.
-1-7-77 \$12,593. à \$26,341.

Pour une semaine de travail de 38h3/4, un **CUISINIER** reçoit présentement un salaire de \$139.50 (soit \$3.60 l'heure).

LE SALAIRE OFFERT AU:
-1-7-75 (retroactivement) \$201.89 (soit \$5.21 l'heure)
-1-7-76 \$218.16 (soit \$5.63 l'heure)
-1-7-77 \$231.34 (soit \$5.97 l'heure)

LES PROPOSITIONS PATRONALES COMPRENNENT AUSSI:

- La pleine sécurité d'emploi et de revenu après deux (2) ans de service;
- Des mécanismes de perfectionnement et de recyclage parmi les plus progressifs du Canada, c'est ainsi par exemple qu'en vertu de ces dispositions, il sera possible à des aide-infirmières de se recycler pour devenir infirmières auxiliaires, à des puéricultrices de devenir infirmières, à des éducateurs

non diplômés d'acquiescer un diplôme collégial dans leur spécialité ou encore à des techniciennes en assistance sociale d'accéder au statut de travailleurs sociaux et ce, à plein temps et à plein salaire.

- Une gamme d'avantages sociaux particulièrement attrayants (vacances, assurance-salaire, assurance-vie-maladie, fêtes payées, fonds de pension, primes de toutes sortes) et qui dépasse largement tout ce qui existe au Canada, aussi bien dans les secteurs publics que privés.

Nous continuons de croire qu'il est possible d'en venir à une entente négociée dans le secteur des Affaires sociales si les centrales syndicales, au lieu de gaspiller des journées entières à faire de la stratégie, décidaient simplement de négocier.

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal
et
Banlieue

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

844-3361

LE PERMANENT. TOUJOURS LÀ POUR VOUS AIDER À Y ARRIVER.

104%

Garantis, terme de 5 ans

9¼% pour 4 ans
9¼% pour 3 ans
9¼% pour 2 ans
9¼% pour 1 an

Nous offrons des débiteures et des certificats de placement garantis pour des périodes déterminées de 1 à 5 ans, pour des montants de \$500 et plus.

Taux sujets à changement.

le Permanent
La compagnie de l'Indice Canada Permanent

Membre de la Société de l'assurance-dépôts du Canada

600 ouest, boul. Dorchester, 861-8855
1326 avenue Greene, Westmount, 931-7554

183 boul. Hymus, K-Mart Plaza, Pointe-Claire, 697-3883
5222 Chemin de la Reine Marie, Snowdon, 489-9381

Lénine à Zurich, A. Soljenitsyne, Editions du Seuil, Paris. Paris 1975. (22 p.)

PROJET

Lot no C-0112
Fournir et installer l'électricité et l'éclairage temporaires.
Grands établissements postaux (G.E.P.)
Établissement de traitement des lettres (E.T.L.)
1470, rue Ottawa
Centre-ville
Montréal, Québec.

Date limite: 18 juin, 1976
Dépôt: \$25.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre d'Omega-Cape. Il sera remboursé au retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le gérant de construction et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Omega-Cape ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. Essayan
Gérant de construction
Projet G.E.P.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

requiert les services de professeurs pour septembre 1976.

École Secondaire Franco Cité
Rue Main
Sturgeon Falls, Ontario
Principal: M. D. Laffeur
Tél.: 705-753-1510

— DACTYLOGRAPHIE ou EDUCATION PHYSIQUE (Mlle)

Faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner au principal de l'école susmentionnée.

W.E. Perry,
Surintendant des Écoles,
Conseil Scolaire de Nipissing,
269, rue Main ouest,
North Bay, Ontario P1B 2T8

H. Villeneuve
Président

R. Lynch
Directeur de l'Éducation



Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEURS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Fonctions:

Enseignement, recherche, encadrement, participation aux activités du département.

Postes:

1. Présoinaire (maternelles et centres de jour)
2. Enfance inadaptée (difficultés d'apprentissage, formation pratique, didactiques, stages)
3. Présoinaire-élémentaire (apprentissage de la langue, lecture, écriture, didactique du français)
4. Évaluation pédagogique (pédagogie expérimentale, stratégies d'évaluation, méthodes diverses de collecte et d'analyse de données)
5. Administration scolaire (matérielle, financière législation)

Exigences:

Doctorat ou l'équivalent, expérience d'enseignement et de recherche.

Traitement:

Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 10 juin 1976 à:

J. Claude Laines, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières, P. Qué.
G9A 5H7



HÔPITAL STE-JUSTINE

Centre hospitalier affilié à
l'Université de Montréal

ADJOINT-MÉDICAL

au département de la santé communautaire.

Fonctions:

- Assister le chef dans ses fonctions de santé publique, d'organisation, d'enseignement et de recherche;
- Participer à la conception des programmes de santé communautaire et au travail de l'équipe multidisciplinaire;
- Participer à l'enseignement clinique pré et post-doctorale;
- Remplacer le chef, au besoin, auprès des diverses instances intra et extra-hospitalières.

Exigences:

- Membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins de la Province de Québec;
- Détenteur d'un diplôme en hygiène publique ou l'équivalent;
- Expérience dans le champ de la santé communautaire et de la médecine clinique;
- Bilingue

Salaire: Selon les échelles du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir "curriculum vitae", avant le 15 juin 1976, à:

Chef du Département de Santé Communautaire,
Hôpital Ste-Justine,
3175 chemin Côte Ste-Catherine,
Montréal, Qué. H3T 1C5



FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

DIRECTEUR DU CENTRE PERMANENT DES SYSTÈMES COLLECTIFS INFORMATIQUES

FONCTION:

Sous l'autorité du comité conjoint, le titulaire met sur pied et dirige le centre permanent des systèmes collectifs du réseau collégial. Dans l'exercice de sa fonction, il assume les responsabilités suivantes:

- planifier, organiser, coordonner et contrôler le développement des systèmes informatiques utilisés par les cégeps reliés au réseau de téléinformatique du ministère de l'Éducation;
- participer aux séances du comité directeur pour les questions de développement;
- animer les mécanismes de consultation des usagers des systèmes collectifs en ce qui concerne le développement des systèmes;
- préparer le budget du centre permanent et l'administrer conformément à l'approbation reçue.

EXIGENCES:

- posséder au moins 5 ans d'expérience en analyse de système dont au moins 2 à la direction de projet;
- connaître le monde de l'éducation, de préférence le niveau collégial.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience du candidat. Le maximum peut atteindre \$31,700.00.

Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard vendredi, le 18 juin 1976, à:

M. Jacques Laberge
Directeur général
Fédération des cégeps
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2B 1S2

Carrières et Professions

"AVOCAT"

Le Centre Communautaire Juridique du Bas St-Laurent — Gaspésie requiert les services de deux avocats, soit un pour son bureau de Chandler et un pour son bureau des îles de la Madeleine.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae.

Me Raoul Poirier
Centre Communautaire Juridique
du Bas St-Laurent - Gaspésie
C.P. 520 New-Richmond
Comté Bonaventure, P.Q.
Tél.: 392-4458

RECTEUR

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

On accepte les demandes et les nominations au poste de Recteur dont l'entrée en fonctions sera le 1 juillet 1977.

Le Recteur sera responsable de la direction et de la surveillance de toutes les fonctions académiques et administratives à l'Université.

La Laurentienne est une institution bilingue et fédérée. L'inscription est présentement de 2400 élèves à plein temps et de 3500 élèves à temps partiel. Les quatre facultés offrent des programmes de premier cycle en humanités, les sciences sociales, les sciences, le commerce, les sciences infirmières, l'éducation physique, le service social, et la traduction. On offre aussi quelques programmes de deuxième cycle en arts et en science, et un certificat en éducation et en génie.

Le Recteur doit avoir un excellent dossier universitaire en matière d'enseignement et de recherche, un talent reconnu en administration au niveau supérieur et être bilingue (anglais et français).

Les demandes ou les nominations ainsi que le résumé des qualifications et les noms de répondants seront traités de façon strictement confidentielle par:

Secrétaire,
Comité de sélection du Recteur,
a/s Cabinet du Recteur,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.
P3E 2C6

LA COMMISSION SCOLAIRE TAILLON

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR D'ÉCOLE

Attributions:

- Assumer l'entière responsabilité d'une école élémentaire pour élèves de langue française;
- Organiser cette école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel;
- Gérer les catégories de personnel de cette école conformément aux politiques et règlements de la commission scolaire;
- Assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de l'école et avec la commission scolaire et le milieu desservi par cette école;
- Diriger l'équipe de gestion de l'école, s'il y a lieu.

Qualifications:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation;
- Formation exigeant un minimum de seize (16) ans de scolarité;
- Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et/ou administratif;
- Expérience de cinq (5) ans comme instituteur ou professionnel dont au moins trois (3) comme enseignant.

Conditions de travail:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

N.B. Toute personne intéressée doit envoyer son curriculum vitae, avant le 14 juin 1976, à:

La Direction des Services du personnel,
La Commission Scolaire Taillon,
2505, rue Coderre,
St-Hubert, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS

RECHERCHE

DEUX (2) CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

pour couvrir chacun DEUX des disciplines suivantes:

- Enseignement religieux
- Éducation musicale
- Sciences de la nature
- Sciences humaines

NATURE DU TRAVAIL:

Le conseiller pédagogique est particulièrement chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle (niveau élémentaire).

ACTIVITÉS:

Travail de recherche et de ressourcement dans l'enseignement de ces disciplines.
Travail d'animation auprès du personnel enseignant et de direction.

EXIGENCES:

Détenteur d'un brevet d'enseignement et un diplôme universitaire de premier cycle.
Maîtrise de langue parlée et écrite.
Expérience de l'enseignement (4 ans), de préférence à l'élémentaire.
Intérêt à fonctionner selon une approche systémique de l'enseignement et à approfondir les problèmes relatifs à la didactique de ces disciplines.

SALAIRE:

Selon la Politique Administrative et Salariale du M.E.Q.

Toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, devra être transmise avant le 25 juin 1976 à 16:30 heures à:

Mme Louise S. Lachapelle,
Directeur du Personnel,
Commission Scolaire d'Amos,
412, 3e Avenue Est,
Amos, P.Q.
J9T 1G2
(819) 732-8527

PÉDIATRE

Bilingue de préférence

Ville de 20,000 habitants et déservant une population totale d'environ 70,000.

Nouvel hôpital de 250 lits avec une équipe médicale comprenant 35 médecins dont:

- 14 en médecine générale
- 1 interniste, 1 cardiologue
- 2 radiologues, 2 pathologistes
- 3 en chirurgie générale, 1 urologue
- 1 gynécologue, 1 orthopédiste
- 5 psychiatres, 4 dentistes

Le candidat doit être complètement qualifié et éligible pour l'enregistrement avec le Conseil Médical Provincial du Nouveau-Brunswick.

Envoyez toute demande au:

Directeur Médical
Hôpital Général Chaleur
Casier Postal "S"
Bathurst, N.B. E2A 4A4

RÉDACTEUR PUBLICITAIRE



La Société Steinberg Limitée est à la recherche d'un ou d'une rédactrice avec ou sans expérience pour le service de publicité de l'une de ses divisions.

Le titulaire de ce poste sera principalement responsable de la rédaction de textes publicitaires pour les journaux ainsi que pour la radio et la télévision.

Le candidat devra maîtriser très bien la langue française parlée et écrite et avoir une connaissance suffisante de l'anglais. La dactylographie est également nécessaire. De plus, le candidat devra faire preuve de créativité dans l'exécution de sa tâche.

Nous offrons un excellent salaire et une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au:

Service d'embauche
STEINBERG LIMITÉE
Plaza Alexis Nihon
1500 avenue Atwater, Bureau 1105
Montréal, Québec
931-3538



collège du nord-ouest

PROFESSEURS POUR 1976-77

- TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION
- TECHNIQUES DU GÉNIE CIVIL

Qualifications:

Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline pertinente.

— PHILOSOPHIE

Qualifications:

Diplôme universitaire de 2ème cycle.

— ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Qualifications:

Baccalauréat en enfance inadaptée ou dans une discipline pertinente et de préférence expérience en psychomotricité ou techniques d'animation.

— TECHNIQUES INFIRMIÈRES

- 1 poste à Rouyn: professeur coordonnateur du département.
- 2 postes à Amos: obstétrique et pédiatrie.

Qualifications:

de préférence Baccalauréat ou l'équivalent.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante:

M. Wilfrid Rivard
Directeur du secteur de l'enseignement
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500
ROUYN, Qué. J9X 5E5

LE C.E.G.E.P. DE L'OUTAOUAIS

recherche

un Responsable du service des terrains et bâtisses:

DESCRIPTION

Sous l'autorité du directeur général, le responsable du service des terrains et bâtisses assume l'ensemble des tâches touchant l'organisation, la direction, le contrôle et l'évaluation des activités du service dont les principaux champs sont:

- état général des terrains et bâtisses;
- entretien général, ménage et technique des lieux;
- sécurité, location et réservation des locaux;
- projets de transformation ou améliorations;
- préparation des prévisions budgétaires et contrôle des dépenses imputables au budget du service;
- réalisation des diverses opérations relatives aux contrats qui lient le collège et certaines firmes;
- production de rapports (inventaires, recommandations... etc).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

- diplôme universitaire de premier cycle de préférence en génie civil et 3 ans d'expérience pertinente ou
- diplôme de technicien en génie civil et vaste expérience pertinente.

Le titulaire du poste est un professionnel et il fait partie du corps d'emploi des "Attachés d'administration".

SALAIRE:

Déterminé par la convention collective, peut atteindre \$21,642.00 pour les professionnels classe 2 et \$26,689.00 pour les professionnels classe 1.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: dès que possible.

Faire parvenir la demande avec curriculum vitae complet avant le 15 juin 1976 à:

Gérard Dumont
Secrétaire général
C.P. 220
Hull, P.Q.
J8X 3X8

Voir autres Carrières et Professions
en pages 21 et 22

Premier concours:

CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Soins prolongés (355 lits)

Poste ouvert:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:

Telles que décrites dans la loi et les règlements des services de santé et des services sociaux.

Qualifications requises:

- Diplôme d'études universitaires de 4 ans en sciences de l'administration ou l'équivalent;
- Expérience: 5 ans dans un poste de responsabilité à l'échelon des cadres supérieurs.

Rémunération:

Suivant les politiques du Ministère des Affaires Sociales.

Prière d'adresser un curriculum vitae complet d'ici le 19 juin 1976, à:

Président du Conseil d'Administration,
Centre Hospitalier Jacques Viger,
1051, rue St-Hubert,
Montréal H2L 3Y5

DENTISTE DEMANDÉ POUR

FORT-GEORGES
BAIE JAMES

— Sera basé à Fort-Georges (Hôpital de 42 lits).

— Desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James et Poste-de-la-Baleine.

— Équipe de 4 médecins et 1 dentiste.

— Durée de contrat: un an.

Qualifications requises:

- Détenir un doctorat et droit de pratique du Collège des Chirurgiens dentistes de la Province de Québec.
- Bilingue.

Pour plus de détails, adressez-vous au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
HÔPITAL CHASHASIPICH,
FORT-GEORGES,
BAIE JAMES,
NOUVEAU-QUÉBEC,
J0M 1E0
TÉL.: 819-981-2844

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LOTBINIÈRE-OUEST

Fortville, Comté Lotbinière

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:

Administrer, planifier et coordonner toutes les activités du CLSC dans le cadre de ses règlements c'est-à-dire:

- Assurer la mise à exécution des décisions du Conseil d'Administration;
- Diriger le personnel (une trentaine de personnes);
- Préparer et administrer le budget;
- En collaboration avec une équipe multidisciplinaire, élaborer et mettre sur pied les différents programmes et service en santé, social et action communautaire, compte tenu des besoins du milieu et en conformité avec la loi 65.

Exigences:

Formation universitaire en sciences humaines, sciences sociales, sciences de la santé ou sciences administratives, complétée par une bonne expérience.

Traitement:

Selon l'échelle de traitement des directeurs généraux de CLSC.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet, avant le 5 juillet 1976, au:

CLSC Lotbinière-Ouest,
a/s du Président du Conseil d'Administration,
Fortville, Comté Lotbinière
G0S 1G0

Un des services du Diocèse de St-Jean, Québec,
a besoin d'un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(femme ou homme)

Attributions:

Sous l'autorité du Coordonnateur, organiser les activités du Secrétariat, responsable de la publicité et des rapports à préparer, responsable de la recherche nécessaire à la préparation des projets et à leur réalisation, responsable de la préparation et de la réalisation des différentes sessions de formation, responsable des relations extérieures et intérieures, responsable de la préparation et de la bonne marche des réunions, voir à l'évaluation du travail accompli et du personnel sous sa responsabilité, responsable de toute autre tâche que pourrait lui confier le Coordonnateur.

Qualifications:

- Aptitudes au travail d'équipe;
- Connaissance et expérience dans le domaine de l'organisation;
- Initiative et créativité;
- Minimum d'expérience dans l'animation de groupes;
- Priorité accordée aux candidats du diocèse de St-Jean.

Conditions de travail:

À déterminer selon la compétence du candidat et selon les normes de l'administration financière du diocèse.

N.B. Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 15 juin 1976, à:

M. Roger St-Jean,
Diocèse de St-Jean de Québec,
740 Boul. Ste-Foy,
Longueuil, P.Q.

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 20 et 22

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CENTRE HOSPITALIER ST-EUSEBE, JOLIETTE
(Établissement en pleine expansion)

Responsabilités:

Telles que décrites dans la loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre 48) et le règlement en vertu de cette loi.

Qualifications requises:

- Expérience de 4 années dans un poste de cadre supérieur dans un centre hospitalier ou expérience équivalente;
- Diplôme d'études universitaires de 1er cycle en administration, et de préférence une maîtrise en administration de la santé.

Rémunération:

Selon la politique du Ministère des Affaires sociales (Classe 21).

Candidatures:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 6 juillet 1976, au:

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
(Concours: Directeur général)
Centre Hospitalier St-Eusèbe
585, Boul. Mansueu,
Joliette, Qué. J6E 3E5

MÉDECIN DEMANDÉ

**POUR FORT GEORGES
BAIE JAMES, NOUVEAU-QUÉBEC**

- Sera basé à Fort Georges (hôpital de 42 lits)
- Desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James et Poste-de-la-Baleine.
- Équipe de 4 médecins.
- Durée de contrat: 1 an.

Qualifications requises:

- Détenir un permis de pratique de la Corporation professionnelle des Médecins du Québec.
- Bilingue.

Pour plus de détails, s'adresser au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
HÔPITAL CHASHASIPICH,
FORT-GEORGES,
BAIE JAMES,
NOUVEAU-QUÉBEC
J0M 1E0
TÉL.: 819-981-2844



COLLÈGE DE VALLEYFIELD

requiert les services d'un

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Sous l'autorité du Directeur des services au personnel, le titulaire de ce poste sera principalement chargé du recrutement, de la sélection, de l'embauche, de l'affectation et du classement du personnel et de toute autre tâche reliée à la gestion du personnel proprement dite.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle attestant d'une solide formation en gestion du personnel proprement dite.
- Expérience pertinente démontrant des aptitudes au travail d'équipe.
- Connaissance parfaite du français écrit et parlé.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Le salaire initial pourra se situer entre \$12,042. et \$21,642. selon les qualifications et l'expérience. (Offre patronale actuelle).
- Excellent programme d'avantages sociaux.

Entrée en fonction: 9 août 1976.

Faites parvenir votre curriculum vitae pour le 18 juin 1976, à:

La Direction des Services au personnel,
Collège de Valleyfield,
169, rue Champlain,
Valleyfield, J6T 1X6
Tél.: (514) 373-9441

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER

1500 est, Boul. Curé-Poirier,
Longueuil

Les postes ouverts:

PRINCIPAUX D'ÉCOLES

Attributions:

- Sous l'autorité du Directeur général, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
- Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel de divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission.
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.
- Il dirige l'équipe de gestion de l'école.

Critères d'admissibilité:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner, décernée par le Ministère.
- Une formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- Une expérience de 3 ans au niveau 1, ou au niveau 2, à l'élémentaire ou au secondaire directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

Avantages:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Candidatures:

Faire parvenir votre offre d'emploi à:

M. Doris Archambault, Directeur général,
Commission Scolaire de Jacques-Cartier,
1500 est, Boul. Curé-Poirier,
Longueuil.

Elle contiendra: Votre curriculum vitae, les motifs qui justifient votre demande, votre perception du rôle d'un directeur d'école.

Carrières et Professions

LE COLLÈGE JEAN DE BREBEUF

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

A demi temps, au niveau collégial pour le 1er septembre soit à 1976, cours 101, 202.

Expérience requise

Envoyez curriculum vitae, avant le 11 juin au:

Collège Jean de Brébeuf,
Secrétariat collégial,
3200 chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1

COORDONNATEUR

Prévention des Pertes

La Société Steinberg Limitée est à la recherche d'un coordonnateur de la prévention des pertes pour l'ensemble de ses magasins du Québec dont la majorité se situe dans la région métropolitaine.

Le titulaire de ce poste devra principalement mettre sur pied des programmes de prévention concernant les pertes causées par les vols, le feu ainsi que des programmes de prévention des accidents.

Le candidat devra être bilingue et avoir une formation ainsi qu'une expérience qui lui auront permis de travailler adéquatement dans le secteur industriel. De plus, le candidat devra avoir une bonne présentation et pouvoir communiquer avec facilité.

Nous offrons un salaire intéressant et une gamme complète d'avantages sociaux.

Veillez envoyer votre curriculum vitae au:

Service d'embauche
STEINBERG LIMITÉE
Plaza Alexis Nihon
1500 Avenue Atwater, Bureau 1105
Montréal, Québec
931-3538



Université du Québec à Montréal

département de Kinanthropologie est à la recherche de PROFESSEURS-CHERCHEURS PLEIN TEMPS

Pour l'année académique 1976-77 dans les domaines suivants:
— didactique
— apprentissage-moteur.

De plus, le candidat devra être capable d'enseigner dans un/ou plusieurs des secteurs suivants: gymnastique sportive, activités aquatiques, sports de raquette, sports de combat, sports collectifs (volleyball, basketball), mouvement expressif.

Exigence:

Détenteur d'un diplôme de 3e cycle.

Traitement:

Selon l'échelle de salaire de la convention collective en vigueur et/ou en négociation.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 1er juillet 1976, à:

Monsieur Denis Massicotte, Directeur
Département de Kinanthropologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

PROFESSEURS

pour

LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Le Ministère des Affaires Intergouvernementales et l'Agence Canadienne de développement international poursuivent au Dahomey une action de coopération dans la formation de techniciens au niveau collégial

LIEU DE TRAVAIL:

Cotonou - Bénin

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

- Citoyenneté canadienne
- Expérience ou intérêt marqué pour l'enseignement
- Qualifications habituelles pour le niveau collégial

CONDITIONS DU CONTRAT:

- Contrat d'une durée d'au moins 2 ans
- Traitement basé sur les échelles en vigueur au Québec
- Indemnités de vie à l'étranger
- Logement fourni

4 PROFESSEURS, chefs de département dans les spécialités suivantes: Radiologie médicale, génie civil, mécanique industrielle, électrotechnique: option télécommunications et électrodynamique.

POUR POSER SA CANDIDATURE

Faire parvenir une offre de service sur une formule de la Fonction publique à:

Paul Pélissier: 643-3630
Direction de la Coopération Internationale
Ministère des Affaires Intergouvernementales
1225, Place Georges V, Québec

DATE LIMITE: 18 juin 1976

ADMINISTRATEUR TECHNIQUE

Nous sommes une compagnie spécialisée dans l'étude de sol, les injections et travaux de fondations. Nous recherchons pour nos travaux d'injection de notre chantier de la Baie James, un administrateur technique ayant quelques années d'expérience dans ce domaine spécifique. Le candidat devra parler le français, l'italien et l'anglais.

Prière d'adresser son curriculum vitae à:

DOSSIER 2626,
Le Devoir,
C.P.
6033,
Montréal H3C 3C9

Ville de Saint-Luc P.Q.

INSPECTEUR MUNICIPAL

(DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS)

NATURE DE L'EMPLOI:

- A) préparer et superviser le travail des employés affectés au service des travaux publics.
- B) réaliser les divers projets confiés au service des travaux publics;
- C) diriger le personnel technique au service de la municipalité: estimation, arpentage, dessin technique, devis, etc.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:

- A) Expérience
- B) Posséder plusieurs années d'expérience dans tous les domaines de la construction ou de préférence détenir un diplôme universitaire en génie.

LANGUE:

Parler et écrire le français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

DIVERS:

- A) Qualités personnelles appropriées
- B) Être disponible en tout temps (urgence).

TRAITEMENT:

Traitement initial selon la compétence.

AVANTAGES SOCIAUX:

Très intéressants pour le candidat.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes intéressées doivent adresser leur curriculum vitae avant le 11 juin 1976 à:

M. Gérard Gagné,
Directeur général,
347, Boul. St-Luc,
C.P. 90,
Saint-Luc, Cte St-Jean

CONSEIL D'ÉDUCATION DU NORTH SHORE

180, rue Spruce
Elliot Lake, Ontario

Nous recherchons des

professeurs qualifiés

pour septembre 1976
Secondaire

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS
1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS-HISTOIRE
ET GÉOGRAPHIE

Faire parvenir vos demandes à:

M. Robert Pilon, Directeur-adjoint,
École Secondaire d'Elliot Lake,
Elliot Lake, Ontario

Élémentaire

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS (ORAL)

Programme intensif pour la 3e à la 7e année. Ce programme comprend 45 minutes par jour d'enseignement pour chaque classe de 3e à 7e année inclusivement.

1 PROFESSEUR IMMERSION FRANÇAISE

(maternelle et 1ère année)

Ce poste comprend ½ journée d'enseignement à la maternelle et ½ journée à la 1ère année. Les deux postes à l'élémentaire s'adressent à des étudiants anglophones.

Veillez appeler à frais virés à:

705-848-3661
M. W. Mair, Surintendant

Une équipe se rendra sur les lieux afin de rencontrer les candidats choisis. Les détails leur seront transmis au préalable.



BIBLIOTHÈQUE DE PARLEMENT

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR ADJOINT, SERVICE DE CONSULTATION ET RÉFÉRENCE

TRAITEMENT MAXIMAL: \$31,533

FONCTIONS:

Sous la direction générale du directeur du service, le directeur adjoint doit collaborer à la surveillance et à l'administration du Service de consultation et référence, composé de 70 employés, dont 20 professionnels, et chargé de fournir aux parlementaires des services spécialisés de consultation et d'information; à l'établissement des lignes de conduite générales et des modalités de travail; à la coordination des activités de la Bibliothèque; à la planification et à la mise au point des systèmes de consultation manuels et automatisés de la Bibliothèque. Remplir d'autres fonctions administratives connexes, selon le besoin.

QUALIFICATIONS:

Un diplôme universitaire en bibliothéconomie. Le candidat doit avoir acquis progressivement une expérience et une responsabilité croissantes dans des services variés de bibliothèque, notamment la référence, les documents officiels ou autres secteurs. Ceci devrait comprendre une surveillance récente au niveau professionnel. Aptitude à planifier, à mettre au point et à administrer un service efficace de consultation et de référence; à diriger et conseiller les chefs de divisions; à motiver le personnel et à communiquer efficacement avec le personnel et la clientèle. Excellente connaissance des deux langues officielles.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des noms et adresses de trois répondants doivent être envoyées au:

Directeur
Administration et personnel
Bibliothèque du Parlement
Ottawa, Ontario
K1A 0A9

et nous parvenir au plus tard le mercredi 30 juin 1976.

CEGEP DE MATANE POSTE OUVERT ENSEIGNANT

EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Qualifications requises:

Premier cycle universitaire dans les matières concernées

Début de l'emploi:

le 30 août 1976

Traitement:

Selon la convention collective des enseignants (en voie de révision)

Candidatures:

Par écrit, avant le 10 juin, à l'adresse suivante:

M. Georges E. Bouchard,
Secrétaire général,
Cegep de Matane,
616 avenue St-Rédempteur,
Matane G4W 1L1

COMMISSION SCOLAIRE DU LONG-SAULT

OFFRE D'EMPLOI

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Psychologue scolaire

DURÉE:

Poste permanent.

HEURES DE TRAVAIL:

35 heures par semaine.

LIEU DE TRAVAIL:

Lachute, Comté d'Argenteuil, P.Q.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

AOÛT 1976

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation sujet à l'application de la nouvelle échelle de salaire à être négociée.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psychologie avec option appropriée. Être membre de la corporation des psychologues de la province de Québec.

NUMÉRO DU CONCOURS:

PS-26576

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi à l'adresse suivante avant le 18 juin 1976:

Commission scolaire du Long-Sault
Services du personnel
189 rue Mary,
Lachute, P.Q.

PRIÈRE DE MENTIONNER LE NUMÉRO DU CONCOURS SUR L'ENVELOPPE.

MÉDECIN DEMANDÉ POUR

**POVUNGNIKUK
BAIE D'HUDSON
NOUVEAU-QUÉBEC**

Excellente occasion de connaître les régions éloignées du Québec et d'utiliser à fond ses connaissances médicales.

RÔLE:

- Sera basé à Povungnituk mais visitera 4 villages côtiers de la Baie d'Hudson.
- Desservira la population Inuit du Nord de la Baie d'Hudson.
- Participera à la réorganisation des services de santé dans la région.
- Travaillera en étroite collaboration avec les infirmières des cliniques de chaque village.

Qualifications requises:

- Détenir un permis de pratique de la Corporation professionnelle des Médecins du Québec.
- Bilingue.

La durée de contrat est d'un an.

Pour plus de détails, adressez-vous au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
HÔPITAL CHASHASIPICH,
FORT-GEORGES,
BAIE JAMES,
NOUVEAU-QUÉBEC
J0M 1E0.
TÉL.: 819-981-2844



LA CAISSE POPULAIRE ST-CHARLES DE MONTRÉAL

requiert les services d'un

GÉRANT

LA CAISSE:

Située au centre-ouest de Montréal, au cœur d'un milieu populaire et actif, la Caisse Populaire St-Charles de Montréal requiert les services d'un gérant pouvant assumer les fonctions décrites ci-dessous.

LE POSTE:

Le gérant planifie, organise, dirige et contrôle, sous l'autorité du Conseil d'Administration, l'ensemble des activités de la Caisse; il assiste aux réunions du Conseil d'Administration, de la commission de crédit et de tout autre conseil ou commission au besoin; il fait des recommandations portant notamment sur les taux d'intérêts, le budget, les locaux, le personnel; il voit à l'application des directives du Conseil d'Administration; il s'occupe des placements de la Caisse, il examine les opérations et est responsable de la direction du personnel; il reçoit les sociétaires en entrevue portant sur divers services de la Caisse et les conseille dans les domaines de sa compétence; il représente la Caisse, au besoin, dans les activités locales ou autres.

L'actif de la Caisse atteint \$7.5 millions et le nombre d'employés est de 13.

LES EXIGENCES:

Le candidat devra posséder un diplôme d'études secondaires et une expérience d'au moins dix (10) ans dans une Caisse Populaire ou une Banque dont au moins quatre (4) ans dans des fonctions cadres. Il devra être doté de très bonnes connaissances et capacités administratives. Le candidat doit posséder initiative, leadership et être capable d'adaptation. La connaissance du système S.I.C. serait un atout.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance. La Caisse offre également les avantages sociaux usuels.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir un curriculum vitae détaillé à l'attention de Marc Beauchêne au Service du Personnel de l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, au 1 Complexe Desjardins, Case Postale 35 - Succursale Desjardins, Montréal H5B 1E7, avant le 11 juin 1976.

Lettre de Paris

Le Parsifal de Vickers

PARIS — Tout a été écrit, tout a été dit sur Jon Vickers, unanimement considéré comme le "Hildentenor" idéal. Il y a maintenant 20 ans que Vickers parcourt le monde, de New York à la Scala de Milan, de Covent Garden à Vienne en passant par Salzbourg et Bayreuth et ce n'est qu'aux "Chorégies 73" à Orange, où il chanta Tristan aux côtés de Birgit Nilsson, que la France l'a vraiment découvert. Enthousiasmé par la beauté grandiose du Théâtre Antique, il y revint les années suivantes chanter Hérode de "Salomé", Pollione de "Norma" avec Montserrat Caballé et "Otello" avec Teresa Zylis-Gara, sa Desdemona préférée. Intransigeant envers lui-même, il l'est également au chapitre de la qualité artistique et c'est uniquement au début de la quarantaine qu'il accepta de chanter Tristan. Vickers n'a jamais été grisé par ses triomphes successifs. Il mène sa carrière avec une lucidité de "manager" et n'accepte que les rôles qui lui conviennent parfaitement. Il chante au maximum cinquante fois par an. "Cette année, pourtant, j'ai pris de gros risques en me produisant 62 fois. C'est que j'avais craint, en raison de la crise mondiale, que plusieurs grands théâtres ne ferment. Il n'en a heureusement rien été.

Mais je dois tenir mes engagements!"

Entre-temps, il s'arrête trois semaines à Noël et six l'été... "Là, je reste la moitié de mes vacances sans chanter et ensuite je reprends Bach, Haendel et Mozart, les trois médecins de la voix." Vickers a atteint progressivement une maîtrise des plus hautes difficultés vocales et il le doit, dit-il, à la compétence de son professeur du Conservatoire de Toronto avec qui il étudia huit ans... Après des débuts à son gré, un peu hésitants - il

était sur le point de tout abandonner quand Covent Garden l'engagea.

Sacré "le" ténor du moment, le "Tristan et l'Otello du siècle", son interprétation de Tristan acclamée à Orange comme à Salzbourg, celle d'Énée dans "Les Troyens", son rôle de prédilection, et celle

par
RENÉE MAHEU

d'Otello, sont tenues pour exemplaires. Il a la stature vocale "héroïque" requise pour ces héros et, de plus, il les personnalise d'une façon particulièrement persuasive. Sa gloire dure depuis près de vingt ans sans que jamais une ombre n'en ait terni l'éclat. Pourtant durant ces années sept ou huit produc-

tions l'ont satisfait entièrement et c'est avec nostalgie qu'il évoque Bayreuth où il a incarné Siegmund et Parsifal, et son plus grand souvenir de théâtre, "Don Carlos", où étaient réunis Visconti, Giulini, Boris Christoff, Tito Gobbi et Vickers... "Chacun était associé à cette représentation qui a littéralement transcendé l'ouvrage de Verdi!"

Vickers, qui n'est pas revenu au Palais Garnier depuis un lointain "Bal Masqué" (14 ans), revient à l'Opéra pour quatre représentations de "Parsifal" aux côtés des chanteurs wagnériens Theo Adams (Amfortas) et Kurt Mell (Gurnemanz), Nadine Denize (Kundry), belle voix française à l'ampleur wagnérienne, une mise en scène d'August Everding et une direction

d'orchestre inspiré d'Horst Stein.

"Parsifal" est le dernier opéra de Wagner et fut créé à Bayreuth en 1882. Le 13 février de l'année suivante, Wagner mourrait à Venise et sa dépouille mortelle fut transférée à Bayreuth et inhumée dans le jardin de la villa "Wannfried". Le 14 avril 1865, vingt ans avant sa création, Richard Wagner écrivait à Louis II de Bavière... "Un Vendredi Saint m'inspira par son atmosphère sacrée le "Parsifal" qui vit et croit en moi depuis lors, comme un enfant dans le sein de sa mère. Chaque Vendredi Saint il vieillit d'un an, et je fête alors le jour de sa conception, que suivra le jour de sa naissance..."

L'accès de ce drame sacré est difficile et plusieurs voies mè-

nent à sa compréhension. Il est possible de tenter une approche soit par la mythologie, soit par l'aspect théologique ou les thèmes psychologiques des personnages. Pour les musiciens, "Parsifal" est précisément le drame de Wagner que bien des compositeurs modernes — comme Debussy (l'anti-wagnérien), Mahler, Berg ou Bartok, dont la plupart n'avaient pas l'impression d'être des wagnériens — ont toujours admiré sans restriction et qui, d'ailleurs, n'est pas sans avoir exercé une certaine influence sur leur musique. Musique divine, s'il en est, que "l'enchantement du Vendredi Saint" et le choeur mystique final ("Miracle de grâce suprême! Rédemption pour le rédempteur!").

Le "Parsifal" de Vickers est

total et son interprétation du personnage sert admirablement la musique. Au début la voix se veut transparente et humble lorsqu'il joue le Simple pour devenir noble et vibrante au dernier acte où quelques détails de mise en scène ont été modifiés à sa demande, ceux-ci ne correspondant pas à ses croyances religieuses. Son jeu scénique est précis et puissant, et rappelle "l'impact" de Raoul Jobin, autre grand ténor canadien dont parlent encore les "fans" de l'Opéra.

Jon Vickers reviendra la saison prochaine chanter "Otello" dans la mise en scène non traditionnelle de Terry Hands si l'Opéra de Paris est encore ouvert... Son sort se discute actuellement au sommet!

■ Voir aussi page 24

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 20 et 21

RELATIONS INDUSTRIELLES

Une importante compagnie manufacturière recherche un

ADMINISTRATEUR

pour son service de relations du travail

Relevant du Directeur du personnel, l'individu recherché sera principalement responsable des relations patronales ouvrières, de la préparation des négociations et de l'administration de plusieurs conventions collectives régissant plus de 1600 employés. Son rôle l'amène à conseiller la direction des usines en matière de relations de travail favorisant ainsi des relations harmonieuses entre la compagnie et ses employés.

Bilingues, les candidats à ce poste ont acquis une expérience de plusieurs années en relations de travail, une formation universitaire est souhaitable bien qu'une expérience jugée pertinente pourra compenser. Fins stratèges, ils font preuve de jugement et d'un bon esprit de synthèse. Ils ont démontré des talents supérieurs de diplomatie et de souplesse d'adaptation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

DOSSIER 2628,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

INSTITUT DOREA INC.

demande
INFIRMIÈRES AUTORISÉES
ET AUXILIAIRES

Pour clientèle d'enfants déficients mentaux profonds,
âgés de 7 à 17 ans.

Temps complet (36 1/2 heures par semaine)

Temps partiel régulier (16 heures par fin de semaine)

Téléphoner à :

M. Laurent Paré
Institut Dorea Inc.
Franklin Centre,
Comté Huntingdon
Tél.: 1-514-827-2551 (frais virés)

SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE DES MUTUELLES-INCENDIE

Assurance risques agricoles

DIRECTEUR TECHNIQUE

Pré-requis:

- Connaissance pratique assurance-incendie, responsabilité, risques multiples et procédures de réassurance;
- Avoir le sens de l'organisation

Tâches:

Responsable souscription, réassurance, régime sinistres. Établir normes pratiques société de réassurance vs mutuelles locales.

Faire parvenir demande et curriculum vitae, au plus tard le 14 juin, à :

Fédération des Mutuelles-Incendie,
C.P. 2502,
Terminus postal,
Québec, P.Q.

DIRECTEUR MARKETING

Une importante industrie pharmaceutique installée au Canada depuis plusieurs années est à la recherche d'un Directeur de Marketing.

Pour la mise en marché. La planification, la coordination et le contrôle des ventes.

Le Directeur du marketing devra posséder soit un diplôme universitaire ou l'équivalent en expérience dans le domaine pharmaceutique. Le candidat devra être bilingue, dynamique et ambitieux.

Salaire selon expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à :

DOSSIER 2629,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

Le Centre de Services Sociaux de l'Estrie

(Région Administrative No. 05)

PRATICIEN(NE)

SERVICE D'ADMISSION ET DE CONSULTATION
PSYCHO-SOCIALE CENTRE D'ACCUEIL ET DE RÉADAPTATION.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE:

Intervention psycho-sociale auprès de jeunes mésadaptés sociaux ainsi qu'auprès de la famille ou du groupe qui leur est significatif.

EXIGENCES: Sens de l'initiative et capacité de travailler en équipe. L'automobile personnelle est requise.

ENDROIT DE TRAVAIL:

Centre d'accueil Val-du-Lac.

Prière d'adresser votre curriculum vitae complet avant le 14 juin 1976 au :

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
594 NORD, BOUL. QUEEN
SHERBROOKE

Le Collège d'Enseignement

général et

professionnel de Trois-Rivières

OFFRE D'EMPLOI

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

CORPS D'EMPLOI:

Bibliothécaire.

SERVICE:

Centre de documentation.

NATURE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité immédiate du coordonnateur du centre de documentation, ce bibliothécaire professionnel sera particulièrement affecté aux services techniques (classification et catalogage).

QUALIFICATIONS EXIGÉES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle en bibliothéconomie;
- de préférence, une expérience pertinente dans une bibliothèque d'enseignement;
- être membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle de salaire prévue pour ce corps d'emploi dans la convention collective de travail des professionnels du Collège (actuellement en négociation au niveau provincial).

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

1er juillet 1976.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 juin 1976 à 17 heures à l'adresse suivante:

CEGEP de Trois-Rivières,
Bureau du secrétaire général,
3500, De Courval,
Trois-Rivières

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

Exigences minimales:

D.E.C. professionnel, technique administrative. Quelques années d'expérience domaine connexe.

— Connaissance et expérience pertinente en administration et gestion du personnel.

— Motivation et intérêt pour le domaine des personnes âgées.

— Coordonner l'ensemble des données administratives de l'établissement; assurer une présence émuative auprès du personnel et des bénéficiaires; voir à mettre sur pied avec l'aide des ressources en place le programme de vie et d'activités du Centre d'Accueil.

Connaissance de l'anglais essentielle.

CENTRE D'ACCUEIL ORMSTOWN-HUNTINGDON
C.P. 700
ORMSTOWN, Co. Chateauguay.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE HUNTINGDON

(niveau élémentaire)

recherche les services de :

• Quatre spécialistes en enfance inadaptée pour classe de débilés légers (niveau élémentaire) pour classes de récupération.

La qualification du Bac spécialisé en Enfance inadaptée ou en Orthopédagogie est exigée.

• Deux spécialistes pour l'enseignement de l'anglais (langue seconde) au second cycle de l'élémentaire.

• Trois professeurs de maternelle. Possibilité de tâches à demi-temps à ce niveau.

• Professeurs réguliers pour enseignement au 1er cycle ou au second cycle de l'élémentaire.

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le 15 juin à :

La Commission scolaire de Huntingdon,
a/s de Monsieur Alphonse Caron, Dir. général,
64, Chateauguay, Case postale 1090,
Huntingdon, P. Québec,
J0S 1H0

COLLÈGE JEAN DE BRÉBEUF

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEURS DE
PSYCHOLOGIE

À temps partiel ou temps plein au niveau collégial,
pour l'année 1976-77.

Salaire et conditions de travail selon la convention collective.

COURS: 350-102 psychologie générale
350-202 psychologie expérimentale
350-205 psychogénèse I
350-305 psychogénèse II

Envoyer curriculum vitae, avant le 9 juin 1976, au :

Collège Jean de Brébeuf,
Secrétariat collégial,
3200 chemin Ste-Catherine,
Montréal H3T 1C1

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

recherche

Un professeur de physique (invité)

Un professeur de mathématiques

FONCTIONS:

Enseignement au niveau du 1er cycle.

Participation aux programmes de recherche du département.

Spécialités

- 1- Professeur de physique: physique du solide ou expérience en physique appliquée.
- 2- Professeur de mathématiques: statistiques, recherche opérationnelle, informatique.

CONDITIONS:

Ph.D. ou l'équivalent.

RANG ET TRAITEMENT:

Selon la formation et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

1er juillet 1976.

Prière d'envoyer son curriculum vitae à :

M. Francis Weil, directeur
Département de physique-mathématiques
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick



HÔPITAL STE-JUSTINE

Centre hospitalier affilié à
l'Université de Montréal

DIRECTEUR
DES SERVICES HOSPITALIERS

Sommaire des responsabilités:

Relevant du Directeur Général, le titulaire assumera la responsabilité de surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers.

Qualifications requises:

- Formation académique:

- diplôme universitaire de 2e cycle;
- formation en administration de préférence.

- expérience:

- 5 années dans un poste administratif, dont 2 années dans un centre hospitalier affilié à une université.

Rémunération: Selon l'échelle du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir sa demande et son "curriculum vitae", avant le 22 juin 1976, au :

Directeur général,
Hôpital Ste-Justine,
3175 chemin Côte Ste-Catherine,
Montréal, Qué. H3T 1C5



HÔPITAL STE-JUSTINE

Centre hospitalier affilié à
l'Université de Montréal

demande un

CONTRÔLEUR

Nature de la fonction:

- Coordonner et contrôler les activités relatives aux opérations comptables;
- Superviser directement et indirectement environ 35 employés.

Exigences:

- Diplôme d'études universitaires de 3 ans en sciences de l'administration et membre d'une association professionnelle (C.A. ou C.G.A.);
- 4 ans d'expérience pertinente dont au moins 2 années dans un poste de direction;
- La connaissance du milieu hospitalier serait souhaitable.

Salaire: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir "curriculum vitae", d'ici le 15 juin 1976, au :

Directeur du Personnel,
Hôpital Ste-Justine,
3175, chemin de la Côte Ste-Catherine,
Montréal, Qué. H3T 1C5

VÉRIFICATION

Plusieurs postes à combler dans
les domaines suivants:

FONCTION PUBLIQUE: Montréal et Québec
Diplôme universitaire de 1er cycle et CA, RIA ou CGA
complet et un minimum de deux années d'expérience
en vérification externe. Citoyenneté canadienne
requis. Salaires: \$15,400 à \$24,000.

VÉRIFICATION EXTERNE: Montréal et Sept-Îles
CA requis et minimum 2 années d'expérience en
vérification externe. Bilinguisme essentiel. Salaires:
\$16,000 à \$23,000.

VÉRIFICATION INTERNE: Montréal, Arvida et
Sept-Îles
CA requis, minimum 1 an d'expérience de vérification
externe. Bilinguisme essentiel. Salaires: \$15,000 à
\$24,000.

AGENT DE FAILLITE: (Fonction Publique)

Diplôme universitaire, CA requis, minimum 4 années
d'expérience dans un domaine touchant aux règle-
ments de faillite. Salaires: \$17,300 à \$19,500.

Envoyez votre curriculum vitae au :

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Cadres Administratifs et Professionnels
800, Place Victoria, suite 904
C.P. 64
Montréal, Québec H4Z 1B1
ou téléphonez à:
Danielle de Villemure à 283-3412



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

Canada
Manpower
Centre

Carrières
et
Professions

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être souignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

"ST-ANDREW'S TOWER"

1432 Rue de la Montagne
DISPONIBLES
Bachelors très spacieux,
grands studios.

Venez voir et comparez.

- Système de contrôle individuel pour chauffage et air climatisé • tapis mur à mur
- grand balcon et rideaux-soleil • poêle et réfrigérateur de marque G.E. • salle de bain en céramique • électricité payée.

Avantages sur les lieux, promenade de l'Arcade, boutiques, restaurant, magasin d'alimentation, piscine, terrasse, sauna, stationnement, bureau de location sur les lieux, du lundi au samedi incl. 12h. p.m. à 6h p.m.

288-3898

7-6-76

situé au CENTRE VILLE (coin Sherbrooke & Ave. du Parc)

Pent-house luxueux, récemment rénové. Entrée privée. Tapis mur à mur. Murs de brique. Plafond élevé, poutres de bois, foyer, 4½ pièces, \$400. mois.

Tél.: 845-0304

Samedi: toute la journée.

7-6-76

COTE DES NEIGES, 4½ chauffé, libre 1er juillet, 737-0207

AVENUE DAVAR, face Carré St-Louis, 3 pièces, rez-de-chaussée, libre immédiatement, références demandées. Tél.: 738-8872 7-6-76

APPARTEMENTS DEMANDÉS

INFIRMIERE TRAVAILLANT LA NUIT cherche 4½ chauffé, si possible moderne taxes payées, dans Outremont, Côte des Neiges, 1er juillet, prix raisonnable, maximum: \$200. 738-4358 après 6 p.m. 7-6-76

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaque. 207 Beaubien Est. Tél.: 278-9067, ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANIMAUX

BERGERS ALLEMANDS: chiots enregistrés, "pedegree", élevage de qualité sur lignées importées. 487-6078. 8-6-76

ANTIQUITES DEMANDÉES

Absolument besoin toutes sortes de meubles, aussi porcelaine, lustres, tapis orientaux, bijoux. 374-1224. 1-7-76

ANTIQUITES À VENDRE

MEUBLES CANADIENS AUTHENTIQUES. Armoires, bahuts, bonnetières, tables, chaises, etc. Acceptons décapage, finition. "Le Bers", 393 boulevard Laurier, Belloil. Mardi à vendredi, 17h. à 19h., samedi et dimanche 12h. à 19h. 7-6-76

AUTOS À VENDRE

PORSCHE 911, E, coupé, jaune, 1970. Comme neuve, équipée. Vente privée, jour: 748-7590. 8-6-76

PONTIAC ASTRE, 1973, 3 vitesses, mécanique A-1. Yves. Jour: 271-2456, soir: 733-0156. Prix: \$900.00. 7-6-76

BLAZER CHEVYNE 1976, appelez 658-4407. Aussi, Chrysler New Yorker, 1972, condition excellente, cause succession. Tél.: 658-4407. 7-6-76

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

TACESHIP (MOUETTE) 19½ pi. Dériver en fibre de verre avec cabine. Facilement transportable, \$2,125. Tél.: 341-7492. 7-6-76

VOILIER HABITABLE 22 pieds, 4 couchettes, très bien équipé. Fibre de verre. Sacrifié cause départ. Tél.: 525-7462 7-6-76

VOILIER C&C, 30 pi. équipé, pour croisière, licence canadienne, comme neuf, \$29,000. Tél.: 332-0026, jour 733-9911, poste 253. 7-6-76

CAMPING

MONT-SAINT-GREGOIRE, camping, calme et boisé, location à la saison. 30 minutes de Montréal. 659-1287. 7-6-76

CAMPING À VENDRE

Brébeuf, 5 miles de St-Jovite

Domaine des Cèdres, plage sablonneuse, 100 sites, 28 électrifiés. Bord de la rivière Rouge. Aussi domaine 17 terrains près du lac. Le tout: \$125,000.

A. Thériault
254-4566 ou 354-7176
TRUST GENERAL
courtier 7-6-76

CHALET À VENDRE

PRES DU LAC MAGOG: Deauville, magnifique chalet 10 grandes pièces, meublé, grand terrain boisé, 97 pieds au lac, entrée privée. Tél.: 819-864-4695 7-6-76

BUREAUX À LOUER

place de ville



PLACE DE VILLE offre 200,000 pieds carrés d'espaces de bureaux répartis en 3 édifices bien dégagés, complétés d'un vaste stationnement. Tout a été conçu pour assurer aux locataires une atmosphère de calme, de tranquillité et de luxe discret. Comme telle, PLACE DE VILLE offre aux hommes d'affaires et aux professionnels, des bureaux prestigieux et inégalés quant à ses commodités.



BUREAUX PRESTIGIEUX À LAVAL

Au cœur du centre-ville de Laval face à l'hôtel de ville.

- Facilement accessible par les autoroutes Laurentides et Mirabel.
- Près des grands centres d'achats régionaux tels que Hypermarché, Carrefour Laval, Centre Laval.
- Vaste stationnement.
- Des commodités inégalées à des prix de location des plus attrayants.
- Tous services inclus.

7-6-76

OCCUPATION IMMÉDIATE

Commission assurée aux courtiers

332-3738

(R. Caron)

CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saisons. Semaines: vacances-repos. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 25-6-76

PETIT CHALET sur rang paisible entre St-Jean de Matha et St-Gabriel: \$500. Aussi: logement du 2e étage face au fleuve. Comté Charlevoix. \$400 pour la saison. Tél.: 842-2394 7-6-76

VASTE CHALET, isolé montagne, acomode 28 personnes. Neuf, chauffé électricité. Foyer Lac naturel privé. St-Jean de Matha, location semaine-saison. Tél.: 1-886-2022 7-6-76

COMMERCES À VENDRE

VARIÉTÉ-ÉPICERIE, logement de 3 pièces à l'arrière, cause maladie. Prix à discuter. 526-3885. 11-6-76

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR D'ANGLAIS donnerait leçons privées. Tél.: 844-0954

COURS DE BATIK: Session d'été (juillet et août). Inscription des maintenant. Pour informations 525-5867. 7-6-76

COURS DE GUITARE: jazz et "rythmes blues". Tél.: 324-4425, à St-Léonard. 7-5-76

DEMANDES D'EMPLOI

CHERCHE POSTE Directrice adjointe ou Direction d'école privée à l'élémentaire. Sérieuses références. Écrire à Dossier: 325, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9. 7-6-76

FRANÇAISE ayant brevet d'enseignement du Québec cherche poste institutrice à temps plein ou partiel dans école privée à l'élémentaire. Écrire à Dossier 326, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 7-6-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance, Service entreposage. Tél.: 725-2321 7-6-76

DIVERS

ACHETERAIS DISQUES USAGES: jazz, classique, américain. Tél.: jour: 849-1913, soir: 728-2447 7-6-76

TABLE DE BILLARD, 6'x12", ardoise 1½", bois franc massif, haute qualité, modèle exclusif. Valeur \$4,500. prix demandé: \$1,600. Tél.: 661-8246. 7-6-76

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE intérieurs-extérieurs, et pose de papier peint. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél.: 620-0468 J.N.D.

CONSTRUCTION M.E.C. INC. Entrepreneur général, nous construisons sur votre terrain selon vos spécifications, aussi, agrandissements et rénovations. Tél.: 636-1143 7-6-76

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137. 689-2547 J.N.O.

ÉQUITATION

MANEGE ST-MARC: En plus des cours d'équitation pour adultes et enfants, qui se poursuivent tout l'été, dès le 27 juin pour une période de 10 semaines, camp d'équitation pour jeunes de 8 à 13 ans, pas plus de 12 enfants à la fois, 2 monitrices plein temps, cours d'équitation chaque jour, randonnées et autres activités équestres, piscine, \$115, par semaine, \$60, par semaine (incluant le repas du midi) pour les enfants qui passent la journée seulement; \$50, si l'enfant apporte son lunch. Pour inscription: Marcel Messier: 584-3384. 2-7-76

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

OFFRES D'EMPLOIS

La Culture ou rien

■ Préparer le terrain ■ Éviter le coup publicitaire

M. Guy Frégault, historien et écrivain, fut nommé sous-ministre des Affaires culturelles dès la création du ministère en 1961, et le demeura jusqu'en septembre 1975, sauf sous le court règne de M. Jean-Noël Tremblay. Il a donc assumé la permanence de l'institution. C'est pourquoi M. Jean-Paul L'Allier, au moment d'entreprendre son LIVRE VERT, rendu public la semaine dernière, a invité M. Frégault à lui présenter une analyse de la situation, reproduite intégralement dans le document du ministre et que nous proposons aujourd'hui à nos lecteurs. M. Frégault est depuis quelques mois conseiller auprès du Conseil exécutif en matière culturelle.

Au départ, il semble utile d'établir rapidement un bilan. L'activité du ministère des Affaires culturelles, actuellement au milieu de sa quinzisième année d'existence, peut-elle être décrite comme un succès ou caractérisée comme un échec?

Il faut inscrire à l'actif l'existence même du ministère. Celui-ci a apporté une contribution aussi importante que nécessaire à la croissance, en nombre et en qualité, de certains équipements culturels: en 1961, il existait quatre conservatoires, tous sous-équipés, alors qu'aujourd'hui, il y en a huit, dont cinq très convenablement installés et deux en voie d'être bien pourvus (Trois-Rivières et Hull); la croissance des bibliothèques publiques, encore inférieure à celle de la moyenne canadienne, a cependant fait un bond en avant; la Bibliothèque nationale est née d'une stagnation; les Archives nationales ont un dépôt tout à fait respectable à Montréal; parmi les centres culturels, plusieurs ont été mal conçus et mal implantés, mais la majorité sont actifs; le Musée d'art contemporain remplit une fonction nécessaire et les musées privés commencent à revoir un certain essor; en conséquence de la politique (assurément discutable) du livre, le nombre des librairies a presque doublé; le Grand théâtre a comblé une lacune évidente à Québec. La conservation et la mise en valeur du patrimoine connaissent un progrès maintenant irréversible. L'aide à la recherche et à la création (actuellement désignée comme aide aux artistes), tant au Québec qu'à l'extérieur, a prouvé son utilité et constitue une formule en plein développement.

Mais ce n'est pas encore là l'aspect le plus positif du bilan. En 1957, le gouvernement fédéral avait institué le Conseil des arts du Canada, à la suite des travaux et des recommandations de la Commission Massey, dans le double dessein:

a) d'intervenir dans l'enseignement supérieur au moyen de subventions de capital aux universités;

b) d'entrer dans le champ de la culture en subventionnant des personnes et des organismes actifs dans le domaine des arts.

En créant le ministère des Affaires culturelles, l'État québécois mettait fin à un quasi-monopole fédéral sur son propre territoire et rangeait les affaires culturelles au nombre de celles qui entrent concrètement, administrativement, dans les préoccupations normales de la puissance publique. Autrement dit, en 1961, l'État québécois devenait enfin lui-même agent de développement culturel. En 1963-64, sur un budget global de \$840.630.700, celui du ministère des Affaires culturelles était de \$5.070.000 (soit 0,60% du budget global). La même année, la caisse de dotation culturelle du Conseil des arts du Canada mettait à la disposition de celui-ci un budget d'exploitation de \$3.170.000 pour l'ensemble du domaine. Comme il se doit, sur le plan culturel, le Québec s'installait chez lui.

Comment expliquer, en présence de ces faits, tous vérifiables, que l'action du ministère des Affaires culturelles laisse, dans l'ensemble, l'impression, sinon d'un échec, du moins d'un demi-échec? Il y a à ce phénomène des explications qui tiennent à des conditions particulières au Québec, et il s'en trouve d'autres qui sont liées au contexte dans lequel l'action culturelle des États se fait sentir partout dans le monde.

Au Québec, on attendait beaucoup du ministère des Affaires culturelles (comme on attendait beaucoup du ministère de l'Éducation, comme on attend toujours beaucoup du ministère de l'Agriculture, pour ne mentionner que ceux-là). On attendait évidemment plus que ce

que ce ministère aurait pu donner, même dans la meilleure des hypothèses. Autour du ministère, le débat, c'est normal, a été hautement politisé et donc, passionné. Le lobby du livre, celui du jeune théâtre, celui de l'opéra, celui du jodel, celui de l'artisanat (en Gaspésie), celui du cinéma et celui des centres culturels ont mené des campagnes actives, renouvelées, persistantes contre l'administration des Affaires culturelles. Beaucoup de ceux qui reprochaient à celle-ci de ne pas avoir de politique lui tenaient rigueur, en réalité, de n'avoir pas plus d'argent à leur donner. Partout, du reste, un ministère de la Culture suscite des besoins ou contribue à faire prendre conscience de besoins latents. De plus, il n'est que trop exact que l'aide à la création a été mince, aussi bien dans celui de la musique et dans celui du cinéma (mieux appuyé que d'autres par des achats d'œuvres d'art et l'application de la règle du 1% dans la construction des édifices publics, le secteur des arts plastiques a été, pendant quelque temps, le plus mécontent de tous). Il s'est produit des omissions et des incompréhensions. Il y a eu des retards. On ne l'a guère reproché au ministère, mais on aurait pu le faire: il est intervenu une disproportion énorme entre l'aide à la diffusion (livre), à l'interprétation (musique, théâtre), à la conservation (bibliothèques, musées) et l'aide à la création.

Les insuffisances les plus réelles du ministère québécois des Affaires culturelles sont cependant celles qui reproduisent des carences observables dans les administrations de même nature partout dans l'Occident. Quels que soient les motifs de ceux qui ont taxé notre ministère d'incertitude ou même d'incohérence dans ses politiques, il reste que ce reproche, en général, frappait assez juste. Ce n'est pas que le ministère québécois n'ait pas cherché à définir ses politiques. Le Livre blanc commandé par Pierre Laporte est, à cet égard, remarquable. Un document intitulé Orientations a vu le jour (ou plutôt le demi-jour) au printemps de 1974 et il constitue, lui aussi, un effort non dénué de valeur. Qu'est-ce que le ministère a cherché durant plus de dix ans? A diffuser, à rendre accessible, à démocratiser la culture. Il s'y est appliqué ardemment; je ne suis pas le seul à pouvoir en témoigner. Comme je ne suis pas le seul à devoir reconnaître qu'il n'y est pas parvenu. S'il y était parvenu, sa réussite eût été absolument exceptionnelle. La preuve? Au cours du colloque d'Arc et Senans (avril 1972) auquel participaient de hautes et compétentes personnalités venues de onze pays, sous l'égide du Conseil de l'Europe, le directeur du service des Études et Recherches du secrétariat d'État français à la Culture a pu déclarer:

L'échec de la démocratisation de la culture apparaît aux ministres qui s'occupent le plus d'affaires culturelles: ils ont beau augmenter les crédits: en augmentant les crédits, ils renforcent le poids des institutions culturelles qui justement, ne touchent pas la population qu'ils recherchent. En Suède, on a multiplié par deux les crédits des musées et on s'est aperçu qu'en cinq ans le public était resté inchangé. En France, voulant donner une impulsion au théâtre, on a multiplié par trois ou quatre les crédits au théâtre. A quoi a-t-on abouti? Le directeur de la Comédie française a maintenant une limousine noire qui vient se ranger à côté de celle du ministre dans la Cour du Palais Royal.

Depuis l'institution de la direction générale de la Diffusion, à laquelle a succédé la direction du Développement culturel régional, le ministère a investi des centaines de milliers, voire des millions de dollars dans la diffusion du théâtre, de la musique, de la danse et du livre

(nombreux salons), dans des tournées d'expositions, dans des bibliothèques et des musées à vocation locale et régionale. Il a encouragé les festivals, depuis le festival du bleu jusqu'au festival de la patate de Saint-Ambroise. En 1974, il a mis autant d'argent dans la chanson que dans l'opéra: l'opéra, il est vrai, l'attend avec un déficit distingué, mais la chanson lui présentera aussi le sien. En même temps qu'à une extrémité, il versait des subventions croissantes à des organismes de caractère traditionnel et même traditionneliste, (orchestres, compagnies de théâtre), à l'autre extrémité, il soutenait toutes sortes de chorales (certaines furent éphémères), des groupes de majorettes et des manifestations assorties d'épichelottes de blé d'inde. Il s'est fait tout à tous. Monsieur Augustin Girard fait allusion à une limousine noire; il est tentant de risquer ici plus d'une allusion du même genre.

De 1961-62 à 1975-76 inclusive, le Parlement québécois a voté quinze budgets aux Affaires culturelles. Le dernier est douze fois plus élevé que le premier. Les progrès réels de la culture ont-ils suivi la progression des budgets et la volonté d'expansion qui a marqué l'activité du ministère? A la lumière de l'expérience québécoise, il y a peut-être lieu de compléter l'observation de monsieur Girard. D'une part, en augmentant les crédits, on accroît effectivement le poids d'institutions liées à des établissements culturels: c'est ainsi que dans leur étude sur la Politique culturelle en Grande-Bretagne, les professeurs Greene et Wilding reconnaissent:

L'aide accordée aux arts semble se réduire... à l'aide que la bourgeoisie a apportée aux meilleures productions artistiques du XIXe siècle.

Si, d'autre part, on veut éviter l'écueil de ce qu'on appelle la culture cultivée, on donne sur le récif du passe-temps étranger aux finalités culturelles et l'on favorise l'offre de plus en plus abondante de divertissements obsédants, faciles et vulgaires (Joffre Dumazedier) qui conduisent à la dégradation des valeurs culturelles.

En résumé, depuis quinze ans, l'action du ministère québécois des Affaires culturelles, sans être nulle, loin de là, a causé des déceptions. Elle ne s'est révélée ni meilleure ni pire que celles d'administrations analogues dans le monde occidental. Elle a été à la hauteur de la société québécoise et cette dernière se situe dans la moyenne des sociétés occidentales, qui l'entraînent dans leur mouvement et lui servent de modèles: le Québec n'a inventé ni la routine, ni le progrès, ni la tradition, ni la contestation.

Une lancée existe donc. Si l'on veut, on peut continuer sur cette lancée. On aboutira au même point. On nagera dans la même incertitude ou dans des certitudes artificielles: style possession tranquille de la vérité (1961) et spécificité québécoise (modèle 1974); on flottera sur la même incohérence, on s'agitera dans la même ambiance de déception. Et si l'on changeait de disque? Je propose que l'on fasse un retour sur les finalités de l'action culturelle; je ne dis pas: retour aux finalités, je ne crois pas qu'il existe une définition des finalités assez valable pour qu'on y revienne; je précise: retour sur les finalités, comme on dit retour sur soi-même.

Il y a dix-huit mois, j'écrivais en tête du document Orientations:

La conception prédominante de la culture, à laquelle nous nous rallions, se situe dans l'optique de la qualité de la vie. Aujourd'hui, la qualité de la vie préoccupe les États. À l'accélération vertigineuse du développement économique, qui a bousculé les rythmes de l'humanité, ont correspondu et correspondent encore des crises qui se courent non seulement des habitudes, mais les bases mêmes des institutions et des certitudes les plus solidement édifiées.

L'accélération du changement, provoquée par les conquêtes brutales de la production et de la consommation de masse, a profondément modifié nos vies.

par
GUY FRÉGAULT

Le changement accéléré dont il est fait état ici heurte le Québec avec une violence dont il existe peut-être relativement peu d'exemples dans le monde. C'est que les forces de la production de masse et les agents stimulateurs de la consommation de masse procèdent d'un milieu culturel qui ne s'identifie pas à celui de la communauté québécoise; et cette observation s'applique aussi bien aux produits alimentaires soutenus par une publicité traduite de l'anglais qu'aux périodiques, aux disques et aux films fabriqués à l'étranger et diffusés à partir de points situés outre-frontières, sans oublier l'invasion du cœur des villes par des constructions mésadaptées à leur caractère et à leur vocation historique (la ville de Québec en est un exemple saisissant).

Or, au Québec comme ailleurs, le problème fondamental que pose à l'homme les transformations massives nées de l'accélération de l'Histoire est celui de l'identité: identité des personnes, mais également identité des peuples.

Une politique culturelle est donc, en dernière analyse, une politique de la personne, en même temps qu'une politique du groupe humain dont le développement conditionne le développement de la personne.

Les idées qui précèdent ne sont pas originales. Elles reviennent à reconnaître qu'il y a actuellement un malaise de vivre. Il y a crise de la culture. Il est devenu banal d'affirmer que celle-ci ne se réduit plus aux beaux-arts. Voilà bien dix ans que les auteurs du rapport établi par la Commission culturelle en vue du Ve Plan français ouvraient ses travaux en évoquant d'une part, le caractère encore trop souvent conservateur, et en tout état de cause fractionnel, de l'intervention de l'État au titre du développement culturel; d'autre part, les contradictions qui résultent à la fois des menaces que font peser sur la culture la civilisation technique et l'urbanisation accélérée du territoire, et à la fois des immenses possibilités de diffusion culturelle que permettent les moyens de cette civilisation. La conception qui sert de socle à ce rapport est, du reste, celle-ci: qu'une politique globale de la culture est la condition nécessaire d'un développement culturel concerté. Quant au développement culturel, on n'a plus le choix de s'en soucier ou de le négliger.

En 1972, monsieur Augustin Girard constatait: monsieur Augustin Girard constatait:

Le développement culturel n'est donc plus désormais pour les sociétés et pour les individus un luxe dont ils pourraient se passer, l'ornement de l'abondance: il est lié aux conditions mêmes du développement général. Ses finalités... découlent des besoins profonds des sociétés aux prises avec leur transformation.

Une politique globale de la culture déborde largement le champ d'activités des administrations auxquelles les États confient explicitement les affaires culturelles. Selon le compte rendu des travaux de la table ronde organisée par l'Unesco, à Monaco, en 1967, les secteurs regroupés dans les départements des Affaires culturelles, se trouvent, dans l'ordre de leur fréquence, réunis de la façon suivante: la formule la plus étroite rassemble les secteurs traditionnels (lettres, arts et musique) pour les fonctions de création, de diffusion et de conservation (théâtre, concert, musées, bibliothèques). En s'élargissant progressivement, la compétence du ministère des Affaires culturelles recouvre successivement:

1) la formation artistique scolaire, extrascolaire, professionnelle;

2) la conservation du patrimoine (monuments anciens, sites, archives écrites ou sonores);

3) le cinéma, le livre;

4) la radio et la télévision;

5) l'éducation populaire;

6) l'organisation des loisirs et le tourisme culturel;

7) l'esthétique urbaine et la création architecturale;

8) l'esthétique industrielle;

9) l'initiation à la science;

10) le sport.

En général, les ministères des Affaires culturelles réunissent les secteurs qui touchent les publics les moins nombreux.

Parallèlement, ce que réclament non pas les exploités de la culture mais les esprits appliqués à préparer l'avenir, l'ave-

nir qui s'amorce immédiatement, c'est, dans les termes du rapport de la Commission culturelle préparatoire au Ve Plan français (1971):

1) une politique concertée et évolutive à partir d'un projet culturel global;

2) une politique pluraliste, décentralisée et contractuelle;

3) une politique communautaire.

A lui seul, l'État peut-il concevoir et mettre en application une politique aussi définie, propre à correspondre aux finalités du développement culturel? La fonction culturelle exige l'autonomie dans l'intégration d'objectifs intéressant à la fois l'individu et l'ensemble de la société dont l'individu fait partie. Pierre Emmanuel, qui a présidé la Commission culturelle du Ve Plan, exprime à ce propos des observations qui s'appliquent aussi rigoureusement au Québec qu'à la France de 1971:

Peut-être les plus intéressés à l'autonomie de la fonction culturelle dans une politique nationale mieux concertée qu'aujourd'hui, sont-ils les responsables de groupements culturels ou de grandes collectivités locales. Actuellement, leurs rapports avec l'État ne semblent pas clairement définis. L'aide que peut leur apporter celui-ci est conçue presque exclusivement par eux, et par l'État lui-même, sous forme de subventions qui, si généreuses qu'on les imagine..., ne pourraient suffire aux besoins. D'où le ressentiment et surtout le scepticisme de beaucoup devant la carence de l'État providentiel et la mauvaise volonté qu'on lui prête, à raison parfois mais non toujours.

C'est justement à cette image providentielle qu'il faut apprendre à renoncer, et l'État le premier; tant qu'elle subsiste, aucune régionalisation n'est possible, à fortiori aucune mise en commun d'imagination et de ressources culturelles, aucune fédération d'initiatives sur le plan régional. (Pour une politique culturelle, pp. 44-45).

En bref, il s'impose de concevoir une politique culturelle globale, à la mesure des nécessités (personnelles et collectives) issues des agents de déshumanisation que sont: une croissance économique apparemment sans autre finalité qu'elle-même, une croissance urbaine toujours dévastatrice, la dépersonnalisation du travail devenu presque impossible à motiver, la pollution des paysages et des ondes, le déracinement et l'isolement social, la commercialisation agressive des loisirs, la dégradation du cadre de vie. Cette politique sera globale ou bien elle sera insignifiante. Elle dépasse la compétence d'un ministère sectoriel:

la culture n'est pas un secteur distinct et voisin d'autres secteurs. L'élaboration et la mise en application de cette politique ne sauraient être bureaucratiques: intégrées au sommet, elles doivent être concertées à la base. C'est relativement facile à dire. C'est-est faisable? Il s'agit donc de traduire en mécanismes et en activité concrète des engagements à première vue contradictoires. Intégration et concertation.

S'il est exact qu'une politique globale de la culture constitue le préalable de toute action collective de développement culturel, il s'ensuit qu'elle doit se réaliser en obéissant aux deux préoccupations suivantes:

a) À peine de demeurer marginale (élitiste, traditionnelle, donc doublement tournée vers le passé), elle doit intégrer dans son projet, en plus de ce qui est couramment qualifié de culturel, tout ce qui a rapport à la qualité de la vie, notamment le loisir, l'audio-visuel, l'urbanisme... Pratiquement, il serait illusoire de penser que tous les moyens d'action propres à hausser la qualité de la vie puissent être rassemblés dans un seul et même département ministériel. Par conséquent, c'est de la coordination, et non de la concentration de ces moyens qu'il s'agit. Aussi la création récente d'un Comité interministériel de la qualité de la vie est-elle pleine de possibilités. Ce n'est pas le lieu ici de commenter cette décision, sauf pour observer qu'elle ne saurait intervenir plus à point.

b) Une politique suppose une planification. Dans un régime de planification incitative, une politique culturelle accordée aux aspirations du milieu national doit emprunter les voies de la consultation, de la concertation et de la participation. Un Conseil du développement culturel peut entreprendre et mener à bien une action conforme à cette triple exigence, s'il est habilité à recevoir et à susciter des avis en provenance du public, s'il lui est permis de s'appuyer sur des commissions et des jurys (comme le font, dans une certaine mesure, le British Council et le Conseil des arts du Canada) et s'il lui est possible d'intervenir lui-même dans le développement culturel selon des procédures et à l'intérieur de champs d'activités préalablement définis en accord avec le ministre des Affaires culturelles.

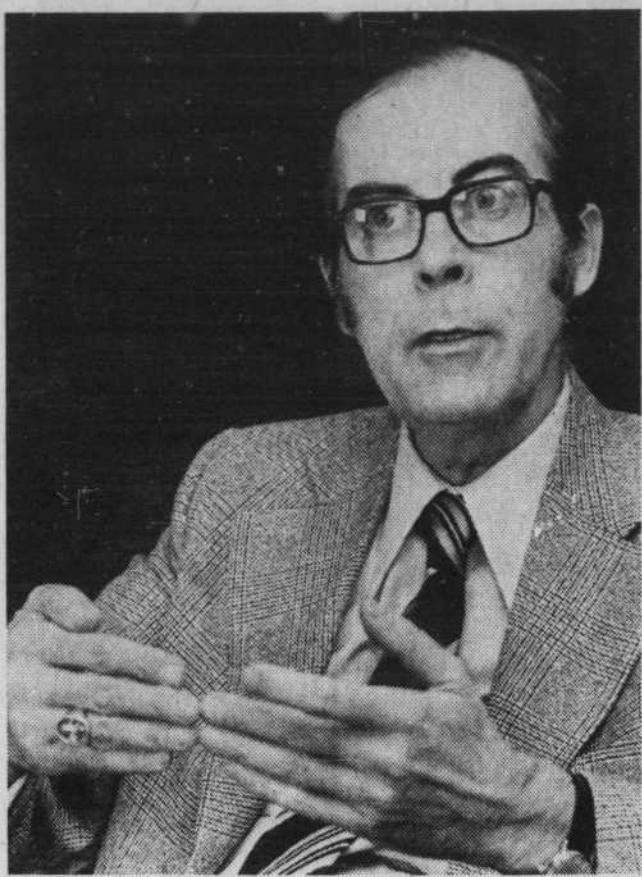
On ne doit pas se cacher que ce qui est proposé ici, c'est, au moins sous certains aspects, une nouvelle politique culturelle. S'il est réaliste de prévoir qu'elle peut être instituée progressivement, il demeure né-

cessaire de commencer par examiner dans leur ensemble ses principales articulations.

J'invoque le réalisme. Nous ne sommes pas seuls au monde, seuls au Canada, seuls au Québec. Autour de nous et au milieu de nous, il y a des forces qui conditionnent et restreignent les cadres et les méthodes que nous pouvons proposer à l'action de l'État québécois en tant qu'agent de développement culturel. L'innovation est nécessaire et urgente. Si nous innovons ici, souvenons-nous que le Conseil des arts du Canada peut fort bien poursuivre de son côté ses politiques traditionnelles et que, s'il le fait avec des moyens supérieurs aux nôtres, l'efficacité de la nouvelle politique culturelle peut s'en trouver et s'en trouvera considérablement réduite. Il ne manque pas d'exemples susceptibles d'être cités. Dès 1962, le ministre des Affaires culturelles a fait adopter une Loi, celle de l'assurance-édition, conçue en vue de réduire presque à zéro les risques des éditeurs; elle offrait l'avantage de remplacer la subvention, toujours plus ou moins discrétionnaire, par un régime de compensations, qui favorisait également l'auteur; elle incitait l'éditeur à pousser la vente de l'ouvrage assuré et amenait l'État à diffuser lui-même les in-

ventures. Quand la Loi fut adoptée, le Conseil supérieur du livre en exprima publiquement sa satisfaction; l'inauguration du Salon du livre de Montréal lui en procura l'occasion. Cependant, les éditeurs ont, en général, négligé d'avoir recours à cette Loi. Celle-ci, bien entendu, était parfaite. Même améliorée, en aurait-on tiré un bien meilleur parti? Des porte-parole du Conseil supérieur du livre nous ont avoué, il y a trois ans, qu'ils ont préféré profiter du système classique de subventions que le Conseil des arts du Canada mettait à leur disposition. Ainsi, une mesure nettement progressiste est restée à peu près inopérante.

Il s'impose malheureusement de dire encore un mot du Conseil des arts du Canada. En 1963-64, même avec un petit budget, le ministère des Affaires culturelles avait encore la partie relativement belle. En 1973-74, la seule subvention inconditionnelle du gouvernement fédéral au Conseil des arts s'élevait à \$36.523.000, ce qui équivalait à douze fois les revenus de placements réalisés dix ans auparavant. Le total des subventions aux arts administrées par le Conseil est passé de \$9,4 millions en 1969-70 à \$18,2 millions en 1973-74. Monsieur Gérard Pelletier a raison de signaler, dans l'entrevue que publie La Presse du 20 septembre 1975, qu'on ne parlait, il y a dix ans, que de l'action et des initiatives de Québec, mais que tout cela a bien changé, il a été un de ceux qui y ont vu. Le Conseil des arts du Canada a beau jeu, dans son dix-septième rapport annuel (1973-74), de



déclarer qu'il estime que tout va mieux pour le monde des arts lorsque les sources de financement sont multiples. Il est bien placé pour s'en féliciter; ses contributions sont, en réalité, déterminantes pour l'évolution des politiques culturelles; quand il en allait autrement, les instances fédérales ont pris soin de modifier la situation. Il doit exister un autre moyen que la surenchère, source de gaspillage, d'incohérence et d'irresponsabilité financière (voir le programme Livres du Canada), pour résoudre ce problème qui est essentiellement politique. En passant, voilà qui nous permet de tracer une frontière entre le domaine du ministère des Affaires culturelles et celui du Conseil qu'il médite d'instituer: la solution du problème qui vient d'être évoqué est clairement de la compétence du ministère; dégage des soucis que lui apportent quotidiennement les interventions ponctuelles, ce dernier pourrait consacrer à cette question fondamentale plus d'attention et, surtout, une attention plus soutenue que celle qu'il y a réservée à ce jour, malgré les efforts répétés de ses administrateurs, et il serait à même de la faire avec d'autant plus à se défendre d'agir ainsi dans le noir dessein de bureaucratisme la culture.

Donc, procéder avec réalisme. Cela suppose à la fois la largeur de vues dans la définition des finalités, des objectifs et des moyens de la nouvelle politique culturelle et une prudence rigoureuse dans sa mise en application progressive. La largeur de vues dans les définitions n'est pas quelque chose d'accessoire. Partout dans le monde occidental, les publications de l'Unesco en font foi, les préoccupations de la politique culturelle s'élargissent aux dimensions esquissées plus haut: promotion de l'individu, mais aussi de l'ensemble de la société, faculté offerte à tous de participer librement aux satisfactions et aux interrogations de la culture en même temps qu'à son renou-

veau et à son avenir, amélioration concertée du cadre de vie par l'insertion du développement culturel dans le développement global, jusqu'ici trop exclusivement dominé par les impératifs du développement économique. S'il s'agissait là d'idées nouvelles, on pourrait dire: attention! gare à l'inconnu! On ne sait pas où cela nous mènera. Il n'est question que d'entrer dans un cycle que nous n'avons pas inventé. Soit dit en passant, si le Québec avait pu participer depuis six ou sept ans aux tables rondes, aux colloques et aux délibérations de l'Unesco (le Conseil des arts du Canada administre la Commission canadienne pour l'Unesco), s'il avait pu y comparer ses propres expériences à celles de nombreux autres pays participants, si le ministère n'avait pas connu un repliement sur soi (interrompu trop brièvement en 1970) depuis six ou sept ans également, les idées auxquelles je fais allusion n'auraient rien qui puisse surprendre ni par leur audace ni par leur nouveauté: encore une fois, nous ne sommes pas seuls au monde. Il importe de déclarer ces objectifs et d'y associer explicitement la population.

Mais, ici, il faut éviter deux dangers. Le premier consisterait à faire des déclarations sans lendemain; pour indispensable qu'elle soit, une déclaration de principe ne règle rien si elle n'est qu'un coup de publicité. Le second consisterait à se lancer dans une politique nouvelle sans préparer le terrain; s'il est nécessaire d'y procéder sans perte de temps, il n'en est pas moins indispensable d'éviter de brûler les étapes. Il serait téméraire de proposer au milieu plus qu'il ne peut absorber à un moment donné, et la façon d'y arriver est encore d'associer le milieu, ou plutôt les divers milieux culturels à la mise en place, puis au fonctionnement des mécanismes qu'il y a lieu d'établir pour que soit réalisée la politique dont les finalités auront été déterminées. C'est ici qu'intervient l'activité du Conseil du développement culturel.

Karen Kain, la "Nana" de Roland Petit

par

RENÉE MAHEU

PARIS — "Nana", l'héroïne de Zola, fait sa rentrée à l'Opéra avec Karen Kain, danseuse "étoile" du National Ballet de Toronto que Roland Petit a choisie pour être l'interprète de ce nouveau ballet qu'il a réglé pour le Ballet de l'Opéra d'après un livret d'Edmond Charles-Roux (Oublier Palermes). Karen Kain, déjà connue à Paris lors des dernières créations de Roland Petit "Les Intermittences du Cœur" et inspiré du roman de Marcel Proust (A la recherche du temps perdu), "Coppélia" que l'on vient de revoir à la télévision, est une reprise de "Carmen", fait ses débuts au Palais Garnier.

Karen Kain qui aborda la danse dès l'âge de neuf ans, entra en 1969 au National Ballet où elle allait en devenir très vite l'une des plus brillantes étoiles qu'une tournée devait consacrer. La presse new-yorkaise se montra particulièrement enthousiaste pour ses interprétations de "Lac des Cygnes", de "Giselle" et de "La Belle au Bois Dormant". Même enthousiasme lorsqu'elle devint la partenaire privilégiée de Nourevv qui, dans l'ordre de ses préférences, la classe aussitôt après Margot Fonteyn.

Karen Kain, qui accompagna en septembre Roland Petit et les Ballets de Marseille dans sa tournée prévue à travers le Canada, suscite l'éloge de la

presse parisienne pour son interprétation de "Nana"... "Une ravissante danseuse dont la jeunesse se rit et triomphe de toutes les difficultés techniques mises sous ses pas... C'est peu de dire que Karen Kain incarne Nana, elle en est tout d'abord physiquement l'archétype", écrit Olivier Merlin (Le Monde). Et pour Roland Petit: "Karen Kain est à l'opposé de l'opinion généralement répandue et contre laquelle il convient de lutter qui fait de l'héroïne de Zola une trop plantureuse personne, plus proche des prostituées peintes par Toulouse Lautrec que de l'idole blonde immortalisée par Edouard Manet et qui fut refusée au Salon de 1877..."

"Ce que je fais le mieux, déclare Roland Petit, c'est raconter une histoire. Nana est le symbole d'une société à l'heure de sa chute. Il ne pouvait être question de prendre le roman de Zola à la lettre."

Au lever du rideau, l'action se situe à l'Opéra de la rue Le Peletier au moment du scandale de "Tannhauser" cabale, chachut, sifflets. (Ironie des temps: à l'issue de la première représentation de "Nana", Roland Petit et Marius Constant se sont fait abondamment huier). Passant de la musique électronique à la caricature de Wagner, Marius Constant a composé pour cet ouvrage neuf séquences musicales illustrant la diver-



sité des tableaux qu'Ezio Frégère, considéré comme l'un des plus grands scénographes de la scène italienne, fait ressortir avec ses grands décors rouges, couleur dominante du Second Empire. À la fin, la literie rouge symbolisant les débâches de Nana se transforme en drapeau pour les scènes du départ à la guerre, la France de la débâche de 1871, la chute de l'Empire. Symbole de mort et de néant, Nana entraîne dans sa fin affecte non seulement ses amants mais le peuple de Paris.

Si les danseurs étoiles et les solistes sont excellents, l'élément surprise de la soirée est la perfection technique et le dynamisme survolé du corps de ballet masculin de l'Opéra dans les ensembles réglés comme une horloge.

Tom Puce et les siens

